



## CLASSE DE 3<sup>ème</sup>

**MODULE I : INITIATION A LA DEMOCRATIE**

**VOLUME HORAIRE :** 19 h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE :** Ce module permet à l'apprenant de connaître les bases de la démocratie et du système électoral camerounais.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES :** Ce module permet à l'apprenant de développer une culture démocratique.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE :** Ce module contribue à assurer à l'apprenant une meilleure intégration sociale et une participation efficace à la vie politique.

## **MODULE I : INITIATION A LA DEMOCRATIE**

**Familles de situations :** Les consultations populaires

**Catégories d'action :**

- Education des masses
- Implication dans le processus électoral.

### **Chapitre 1 : GENERALITES SUR LA DEMOCRATIE**

#### **Leçon 1 : LES FONDEMENTS DE LA DEMOCRATIE**

**Exemple de situation :** le déficit de formation politique

**Exemple d'action :** s'informer sur la vie politique

**Justification/compétence :** cette leçon permet à l'apprenant de mobiliser les ressources afin d'identifier les principes de la démocratie et de les promouvoir dans son entourage.

**Objectifs :**

**Savoirs :** démocratie, séparation de pouvoirs, libertés, liberté, citoyen

**Savoir-faire :** définir « démocratie », identifier les principes de la démocratie, défendre ces principes et dénoncer leurs éventuelles violations.

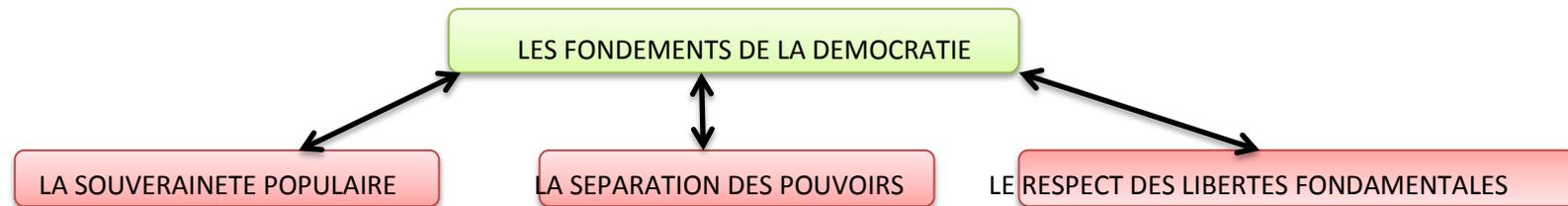
**Savoir-être :** acceptation de la différence, tolérance, respect des lois et des institutions, des autorités, curiosité.

**Pour conduire les affaires de leurs cités, les hommes ont, au cours de l'histoire, mis sur pied des formes de gouvernements ou régimes politiques aussi variés que les monarchies, les théocraties, les dictatures et les démocraties. Dernière-née de ces formes de gouvernement, la démocratie semble être celle qui garantit au mieux les droits et le plein épanouissement de l'Homme.**

I- Définition de la démocratie.

Formé à partir du grec « demos » qui signifie « peuple » et « cratos » c'est-à-dire « pouvoir », la démocratie désigne étymologiquement le « pouvoir du peuple ». En d'autres termes, c'est le régime politique ou la forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté, le pouvoir suprême est exercée par le peuple lui-même. Selon la définition substantielle de la notion de démocratie formulée par Péricles (Fondateur de la démocratie Athénienne, Vème siècle avant J-C) et reprise par le président américain Abraham Lincoln, **la démocratie serait le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple**. Cette définition revêt un mérite essentiel. Ce mérite, c'est d'inscrire le système politique démocratique comme étant une émanation politique de la masse aux fins de maîtriser et de conduire par elle-même son destin.

## II- Les grands principes de la démocratie.



**1<sup>er</sup> principe: la souveraineté populaire.** Elle suppose que les citoyens puissent participer aux prises de décision politique, directement ou indirectement, et qu'ils puissent contrôler ceux qui prennent ces décisions. Dans une démocratie l'ensemble des citoyens détient le pouvoir souverain et exprime sa volonté par le vote, selon le principe « un homme, une voix » ; ce principe peut d'ailleurs être considéré comme le fondement théorique principal de la démocratie. Ceci suppose donc:

- ✓ **La définition de la citoyenneté:** la citoyenneté est le fait pour une personne, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu comme membre d'une société nationale et d'avoir le droit de participer à sa vie politique. La citoyenneté comprend quatre éléments : la nationalité qui donne un cadre à la souveraineté nationale, les droits (droits civiques, droits politiques, droits sociaux), les devoirs (payer les impôts, respecter les lois ou encore être juré de Cour d'assises si besoin est) et la participation civique. La somme des citoyens, distincts des hommes politiques et des gouvernants, représente la société civile.
- ✓ **L'égalité des citoyens devant la loi:** Ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs contrairement au régime aristocratique.
- ✓ **Le pluralisme politique:** l'offre politique doit être diversifiée. Les partis politiques doivent être nombreux et les oppositions fortes pour que les électeurs aient de vrais choix politiques à faire. La concurrence entre les partis doit être réglementée de telle façon qu'elle se fasse dans les conditions les plus égales possibles (règles de financement des partis et des élections, règles d'accès aux médias, liberté d'expression...).
- ✓ **La règle de la majorité:** toutes les démocraties constituent des systèmes où les citoyens peuvent librement prendre des décisions politiques selon la règle de la majorité. Mais la règle de la majorité en elle-même n'est pas automatiquement démocratique. Personne par exemple ne peut appeler un système équitable ou juste s'il permet à 51% de la population d'opprimer 49% au nom de la majorité. Dans une société démocratique, la règle de la majorité doit être accompagnée de garanties des droits humains qui à leur tour, servent à protéger les droits des minorités et des dissidents –qu'ils soient ethniques, religieux, ou de simples perdants d'un débat politique. Les droits des minorités sont protégés car les lois et les institutions démocratiques protègent les droits de tous les citoyens.

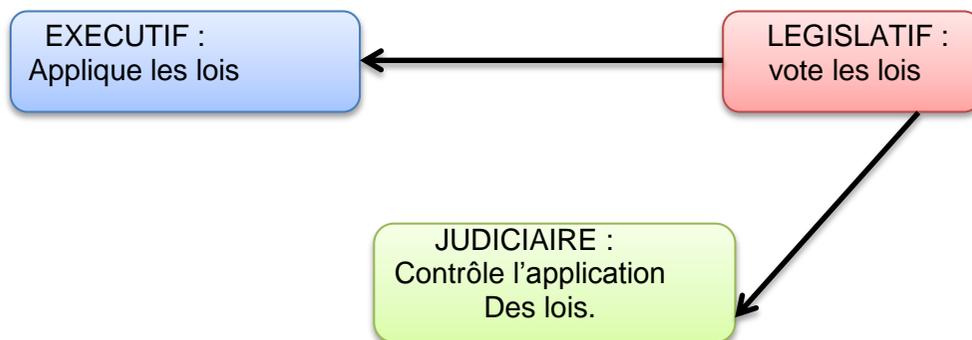
- ✓ **La reconnaissance de l'opposition:** elle a droit à l'information et au pouvoir d'investigation. Elle peut participer aux commissions d'enquête de l'assemblée nationale...
- ✓ **La régularité des élections et l'alternance:** les élections doivent avoir lieu de façon régulière et permettre à l'opposition d'accéder au pouvoir (alternance).

**2<sup>ème</sup> principe: la séparation des pouvoirs.** La théorie de la séparation des pouvoirs a été énoncée par Montesquieu dans «L'esprit des lois» (1748).

*« Lorsque dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté, parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement. Il faudrait donc que de par la disposition des choses le pouvoir arrête le pouvoir »*

La séparation des pouvoirs est un principe de répartition des différentes fonctions de l'État, qui sont confiées à différentes composantes de ce dernier.

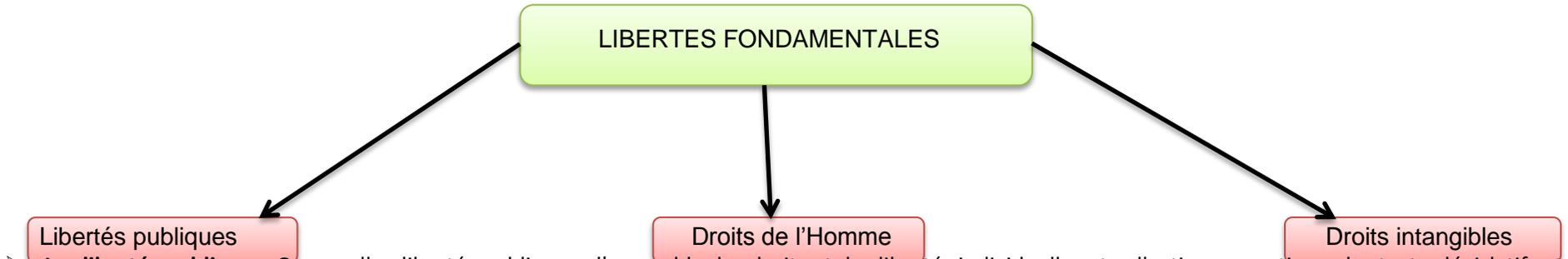
- **Le pouvoir législatif** est confié au Parlement. Il vote les lois sur proposition du gouvernement (projet de loi) ou des parlementaires (proposition de loi). Il vote le Budget de l'Etat.
- **Le pouvoir exécutif** est confié au gouvernement, à la tête duquel se trouve un chef d'État et/ou de gouvernement. Il est en charge de l'exécution des lois et dispose de domaines distincts de ceux du Parlement (l'armée, la police, la diplomatie, l'administration).
- **Le pouvoir judiciaire est confié au juge.** Ce pouvoir a pour rôle de contrôler l'application de la loi et de sanctionner son non-respect. Il peut interpréter la loi (jurisprudence) et il vérifie la conformité de la loi vis-à-vis de la constitution (Cour constitutionnelle, Cour suprême). La justice doit être indépendante des deux autres pouvoirs.



Cette séparation des pouvoir doit respecter deux règles :

- **La règle de la spécialisation:** l'exécutif, le législatif et le judiciaire ont des domaines qui leur sont propres et chaque organe ne doit pas empiéter sur le domaine de l'autre dans le but de préserver la liberté.
- **La règle d'indépendance des pouvoirs:** les trois pouvoirs se situent au même niveau. Un organe ne peut commander aux deux autres dans le but d'éviter le despotisme. Ainsi, la Justice doit être indépendante du pouvoir politique. Cette indépendance garantit l'exercice démocratique du pouvoir et permet d'éviter l'arbitraire.

**3<sup>ème</sup> principe: les libertés fondamentales.** Elles regroupent à la fois les droits de l'homme (droits universels inaliénables), les libertés publiques (droits vis-à-vis de l'Etat) et les garanties procédurales (tout doit être fait dans le respect du droit) qui protègent les individus des autres et de l'Etat (excès et des abus de pouvoir).



➤ **Les libertés publiques:** On appelle «libertés publiques» l'ensemble des droits et des libertés individuelles et collectives garantis par les textes législatifs et donc par l'Etat. Les libertés ne sont dites publiques que si l'Etat intervient pour les reconnaître et les aménager, quel que soit l'objet de cette liberté. Les libertés publiques sont donc une traduction dans le droit positif des Droits de l'homme et des droits fondamentaux.

Libertés individuelles	Libertés politiques	Libertés sociales
Liberté de penser	Liberté d'opinion	Droit à l'instruction
Liberté de circuler	Droit de vote	Droit à un emploi
Intégrité physique	Droit de réunion	Droit à un logement
Liberté religieuse	Droit d'association	Droit de se syndiquer
Droit à une vie privée	Droit à l'éligibilité	Droit de grève
Droit d'être jugé	Droit de manifester	Droit à la protection sociale
Droit de propriété	Droit d'asile	Liberté de travail
Présomption d'innocence	Liberté de presse	

- **Les droits de l'Homme** sont un concept selon lequel tout être humain possède des droits universels, inaliénables, quel que soit le droit positif en vigueur ou les autres facteurs locaux tels que l'ethnie ou la nationalité. Ainsi, le concept de droits de l'homme est-il par définition universaliste et égalitaire.
- La première génération des droits de l'homme est celle des droits civils et politiques. Ce sont des droits que l'individu peut opposer à l'État, qui ne peut agir en un sens contraire pour limiter ou supprimer ces droits ou libertés. Elle comprend les libertés individuelles (liberté physique, libertés familiales, libertés contractuelles...) et les libertés politiques (droit de vote, le droit de résistance à l'oppression, le droit de réunion...)
- Les droits de la deuxième génération sont des droits qui nécessitent l'intervention de l'État pour être mis en œuvre. On les nomme aussi classiquement les «droits-créances», que l'État doit, en retour d'un abandon d'une part de la liberté de ses citoyens. Ce sont aussi les droits sociaux (droit au travail, droit à la protection sociale, droit de grève...).
- **Les droits intangibles** sont considérés comme le noyau dur des droits fondamentaux, si importants que les États ne peuvent y déroger quelles que soient les circonstances (même en cas de conflits armés). Ce noyau dur est très réduit dans les conventions internationales où l'on ne trouve que 4 droits intangibles il s'agit du droit à la vie, du droit à ne pas être torturé, du droit à ne pas être tenu en esclavage et du droit de la non rétroactivité de la loi pénale. C'est le standard minimum des droits fondamentaux s'appliquant à tous, ainsi est dévoilé la portée concrète des droits de l'homme et forment un patrimoine commun de l'humanité ; ils sont reconnus à la fois par le pacte international sur les droits civils et politiques, la convention américaine des droits de l'homme et la convention européenne des droits de l'homme.

## Leçon 2 : LES FORMES DE DEMOCRATIE (Survol)

**Exemple de situation :** Elections municipales

**Exemple d'action :** Déposer sa candidature

**Justification/compétence attendue :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de participer directement ou indirectement à la vie politique de sa localité et/de son pays.

**Objectifs :**

- **Savoirs :** démocratie directe, démocratie représentative, démocratie populaire, démocratie sociale, démocratie consociative
- **Savoir-faire :** identifier ces formes de démocraties et les mettre en relation.
- **Savoir-être :** acceptation de la différence, tolérance, respect des lois et des institutions, des autorités, curiosité.

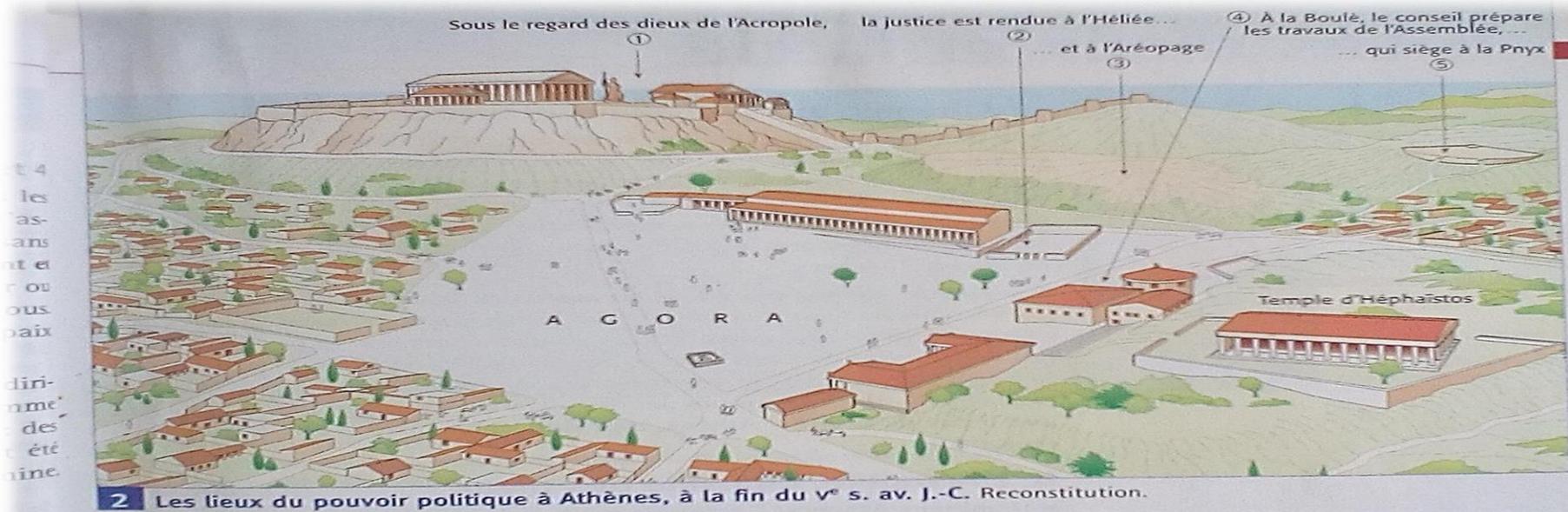
*« Il n'y a pas d'étalons modèles de démocratie. Les démocraties dites parlementaires ne sont déjà elles-mêmes que des formes très adultérées de la démocratie réelle, de la démocratie antique, grecque ou suisse. La démocratie étant entendue comme le gouvernement du peuple par le peuple, chaque peuple peut parfaitement à bon droit concevoir la forme de gouvernement qui dans son esprit signifie la gestion de ses affaires par lui-même et pour lui. Nous avons exclu bien entendu, dès le départ, la délégation spirituelle des pouvoirs »*

Ahmadou Ahidjo, « Anthologie des discours, 1957-1979 », les Nouvelles Editions Africaines, p.69

**L'observation des régimes démocratiques permet de constater que chaque expérience est culturellement et socialement connotée. Autrement dit, la démocratie ne renvoie pas à la même réalité dans tous les pays. On distingue ainsi selon le mode de participation à l'adoption des lois deux formes de démocratie : la démocratie primaire ou directe et la démocratie représentative qui connaît plusieurs nuances.**

### I- La démocratie de type primaire ou directe

La démocratie prend son envol avec les réformes sociales et politiques menées autour du Vème siècle avant J.C dans la cité d'Athènes. Cette démocratie directe s'est construite autour de trois institutions : la Boulè ou sénat, l'Ecclésia ou assemblée des citoyens et l'Agora ou centre administratif. Le démos (peuple) exerçait sa souveraineté en siégeant à l'Ecclésia. La démocratie athénienne fonctionnait sans intermédiaire ; le peuple réunit sur la colline de Pnyx, discutait librement et décidait de l'avenir de la cité : il propose les lois, les discute puis vote pour ou contre.



**Pouvoir exécutif**

**10 stratèges**

- Commandent l'armée et la flotte
- Appliquent les lois

**10 archontes**  
-président les fêtes religieuses

**pouvoir judiciaire**

tribunal de l'Aéropage

autre tribunal

Héliée (tribunal populaire) : 6000 héliastes

Boulè (conseil)

500 bouleutes qui préparent le travail de l'Ecclésia



**L'Ecclésia : assemblée des 40.000 citoyens**

tirent au sort

Le démos (tous les citoyens hommes de plus de 18 ans)  
Pouvoir souverain : vote les lois, la guerre, l'ostracisme

Exclus : femmes et enfants, esclaves, étrangers

## II- La démocratie représentative : démocratie populaire et démocratie libérale

### 1- La démocratie populaire

**« La dictature du prolétariat est un élargissement considérable de la démocratie, devenue pour la première fois démocratie pour le peuple et non pour les riches. » LENINE, L'Etat et la Révolution.**

C'est à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, et principalement sous l'impulsion de Joseph Staline, que le terme de « démocratie populaire » entre réellement dans le vocabulaire politique courant. L'expression est d'abord utilisée durant le conflit mondial par la propagande du Parti communiste de Yougoslavie de Tito. Staline la définit comme « une démocratie d'un type nouveau et améliorée, grâce à l'absence des capitalistes ».

Bref, la démocratie populaire repose sur deux approches : le populisme classique et le populisme économique.

- **Le populisme classique** est une variante de la démocratie participative et met l'accent sur l'électeur plutôt que sur les représentants. Ces derniers deviennent alors des délégués et leurs actions sont alors contrôlées par des consultations fréquentes.
- **Dans le populisme économique**, l'électeur est considéré comme un « homo oeconomicus » et procède donc par des choix rationnels c'est-à-dire que ce dernier vote pour ses intérêts.

### 2- La démocratie libérale

La démocratie libérale est une idéologie politique et une forme de gouvernement dans laquelle la démocratie représentative fonctionne selon les principes du libéralisme, à savoir la protection des droits des minorités et, en particulier, l'individu. Elle est caractérisée par des élections justes, libres et concurrentielles entre plusieurs partis politiques distincts, une séparation des pouvoirs, la primauté du droit dans la vie quotidienne dans le cadre d'une société ouverte, et la protection égale des droits de l'Homme, des droits et libertés civiles, et des libertés politiques pour tous les hommes. En pratique, les démocraties libérales sont souvent basées sur une constitution, formellement écrite ou non codifiée, afin de définir les pouvoirs du gouvernement et de consacrer le contrat social.

**N.B :** une démocratie libérale peut prendre diverses formes constitutionnelles. Elle peut reposer sur une république comme en France, au Cameroun, en Allemagne ou bien sur une monarchie constitutionnelle comme au Japon, en Espagne, au Canada, etc.

**Toutefois, ces formes de démocraties ont évolué avec les mutations de la société, donnant ainsi naissance à de nouvelles conceptions de la démocratie telles que la démocratie sociale, la démocratie pluraliste, la démocratie consociative, etc.**

## Chapitre 2: LE SYSTEME ELECTORAL CAMEROUNAIS

### Leçon 3: LES TYPES D'ELECTIONS ET LES MODES DE SCRUTIN

**Exemple de situation** : faible mobilisation des citoyens lors des inscriptions sur les listes électorales.

**Exemple d'action** : se faire inscrire sur une liste électorale.

**Justification/compétence attendue** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de sensibiliser son entourage sur l'importance des élections dans la vie politique de son pays.

#### **Objectifs :**

- **Savoirs** : élection, scrutin, suffrage, suffrage universel direct, suffrage universel indirect, élection municipale, élection législative, élection sénatoriale, élection présidentielle.
- **Savoir-faire** : définir ces notions, identifier les types d'élections, énumérer les conditions d'éligibilité de chaque élection, mettre en relation ces différentes élections dans le processus du développement harmonieux de l'Etat.
- **Savoir-être** : Tolérance, respect des lois, des institutions, des autorités, esprit d'équipe, etc.

**Dans les sociétés modernes de plus en plus démocratiques, le peuple délègue ses responsabilités à des représentants. Ce transfert des responsabilités passe par le truchement des élections. Il s'agit là d'un choix qu'on exprime par le vote. Le vote lui-même est l'acte par lequel le citoyen d'un pays exprime son opinion. Mais on distingue plusieurs types d'élections et différents modes de scrutins.**

#### I- Types d'élections et conditions d'éligibilité.

##### 1- Types d'élections.

On distingue quatre grands types d'élections :

- **Les élections municipales** : ce sont celles qui permettent à une population donnée de désigner ses conseillers municipaux. La circonscription électorale est la commune. Au Cameroun, les conseillers sont élus pour cinq ans au suffrage universel direct.
- **Les élections régionales** : ce sont celles par lesquelles les populations des différentes régions du pays choisissent leurs représentants ou délégués.
- **Les élections parlementaires** qui participent au choix des députés et des sénateurs. On parle de « **législatives** » quand il s'agit d'élire les députés et de « **sénatoriales** » quand il est question d'élire les sénateurs.
- **Les élections présidentielles** : c'est le scrutin par lequel les populations désignent le président de la République.

**N.B** : dans la vie des Etats modernes, ces élections revêtent une importance capitale. Elles constituent la pierre angulaire de toute démocratie et à plusieurs égards :

- ✓ Les élections permettent au peuple de participer à la gestion du pouvoir à travers les représentants qu'ils élisent.
- ✓ Les élections favorisent l'alternance au pouvoir.
- ✓ Les élections constituent aussi un moyen de sanction des partis et des acteurs politiques. La défaite du parti Républicain américain aux législatives de 2006 peut être considérée comme un vote sanction vis-à-vis du gouvernement de Georges Walker Bush dont la politique irakienne est condamnée par la majorité du peuple. La mobilisation du peuple français dans le cadre de la République En Marche (Emmanuel Macron) lors des élections de 2017 est aussi un exemple de vote sanction. Par ce vote, les français entendaient condamner l'Extrême droite et son chef Marine Le Pen pour sa xénophobie de même que les Républicains et le Parti Socialiste pour les scandales à répétition.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## 2- Conditions d'éligibilité aux différentes consultations électorales du Cameroun

Types d'élection		Elections parlementaires		Election présidentielle	Election municipale	Election régionale
		député	sénateur			
Conditions d'éligibilité	Age	23 ans	40 ans	35 ans	23 ans	23 ans
	Cautionnement	1.500.000 F	1.500.000 F	5.000.000 F	500.000 F	
	Résidence			Un an consécutif au pays avant l'élection	-06 mois sur le territoire de ladite commune ou justifier d'un domicile d'origine dans le territoire de ladite commune	-06 mois sur le territoire de ladite commune ou justifier d'un domicile d'origine dans le territoire de ladite commune
	Nationalité	Camerounaise sans distinction de sexe				
	Electeur	Etre régulièrement inscrit sur une liste électorale, d'où obtention d'une carte d'électeur				
	Langue	Savoir lire et écrire le français et ou l'anglais				
	Investiture	Etre investi par un parti politique ayant une existence légale ; toutefois, candidat indépendant accepté pour la présidentielle				
	Casier judiciaire	Jouir de ses droits civiques				
	Les inéligibilités	Les inéligibilités absolues : les condamnés, les commerçants en faillite ou en état de liquidation judiciaire, les analphabètes.				
		Les inéligibilités relatives : les agents de l'Etat ayant concouru à la défense ou à la sécurité du territoire (police, sécurité, armée), à l'autorité (gouverneur, préfet, sous-préfet) et magistrats ne sont éligibles que six mois après leur démission.				

**N.B :** L'Analphabète a la capacité électorale mais ne peut être éligible car comment comprendre la présence d'un interprète dans l'hémicycle, lors des débats, dans des commissions ad hoc, dans les réunions à huis clos ?

### II- Les modes de scrutin

Un scrutin est un vote émis au moyen de bulletins que l'on dépose dans une urne. Ce terme désigne aussi l'opération par laquelle sont désignés des représentants élus. On distingue deux types de scrutins : le scrutin de liste (plusieurs candidats inscrits sur un même bulletin de vote. Exemple : les élections législatives et municipales au Cameroun) et le scrutin uninominal (celui pour lequel un seul candidat est inscrit sur le bulletin de vote. Exemple : l'élection du Président de la République). S'agissant des modes de scrutins, on en distingue également deux : le scrutin majoritaire et le scrutin proportionnel.

#### 1- Le scrutin majoritaire

Le scrutin majoritaire est celui dans lequel est élu, celui qui a le plus de suffrages. Il peut se faire à un tour (élections présidentielles au Cameroun et aux USA par exemple) ou à deux tours (élections présidentielles en France, au Mali et au Bénin). Le deuxième tour a lieu quand aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, c'est-à-dire la moitié des suffrages + 1. Il oppose les deux premiers candidats du premier tour. A son terme, celui qui obtient la majorité même relative, est élu.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

### **Exemple de scrutin uninominal à un tour :**

Dans une circonscription électorale, il y a 1 siège à pourvoir et 4 candidats en compétition : Durand, Dupont, Dubois, Duval.

- Durand obtient **22.000 voix**
- Dubois obtient **43.000 voix**
- Dupont obtient **18.000 voix**
- Duval obtient **17.000 voix**

Total des suffrages exprimés : **100.000 voix** : c'est Dubois qui obtient le plus grand nombre de suffrages qui est élu (remarquons qu'il n'obtient pas la moitié des voix).

**N.B** : le scrutin majoritaire favorise la constitution des majorités mais le scrutin majoritaire à un tour peut permettre la victoire en siège d'un parti ayant eu moins de voix, mais mieux réparties que son adversaire comme ce fut le cas des conservateurs au Royaume-Uni en 1951.

## **2- Le scrutin proportionnel**

C'est celui qui accorde aux différentes formations politiques une représentation proportionnelle aux suffrages obtenus par chacune d'elles. Le but est que les partis et les tendances politiques soient représentés proportionnellement, par rapport aux voix obtenues dans le pays. On attribuera une certaine proportion aux autres listes (Confère TP sur le calcul des sièges à l'issue du scrutin proportionnel).

**N.B** : la représentation proportionnelle présente l'avantage de l'équité ; mais l'inconvénient est la fragmentation de la représentation, empêchant souvent la constitution des majorités.

**Les élections constituent sans aucun doute un élément fondamental dans la démocratie. Elles sont à la fois un droit (expression de la liberté) et un devoir (participation à la vie de la nation) pour le citoyen. Pour que le pouvoir que les élections confèrent soit légitime, les citoyens devraient être honnêtes, transparents et impartiaux lors des élections électorales. La fraude, la manipulation, la corruption, l'intimidation et la violence lors des élections doivent être condamnées par tous.**

## T.P : LE CALCUL DES SIEGES A L'ISSUE DU SCRUTIN PROPORTIONNEL

**Exemple de situation** : dépouillement des bulletins de vote à l'issue du scrutin

**Exemple d'action** : assister aux opérations de dépouillement

**Justification** : ce T.P permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de comprendre le processus de répartition des sièges à l'issue d'un scrutin proportionnel.

- **Savoirs** : quotient électoral, circonscription électorale, plus fort reste, plus forte moyenne, quotient national
- **Savoir-faire** : définir ces notions, calculer le quotient électoral, procéder à l'attribution des sièges en tenant compte du quotient électoral, de la formule des « plus forts restes » et de la « plus forte moyenne »
- **Savoir-être** : Tolérance, respect des lois, des institutions, des autorités, esprit d'équipe, etc.
- **Méthode** : travail en petits groupes

**N.B** : bien vouloir préparer le TP sur la fiche pédagogique.

### Rappels

Une circonscription électorale : tout ou partie du territoire national dans lequel sont élus un ou plusieurs représentants suivant deux grandes modalités de scrutin (uninominal et de liste).

Le scrutin à la représentation proportionnelle : C'est celui qui accorde aux différentes formations politiques une représentation proportionnelle aux suffrages obtenus par chacune d'elles. Le but est que les partis et les tendances politiques soient représentés proportionnellement, par rapport aux voix obtenues dans le pays. On attribuera une certaine proportion aux autres listes.

**1<sup>er</sup> cas** : dans une circonscription électorale, il y a trois listes en présence, 4 sièges à pourvoir et 100.000 suffrages exprimés.

- La liste A obtient 50.000 voix
- La liste B obtient 25.000 voix
- La liste C obtient 25.000 voix.

Pour l'attribution des sièges, on commence par déterminer un chiffre de base ; chaque fois qu'une liste aura obtenu ce chiffre, autant de sièges il obtiendra : **c'est le quotient** électoral c'est-à-dire le nombre de suffrages divisé par le nombre de sièges à pourvoir (100.000 suffrages exprimés : 4 sièges= 25.000)

- La liste A aura 50.000 : 25.000 = 2 sièges
- La liste B aura 25.000 : 25.000 = 1 siège
- La liste C aura 25.000 : 25.000 = 1 siège.

Ainsi, la liste A aura 2 sièges, la liste B 1 siège et la liste C 1 siège. Selon un système majoritaire, il est probable que la liste A aurait emporté les 4 sièges.

**2<sup>ème</sup> cas** : dans une circonscription électorale, il y a trois listes en présence, 4 sièges à pourvoir et 127.342 suffrages exprimés.

- A : 52.421
- B : 49.628
- C : 25.293

Le quotient électoral sera de  $127.342 : 4 = 31.837$ .

- La liste A obtiendra :  $52.421 - 31.837$  (1 siège). Reste : 20.584
- La liste B obtiendra :  $49.628 - 31.837$  (1 siège). Reste : 17.791
- La liste C obtiendra :  $25.293 - 31.837$  (0 siège). Reste : 25.293

Ainsi, deux sièges seront seulement attribués : il restera à la fois des sièges non attribués et des voix non utilisées. Il faudra donc procéder à une attribution des restes. Pour cela plusieurs formules :

- ✓ « plus forts restes » : on attribue les sièges non pourvus aux listes ayant les plus grands restes non utilisés (on attribuera d'abord 01 siège à la liste C qui a 25.293 voix non utilisées, puis 01 deuxième siège à la liste A qui a 20.584 voix non utilisées, et tous les sièges seront utilisés.)
- ✓ « plus forte moyenne » : on attribue fictivement à chacune des listes 01 siège fictif pour l'attribuer définitivement à celle dont le rapport est le plus élevé (rapport du nombre de voix obtenues au nombre de sièges, ce nombre comprenant les sièges attribués au quotient plus le siège fictif supplémentaire).
  - Liste A :  $52.421 = 1+1$  (fictif) = 26.210
  - Liste B :  $49.628 = 1+1$  (fictif) = 24.814
  - Liste C :  $25.293 = 0+1$  (fictif) = 25.293

La liste C ayant la plus forte moyenne obtiendra le 3<sup>ème</sup> siège, ensuite la liste A qui aura le 4<sup>ème</sup> siège après avoir opéré un nouveau calcul.

## Leçon 4 : LE PROCESSUS ELECTORAL AU CAMEROUN

**Exemple de situation :** la campagne électorale

**Exemple d'action :** assister aux meetings politiques

**Justification /compétence attendue:** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de s'imprégner et de s'impliquer progressivement dans la vie politique de son pays.

**Objectifs :**

- **Savoirs :** urne, carte électorale, ELECAM, MINATD, Conseil constitutionnel
- **Savoir-faire :** décrire le processus électoral, mettre en relation les différentes phases d'une élection
- **Savoir-faire :** respect du verdict des urnes, respect des lois de la république, tolérance, politesse

**On entend par organisation d'une élection, l'ensemble des opérations qui concourent au déroulement du vote ou du scrutin. Ces opérations peuvent être regroupées en trois : les opérations pré-électorales, le déroulement du scrutin proprement dit et la phase postélectorale.**

### I- Les opérations pré-électorales



**Doc1**



**doc2**

Ce sont celles qui ont lieu avant et qui préparent le scrutin. Il s'agit notamment de :

- **L'inscription des citoyens sur les listes électorales ou la révision des listes électorales.** Cette opération concerne les électeurs c'est-à-dire les personnes qui ont le droit de participer à une élection. Au Cameroun, il s'agit d'être majeur c'est-à-dire d'avoir 20 ans révolus, d'être de nationalité camerounaise, de jouir de ses droits civils et politiques (n'avoir jamais été condamné pour crime, vol, escroquerie ou abus de confiance), de posséder toutes ses facultés mentales. L'inscription d'un citoyen sur la liste électorale est sanctionnée par la remise de sa carte d'électeur. Ce document atteste de l'inscription de son titulaire sur une liste électorale et lui permet de voter. Très souvent, on procède à la refonte c'est-à-dire au renouvellement systématique des inscriptions sur les listes électorales. O, obtient alors de nouveaux fichiers électoraux.
- **L'établissement et la distribution des cartes électorales à leurs titulaires.** Permanentes, elles peuvent être conservées par les électeurs ou remises en dépôt à la sous-préfecture en dehors des périodes de scrutin. Les cartes d'électeur indiquent obligatoirement les noms, prénoms, date et lieu de naissance, filiation, profession, domicile ou résidence de leurs titulaires.
- **La convocation des électeurs.** Au Cameroun, elle se fait par Décret du Président de la République. L'intervalle entre la publication du décret et le jour du scrutin est de 90 jours. L'élection a lieu un dimanche, un jour férié ou un jour déclaré férié et chômé. Le scrutin ne dure qu'un jour. Le décret de convocation précise les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote.

- **La déclaration des candidatures.** Au Cameroun, celles-ci font l'objet d'une déclaration en triple exemplaires, revêtue des signatures légalisées des candidats. Cette déclaration, est déposée et enregistrée dans les services d'ELECAM contre récépissé.
- **La campagne électorale.** C'est un ensemble d'opérations destinées à expliquer et à commenter à l'intention des électeurs les programmes et profession de foi des partis politiques ayant effectivement présentés une liste de candidats. La campagne électorale s'ouvre à partir du quinzième jour qui précède la date du scrutin, elle prend fin à la veille du scrutin à minuit.
- **La création des bureaux de vote.** Pour chaque circonscription administrative, la liste des bureaux de vote indique le ressort de chaque bureau et il est créé un bureau de vote pour 800 électeurs au plus. Chaque bureau de vote est placé sous la responsabilité d'une commission locale de vote. Celle-ci est composée d'un président et membres, représentant chaque candidat ou liste de candidats.
- **L'organisation matérielle des bureaux de vote.** Il est mis à la disposition des électeurs des isolements ainsi que des enveloppes assurant le secret du vote et les bulletins de vote des différents candidats.

## II- Le déroulement du scrutin

On ne peut concevoir une élection sans un minimum de sécurité. Car, le risque encouru est soit le faible taux de participation, soit l'invalidation des résultats. D'où la nécessité d'élections se déroulant dans la tranquillité ainsi que l'identification des personnes qui y prennent part, en particuliers des électeurs. Tout électeur inscrit sur la liste électorale a le droit de prendre part au vote. Néanmoins, ce droit est suspendu pour les personnes faisant l'objet d'un mandat de dépôt ou d'une mesure de garde à vue judiciaire ou administrative.

A son entrée dans le bureau de vote où il est inscrit, l'électeur présente sa carte électorale et il doit prouver son identité selon les règles et usages établis, si la commission locale de vote le requiert. Puis après avoir pris une enveloppe, il se retire dans l'isoloir ; met son bulletin dans l'enveloppe et, après avoir fait constater à la commission qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe, introduit cette enveloppe dans l'urne. Les bulletins de vote non choisis sont jetés dans une poubelle prévue à cet effet. L'électeur ne doit rien emporter.

Le vote de chaque électeur est constaté par l'apposition d'un signe fait par un membre de la commission sur la liste électorale dans une colonne prévue à cet effet, par l'inscription de la date du scrutin sur la carte électorale à l'emplacement réservé à cet effet. Pour éviter qu'un électeur vote plus d'une fois, son pouce droit est imbibé d'une encre indélébile. L'empreinte de ce doigt est apposée sur sa carte électorale, à côté de la date du scrutin.



Doc1



Doc2



Doc3

## III- La phase postélectorale

Aussitôt après l'heure prévue pour la clôture du scrutin, le président de la commission locale de vote prononce la clôture du vote. Puis on procède au dépouillement du scrutin et au recensement des votes. La loi électorale prévoit que ce le décompte des voix peut se dérouler soit au bureau de vote, soit à la sous-préfecture. Cette dernière hypothèse est admise lorsqu'il y a un nombre insuffisant des membres de la commission locale de vote sachant lire et écrire le français ou l'anglais. Dans ce cas le président de la commission de vote ferme l'urne sous le contrôle des autres membres et en présence des électeurs présents au moment de la clôture du scrutin. Le décompte se fera alors en présence du sous-préfet ou de son représentant et des membres de la commission locale de vote.

Immédiatement après le décompte, les résultats obtenus dans le bureau de vote sont déclarés séance tenante. La préparation et la transmission du procès-verbal du bureau de vote se font selon qu'on se situe à l'échelon local ou selon qu'on se trouve à l'échelon national.

**Pour que le pouvoir que les élections confèrent soit légitime, les citoyens devraient être honnêtes, transparents et impartiaux lors des opérations électorales. La fraude, la manipulation, la corruption, l'intimidation et la violence lors des élections doivent être condamnés de tous**

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

**Exemple de situation :** la campagne électorale

**Exemple d'action :** prendre part à l'organisation d'une élection

- **Méthode :** travail en petits groupes

**N.B :** bien vouloir préparer le dossier sur la fiche pédagogique.

### ELECAM : missions et organisation

Elections Cameroon, en abrégé ELECAM, a été instituée par la loi N°2006/011 du 29 décembre 2006. Mis en place à partir de juin 2008, il est chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral référendaire au Cameroun

Pour l'exécution de ses missions, ELECAM dispose des organes ci-après :

- Un Conseil électoral (CE) chargé de veiller au respect de la loi électorale par tous les intervenants de de manière à assurer la régularité, l'impartialité, l'objectivité, la transparence et la sincérité des scrutins. Il comprend douze membres dont un président et un vice-président.
- Une Direction Générale des Elections (DGE). Celle-ci est chargée de l'ensemble des opérations électorales, sous la supervision du Conseil Electoral et elle est placée sous l'autorité d'un Directeur Général, assisté éventuellement par un adjoint.

Par ailleurs, ELECAM a des démembrements au niveau régional (Délégations Régionales), départementales (Agences départementales), et communal (Antennes communales). Ces démembrements sont placés sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des élections.



Doc1



Doc2



Doc3

### **Le Conseil constitutionnel**

Conformément à l'article 48 de la constitution du 18 janvier 1996, le conseil constitutionnel est chargé de veiller à la régularité des élections présidentielle, parlementaire et des consultations référendaires. Il en proclame les résultats. Cette dernière disposition est d'ailleurs réitérée par la loi N°2010/003 du 13 avril 2010 fixant les procédures référendaires.

En cas de contestation sur l'une de ces consultations électorales, le conseil constitutionnel peut-être saisi par tout candidat, tout parti politique ayant pris part à l'élection, toute personne ayant qualité d'agent de gouvernement (pour les élections parlementaire et présidentielle), par le Président de la République, par le Président de l'Assemblée Nationale ou le Président du Sénat, un tiers des députés ou un tiers des sénateurs (pour les consultations référendaires).

Le conseil constitutionnel statue dans un délai de 15 jours et ses décisions s'imposent aux pouvoirs publics, et à toutes les autorités administratives, militaires et juridictionnelles ainsi qu'à toute personne physique ou morale. La Cour suprême exerce actuellement les attributions du conseil constitutionnel jusqu'à la mise en place de celui-ci (Art 67).

### **L'administration, la justice, les partis politiques et la société civile.**

Au terme de la Loi N°2010/005 du 13 Avril 2010 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi portant création, organisation et fonctionnement d'ELECAM, l'administration, la justice, les partis politiques et la société civile collaborent avec le Conseil Electoral en vue de constituer les commissions mixtes électorales prévues par la loi. Il s'agit notamment de :

- La commission de révision des électorales ; la commission de contrôle de l'établissement et de la distribution des listes électorales ; des commissions locales de vote ; et des commissions communales de supervision toutes présidées par un représentant d'ELECAM. Y participe un représentant de l'administration désigné par l'autorité administrative territorialement compétente.
- Des commissions départementales de supervision ; des commissions nationales de supervision et de la commission nationale de recensement des votes présidées par un magistrat de l'ordre judiciaire. Y participent en nombre égal les membres de l'administration et les représentants d'ELECAM.
- Enfin, cette loi précise que les administrations apportent leur collaboration et leur appui à ELECAM dans le cadre de l'exécution des missions qui lui sont assignées ; et le MINATD assure la liaison entre le gouvernement et ELECAM.

### TD : LA SIMULATION DES PHASES DE L'ELECTION MUNICIPALE

**Exemple de situation** : la campagne électorale

**Exemple d'action** : prendre part à l'organisation d'une élection municipale

- **Méthode** : jeu de rôles
  - Savoir : élection municipale, vote, dépouillement, opération de proclamation des résultats
  - Savoir-être : identifier les différentes étapes d'une élection municipale et les mettre en relation, décrire le processus de décompte des voix et de proclamation des résultats
  - Savoir-être : respect du verdict des urnes, respect des lois de la république, tolérance, politesse

**N.B** : organiser les élèves en plusieurs groupes en fonction des différentes phases de l'élection.

**MODULE II : LES ASSOCIATIONS**

**VOLUME HORAIRE :** 18 h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE :** Ce module permet à l'apprenant de s'imprégner du fonctionnement des associations.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES :** Ce module permet à l'apprenant de comprendre comment sont gérées les associations.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE :** Ce module contribue à l'insertion de l'apprenant dans la vie associative en tant que créateur ou membre d'une association.

## MODULE II : LES ASSOCIATIONS

**Familles de situations :** La vie associative

**Catégories d'action :** la promotion de la vie en société

### Chapitre 3 : LES ASSOCIATIONS A CARACTERES POLITIQUE ET SOCIAL.

#### Leçon 5 : LES PARTIS POLITIQUES.

**Exemple de situation :** déficit de formation politique

**Exemple d'action :** Adhérer à un parti politique

**Justification/compétence attendue :** cette leçon permet à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de connaître le fonctionnement des partis politiques au Cameroun.

#### Objectifs :

- **Savoir :** parti politique, multipartisme, opposition, groupe parlementaire
- **Savoir-faire :** définir ces expressions, identifier le mode de création ainsi que le rôle des partis politiques
- **Savoir-être :** charisme, esprit d'équipe, respect des autres, courage, esprit critique

La notion de politique, du grec « polis » (citoyen) et « tipos » (diriger), désigne l'art de diriger la cité. Elle est le fait de groupes organisés, quand on sait que l'Homme est qualifié d'animal politique. Dans l'antiquité les partis politiques désignaient les groupes de nobles et leurs partisans. Au 17<sup>ème</sup> siècle, ils désignent les factions ou groupes d'intérêts où se réunissent les leaders politiques. Au 18<sup>ème</sup> siècle, les groupes parlementaires d'une même famille étaient appelés partis politiques. De nos jours, dans le cadre de la démocratie pluraliste, un parti politique est une association organisée qui rassemble des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie commune, dont elle recherche la réalisation, avec comme objectif la conquête et l'exercice du pouvoir. C'est donc une organisation au service d'une idée. En bref, les partis politiques sont des groupes en compétition les uns avec les autres pour la conquête du pouvoir dans le cadre d'élections légales.

#### I- Création et rôle d'un parti politique

De nos jours, les partis politiques sont formés suivant deux principaux modes. Leur création peut passer par :

- Des procédures électorales c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes qui concourent à la désignation des dirigeants ou des représentants. Ainsi, des personnes partageant les mêmes idées ou opinions s'assemblent en vue d'organiser leur diffusion.
- Des procédures parlementaires, avec le rapprochement de certains députés qui ont les mêmes tendances.

Outre ces principaux modes de formation, on note aujourd'hui le rôle des conflits internes dans la création des partis politiques. L'ANDP est ainsi sorti de l'UNDP, après l'exclusion de son chef, Ahmadou Moustapha de ce parti. En fait, les responsables au sommet de l'UNDP lui reprochaient son entrée au gouvernement, ce qui était alors interdit. En France, à cause des problèmes qui l'opposaient à Nicolas Sarkozy, Dominique de Villepin était sorti de l'UMP (actuel parti Les Républicains) et avait décidé de créer son propre parti en juin 2010.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

En ce qui concerne leur rôle, les partis politiques sont appelés à jouer un rôle pluridimensionnel, surtout dans une société démocratique. Il s'agit notamment de :

- Former l'opinion publique. Ce qui suppose que les partis politiques doivent aider les masses électorales à prendre une position réfléchie par rapport aux débats politiques, opérer un choix conséquent et faire une bonne lecture du programme politique ou du projet de société de tout parti politique qui sollicite leurs suffrages.
- Sélectionner les candidats les plus aptes à les représenter et à parler en leur nom et ceux qu'ils veulent investir pour chaque élection. Cette sélection se fait lors des élections primaires.
- Assurer l'encadrement des élus. Il faut noter que l'encadrement se fait au sein des groupes parlementaires (ensemble formé des députés d'un parti politique représenté à l'Assemblée Nationale.).
- Jouer le rôle de contre-pouvoir ou de garde-fou. Les partis politiques doivent en effet limiter les abus du parti au pouvoir en le critiquant et en lui faisant des suggestions ou propositions susceptibles de profiter à l'ensemble de la nation.
- Eduquer politiquement les masses. Il s'agit ici de tenir informer les citoyens informés des décisions ou intentions du pouvoir central. Pour cela, les partis politiques doivent avoir recours aux médias ou multiplier les rencontres avec la base du parti, entretenir les écoles de cadres du parti par des séminaires de formation. En clair, il est question pour les partis politiques de susciter une culture démocratique axée sur le respect de la diversité d'opinions, des règles du jeu démocratique et de la tolérance.

En clair, le rôle essentiel des partis politiques est de participer à l'animation de la vie politique.

**N.B :** de façon générale, on distingue trois types de partis politiques :

- ✓ Les partis d'élites ou de cadres qui mettent l'accent sur la qualité et non la quantité des membres.
- ✓ Les partis de masse qui reposent sur un grand nombre d'adhérents (RDPC, UNDP, UPC).
- ✓ Les partis communistes qui doivent leur spécificité à l'idéologie qu'ils prétendent mettre en œuvre.

## **II- Les phases de l'évolution des partis politiques au Cameroun.**

L'avènement des partis politiques au Cameroun est lié aux syndicats du pays. En effet, ce sont les premiers syndicalistes formés par Gaston Donat, qui ont constitué la première élite politique du Cameroun. Ruben Um Nyobe, Ernest Ouandié, Roland Moumié... sont en effet ceux qui ont créé, le 10 avril 1948, le premier parti politique du pays : l'UPC (Union des Populations du Cameroun).

- Le multipartisme camerounais : 1948-1966. Outre l'UPC, de nombreux autres partis politiques furent créés tant du côté du Cameroun oriental que du Cameroun occidental. Il s'agit des partis tels que :
  - L'Evolution Sociale Camerounaise (ESOCAM) de Pierre Dimala créée le 20 juin 1949
  - Le Bloc Démocratique Camerounais (BDC) du médecin français Louis-Paul Aujoulat
  - L'Union Camerounaise (UC) d'Ahmadou Ahidjo créée en 1956
  - Le Kamerun National Democratic Party de John Ngu Foncha
  - Le Kamerun National Congress du Dr. Emmanuel Endeley, etc.
- Du multipartisme au monopartisme : 1966-1990 : A partir du 12 mars 1962, c'est un monopartisme de fait au Cameroun oriental où seule l'Union Camerounaise (U.C) avait droit de cité, avec la signature de la loi contre la subversion. Ce monopartisme de fait devient officiel en 1966 avec la transformation de l'U.C en U.N.C (Union Nationale Camerounaise). Même au-delà de la démission du Président Ahidjo en 1982, cette situation va se perpétuer. Le RDPC qui remplace l'UNC au congrès de Bamenda en 1985, va poursuivre la logique du monopartisme jusqu'en 1990.
- Le retour au multipartisme : 1990. Le Cameroun opère un retour au multipartisme intégral en 1990. Ce revirement est lié à plusieurs facteurs :
  - Le vent d'Est qui a consacré la disparition du péril rouge (communiste) au profit de la démocratie ;
  - Le discours de la Baule de 1989 dans lequel le Président français François Mitterrand invitait ses pairs africains à s'ouvrir à la démocratie au risque de voir suspendre les aides financières dont-ils étaient bénéficiaires ;
  - La volonté du Président camerounais Paul Biya qui a commencé par autoriser les candidatures multiples au sein de son propre parti, etc.

**LISTE DE QUELQUES PARTIS POLITIQUES LEGALISÉS AU CAMEROUN EN 2013**

N°	Nom du parti	sigle	Date de légalisation	Siège	Président ou S.G
1	Rassemblement Démocratique du peuple Camerounais	RDPC	Union Nationale Camerounaise (UNC) 1/6/1966 devientRDPCle24/3/1985	Yaoundé	<b>Paul Biya</b>
2	Union des Populations du Cameroun	UPC	Décision n°0049/D/MINAT du 12/02/1991	Douala	
3	Social Democratic Front	SDF	Décision n°0065/D/MINAT 1/03/1991	PO Box 89 Bamenda Ou BP 11115 Yaoundé	<b>NI JOHN FRU NDI</b>
4	<b>Démocratie Intégrale du Cameroun</b>	<b>D.I.C</b>	Décision n°0048/D/MINAT du 12/02/91	DOUALA BP 8647	<b>Gustave Essaka</b>
5	<b>Rassemblement pour l'Unité Nationale</b>	<b>R.U.N</b>	Décision n°0070/D/MINAT du 11/03/91	Yaoundé BP 100 Foumbot	<b>SEUNKAM François</b>
6	Liberal Democratic Party deviant Liberal Democratic Alliance	L.D.P deviant L.D.A	Décision n°0071/D/MINAT du 11/03/91	BP 116 BUEA BP 68, YAOUNDE	HENRY FUSONG
7	Parti Républicain du Peuple Camerounais	P.R.P.C	Décision n°0067/D/MINAT du 01/03/91	BERTOUA BP 6654 Yaoundé	<b>ATEBA NGOA</b>
8	Union des Forces Démocratiques du Cameroun	<b>U.F.D.C</b>	Décision n°0067/D/MINAT du 01/03/91	BP 116 BUEA BP 68, YAOUNDE	
9	Parti Socialiste Démocrate	<b>P.S.D</b>	Décision n°0097/D/MINAT du 25/03/91	DOUALA BP 141	<b>NSAME MBONGO Joseph</b>
10	Union des Républicains du Cameroun	<b>U.R.C</b>	Décision n°0098/D/MINAT du 25/03/91	DOUALA BP 4435	<b>KOUMBIN BILITIK Ernest</b>
11	Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès	<b>U.ND.P</b>	Décision n°0098/D/MINAT du 25/03/91	YAOUNDE BP 656 DOUALA	<b>BELLO BOUBA MAIGARI</b>
12	Parti des Démocrates Camerounais		Décision n°0111/D/MINAT du 5/03/91	YAOUNDE BP 6909	<b>Dr MBIDA Louis Tobie</b>
13	Union Démocratique du Cameroun	<b>U.D.C</b>	Décision n°0113/D/MINAT du 5/03/91	YAOUNDE BP 1638	<b>ADAMOU NDAM NJOYA</b>
14	Alliance pour la Démocratie et le Progrès du Cameroun deviant Alliance pour la Démocratie et le Développement	A.DP.C. devient A.D.D	Décision n°166/D/MINAT 4/06/1991	GAROUA BP 231	<b>GARGA HAMAN</b>
15	Parti de l'Alliance Libérale	<b>P.A.L</b>	Décision n°175/D/MINAT du 10/06/91	DOUALA BP 13233	<b>BEDZIGUI CELESTING</b>
16	Parti des Fourmis devient People's Democratic Front	<b>P.D.F</b>	Décision n°210/D/MINAT du 08/07/91	Yaoundé BP 7373	<b>BOO DAVID DIEUDONNE</b>
17	Mouvement Progressiste	<b>M.P.</b>	Décision n°247/D/MINAT du 23/08/91	DOUALA BP 2500	<b>JEAN JACQUES EKINDI</b>
20	Mouvement Démocratique pour la Défense de la République	<b>MDR</b>	Décision n°283/D/MINAT du 09/10/91	Yaoundé BP 895	<b>DAKOLE DAISSALA</b>

**Exemple de situation :** déficit de formation politique

**Exemple d'action :** créer un parti politique.

- **Méthode :** travail en petits groupe.

**N.B :** bien vouloir préparer le dossier sur la fiche pédagogique.

**Extrait de la Loi n° 2000/015 du 19 Décembre 2000 relative au financement des partis politiques et des campagnes électorales au Cameroun**

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

CHAPITRE I : DU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

(...)

ARTICLE 6.

-La subvention est répartie en deux (2) tranches d'égal montant:

- Une première tranche destinée aux partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale;
- Une deuxième tranche destinée aux partis politiques en fonction de leurs résultats à la dernière élection législative.

ARTICLE 7.

-(1) La tranche destinée au financement des partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale leur est allouée proportionnellement à leur nombre de sièges respectifs.

(2) Les listes des députés par parti politique sont fournies par le Bureau de l'Assemblée Nationale.

ARTICLE 8.

-La tranche destinée au financement des partis en fonction de leurs résultats aux élections à l'Assemblée Nationale leur est servie à condition qu'ils aient obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés dans au moins une circonscription au cours de la dernière élection législative.

**Doc1**

**L'organisation interne est personnalisée autour du leader**

Beaucoup de partis politiques sont créés comme une affaire personnelle, une entreprise privée. Les leaders sont généralement les fondateurs et considèrent le parti comme leur possession. Cette centralisation des pouvoirs et responsabilités, crée un certain culte de la personnalité chez le leader. Avec le culte de la personne vient le zèle et le dogme, qui le conduit parfois à rejeter toute action ou idée qui permette tout changement dans l'ordre des choses. De tels partis sont l'antithèse de ce qu'ils prônent : la Démocratie. Beaucoup de partis politiques du Cameroun ont comme leader, le fondateur ; la même personne qui dirige le parti depuis sa création. Depuis plusieurs décennies, peu ou aucun parti politique n'a changé de leader.

*Source : CamerNation, Mouvement de réflexion et d'action pour la démocratie au Cameroun.*

**Doc2**

**Les partis politiques sont créés sur la base familiale ou ethnique**

Le manque de vision et le cloisonnement social conduisent les fondateurs de partis politiques à créer des structures ethniques en lieu des partis politiques. Beaucoup de partis politiques ont vu le jour comme groupe de réunion traditionnel avant de prendre l'étendard de parti politique. Certains partis ne trouvent la popularité qu'auprès des membres d'une même région ou d'un même village, ces partis sont généralement inactifs et inexistant au-delà d'une certaine zone géographique et ne peuvent naturellement pas bénéficier d'une légitimité nationale

**Doc3: inédit**

**Incapacité à former une coalition**

Très souvent les partis politiques ne sont pas motivés à créer des coalitions lors des élections. Le manque de coalition crée une grande fragmentation du vote des opposants. Ce manque de coalition autour des idéaux précis est à l'origine de l'absence de front politiques au Cameroun. La création de fronts politiques aiderait à organiser le débat politique et rendrait plus effectif les mouvements de revendication et de contestation politiques.

**Doc4 : inédit**

**Exemple de situation** : grève illégale

**Exemple d'action** : ne pas participer à ce type de manifestation

**Justification/compétence** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de mieux connaître le fonctionnement et le rôle d'un syndicat et d'y adhérer si possible.

**Objectifs** :

- Savoir : syndicat, action syndicale, grève, patronat
- Savoir-faire : identifier les types de syndicats, donner le rôle des syndicats et leurs moyens d'action
- Savoir-être : esprit critique, respect des autres, courage, patience

Un syndicat est une association de personnes dont l'objectif est la défense d'intérêts professionnels communs. Le fait de militer dans un syndicat de salariés est le syndicalisme. Ce terme désigne aussi l'activité des syndicats salariés, la doctrine sociale, la politique des syndicats. En tant qu'instruments de lutte des employés contre le patronat (l'ensemble formé des patrons) et en raison de l'hostilité des gouvernants, de la résistance des patrons et de la peur des ouvriers de perdre leurs emplois, les syndicats ont eu beaucoup de mal à émerger.

#### I- Création et types de syndicats

##### 1- Création des syndicats.

L'action collective des travailleurs est antérieure au capitalisme industriel. Mais c'est avec la montée de l'industrie et du salariat que le syndicalisme va se développer. A la base de ce développement se trouve la journée de revendication observée par les syndicats de Chicago et dans les autres villes américaines le 1<sup>er</sup> Mai 1884. Cette journée deviendra, à partir de 1886, le jour de la fête du travail dans plusieurs pays du monde. Aujourd'hui le droit syndical existe partout et est en perpétuelle évolution. Cette dernière se traduit notamment par l'accroissement des droits syndicaux.

#### Titre II

##### CHAPITRE 1 : DE L'OBJET DES SYNDICATS PROFESSIONNELS ET DE LEUR CONSTITUTION

**Article 3.** La loi reconnaît aux travailleurs et aux employeurs, sans restriction d'aucune sorte et sans autorisation préalable, le droit de créer librement des syndicats professionnels ayant pour objet l'étude, la défense, le développement et la protection de leurs intérêts notamment économiques, industriels, commerciaux et agricoles, ainsi que le progrès social, économique, culturel et moral de leurs membres. Toute activité qui n'est pas de nature à promouvoir ces objectifs demeure interdite aux syndicats professionnels.

**Doc 1:** extrait in Loi no 92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail.

#### Titre II

##### CHAPITRE 1 : DE L'OBJET DES SYNDICATS PROFESSIONNELS ET DE LEUR CONSTITUTION

**Article 6.**

- (1) Un syndicat professionnel n'a d'existence légale qu'à partir du jour où un certificat d'enregistrement lui est délivré par le greffier des syndicats.
- (2) Les promoteurs d'un syndicat non encore enregistré qui se comporteraient comme si ledit syndicat avait été enregistré sont passibles de poursuites judiciaires.

**Doc 2:** extrait in Loi no 92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail.

## 2- Les types de syndicats

On distingue d'une part les syndicats ouvriers ou syndicats salariés et les syndicats patronaux que l'on rencontre dans les pays capitalistes et d'autre part les syndicats des pays socialistes.

- Les syndicats salariés : ce sont les associations de salariés dont le but est la protection de leurs intérêts professionnels communs. Ce type de syndicat est souvent à l'origine du chômage dans la mesure où ils provoquent des augmentations de salaires que le patronat compense généralement par des licenciements. Ils entraînent aussi des inégalités de salaires en favorisant par exemple les délégués de personnels.
- Les syndicats patronaux regroupent les patrons, les employeurs. Les syndicats patronaux ont deux fonctions :
- ✓ Vendre l'image de marque du patronat. Il s'agit pour ces syndicats de se donner une image rassurante et sociale ;
- ✓ Défendre le capitalisme qui a l'avantage de favoriser le capitalisme.

Au contraire des syndicats des salariés, les syndicats patronaux ont pour objectifs majeur, le recrutement d'une main-d'œuvre suffisante aux taux de salaire le plus bas. Les méthodes pour y parvenir consistent à :

- ❖ Augmenter l'offre de la main-d'œuvre non syndiquée ;
- ❖ Briser la puissance des syndicats par une méthode de discrimination dans les personnes et dans les salaires ou par la pratique du lock-out. Il s'agit là de la fermeture d'une entreprise décidée par la direction en riposte à un mouvement de grève ou de revendication du personnel.
- Les syndicats des pays socialistes : dans les pays socialistes, la vocation des syndicats n'est pas de combattre le patronat, qui dans cet univers est l'Etat lui-même. La cible à détruire est plutôt le capitalisme dans lequel se réalise l'exploitation de l'homme par l'homme.

### II- Le rôle des syndicats et leurs moyens d'action.

#### 1- Le rôle des syndicats

Le mouvement syndical est d'une importance capitale. En effet, dans leur souci permanent de défense des intérêts des travailleurs (pays capitalistes) ou de combattre le capitalisme (pays socialistes), les syndicats visent à :

- ✓ Assurer un salaire de plus en plus élevé aux travailleurs ;
- ✓ Développer continuellement les aspirations et les besoins sans lesquels tout progrès serait impossible ;
- ✓ Canaliser les contestations des ouvriers ;
- ✓ Assurer une main-d'œuvre suffisante aux taux de salaire le plus avantageux ;
- ✓ Créer une entente entre les différentes associations des travailleurs ;
- ✓ Former, informer et éduquer leurs membres.

#### 2- Les moyens d'action des syndicats

L'action syndicale peut-être définie comme l'ensemble des moyens de pression que les syndicats peuvent utiliser pour amener le patronat à satisfaire leurs revendications. Ce sont notamment :

- ❖ L'action directe destinée à provoquer la négociation (grève de la faim, séquestration), à satisfaire immédiatement les revendications (grève illimitée, grève avec occupation.)
- ❖ La négociation avec l'employeur. Elle permet de concrétiser les acquis de la lutte et de sanctionner l'état des rapports de force entre le salariat et le patronat.
- ❖ La grève ou la cessation concertée du travail par les employés en vue de contraindre l'employeur à accepter leurs points de vue sur la question faisant l'objet du litige.



Doc 1:



doc 1 :

« Nous confirmons le mot d'ordre de grève pour lundi ». C'est avec un ton ferme que Mballa Mballa président du syndicat des personnels médico-sanitaires (Synpes) a annoncé cette nouvelle à la presse au terme de la réunion de crise. La concertation a eu lieu à Yaoundé entre le syndicat des personnels médico-sanitaires du Cameroun, celui des personnels des établissements et entreprises de ce secteur, le ministre de la santé publique, André Mama Fouda et les représentants du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre de la fonction publique et de la réforme administrative et du ministre des finances. Aucun compromis n'a été trouvé. Le président du Synpes a regretté que « l'Etat a fait semblant de résoudre le problème. »

CAMERPOST par Alain Ghislain Kanga

Doc 3

### III- Les syndicats au Cameroun

Parmi les multiples conséquences de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale au Cameroun, émergent le renouvellement et le rajeunissement du personnel colonial tant dans l'administration que dans le secteur privé. Il s'en suit une rupture dans l'approche des problèmes et les relations avec les populations. Les rapports entre salariés et employeurs en sont particulièrement affectés. Né de l'esprit de Brazzaville, le syndicalisme trouve au Cameroun un terrain favorable grâce à la situation économique du pays. Les efforts déployés pendant la guerre pour vivre comme un pays coupé de la France portent des fruits. Partout dans le Sud et l'Ouest se développent des plantations des cultures industrielles : banane, café, cacao, hévéa. De tels travaux entraînent nécessairement un déplacement des populations et la formation dans la plupart des cas d'un prolétariat déstabilisé, inorganisé et disponible. Dans un tel contexte, la propagande syndicale s'avère d'autant plus facile que les employeurs, vieux colons, se refusent à revoir leurs méthodes et à les adapter à la situation nouvelle.

De la création du premier syndicat le 15 décembre 1944 à nos jours, l'évolution du mouvement syndical camerounais a été marquée par trois phases :

- Le multi syndicalisme de 1944 à 1972 ;
- Le mono syndicalisme de 1972 à 1990. Celui-ci est né après l'unification, à la demande du Président Ahmadou Ahidjo et de la fusion en 1972 des trois centrales syndicales du pays (la Fédération des Syndicats du Cameroun, l'Union des Syndicats Croyants et le West Cameroon Trade Union Congress). De cette fusion est née l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (UNTC) qui deviendra le 07 décembre 1985, l'Organisation Syndicale des Travailleurs du Cameroun (OSTC) pour démarquer le politique du syndical ;
- Le renouveau du multi syndicalisme depuis 1990.

Les syndicats supposent globalement l'existence d'un salariat et d'un patronat. Pour une meilleure performance de l'entreprise, les uns et les autres doivent respecter les différences, collaborer, avoir le sens de l'intérêt général, respecter les lois et les droits des autres. Dans toutes les circonstances, le dialogue et la justice devraient prévaloir.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

### Dossier 3 : LES PROBLEMES DES SYNDICATS AU CAMEROUN

**Exemple de situation :** Grève illégale

**Exemple d'action :** Ne pas participer à ce type de manifestation

**N.B :** Bien vouloir préparer le dossier sur une fiche pédagogique

Le 25 avril 2017, une trentaine de leaders syndicaux se sont réunis à Yaoundé dans l'optique de créer une synergie et de relancer le plaidoyer pour l'adoption de la loi sur les syndicats au Cameroun. Les syndicalistes veulent une loi conforme aux instruments internationaux ratifiés par le Cameroun, afin de rendre la législation sur syndicats cohérente. (...) les autres attentes sur cette loi sont la protection du droit des actions de grève syndicale et aussi la fin des discriminations entre les syndicats du secteur privé et ceux de la fonction publique entre autres.

Friedrich-Ebert-Stiftung Kamerun, [www.fes-kamerun.org](http://www.fes-kamerun.org)

#### Doc 1

Officiellement, le financement des syndicats s'est toujours fait sur la base des cotisations versées par les adhérents et à partir desquelles est établi un budget conséquent pour subvenir aux charges minimales de développement d'une organisation syndicale digne de ce nom. Au Cameroun, même si les budgets des organisations syndicales ont généralement été limités du fait des montants peu élevés des prélèvements, il convient de relever que la baisse tendancielle du taux de syndicalisation des salariés (part des salariés qui sont syndiqués) constitue aujourd'hui un élément majeur de leur fragilisation. En effet, plusieurs organisations syndicales sont de plus en plus confrontées à un problème de survie pour certaines, et à un problème existentiel pour d'autres, faute de moyens financiers. Leurs charges financières étant largement supérieures au total des cotisations perçues des adhérents.

#### Doc 2 : inédit

Article 21.

-(1) Il est admis qu'un employeur prélève directement sur le salaire acquis par un travailleur relevant de son autorité, le montant des cotisations syndicales ordinaires dues par ce dernier, à charge d'en opérer le reversement immédiat à l'organisation syndicale désignée par l'intéressé.

(2) Ce prélèvement des cotisations à la source n'est possible que:

- si un accord à cet effet a été conclu entre l'employeur intéressé et le syndicat au profit duquel le prélèvement des cotisations sera opéré;
- si le travailleur a exprimé son accord à ce sujet en signant un formulaire agréé d'accord partie entre l'employeur et le syndicat ou, s'il ne sait ni lire, ni écrire, en apposant ses empreintes digitales.

Doc 3 : extrait in Loi no 92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail.



Doc 4 : grève incontrôlée (1)



doc 5 : grève incontrôlée (2)



doc 6 : grève contrôlée et encadrée des enseignants (2017)

Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986

## Chapitre 4 : LES ASSOCIATIONS A CARACTERE ECONOMIQUE

### Leçon 7 : LES TONTINES

**Exemple de situation** : absence de tontine dans sa localité

**Exemple d'action** : créer une tontine.

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de créer/adhérer à une tontine dans sa localité

**Objectifs** :

- **Savoirs** : association, tontine
- **Savoir-faire** : identifier, organiser et décrire le fonctionnement d'une tontine
- **Savoir-être** : esprit d'équipe, respect des autres, esprit d'initiative, charisme, persévérance.

Les associations économiques sont celles qui oeuvrent pour la promotion économique de leurs membres. Elles s'intéressent aux activités de production, de consommation et de distribution des biens et services. Parmi celles-ci, on peut citer les tontines. Encore qualifiée d'Association Rotative d'Epargne et de Crédit (AREC), la tontine est une association de personnes qui, unies par des liens familiaux, d'amitiés, de profession, de clan ou de religion, se retrouvent à des périodes d'intervalles plus ou moins variables afin de mettre en commun leur épargne en vue de la solution des problèmes particuliers ou collectifs. D'après Besley et al. (1993) et Callier (1990), une tontine est une association constituée par un groupe d'individus qui décident, d'un commun accord, de contribuer périodiquement à une caisse commune.

#### I- Rôles et principes

##### 1- Le rôle des tontines

Instrument d'épargne, système de crédit, rassemblement d'amis pour des échanges d'idées, clubs de rencontres, réseau d'influence sociale, lieu de partage des joies familiales, groupes de soutien pour les moments difficiles et notamment pour les deuils, la tontine est tout cela à la fois. En fait, chaque membre y trouve des avantages qui lui sont propres.

Trois grandes finalités se dégagent tout de même :

- Les tontines ont avant tout une vocation sociale : la tontine privilégie le groupe par rapport à l'individu. Elle est une sorte de caisse de prévoyance à laquelle chacun des membres adhère en prévision des difficultés qui peuvent survenir. Par le biais de la tontine, un individu recherche également la renommée sociale ;
- Les tontines ont également un rôle économique : il s'agit d'utiliser des fonds soit pour un investissement à court terme, soit pour un événement prévu ou imprévisible de manière collective ou individuelle.
- Enfin, les tontines ont un rôle financier : la tontine est une technique éprouvée de mobilisation d'épargne.



Doc 1



doc 2

## 2- Principes

Les tontines sont présentes dans la majeure partie des pays africains. Pour leur bon fonctionnement, presque toutes obéissent à certaines règles:

- Constitution : En règle générale, la population qui adhère aux tontines est souvent d'origine rurale. Les membres qui se regroupent se connaissent toujours à l'avance, et donc, bien que l'adhésion soit libre, elle est le plus souvent sélective. Dans ce cas on parle de tontine fermée par opposition à la tontine ouverte qui peut regrouper des personnes ne se connaissant pas à l'avance mais décidant de former une tontine à l'initiative de l'une de ces personnes.
- Durée : celle-ci est très variable. La tontine est constituée pour un cycle, renouvelable par tacite reconduction. Donc, une tontine peut-être illimitée si les membres le décident, ou elle peut s'arrêter après un tour complet pour telle ou telle raison.
- Réunions : les réunions peuvent se faire chez le président, mais s'effectuent le plus souvent chez l'un ou chez l'autre membre à tour de rôle. La présence à ces réunions est obligatoire et la ponctualité de mise. Dans le cas contraire une sanction peut s'appliquer soit en nature, soit en numéraire.
- Financement : seuls les apports des membres de la tontine permettent de financer celle-ci. La tontine n'est pas bonifiée ou enrichie par des apports extérieurs aux membres.
- Fin de la tontine : pour marquer la fin de la tontine, une grande fête est généralement organisée. La fin de la tontine est en même temps le début de la suivante, et les participants profitent de cette occasion pour mettre au point les conditions dans lesquelles ils vont maintenir en vie l'association.

### II- Fonctionnement et problèmes de la tontine

#### 1- Fonctionnement de la tontine.

A la base de chaque tontine se trouvent les fondateurs. Ceux-ci peuvent dans certains cas avoir des droits particuliers les distinguant des autres membres. Chaque association est animée par un bureau ou commission dont la composition est assez variable. Ce bureau comprend :

- Un Président qui est en principe élu (on notera qu'il est souvent le fondateur de la tontine). Il assure la direction générale de la tontine, préside au déroulement des séances, assure l'exécution des décisions prises au cours d'une séance et veille de manière générale à la bonne marche de la tontine. Dans certains cas il est assisté d'un ou plusieurs vice-présidents.
- Le Secrétaire général tient les archives de la tontine qu'il met à la disposition des membres pour consultation en cas de besoin. On se réfère à lui pour l'interprétation et le respect scrupuleux du règlement. Sa fonction est très importante du fait qu'il signe toujours les documents attestants du versement des fonds, ou des décaissements en fonction des décisions prises au cours de l'Assemblée.
- Le trésorier tient les comptabilités de la tontine et remplace le Secrétaire en cas d'empêchement. Il a la garde des fonds perçus notamment ceux des caisses d'épargne et de prêts, et ceux des caisses secours et d'assistance.
- Les commissaires aux comptes vérifient la comptabilité de la tontine. Leur rôle prend une importance particulière en fin de cycle, lorsqu'il faut répartir les intérêts entre les différents membres.
- Enfin, le censeur veille à la discipline lors des séances de la tontine. C'est à lui qu'incombe la charge d'appliquer les amendes et pénalités en cas de retard, de troubles, etc...

#### 2- Les problèmes des tontines

De nos jours, les tontines font face à de nombreux maux tels que :

- ❖ Les liens légaux ne sont pas bien établis et les disputent sont difficiles à résoudre ;
- ❖ Les taux d'intérêts varient beaucoup selon les enchères ;
- ❖ Un organisateur peut parfois tricher au détriment des membres ;
- ❖ Dans certaines tontines, les membres ont du mal à calculer les taux d'intérêts ;
- ❖ Le groupe ne peut pas facilement s'adapter à des membres qui déménagent ;
- ❖ Les dépôts et emprunts effectués dans le cadre d'une tontine ne sont pas secrets au niveau local, ce qui peut engendrer une situation d'insécurité

**L'importance des tontines est telle qu'il faut tenir compte aujourd'hui de ce phénomène dans le processus de développement. De plus, la question du développement financier et de son rôle dans l'évolution économique des pays en développement est de plus en plus débattue par les experts.**

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 8 : LES COOPERATIVES

**Exemple de situation** : la faillite d'une coopérative

**Exemple d'action** : liquider une coopérative.

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de créer/adhérer à une coopérative dans sa localité

**Objectifs** :

- **Savoirs** : coopérative, mutuelle, transparence budgétaire, etc.
- **Savoir-faire** : identifier les types de coopératives et leur mode de création, expliquer le rôle et le fonctionnement d'une coopérative
- **Savoir-être** : honnêteté, sens de l'intérêt général, esprit d'équipe, esprit d'initiative, intégrité, etc.

Au 19<sup>ème</sup> sont apparues les entreprises capitalistes possédant les moyens de production de masse. Les nouvelles unités de production livrent au marché une masse considérable des biens et services compétitifs dont l'écoulement donne lieu à une forte concurrence. Les nouvelles conditions de production semblent vouer les travailleurs individuels à la disparition. Les travailleurs individuels se rendent vite compte du danger qui les menace. Ils voient dans la création des associations professionnelles un moyen de faire face à la concurrence des entreprises capitalistes, c'est ainsi que sont nées les premières coopératives.

**Une coopérative est une association de personnes qui se propose d'assurer à ses membres les meilleures conditions économiques et sociales.** Les membres d'une coopérative ont le même droit. Ils sont à la fois clients, fournisseurs ou même travailleurs.

### I- Conditions de création, types et rôle des coopératives.

#### 1- Les conditions de création

Au Cameroun, c'est la loi N°92/006 du 14 août 1992 et son décret d'application N°92/455/PM du 23 novembre 1992 qui régissent le fonctionnement des coopératives et des Groupes d'Initiative Communales. Trois documents essentiels sont nécessaires

pour la création d'une coopérative. Il s'agit notamment : **des statuts, le procès verbal de l'Assemblée constitutive et la lettre de demande d'inscription.** L'idée de créer une coopérative part généralement d'un petit groupe de personnes ; celui-ci discute du projet, arrête les grandes orientations et désigne un comité d'études provisoires chargé d'élaborer le projet des statuts. Le texte des statuts comprend entre autres dispositions : le nom du siège social, la raison sociale, la composition du conseil d'administration, le montant du capital et son mode de constitution.

Pour que la coopérative ait une existence légale, ses statuts signés par tous les membres (procès verbal de l'assemblée constitutive) doivent être enregistrés auprès du ministère de tutelle.

#### 2- Les types de coopératives et leurs rôles.

On distingue au total trois types de coopératives : les coopératives de production, les coopératives de consommation et les coopératives de crédit.

- **Les coopératives de production.** Elles se subdivisent en deux sous-groupes : les coopératives artisanales et les coopératives agricoles.

- ✓ Les coopératives artisanales : elles regroupent les artisans exerçant la même profession qui travaillent isolément. Chacun des artisans associés détient l'initiative, a des responsabilités et les capitaux qu'il apporte à l'association. La coopérative assure aux sociétaires l'achat groupé à son compte des matières premières et de l'outillage artisanal. Elle collecte la production et prospecte les marchés pour son écoulement. Elle peut aussi consentir à ses membres de petits crédits. Les bénéfices de la coopératives sont répartis aux sociétaires selon le travail et non selon les capitaux apportés comme dans les entreprises capitalistes. Exemple : la coopérative artisanale de Maroua dans le Diamaré.
- ✓ Les coopératives agricoles : elles sont des associations de petits exploitants. Elles visent à protéger par l'union les petits exploitants de la concurrence des entreprises agricoles capitalistes. Elles procurent à leurs adhérents de nombreux avantages : formation des agriculteurs, achat à bon compte de l'outillage, des semences, des engrais et des produits phytosanitaires, stockage dans les magasins collectifs, conditionnement et transformation de la production, écoulement garanti de la récolte, octroi des crédits. Tous ces avantages concourent à accroître les gains des adhérents et à abaisser le prix de revient de la production. Exemple : l'UCCAO
- **Les coopératives de consommation** : ce sont des associations de consommation. Leur objet est d'assurer la satisfaction des besoins de consommation de leurs adhérents à moindre frais.
- **Les coopératives de crédits** : ce sont des associations qui rassemblent les personnes qui veulent prévenir les aléas de la vie par l'épargne. Elles ont pour objet la promotion de l'épargne auprès de leurs membres. Grâce au capital constitué par l'épargne, les coopératives de crédits concourent à l'amélioration des conditions économiques et sociales de leurs membres. Exemple : la FIFFA (First Investment For Financial Assistance), le Crédit du Sahel.

## II- Organisation, fonctionnement et problèmes.

### 1- Organisation

#### a- Une organisation fondée sur l'égalité des droits

L'organisation des coopératives a pour fondement l'égalité des droits qui existe entre tous leurs membres. Les membres d'une coopérative regroupés volontairement jouent à la fois dans leur association les rôles des clients, fournisseurs, travailleurs ou épargnants.

#### b- Les adhérents d'une coopérative

L'adhésion à une coopérative est libre. Ceux qui sollicitent l'adhésion à une coopérative doivent néanmoins remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au moins exception faite des coopératives scolaires ;
- Exercer une profession en rapport avec l'objet de la société coopérative ;
- Etre domiciliés dans le ressort territorial de la coopérative ou posséder des intérêts dans cette dernière ;
- Ne pas faire partie d'une autre coopérative ayant le même objet et le même ressort territorial ;
- Avoir versé une cotisation annuelle ou libéré conformément aux statuts les parts du capital social.

#### c- Les ressources des coopératives

Les coopératives tirent leurs ressources financières :

- Des cotisations annuelles ;
- Des retenues opérées sur les profits de la coopérative distribués aux adhérents ;

- Des dons et des subventions accordés par l'Etat, les organismes ou les personnes publiques ou privés ;
- Du produit des intérêts des fonds déposés dans les comptes courants ou des comptes d'épargne ;
- Du produit de la rémunération des opérations des commissions et des services fournis par les coopératives à ses adhérents.

**N.B :** la coopérative est tenue d'utiliser exclusivement ses ressources financières pour des opérations en rapport avec son objet.

## 2- Fonctionnement d'une coopérative

Sur le plan administratif, les coopératives comprennent deux organes : l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

### a- L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale rassemble selon les dispositions des statuts tous les membres de la coopérative ou les délégués et les membres du conseil d'administration. Elle se réunit au moins une fois l'an au siège social de la coopérative sur convocation du conseil d'administration. Organe suprême, l'Assemblée Générale a pour tâches de :

- Donner lecture pour adoption du procès-verbal de la dernière réunion annuelle ;
- Délibérer sur le rapport de gestion ;
- Approuver, rectifier ou rejeter les comptes ;
- Arrêter les excédents à répartir et le montant des ristournes à servir aux adhérents s'il y a lieu ;
- Approuver le budget de l'exercice suivant ;
- Fixer ou réviser les taux des indemnités des délégués et des administrateurs ;
- Fixer le plafond des dettes que peut contracter le conseil d'administration au nom de la coopérative ;
- Elire les membres du conseil d'administration ;
- Procéder aux admissions ou aux exclusions des adhérents.

### b- Le Conseil d'Administration

C'est l'organe qui est à la tête de la coopérative et qui en assure le fonctionnement. Le Conseil d'Administration doit assurer une gestion saine de la coopérative.

A cet effet, il veille notamment à :

- Tenir des comptes précis et exact ;
- Présenter à l'assemblée générale un rapport de gestion et des comptes annuels ;
- S'assurer de la bonne qualité des produits et services fournis par la coopérative ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde des fonds, des stocks et des biens de la coopérative ;
- Appliquer toutes les décisions de l'assemblée générale, etc.

## 3- Les problèmes

Les principaux problèmes des coopératives sont :

- L'insuffisance et la difficulté de réunir les capitaux ;
- Le problème d'autorité dans une association où le personnel de direction est constitué des sociétaires qui ne sont pas différents des autres adhérents ;
- L'intégration des salariés souvent rendue nécessaire par l'expansion des activités de l'association etc.

La création des coopératives est encouragée par l'Etat, l'action des coopératives est orientée par l'Etat vers l'assistance, et la formation des artisans et de petites exploitations agricoles et vers le développement économique et social des régions où rayonnent les coopératives.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## TD : ETUDE D'UNE COOPERATIVE : L'UCCAO

**Exemple de situation** : la faillite d'une coopérative

**Exemple d'action** : liquider une coopérative.

**Méthode** : travail en petits groupes

- **Savoir** : UCCAO, SODENKAM, ZAPI
- **Savoir-faire** : expliquer le fonctionnement de l'UCCAO, identifier les différents produits exportés par l'UCCAO, etc
- **Savoir-être** : honnêteté, sens de l'intérêt général, esprit d'équipe, esprit d'initiative, intégrité, etc.

**N.B** : bien vouloir préparer le TD sur une fiche

L'UCCAO ou Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest totalise aujourd'hui 59 ans. Fondée le 17 octobre 1958, l'UCCAO a pour but d'organiser la production, la collecte, le groupage, le transport, l'usinage, le conditionnement, le triage, l'emballage et la commercialisation des produits des coopératives membres, dont principalement le café. L'UCCAO regroupe plus de 100.000 planteurs répartis en six coopératives adhérentes :

CAPLAME (de la Menoua à Dschang), CAPLABAM (des Bamboutos à Mbouda), CAPLABA (du Bamoun à Foumban), CAPLAMI( de la Mifi à Bafoussam), CAPLAHN (du Haut-Nkam à Bafang), CAPLANDE (du Ndé à Bangangté).

**In Education Civique, classe de seconde, Mécanisme et système économique du Cameroun et du monde, Groupement des Arts, pp. 90-91**

La longévité et les réalisations de l'UCCAO ont prouvé qu'elle constitue un maillon économique viable dans notre pays. Aussi s'est-elle vue confier par le gouvernement en 1978, la réalisation d'un projet de développement rural intégré : le projet de développement rural intégré des Hauts-Plateaux de l'Ouest. Ce projet d'un coût de 6 milliards vise à maximaliser la production et la productivité agricole de la province de l'ouest.

**Jeune Afrique Economique Hors Série : Cameroun 88, pp. 364, Collection Marchés Nouveaux, Mai 1988.**

En 2014, les exportations de l'Union centrale des sociétés coopératives agricoles de l'ouest (UCCAO) vers les U.S.A ont pour la première fois franchi le seuil des 200 tonnes. Depuis huit ans, François Mefinja Foka, le patron de cette coopérative camerounaise, tente, via l'Agoa, de conquérir le marché américain qui contribue à son chiffre d'affaires pour 5 à 10%. Mais ses exportations ont évolué en dents de scie, avec de très mauvaises années 2011 et 2013. L'UCCAO a bien fourni quelques conteneurs de café vert à Starbucks avant d'abandonner, face aux exigences de qualité, et surtout de volume, du géant américain.

**Jeune-afrique-edition digitale, 02 septembre 2015**



**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

**Module III : INITIATION A LA VIE ECONOMIQUE**

**VOLUME HORAIRE** : 13 h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE** : Ce module permet à l'apprenant de s'imprégner des bases de l'économie et du fonctionnement des petits métiers.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES** : rendre l'apprenant apte à créer ou à gérer une petite entreprise ou un microprojet.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE** : ce module contribue à faire de l'apprenant un agent économique efficace.

**MODULE III : INITIATION A LA VIE ECONOMIQUE**

**Familles de situations** : les activités génératrices de revenus

**Catégorie d'action** : promotion de l'entrepreneuriat

Chapitre 5 : GENERALITES SUR L'ECONOMIE

Leçon 9 : GENERALITES SUR L'ECONOMIE

**Exemple de situation** : le petit commerce

**Exemple d'action** : acheter et revendre.

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de créer une activité génératrice de revenus.

**Objectifs** :

- **Savoirs** : économie, agents économique, ménage, entreprise, secteurs d'activités, etc.
- **Savoir-faire** : identifier les agents économiques les plus courants, les classier, expliquer, mettre en relation les différents secteurs d'activité
- **Savoir-être** : esprit d'entrepreneuriat, solidarité, esprit d'équipe, esprit d'initiative, intégrité, etc.

Empruntée au latin *oeconomia*, l'économie est une discipline des sciences sociales qui étudie l'allocation des ressources rares à des fins alternatives. Autrement dit, l'économie est une science sociale qui étudie la production, la distribution et la consommation des biens et services. Mais au-delà de cet aspect, la science économique étudie les comportements collectifs des individus, des groupes et des entités politiques.

#### I- Les agents économiques et les opérations économiques

Tandis que le professeur achète un livre, l'agriculteur demande un prêt à sa banque, l'étudiant paie ses droits d'inscription à l'université, le retraité vend ses actions. Chacune de ces personnes effectue un acte économique différent et joue un rôle dans le grand monde de l'économie. Tous les individus d'une société participent à la vie économique : **ce**

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

**sont les agents économiques. Tous ces agents prennent des décisions et réalisent des opérations économiques les mettant en relation les uns avec les autres :** ils exercent une activité, perçoivent des revenus, dépensent, accumulent du capital, prêtent, empruntent ...

Un agent économique est un individu (ou un groupe d'individus) qui se livre à des activités économiques, c'est-à-dire qui s'organise pour lutter contre la rareté et assurer au mieux la satisfaction de ses besoins. Il constitue un centre de prise de décision.

Les agents ont plusieurs fonctions dans la vie économique : un même agent peut à la fois produire et consommer. Mais, pour simplifier, on peut associer à chaque agent une fonction économique principale :

- ceux qui produisent : fonction de production.
- ceux qui consomment : fonction de consommation.
- ceux qui redistribuent les revenus : fonction de répartition.

On regroupe ces agents économiques en tenant compte de leur activité principale pour les classer en cinq principaux secteurs, appelés secteurs institutionnels:

Agent économique	Fonction/ Définition
<b>Les ménages</b>	Ils consomment des biens et services
<b>Les entreprises</b>	Elles produisent des biens et services (marchands)
<b>Les institutions financières</b> (banques & organismes de crédits)	Elles collectent et font fructifier l'épargne des autres agents économiques. Elles prêtent de l'argent aux autres agents afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>- consommer plus (pour les ménages)</li><li>- financer des investissements pour qu'elles se développent (pour les entreprises.)</li></ul>
<b>Les administrations</b>	Elles rendent des services non payants (ou presque) à la collectivité.
<b>Le reste du monde</b>	Cette expression désigne tous les agents économiques situés hors du pays (importent/exportent des biens, des services et des capitaux.

En économie, tout s'organise comme un circuit dans lequel des échanges (de biens, services, travail, capitaux) sont effectués: Les ménages fournissent du travail aux entreprises qui en échange versent de l'argent. Avec cet argent, les ménages consomment les produits des entreprises. Une partie de cet argent est placée dans les banques qui le prêtent aux entreprises. Les ménages paient des impôts aux administrations qui, elles-mêmes, vont rendre des services aux entreprises et aux ménages, etc...

En économie, un échange marchandises ou de travail est appelé un flux réel. Les contreparties en monnaie (argent) sont appelées flux financiers.

## II- les secteurs d'activités

En économie, on distingue trois principaux secteurs d'activité : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

- Le secteur primaire : il désigne celui de la production des biens et services. C'est lui qui fournit la matière première. Exemple : l'agriculture, pêche, mines, sylviculture, élevage, etc.
- Le secteur secondaire : c'est celui qui s'occupe de la transformation des ressources afin de rendre celles-ci consommables. Exemple : industries, bâtiment et travaux publics.
- Le secteur tertiaire : il regroupe les services divers et vise la consommation directe des produits. Exemple : commerce, restauration, banques, assurances, etc.

Le développement économique dépend largement de la production et surtout de la capacité à faire consommer ses produits au plan national et international. C'est la préoccupation des individus certes, mais aussi des entreprises, des multinationales et des pouvoirs publics.

## Leçon 10 : LES ENTREPRISES

**Exemple de situation** : pratiquer l'artisanat

**Exemple d'action** : monter un atelier

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources en entrepreneuriat afin de pouvoir s'auto-employer.

**Objectifs** :

- **Savoirs** : entreprise, capital, agent économique, CFCE, PME
- **Savoir-faire** : identifier le mode de création ainsi que les types d'entreprises, décrire les formes d'entreprises
- **Savoir-être** : esprit d'entrepreneuriat, solidarité, esprit d'équipe, esprit d'initiative, intégrité, etc.

L'entreprise est une cellule ou une institution économique et sociale dont l'objet est la production des biens et des services. Selon l'INSEE, « l'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. ». Pour réaliser la production, l'entreprise combine des biens et des services fournis par les travailleurs, les machines et tous les autres équipements. S'il est vrai que la création des entreprises diffère en fonction du cadre juridique de chaque pays, il n'en demeure pas moins que les types d'entreprises sont sensiblement les mêmes.

### I- Processus de création d'entreprises au Cameroun Journées d'information sur les CFCE

Face à l'impératif d'instaurer un environnement des affaires simplifié dans notre pays pour induire des investissements directs étrangers et nationaux à l'origine de la création des richesses, le Cameroun a procédé à la création des Centres de Formalités et de Création des Entreprises. La création des CFCE vise à faciliter les démarches administratives de création d'entreprises au Cameroun par l'accomplissement en un seul lieu géographique et la simplification de toutes les formalités relatives à la création d'entreprises. Les coûts et les délais de création d'entreprises sont désormais réduits.

**Doc 1 : source CFCE**

### Maroua et Ebolowa récemment inaugurés

Le ministre camerounais des PME, Laurent Serge Etoundi Ngoa, vient de procéder à Ebolowa, la capitale régionale du Sud, à l'inauguration du Centre de Formalité de Création des Entreprises de cette ville. C'est la septième structure de ce type créée depuis 2010, après ceux de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua, Bamenda et très récemment Maroua. Les deux CFCE nouvellement créés viendront inéluctablement accroître le nombre de création d'entreprises. A ce jour, plus de 30.000 entreprises ont été créées dans les 8 CFCE confondus.

**Doc 2 : source CFCE**



**Doc3 : inauguration d'un CFCE par le ministre des PME**



**doc4 : affiche publicitaire du CFCE**



**doc5 : chambre de commerce**

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**



Doc6 : créer une entreprise en 5 étapes. Source CNUCED, 2016

Au Cameroun, la création d'entreprises se fait auprès des CFCE. Les CFCE proposent un guichet unique destiné à simplifier et à faciliter les démarches des entrepreneurs. Une personne qui exerce une activité commerciale peut créer une entreprise individuelle ou s'associer à d'autres personnes en constituant une société. La procédure légale de création d'une entreprise au Cameroun est de 72 heures maximum. Cette procédure se fait généralement en trois étapes :

- **Se rendre au CFCE de la ville et se munir dès l'entrée des différents imprimés nécessaires ;**
- **Fournir les pièces suivantes au guichet unique :**
  - ✓ Pour les personnes physiques :
    - Actes de naissance et de mariage des associés (si nécessaire)
    - Plan de localisation des entreprises
    - Formulaire unique de création d'entreprise.
  - ✓ Pour les personnes morales :
    - Fiche de versement du capital social fournie par la banque ;
    - Bordereau de versement du capital social ;
    - Pièces d'identité de ou des associés ;
    - Procuration en cas de besoin ;
    - Formulaire unique CFCE de création d'entreprise ;

- Déclaration notariée de souscription ou de versement du capital social ;
- Statuts notariés de société.
- **Retrait des documents attestant la création de l'entreprise**
- ✓ Pour les personnes physiques
- Certificat d'immatriculation pour les personnes physiques ;
- Carte de contribuable pour les personnes physiques ;
- Titre de patente pour les personnes physiques ;
- Reçu de paiement des frais de création
- ✓ Pour les personnes morales :
- Certificat d'immatriculation Personne morale ;
- Carte de contribuable personne morale ;
- Titre de patente personne morale.

**N.B :** le coût total de la procédure est de 41.900 FCFA (XAF) pour les personnes physiques et de 120.900 FCFA (XAF) pour les personnes morales.

## II- Les formes et types d'entreprises

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. De par sa structure, on distingue deux formes d'entreprises : l'entreprise individuelle et l'entreprise sociétaire.

- L'entreprise individuelle est la propriété d'une seule personne physique qui en assure la gestion. Elle a un caractère familial très marqué.
- L'entreprise sociétaire est constituée par plusieurs personnes physiques ou morales qui apportent les capitaux et participent à la gestion de l'entreprise.  
Exemple : la Société Anonyme (S.A), la Société A Responsabilités Limitées (SARL).

En ce qui concerne les types d'entreprises, on distingue de par leur nature les entreprises privées et les entreprises publiques.

- L'entreprise privée est surtout soucieuse de réaliser des bénéfices. Les entreprises privées sont celles qui appartiennent à des personnes autres que l'Etat. Il s'agit généralement des entreprises individuelles, des sociétés de personnes (S.A.R.L) et des sociétés de capitaux encore appelées Sociétés par Action (S.A). exemple : Fokou-Foberd, Afriland First Bank.
- L'entreprise publique dont la recherche du profit n'est pas systématique. Ce qui importe surtout, c'est la gestion d'un service public dans un but d'intérêt général. Les entreprises publiques sont où l'Etat détient la totalité des capitaux. Elles sont placées sous la tutelle des autorités publiques. Les entreprises publiques ont un caractère économique et social. On distingue ainsi :
  - Les services publics, industriels et commerciaux. Exemple : la SONARA, la SIC (Société Immobilière du Cameroun), la MAETUR (Mission d'Aménagement et d'Equippedement des Terrains Urbains et Ruraux)
  - Les entreprises parapubliques sont celles dont les capitaux appartiennent à des particuliers et à l'Etat. Ces particuliers peuvent être des nationaux ou des étrangers. Exemple : ENEO, SOSUCAM, etc.

L'entreprise est une institution économique dont l'objectif principal est la production des biens et des services. L'entreprise a une organisation et un fonctionnement qui lui sont propre.

## Leçon 11 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

**Exemple de situation :** la faillite d'une entreprise

**Exemple d'action :** faire un inventaire

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de faire le bilan d'une entreprise.

Objectifs :

- Savoirs : capital, investissement, bilan, amortissement, actif réel, actif passif, bilan, cash-flow, etc.
- Savoir-faire : définir ces termes, décrire l'organigramme d'une entreprise, faire le bilan d'une entreprise, etc.
- Savoir-être : esprit d'entrepreneuriat, solidarité, esprit d'équipe, esprit d'initiative, intégrité, etc.

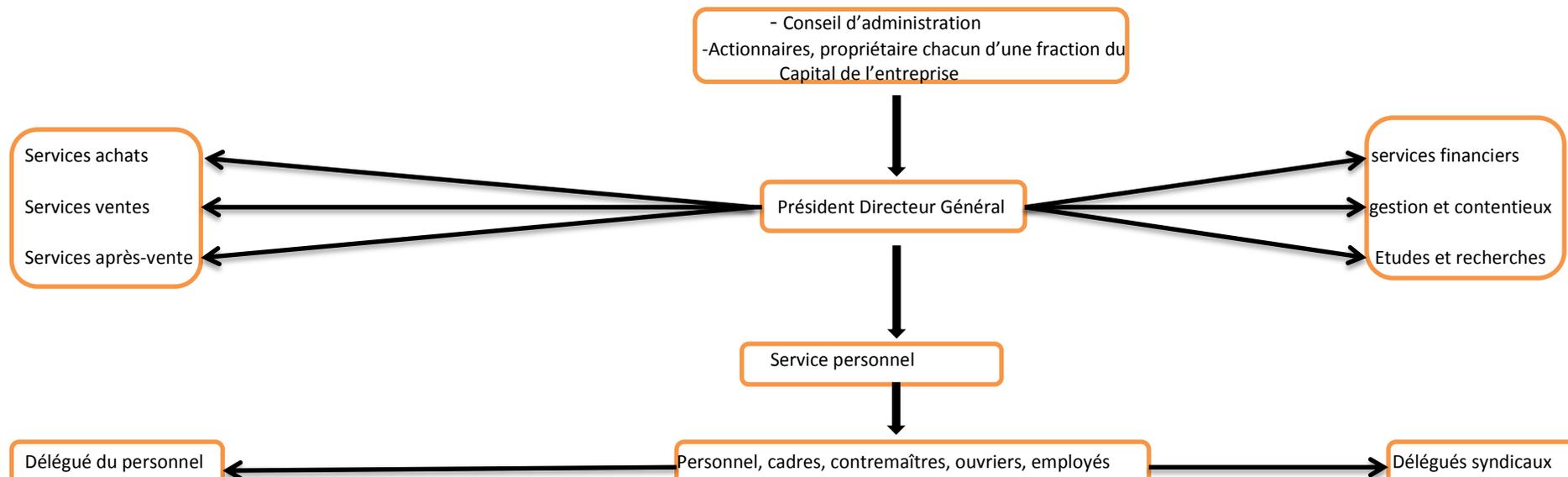
L'entreprise est une unité économique autonome combinant différents facteurs de production, produisant pour la vente des biens et services marchands. Cette définition retient de l'entreprise les caractères suivants :

- C'est un centre de décisions économiques : elle combine les facteurs de production et choisit les biens qu'elle produira.
- Elle est responsable financièrement de son action.
- Elle agit dans le cadre du marché.
- Elle agit en vue du profit.

Pour vérifier si les objectifs qu'ils se sont fixés ont été atteints, les différents responsables d'une entreprise dressent généralement le bilan de celle-ci.

### I- Organigramme et rôle d'une entreprise.

De façon simplifiée, l'organigramme d'une entreprise se présente comme suit :



Redigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986

## II- Le bilan de l'entreprise

L'entreprise a périodiquement besoin de connaître sa situation. D'une part pour faire le point et savoir exactement où elle en est. D'autre part, pour informer tous ceux qui touchent de près ou de loin son activité (banques, contrôle économique ou fiscal, actionnaires ou associés, créanciers personnels). Elle analyse alors les différents éléments de son patrimoine et les groupes dans un certain ordre : elle fait ce qu'on appelle le bilan.

### 1- Les ressources ou passif du bilan

L'entreprise tire ses ressources de différentes origines.

#### a- Les propriétaires

Il s'agit de leur apport personnel qui constitue le capital (Ensemble des biens de production et des sommes destinées au paiement du personnel, indispensable à l'activité d'une entreprise et que celle-ci utilise pour en retirer un profit.)

#### b- Les tiers

Ils comprennent ceux auprès de qui l'entreprise fait des emprunts et organismes financiers d'une part, fournisseurs qui livrent des marchandises dont ils n'exigent pas toujours le paiement immédiat d'autre part. L'entreprise peut aussi jouir des ressources d'exploitation.

#### c- Les bénéficiaires de l'entreprise

L'entreprise peut soit distribuer les bénéfices réalisés à ceux qui ont participé à la construction de son capital, soit les conserver pour elle-même.

### 2- Les emplois ou actif du bilan

On distingue l'actif réel et l'actif fictif.

#### a- L'actif réel.

Il est constitué par les emplois durables et immobilisés :

- Les terrains, les constructions, le matériel (machines, parc automobile, matériel de bureau)
- Les immobilisations dites incorporelles (fonds de commerce, brevets, licences)
- Les prêts consentis à des titres de participation, dépôts cautionnement (sommes remises à des tiers en garantie du paiement des dettes)
- Les valeurs d'exploitation qui constituent l'objet même de l'activité de l'entreprise
- Les valeurs réalisables (toutes les créances détenues, et qui correspondent à un crédit commercial accordé à la clientèle, etc.)

#### b- L'actif fictif

Il comprend l'ensemble des dépenses qu'a dû obligatoirement faire l'entreprise pour légaliser sa constitution et son existence (frais d'enregistrement, immatriculation au registre du commerce, honoraires du notaire).

Bref, pour faire simple, le bilan de l'entreprise peut se résumer dans le tableau ci-dessous :

Actif Ce que l'entreprise possède et ce qu'on lui doit			Passif Ce que l'entreprise doit		
Immobilisation	Frais d'établissement Terrains		Capital social (dette envers les Actionnaires)	Capitaux Permanents	
	Bâtiments		Réserves (bénéfices accumulés en Vue de l'autofinancement)		
	Machines		Provisions pour pertes, charges Exceptionnelles		Capital
	Brevets acquis Titre de participation		Dettes à long terme Crédits bancaires, Obligations :	Monétaire	
Actif circulant	Stocks Ou v Valeurs d'exploitation	Matières premières Marchandises		- Envers les fournisseurs	Dette A Court Terme
		Produits finis ou en cours de fabrication		- Envers les créanciers (banques)	
	Actif réalisable Ou disponible	Effets à recevoir Avances aux fournisseurs Prêts éventuels		Effets à payer et avances des clients	
		Trésorerie	Dépôts en banque		
			Caisse		

Source : dossiers de géographie Istra

## T.D 4 : MONTAGE D'UN MICROPROJET ECONOMIQUE

**Exemple de situation :** ouverture d'un snack-bar

**Exemple d'action :** choisir le lieu d'exploitation de son activité

**Méthode :**

- **Savoir :** microprojet, document de projet, créanciers
- **Savoir-faire :** identifier une activité, décrire et expliquer son projet, mettre en relation, etc.
- **Savoir-être :** esprit d'entrepreneuriat, solidarité, esprit d'équipe, esprit d'initiative, intégrité, etc.

**N.B : bien vouloir préparer le TD sur une fiche**

A l'image des fondations d'une maison, la phase de montage d'un microprojet constitue la base du projet. Elle vise à donner de la consistance à une idée qui deviendra un projet concret et durable à partir des étapes suivantes :

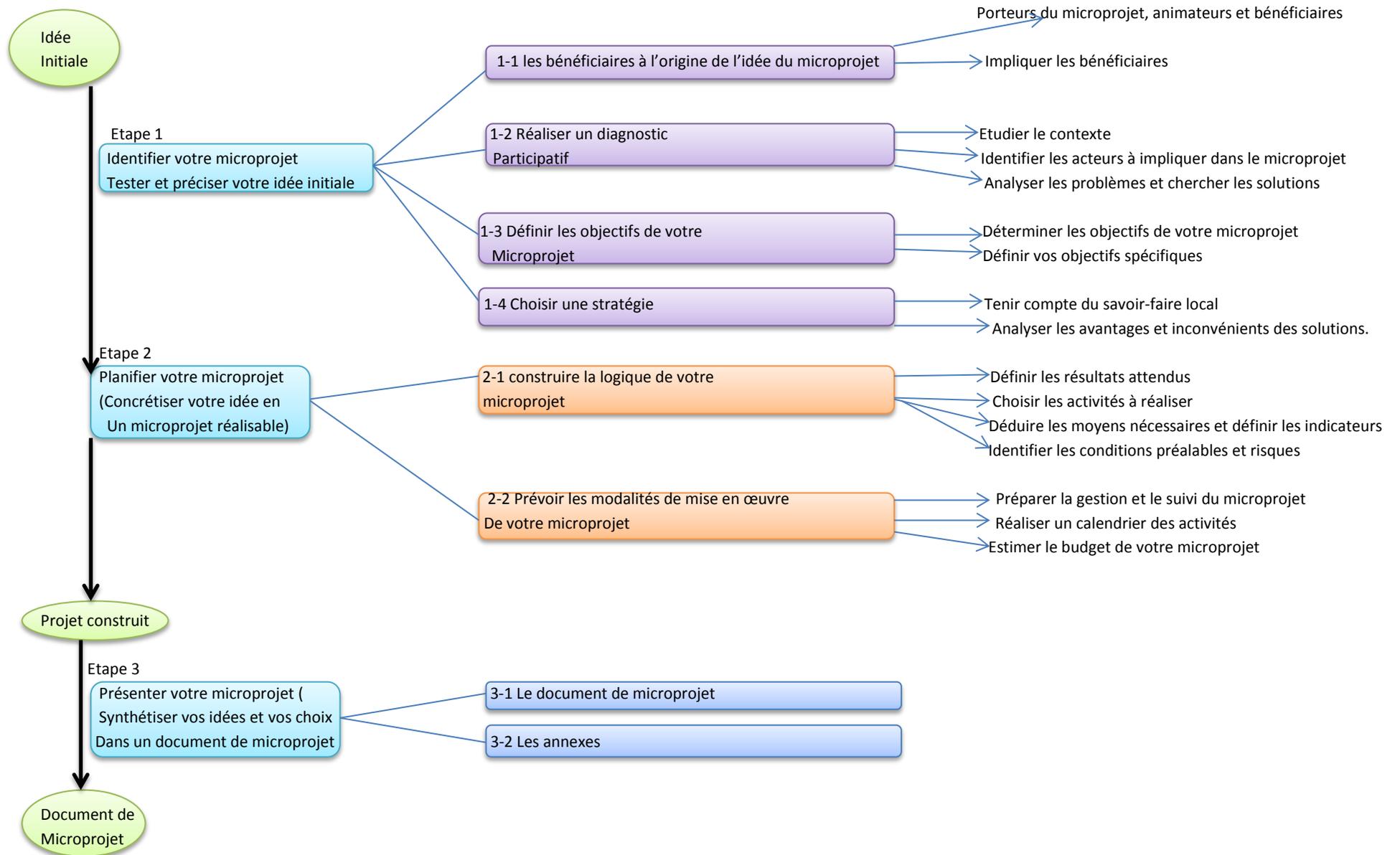
- L'identification au cours de laquelle vous allez tester et préciser les contours de votre idée initiale ;
- La planification qui va vous permettre de concrétiser votre idée en un microprojet réalisable.
- La recherche de financements pour laquelle vous allez élaborer un dossier de microprojet et identifier les sources de financements potentielles. Il s'agit d'une étape de négociation et de contractualisation avec le(s) bailleur(s) de votre microprojet, permettant de mobiliser les moyens nécessaires à sa mise en œuvre ;
- La mise en œuvre ou phase d'exécution du microprojet. Il s'agit de la phase opérationnelle du projet. Elle doit aboutir à des résultats concrets permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Le suivi : cette étape consiste à vérifier la bonne exécution des activités du microprojet, identifier les éventuelles difficultés, et à réajuster les moyens nécessaires pour atteindre les résultats attendus. Ce suivi a lieu durant l'étape de mise en œuvre.
- L'évaluation : elle consiste à porter une appréciation sur le microprojet en s'intéressant à sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats en fonction des objectifs initiaux.

N.B : un bon projet doit respecter les six qualités suivantes :

Les 06 qualités		Les questions à vous poser pour tester votre microprojet économique
Pertinence		L'idée du microprojet est-elle adaptée à la réalité locale ? Répond-elle à un problème prioritaire ressenti par les bénéficiaires ?
Cohérence	Extrême	Les solutions préconisées sont-elles adaptées aux caractéristiques sociales, géographiques et économiques du milieu (village, ville) ? Les moyens prévus permettent-ils de réaliser les activités ?
	Interne	Les activités envisagées convergent-elles vers l'amélioration souhaitée ?
Efficience		Le microprojet atteint-il son objectif à des coûts raisonnables et sans gaspillage ?
Faisabilité		Est-ce que les moyens financiers, matériels et humains sont disponibles pour réaliser les activités dans les délais prévus ?
Impact		Quels sont les effets concrets du microprojet sur les conditions de vie des bénéficiaires ?
Durabilité		Les résultats de votre microprojet durent-ils dans le temps ? le microprojet peut-il être répliqué ?

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

### Exemple de canevas de montage d'un microprojet :



# GEOGRAPHIE TROISIEME

---

LE CAMEROUN ET LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT



## CLASSE DE 3<sup>ème</sup>

**MODULE I :** Les milieux géographiques du Cameroun

**VOLUME HORAIRE :** 13 h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE :** Ce module présente la diversité des milieux naturels du Cameroun.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES :** Ce module permet à l'apprenant de découvrir la diversité des milieux naturels du Cameroun et les menaces qu'ils subissent et permet de les protéger.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE :** Il amène l'apprenant à aménager durablement son environnement.

**MODULE I** : Les milieux géographiques du Cameroun

**Familles de situations** : la dégradation de l'environnement

**Catégories d'action** : la gestion durable de l'environnement

Chapitre 1 : LE CAMEROUN : LE MILIEU PHYSIQUE

Leçon 1 : PRESENTATION GENERALE DU CAMEROUN

**Exemple de situation** : la disparition des espèces animales et végétales

**Exemple d'action** : planter les arbres

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser la diversité physique et humaine du Cameroun

**objectifs** : -

- **Savoir** : milieu géographique, végétation, climat, groupe ethnique
- **Savoir-faire** : localiser le Cameroun sur une carte, schématiser, décrire, etc.
- **Savoir-être** : sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature



Situé au fond du golfe de Guinée, au contact entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, le Cameroun s'étend entre le deuxième et le treizième degré de latitude Nord d'une part, et entre le huitième et le seizième degré de longitude Est d'autre part. Le territoire national est assimilable à un triangle rectangle dont l'hypoténuse s'étire du Lac Tchad au Golfe de Guinée sur 1 500 km et la base de l'Océan Atlantique à la frontière avec la République Centrafricaine sur 800 km. D'une superficie totale de 475 442 km<sup>2</sup>, dont 465 842 km<sup>2</sup> (98%) de superficie continentale et 9 600 km<sup>2</sup> (2%) de superficie maritime, le Cameroun possède près de 590 km de côtes très découpées le long de l'Océan Atlantique, et 4 591 km de frontières terrestres qu'il partage avec la République fédérale du Nigeria à l'ouest (1 690 km), la République du Tchad au nord-est (1 094 km), la République Centrafricaine à l'est (797 km), les Républiques du Congo (523 km), du Gabon et de Guinée Equatoriale (189 km) vers le sud. Situé au point de jonction des régions géographiques de l'Afrique de l'ouest, centrale et septentrionale, le Cameroun est le lieu de rencontre de trois des plus importantes régions de l'Afrique : la Côte de Guinée avec ses peuplades négritiques, le Soudan occidental où l'on retrouve les Fulani et les Arabes, et le Congo peuplé de Bantous.

## I- Diversité physique et humaine

### 1- Diversité physique

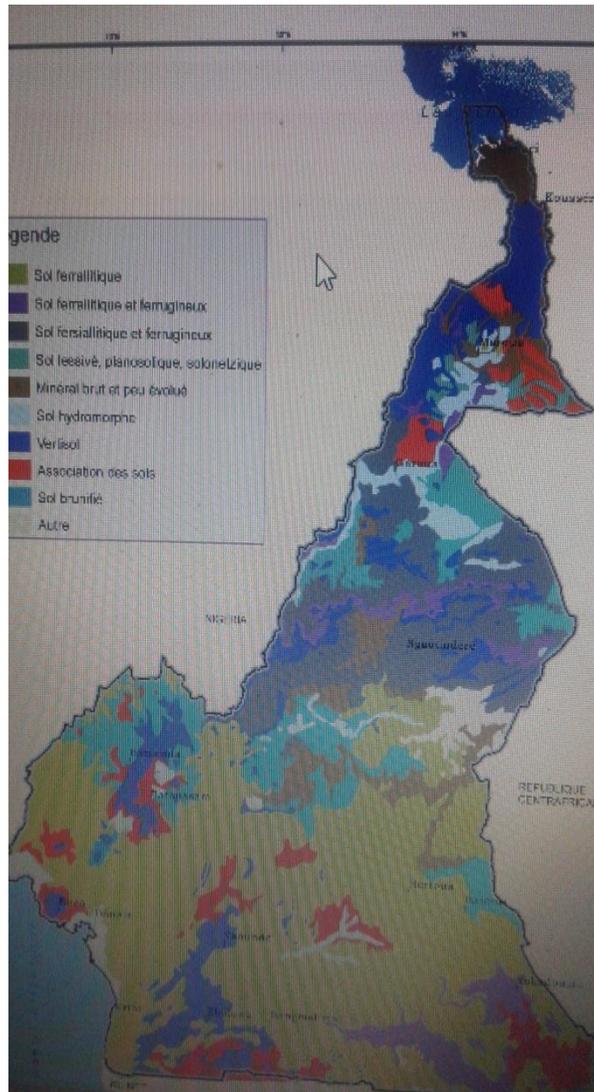
Le territoire camerounais est caractérisé par une extrême diversité des paysages naturels qui en font un résumé quasi-parfait de tout le continent africain. Le Cameroun a un relief contrasté, formé de plateaux, de hautes terres inégalement réparties, ceinturées de plaines étroites. Les hautes terres sont constituées de trois ensembles : les monts Mandara, le plateau de l'Adamaoua et les hautes terres de l'Ouest. Ces deux derniers forment la dorsale camerounaise. Le plateau Sud-Camerounais dont l'altitude varie entre 650 et 900 mètres, couvre environ le tiers de la superficie totale du pays. Ce plateau est limité au nord par l'escarpement de Linté-Yoko, et à l'ouest par celui de Matomb et la chaîne de Ngovayang. Au cœur du plateau, la monotonie n'est interrompue que par les inselbergs de Yaoundé (Mbam Minkom : 1295 m), les collines cuirassées et le massif du Ntem près d'Ebolowa. Au sud de Bertoua, il s'incline doucement vers le sud-est en direction de la cuvette congolaise.

Le Cameroun offre une grande diversité climatique. Du sud au nord, on passe à des climats humides (équatorial, subéquatorial, tropical à longue saison pluvieuse) aux climats tropicaux à nuance sèche. Cette diversité climatique du Cameroun est liée essentiellement à des contrastes dans la répartition spatio-temporelle des précipitations, les températures étant relativement constantes (24°C en moyenne). La latitude et l'éloignement par rapport à la mer déterminent les traits majeurs du climat, alors que la topographie, l'organisation du relief et la couverture du sol introduisent des nuances plus localisées.

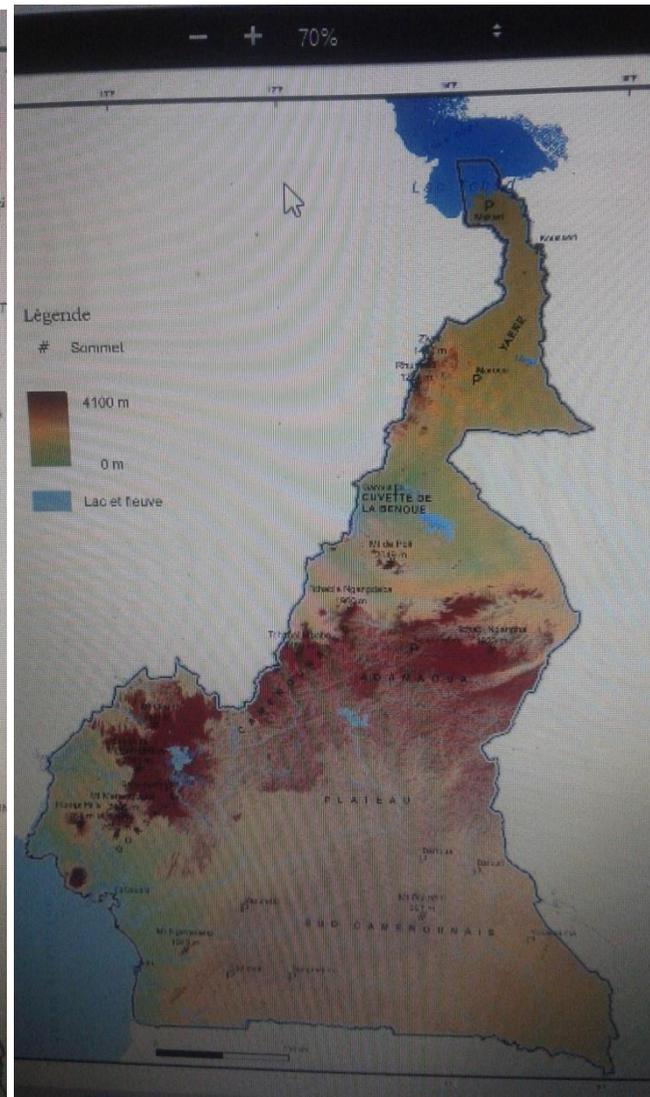
De part et d'autre du plateau de l'Adamaoua, la dorsale camerounaise a créé deux grands domaines hydrographiques : au sud, les bassins hydrographiques de l'Atlantique et du Congo, et au nord, les bassins du Niger et du Tchad.

Le Cameroun offre une grande diversité bioclimatique. Ainsi passe-t-on progressivement des forêts denses humides soumises à une ambiance climatique équatoriale ou subéquatoriale, aux savanes arbustives et arborées de domaine tropical humide et soudanien, puis aux steppes de la zone soudano sahéenne à sahélo-soudanienne.

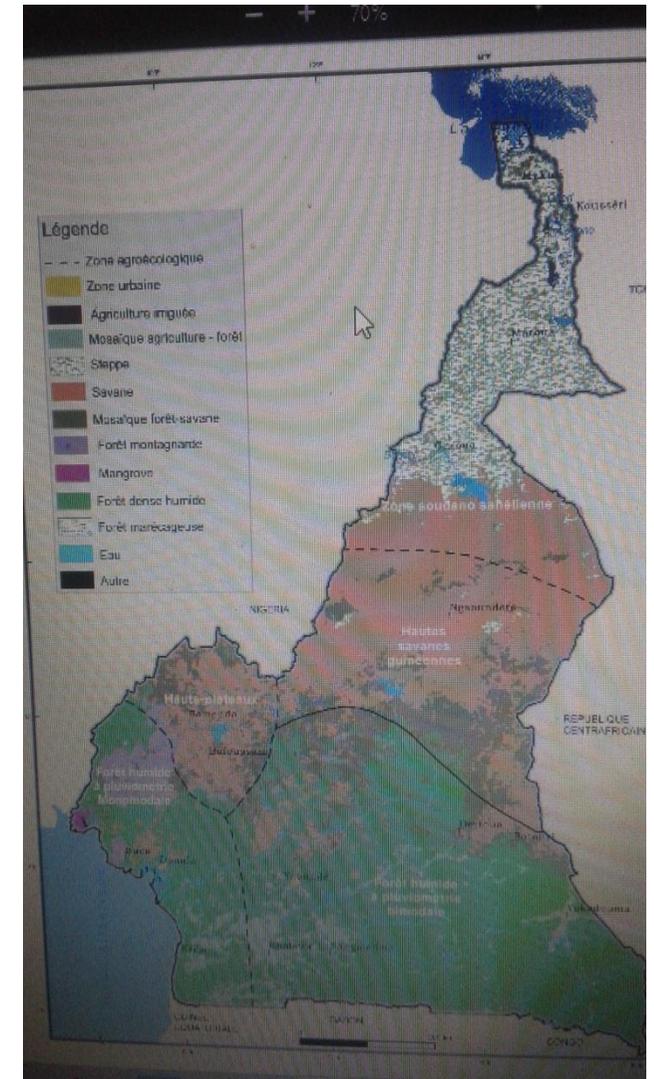
Il existe au Cameroun une grande variété de sols qui est liée à celle des roches-mères, des facteurs topographiques et des milieux bioclimatiques. Six grandes catégories de sols sont représentées au Cameroun : les sols non ou peu évolués, les vertisols, les andosols et les sols bruns, les sols ferrugineux, les sols ferralitiques et les sols hydromorphes.



Doc 1 : une grande variété de sols



doc 2 : un relief contrasté et un potentiel hydrographique énorme



doc 3 : grandes zones écologiques

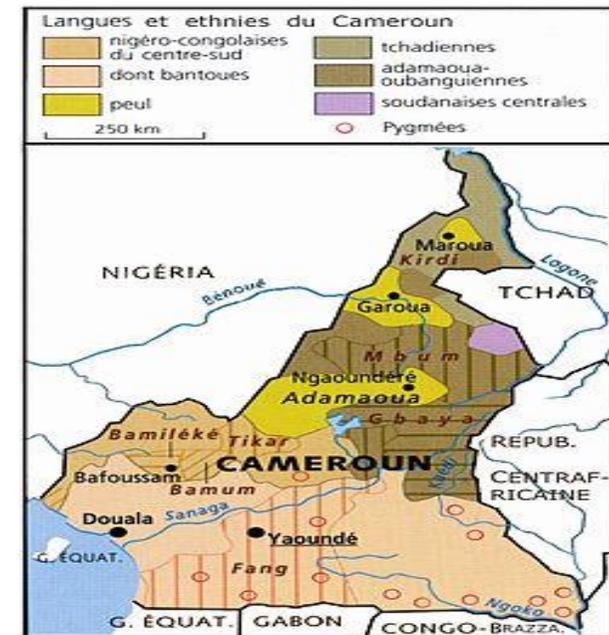
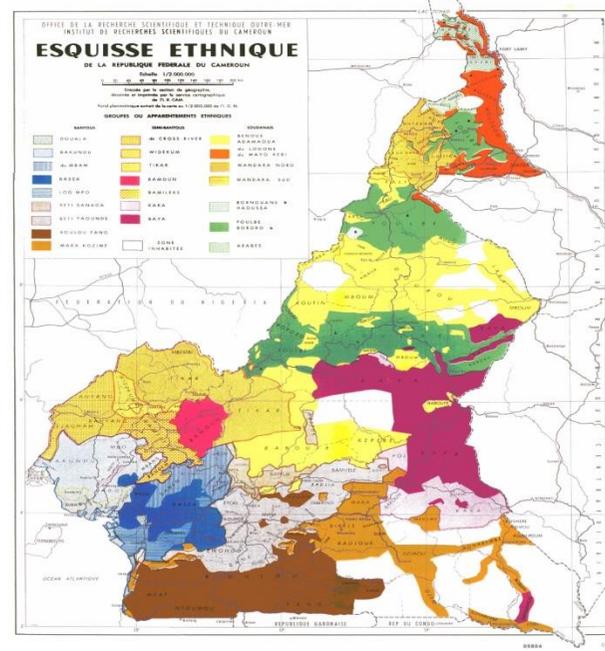
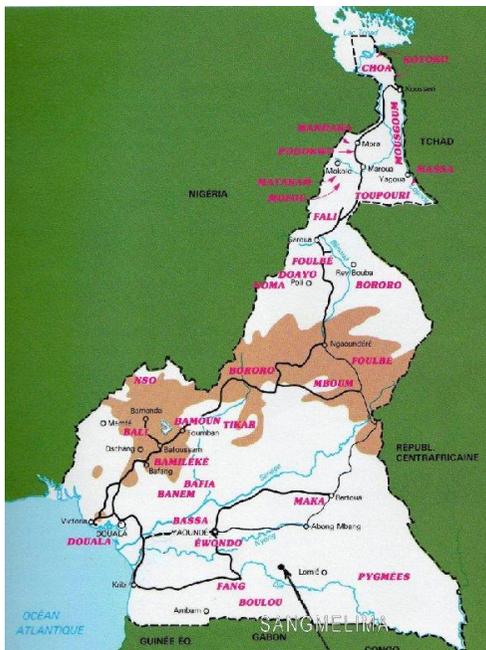
## 2- Diversité humaine

Le Cameroun compte plus de 230 ethnies. La classification courante, à base essentiellement linguistique permet de distinguer 6 grands groupes :

- Les Arabes Choa, pasteurs de religion musulmane installés dans le delta marécageux du Logone-et-Chari,
- Les peuples de langues tchadiques, répartis entre les Monts Mandara (Wandala, Mofu et Mafa) et la plaine du Logone (Massa et Musgum) ;
- Les Peuls, descendants d'envahisseurs musulmans qui conquièrent tout le Nord Cameroun au XIX siècles et qui ont pu imposer le Fulfuldé comme principale langue véhiculaire. Leurs plus fortes concentrations s'observent sur la plaine du Diamaré, le bassin de la Bénoué et au piedmont de la falaise méridionale du plateau de l'Adamaoua ;
- Les peuples autochtones de l'Adamawa (Mbum, Duru, etc), rejoints par leurs parentés oubanguiens (Gbaya) qui se sont infiltrés dans tout le Sud-Est de l'Adamaoua ;
- Les Bantoïdes rassemblent les Tikar du Centre Cameroun et les Ejehgam du bassin de la Mamfé à l'Ouest.
- Le grand groupe Bantou qui peuple tout le Sud Cameroun comprend deux sous-groupes :
  - ✓ les Bantous des Grassfields qui peuplent les hauteurs de l'Ouest et du Nord- Ouest. Ici, les langues maternelles sont variés (Limbum, Kom, Lamnso, Bamun, Ngyemboon, Yemba, Ghomala', Medumba, etc...)
  - ✓ les Bantous de la forêt dense humide qui regroupent des Banen, Basaa, Maka, Koozime et Fang- Bulu Béti.

D'autres petits groupes ethniques du Sud forestier comprennent les peuples apparentés aux Calabariens (Cross-River) et les Pygmées (les Baka du Sud Est et les Bajelie du Centre Sud).

Face à cette diversité ethnique et linguistique, l'Etat du Cameroun poursuit sans relâche l'effort d'intégration nationale tout en veillant à la protection des peuples autochtones, des minorités et autres couches vulnérables.



## II- les grands traits de l'économie du Cameroun

Le Cameroun possède des richesses naturelles très variées. Le secteur primaire contribue à un peu plus de 20% du PIB. Il emploie plus de 61% de la population active. Avant l'avènement du commerce du pétrole (qui pèse aujourd'hui à lui seul plus de 8% du PIB), l'agriculture était le pilier économique du pays. Le Cameroun reste l'un des principaux producteurs mondiaux de certaines denrées alimentaires, notamment le cacao, le café, les bananes, les produits dérivés de la palme, mais aussi le tabac, le caoutchouc et le coton. La pêche et la sylviculture sont deux autres activités importantes du pays. Parmi les principales ressources minérales du Cameroun, on retrouve le minerai de bauxite et le fer.

Le secteur secondaire compte pour 30% du PIB et emploie 9% de la population active. Les principales industries du pays sont l'industrie agroalimentaire, la scierie, la fabrication de biens de consommation légers et le textile. En 2015, deux grandes cimenteries sont entrées en production.

Le secteur tertiaire représente près de la moitié du PIB (47% en 2014) et emploie 22% de la population active. Ce secteur profite de l'activité économique créée autour de grands projets énergétiques (barrages de Lom-Pangar et Memvélé). Le secteur des services est en pleine croissance, poussé en particulier par l'essor des télécommunications et du trafic aérien.

En ce qui concerne le commerce extérieur, Le Cameroun est ouvert au commerce international. Il est membre du Commonwealth, de la Zone Franc, de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) ainsi que de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). La part du commerce extérieur du Cameroun par rapport à son PIB est d'environ 58% (OMC, moyenne 2011-2013). Les trois principaux clients du Cameroun sont l'Union européenne, la Chine et les Etats-Unis. Les principaux produits exportés sont les carburants (pétrole et gaz), les minerais (charbon, aluminium), le bois, le cacao et le coton. Ses trois principaux fournisseurs sont l'Union européenne, le Nigéria et la Chine. Le Cameroun importe principalement des produits manufacturés (véhicules, machines et équipements électriques et électroniques), des carburants et des minerais.

Toutefois, la balance commerciale du Cameroun est structurellement déficitaire. Cette tendance s'est accentuée en 2015. En effet, les grands projets en cours (port en eau profonde de Kribi, construction des infrastructures sportives et hôtelières pour la coupe d'Afrique de 2016 et 2019) ont nécessité d'importer des biens d'équipements en quantité supérieure à 2014. Les exportations camerounaises ont été pénalisées par la baisse des cours mondiaux de pétrole. La part des exportations d'hydrocarbures dans les exportations totales a diminué depuis 2013.

La première génération de projets d'infrastructures de grande envergure devrait s'achever dans Les années à venir. Il s'agit notamment du nouveau, port en eau profonde de Kribi, des barrages de Memvélé et de Lom-Pangar, et du deuxième pont sur le Wouri. Ces projets pourraient permettre de supprimer des goulots d'étranglement cruciaux et contribuer favorablement à la croissance économique. Le gouvernement prévoit déjà une deuxième génération de projets d'infrastructures de grande envergure qui comprendra des corridors de transport routier et ferroviaire.

**Source : Source : Cahiers économiques du Cameroun, Janvier 2014.**

La production de pétrole et de gaz devrait augmenter sensiblement au cours des années à venir. En 2014, le secteur pétrolier poursuivra son expansion avec une augmentation prévue de la production de 24%. À moyen terme, la production pétrolière pourrait plus que doubler grâce à l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers. Selon les projections de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), elle pourrait atteindre les 57 millions de barils en 2016, à comparer aux 24,4 millions de barils de 2013. La SNH prévoit par la suite une diminution de la production pétrolière, mais l'exploitation de gaz naturel pourrait combler le manque à gagner à long terme.

**Source : Source : Cahiers économiques du Cameroun, Janvier 2014.**

Comme cela a été le cas ces dernières années, le secteur tertiaire représente le principal moteur de la croissance économique, les télécommunications et les transports s'avérant particulièrement dynamiques. Dans le secteur primaire, c'est l'agriculture industrielle et axée sur les exportations qui a tiré la croissance. Les exportations de caoutchouc et de coton ont continué à augmenter tandis que celles de cacao ont vu leur tendance à la baisse s'inverser. Les exportations de café ont cependant diminué d'environ 50%, en raison d'une combinaison de facteurs: le ralentissement de la production dû au vieillissement des plantes et un retrait progressif du secteur, aggravés par le stockage de café par les exportateurs en raison de la faiblesse des prix internationaux.

**Source : Cahiers économiques du Cameroun, Janvier 2014.**

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 2 : LE PLATEAU SUD-CAMEROUNAIS

**Exemple de situation :** La déforestation

**Exemple d'action :** planter les arbres

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de promouvoir la protection de l'environnement

**objectifs :**

- **Savoir :** relief, milieu géographique, climat, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature

Situé entre le 2<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> parallèle Nord et entre le 10<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> méridien Est, le plateau sud camerounais forme une région géographique nettement individualisée. Vaste, il couvre 225.100 km<sup>2</sup>, soit à peu près la moitié de la superficie du pays. Relief monotone ponctué de quelques rares inselbergs autour de Yaoundé, il est constitué par un système complexe de longues plaines et de collines en partie recouverte par la grande forêt équatoriale. Le plateau sud camerounais peut être divisé en deux zones différentes : la région Ntem-Sanaga et la région du Sud-Est.

### I- Relief et hydrographie du plateau sud camerounais

La grande forêt vue d'avion.

A perte de vue, nivelant les reliefs, ondule le tapis vert sombre de la cime des arbres. De loin en loin brille la fine rayure argentée d'un fleuve, d'une rivière puis disparaît bientôt happée par le couvert végétal. Parfois, perce la tache brune d'une clairière, champs ou chantiers d'abattage, village moucheté de toits en aluminium

In Nouvelle géographie 3<sup>e</sup>, EDICEF 1993, P151.



Photo 2

Le plateau Sud Camerounais dont l'altitude varie entre 650 et 900 mètres, couvre environ le tiers de la superficie totale du pays. Ce plateau est limité au nord par l'escarpement de Linté-Yoko, et à l'ouest par celui de Matomb et la chaîne de Ngovayang. Au cœur du plateau, la monotonie n'est interrompue que par les inselbergs de Yaoundé (Mbam Minkom : 1295 m), les collines cuirassées et le massif du Ntem près d'Ebolowa. Au sud de Bertoua, il s'incline doucement vers le sud-est en direction de la cuvette congolaise. Le plateau sud camerounais présente un relief tabulaire accidenté. Ainsi, entre le Ntem et le Djerem, le plateau loin d'être uniforme présente deux secteurs où le modelé du relief est différent. Au sud-ouest, on observe un plateau disséqué par l'érosion fluviale. On observe également quelques inselbergs dans la région de Yaoundé (Mbam Minkon -1295m-, Eloumde -1169m-, Nkolodom -1221m-), à Ebolowa ou dans la région de Lolodorf (chaîne de Ngovayang 1043m). Le nord de la Sanaga par contre présente un relief contrasté. Toutefois, au-delà de la Sanaga, le plateau sud camerounais se relève par paliers successifs atteignant 900m au contact de l'Adamaoua. Les principaux points culminants ici sont les massifs de Yoko (1060m), Pawé (1571m), linté (1115m) et Badjere (1468m). La plupart des cours d'eaux du plateau sud camerounais prennent leurs sources dans la région de l'Adamaoua et se jettent dans deux bassins hydrographiques : celui de l'atlantique et celui du Congo. De nombreux fleuves appartiennent soit au régime hydrologique équatorial (Ntem, Lobé, Lokoundjé, Kienké), soit tropical (Mbam, Likini, Lom inférieur).

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## II- Climat et végétation

Le plateau sud camerounais est dominé par un climat équatorial guinéen ; il se caractérise par une année partagée en 4 saisons (2 saisons sèches et 2 saisons humides), une pluviométrie moyenne, des températures relativement peu élevées et assez régulières. Les amplitudes thermiques sont faibles (3,4° C à Yaoundé), mais la chaleur augmente progressivement et devient étouffante en février et mars.

La végétation ici est la forêt dense qui se transforme progressivement en savane péri forestière. La forêt dense comprend plusieurs étages de frondaisons. L'étage supérieur est celui des arbres géants ; ceux de l'étage moyen ont encore une épaisse frondaison, mais à l'étage inférieur règne le sous-bois pauvres en espèces herbacées. La destruction de la forêt dense par le feu et les défrichements donnent naissance à une forêt secondaire ou même à la savane.



Photo 1

## III- Dégradation du milieu et solution

Le ministre camerounais de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, M. Hele Pierre, a annoncé au cours d'une conférence de presse le 21 janvier 2013 à Yaoundé, la validation de la stratégie du Cameroun en matière de protection de l'environnement. "Le document qui prouve que le Cameroun est apte à réduire les gaz à effet de serre a été validé par le Comité des participants du Forest Carbon Partnership Facility de la Banque mondiale en octobre 2012 à Brazzaville", a annoncé le ministre. Le document validé, encore appelé en anglais Readiness Preparation Proposal (RPP), va permettre au Cameroun d'avoir accès à des financements octroyés dans le cadre du mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation (REDD+). "Ces fonds vont constituer une aide précieuse pour la mise en œuvre de la feuille de route du Cameroun en matière réduction des émissions de carbone du secteur forestier", s'est réjoui le ministre camerounais. Ce dernier a rappelé qu'il est aujourd'hui question pour son pays de développer une stratégie fiable et adaptée au contexte national pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur forestier d'ici 2015.

**Source : Green Alert Network**



Le feu de brousse dans cette région est pratiqué pour des raisons agricoles. Dans les zones d'Ebolowa et Sangmélima, le gibier est particulièrement apprécié, il fait partie des habitudes alimentaires, d'où la pression sur la faune. L'insuffisance des équipements d'assainissement et la mauvaise gestion des déchets représentent des problématiques environnementales majeures.

**Doc2 : forêt détruite, Source : Green Alert Network**

Suite à une plainte déposée par Greenpeace contre l'importateur de bois néerlandais, Fibois BV, pour son implication dans le trafic du bois frauduleux en provenance du Cameroun, un tribunal administratif néerlandais a confirmé, le 24 juin dernier, une injonction de l'Autorité de sécurité des produits alimentaires et de consommation (Nvwa) de 2016. Fibois est reconnu coupable de deux infractions. La première est relative au non-respect de la réglementation européenne en matière de bois (Eutr). En deuxième lieu, Fibois BV a également été déclaré négligent et accusé de ne pas s'être conformé à la réglementation de l'Union européenne (UE) dans ses transactions avec la firme camerounaise, la Compagnie de Commerce et de Transport (CCT). En conséquence, la société néerlandaise se retrouve désormais sur une liste de surveillance de l'UE. S'il ne se conforme pas à la réglementation, l'importateur de bois paiera une amende de 1 800 € (près de 1,17 million de FCFA) pour chaque mètre cube de bois et / ou des produits du bois pour un maximum de 90 000 € (près de 59 millions de FCFA). « *La décision du tribunal néerlandais contre Fibois met en évidence la crédibilité et le contrôle dans les chaînes d'approvisionnement que le gouvernement camerounais ne peut plus se permettre d'ignorer.* »

Source: Business in Cameroon n53-54: July/August 2017

Selon la note de conjoncture de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), pour la période allant du 1er au 15 juillet 2017, les importations de bois au Canada ont augmenté de 5% entre avril et mai 2017, principalement du fait de l'extension des exportations camerounaises de Sapelli vers ce pays d'Amérique du Nord. « *La croissance de ces importations est entièrement le fait du Sapelli scié. Alors que les importations américaines de Sapelli étaient en baisse, celles du Canada ont plus que doublé d'avril à mai 2017. Le Cameroun a été la principale source d'approvisionnement du Canada en Sapelli. Le reste des Sapelli est venu au Canada par l'entremise des Etats-Unis.* », explique l'OIBT dans sa note de conjoncture au 15 juillet 2017. L'Amérique du Nord, et principalement le Canada, devient ainsi une nouvelle destination du bois camerounais, après l'Union européenne et la Chine, qui, selon les ONG, est devenue l'une des principales destinations du bois camerounais ces dernières années, du fait d'une législation plus flexible en matière d'exploitation forestière durable et illégale. Pour rappel, le bois, majoritairement exporté sous forme de grumes, est le 2ème produit d'exportation du Cameroun, derrière le pétrole brut ; et avant des produits de rente tels que le cacao ou encore la banane dessert.

Source: Brice R. Mbodiam, Business in Cameroon n53-54: July/August 2017



Le plateau sud camerounais englobe le territoire de trois régions administratives : le Centre, le Sud et l'Est. Les principaux sites urbains de la région du Centre sont soumis à une évolution morphologique de plus en plus rapide caractérisée par des ravinements, des glissements de terrain, des éboulements et des écroulements sur les versants, des sédimentations, des inondations et des ensevelissements des habitations dans les régions basses. Il en ressort que l'érosion en ville est liée aux conditions du milieu physique, certes, mais aussi et surtout aux actions anthropiques. La croissance rapide de la population urbaine, l'ambiguïté du système foncier camerounais, divers aménagements inconséquents, l'urbanisation anarchique et l'absence d'une gestion partagée de l'espace bâti ou à bâtir aggravent les risques morpho dynamiques. Cela a pour conséquence l'insalubrité et les ruptures des écosystèmes.

Les problèmes environnementaux dans la région de l'Est sont de plus en plus mis en exergue. Ils se résument à la déforestation industrielle massive, aux braconnages et depuis peu la région est soumise au phénomène de rupture des équilibres des écosystèmes par l'exploitation des minerais et les activités industrielles (Projet de construction des barrages de Lom Pangar dans la région de Deng Deng dans le Lom et Djerem) et minières (Or, le Cobalt, Fer, etc.). La réserve du Dja qui se trouve être à cheval entre la région de l'Est et du Sud est exposée au braconnage et à la déforestation. Dans le but de mettre fin à toutes ces nuisances, le ministère de l'Environnement compte intensifier les contrôles et les sanctions à l'encontre des contrevenants ainsi que sa coopération avec les pays de l'Union Européenne ainsi que certaines ONG tels que Greenpeace et la WWF.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 3 : LES HAUTES TERRES DE L'OUEST

**Exemple de situation :** appauvrissement des sols

**Exemple d'action :** utiliser les engrais naturels

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de promouvoir la protection de l'environnement

**objectifs :**

- **Savoir :** relief, milieu géographique, climat, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature

Les hauts plateaux de l'Ouest constituent un ensemble de plateaux étagés (le plateau bamiléké, le plateau bamoun et les Grassfields) qui se dressent à une altitude moyenne qui varie entre 1 200 et 1 800 mètres tel un bastion surmonté de quelques massifs volcaniques. Ce vaste plateau qui couvre les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest jouit d'un climat relativement doux en raison de son altitude élevée et de plus bénéficie de la présence de sols volcaniques, qui malheureusement subissent de plus en plus les effets de la croissance démographique.

### I- Relief et hydrographie

Les hautes terres de l'Ouest sont formées de chaînes montagneuses prenant naissance sur la côte Atlantique. Les principaux sommets sont surtout des massifs volcaniques comme le Mont Cameroun (4070 m), le Mont Manengouba (2 396 m), les Monts Bamboutos (2 740 m) et le Mont Oku (3 008 m). Ces hautes terres sont limitées au nord et au sud par la vallée de la Donga et la trouée de Bakossi, à l'ouest par la cuvette de la Cross River et à l'est par la plaine du Mbam. Les hauts plateaux de l'ouest sont couverts d'une sorte de prairie-steppe qui a donné son nom en anglais au plateau des grassfields. Il s'agit d'une formation végétale qui s'est substituée à la forêt équatoriale primitive après qu'elle eut été détruite par les défrichements pratiqués par l'Homme. On retrouve dans cette région géographique plusieurs cours d'eau tels que la manyu, le Ndian, la Mémé, le Mungo, le Wouri, la Dibamba mais aussi de nombreux lacs de cratères comme le lac Wum, le lac Nyos, le lac Baleng, le lac Awing, etc.

### II- Climat et végétation

Le climat des hauts plateaux de l'ouest est équatorial, de la nuance camerounienne, ce qui se traduit par des particularités thermiques et pluviométriques. Lorsqu'on se dirige de la côte où l'altitude ne dépasse pas 300m, vers les hautes de l'ouest situées à plus de 1000 m, la touffeur de l'air s'atténue progressivement au profit d'une atmosphère plus sèche et plus fraîche. Dans cette région géographique, la pluviosité varie en fonction de l'exposition au vent d'ouest de la mousson guinéenne, mais elle dépend aussi de l'altitude et de la continentalité. Ainsi Bamenda, par exemple, située à près de 2000 m d'altitude et plus exposée au vent chargé d'humidité reçoit 20636 mm de pluie, alors que Dschang et Foumban situées en contrebas de cette station et moins exposées à la mousson guinéenne, reçoivent respectivement 1919 mm et 1779 mm d'eau annuellement. A cause des altitudes élevées, des températures fraîches et des pluies abondantes, le climat est frais et l'air de bonne qualité. Situé à 1380m d'altitude, le Centre climatique de Dschang est l'unique endroit tempéré en Afrique au sud du Sahara.

La végétation qui autrefois était essentiellement constituée des prairies afro-alpines est de nos jours dominée par un énorme espace de « paysage domestiqué agricole » (Une végétation de savanes arbustives et arborées dégradées par l'action de l'homme.). C'est en grande partie l'ancienne zone du bocage bamiléké. Aujourd'hui, des arbres introduits, eucalyptus, pinus, cyprès, caféiers et fruitiers dominent.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**



Région du Nord-Ouest, juin 2015



Région de l'Ouest Cameroun, Juin 2015, forêt d'eucalyptus

### III- Dégradation du milieu et solution

Les feux de brousse et la culture sur brûlis sont pratiqués dans la région du Nord-Ouest, aussi bien par les éleveurs que par les agriculteurs. Leurs attitudes contribuent énormément au changement climatique. Aussi, la région connaît plusieurs catastrophes naturelles telles que les glissements de terrain provoquant l'effondrement des infrastructures routières.

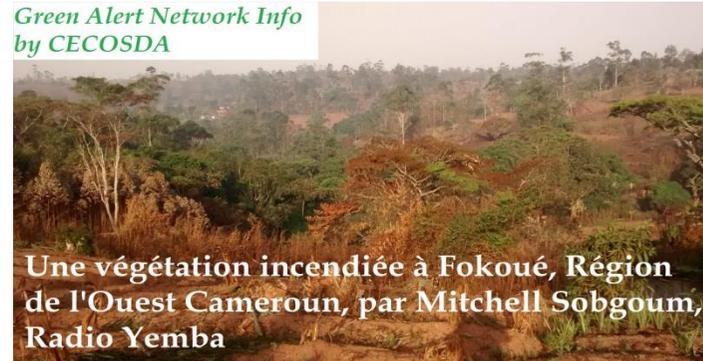
L'environnement dans la région de l'Ouest Cameroun est caractérisé par des chaînes montagneuses au climat presque tempéré. Elle est la seule région où l'environnement est le moins menacé et le plus conservée si nous ne prenons pas en compte l'activité de l'Homme à la recherche perpétuelle des zones cultivables. La pollution observable ici reste la pollution par des pesticides qui polluent le sol et le sous-sol. Il faut aussi signaler les feux de brousse à cause des cultures sur brûlis et des coupes des arbres qui est à l'origine du déboisement et de l'érosion. L'Eucalypticulture est une stratégie paysanne récurrente dans la région mais il est vrai que l'eucalyptus, en raison des prélèvements sélectifs qu'il exerce sur certains éléments minéraux nécessaires aux cultures, dégrade les sols. Ces formes de dégradation affectent aussi les pâturages dont la superficie a été réduite suite à l'accaparement de l'espace pastoral par les boisements.

Green Alert Network Info  
by CECOSDA



Les exploitants de l'Eucalyptus dans la forêt Lemetu, Nord Ouest- Cameroun, juillet 2017, par Laah Rene, radio Oku

Green Alert Network Info  
by CECOSDA



Une végétation incendiée à Fokoué, Région de l'Ouest Cameroun, par Mitchell Sobgoum, Radio Yemba

**Exemple de situation :** disparition des espèces animales et végétales

**Exemple d'action :** planter les arbres et lutter efficacement contre le braconnage

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de promouvoir la protection de l'environnement

**objectifs :**

- **Savoir :** relief, milieu géographique, climat, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature

Situé entre le 6° et le 8° degré de latitude nord, le plateau de l'Adamaoua forme un ensemble de hautes terres qui, prenant en écharpe la partie centrale du Cameroun, déborde à l'est et à l'Ouest les frontières nationales. Entre les basses terres du nord et le plateau sud-camerounais, la région apparaît comme une zone de transition, faiblement peuplée, plus pastorale qu'agricole. Elle s'étend sur 63 701 km<sup>2</sup> et compte cinq départements : Vina, Mbéré, Mayo-Banyo, Djérem, Faro-et-Déo. Selon le recensement général de la population de 2010, cette région compte 1 015 622 habitants, soit une densité de 15,9 habitants/km<sup>2</sup>. Cette population se compose de plusieurs groupes ethniques, à savoir : Foulbé, Mbororo, Haoussa, Gbaya, Ket aka, Koutine ou Péré, Tikar, Konja, Vouté ou Babouté, Mboum, Nyam-Nyam, Mambila, Wawa et Dourou ou Dii.

#### I- Relief et hydrographie

La région de l'Adamaoua est située sur un large plateau d'altitude moyenne de 1100 m séparant le plateau sud-camerounais des basses terres du Nord. Les paysages y sont très diversifiés comme décrits ci-dessous :

- Paysages montagneux à l'Ouest avec les Monts Tchabal
- Vallées marécageuses et cônes volcaniques au centre
- Tables inclinées qu'éventre le fossé d'effondrement de la Mbéré

En effet, à l'ouest, les monts Tchabals donnent au plateau un aspect montagneux ; au centre au contraire, le relief s'adoucit tout en présentant de molles ondulations et des vallées marécageuses. Au sud et à l'Est, l'Adamaoua s'incline par paliers au milieu desquels s'insinue le fossé d'effondrement de la Mbéré.

Le climat, le relief, les précipitations et le type de végétation ont une influence sur les sols de l'Adamaoua, comme d'ailleurs sur ceux de toute autre région. Quatre grandes familles de sols peuvent être distinguées : sols minéraux bruts et peu évolués, sols ferrugineux, sols ferralitiques et sols hydromorphes.

Plateau central, l'Adamaoua constitue le nœud hydrographique le plus important du pays. Les nombreux cours d'eau qui prennent là leur source écoulent leurs eaux vers les bassins versants du Congo, de l'Atlantique, du Niger et du Tchad. Parmi eux : la Bénoué, la Vina, la Kadéï, le Djerem. On relève également la présence de nombreuses sources natronnées (contenant en dissolution une certaine quantité de carbonate de sodium) qui constituent un précieux avantage pour l'élevage.

#### II- Climat et végétation.

En raison de sa situation et de son emplacement, l'Adamaoua jouit d'un climat particulier à l'intérieur du contexte climatique camerounais. Il est influencé par l'air continental stable et sec au nord (harmattan) ainsi que par l'air maritime instable et humide au sud (mousson). Dans le sud de la région, le climat est équatorial de type guinéen avec quatre saisons : une longue saison sèche de décembre à mai, une petite saison humide de mai à juin, une petite saison sèche de juillet à octobre, et une longue saison des pluies d'octobre à novembre. Sur les plateaux de l'Adamaoua, le climat est de type tropical soudanien. Il y a seulement

deux saisons : la période sèche va de novembre à avril puis vient la saison humide. Les précipitations moyennes annuelles varient de 900 mm à 1 500 mm et diminuent davantage au nord. Le troisième type de climat au sud-ouest de l'Adamaoua (département du Mayo-Banyo) est un climat équatorial de type camerounéen. Les précipitations varient de 1 500 mm à 2 000 mm avec une longue saison sèche suivie d'une longue saison des pluies. Dans l'ensemble, les amplitudes thermiques sont faibles : 3,1°C

Dans une région comme l'Adamaoua à saisons alternées sèche et humide, la végétation qui se développe est la savane ; la couverture végétale est principalement constituée de savane soudano-guinéenne, arbustive et herbacée. Parsemées d'arbres vers le sud et d'arbustes vers le nord, les savanes de l'Adamaoua sont de type mixte. Par endroits, il y a imbrication de la forêt et de la savane. Ainsi, les forêts galeries sont d'étroites bandes de forêt dense qui se sont maintenues grâce à l'humidité due aux cours d'eau. Au-dessus de 1000 m, toute trace de forêt a aujourd'hui disparu. La végétation de la savane a souffert des interventions humaines destructrices. La végétation fournit un habitat naturel pour une faune variée, allant des grands mammifères aux reptiles et aux oiseaux de toutes espèces. Si les éléphants sont rares, les buffles, phacochères, antilopes abondent, constituant la nourriture des lions, léopards, panthères, chats sauvages. On y trouve aussi toute la gamme des petits singes.



Doc 1 : paysage de l'Adamaoua en saison de pluie



Doc 2 : paysage de l'Adamaoua en saison sèche

### III- Dégradation du milieu et solution

En dépit des descentes répétées des équipes de contrôle du ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature dans les marchés et autres grandes surfaces du pays, les emballages en plastique non biodégradables, interdits sur le territoire camerounais depuis le 1er avril 2014 pour protéger l'environnement, n'ont pas totalement disparu des étals. Dans les grandes villes du pays, d'importantes cargaisons sont encore en circulation. C'est la raison pour laquelle, au cours de cette année 2015, apprend-on de sources officielles, le ministère de l'Environnement compte intensifier les contrôles et les sanctions à l'encontre des contrevenants. L'objectif visé est sinon de faire disparaître ces emballages désormais indésirables, du moins aller bien au-delà des 334 tonnes d'emballages en plastique non biodégradables saisis sur le territoire camerounais depuis avril 2014, révèle Enoh Peter Ayuk, directeur de la norme au ministère de l'Environnement

Source: Business in Cameroon

Le problème environnemental le plus cité est celui de la gestion des déchets. Ceci peut s'expliquer par le fait que dans toute la région, seule la ville de Ngaoundéré dispose d'un système de collecte d'ordures ménagères qui est fonctionnel en permanence. Dans les autres localités, malgré les efforts des communes dans l'acquisition du matériel pour la collecte des ordures ménagères, rares sont celles qui possèdent un système de collecte des déchets fonctionnel en permanence. Ainsi les cours d'eau, les galeries forestières sont transformés en dépotoirs d'ordures. Par exemple, à Meiganga, les populations déversent les ordures dans le cours d'eau qui traverse la ville.

Source : Green Alert Network

La déforestation constitue le deuxième problème environnemental de la région. Elle se manifeste par la destruction des galeries forestières qui se trouvent autour des savanes. En effet, les populations pour des besoins d'agriculture, d'élevage ou de bois de chauffe pour la cuisson ou la fabrication du charbon, se livrent à l'abattage des arbres. Cette activité constitue donc une importante pression sur les galeries forestières. Enfin le réchauffement climatique est cité aussi comme problème environnemental, pour la région de l'Adamaoua, surtout par certains spécialistes rencontrés. En effet, ces déclarations s'appuient sur les plaintes des populations, notamment les éleveurs et notamment les éleveurs et les agriculteurs qui déplorent l'irrégularité des pluies.

Source : Green Alert Network

### **Un couvert végétal profondément transformé**

Les observations qualitatives qui prouvent que les formations végétales des Hautes Terres de l'Adamaoua camerounais se transforment sont nombreuses. Les faits sont évidents dans les zones périurbaines où le couvert végétal naturel a pratiquement disparu. (...)Le paysan ne coupe plus le bois uniquement pour la consommation ménagère, mais aussi pour le vendre. Ce commerce est devenu si florissant que certaines personnes en ont fait profession.

*Par Michel TCHOTSOUA & Bernard GONNE, Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun.*

La région de l'Adamaoua est le château d'eau naturel du Cameroun. Il est de ce fait exposé aux inondations liées à la topographie de cette région. Étant situé dans la zone soudano sahélienne tout comme l'extrême nord et le nord, il est aussi exposé à de nombreux problèmes tels que :

- Déforestation qui entraîne progressivement le processus de désertification
- Dégradation du sol
- Pénurie de sol pour la pâture ou pauvre qualité de pâture. Ceci est également dû à l'érosion, au fait de brûler et de sur-pâturer, ce qui permet l'invasion d'une végétation d'espèces non désirées.
- La sécheresse qui crée un risque pour la garde du bétail, rendant problématique l'alimentation du bétail en eau et herbe.
- Les glissements de terrains dans la région de Fada/Ngaoui (sud-ouest de la Région)
- Le braconnage

Comme solutions, un programme de reboisement important (pour atteindre le 30% de couverture forestière) a été mis en place, afin de préserver les potentiels des sources et contribuer à la protection de l'environnement. La délégation régionale du MINFOF a été dotée de moyens suffisants pour mener sa mission de conservation de l'environnement.

## Leçon 5 : LES BASSES TERRES DU NORD ET LES MONTS MANDARA

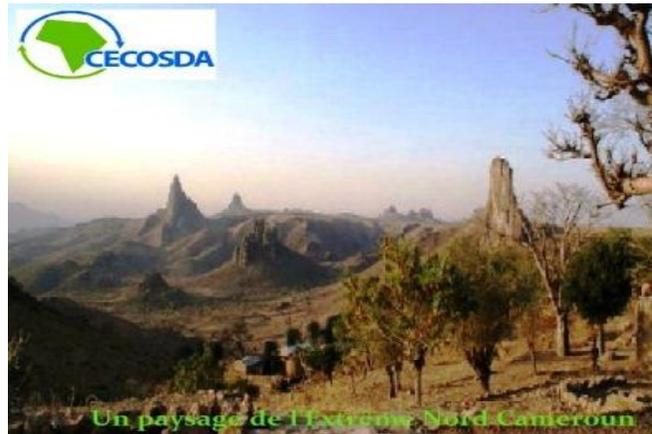
**Exemple de situation** : disparition des espèces animales et végétales

**Exemple d'action** : planter les arbres et lutter efficacement contre le braconnage

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de promouvoir la protection de l'environnement

**objectifs** :

- **Savoir** : relief, milieu géographique, climat, etc.
- **Savoir-faire** : localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être** : sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature



L'ensemble formé par les plaines ou basses terres du Nord que surplombent les Monts Mandara s'étend du piémont Nord de l'Adamaoua jusqu'à la pointe du lac Tchad. Etirées du 8° au 13° parallèle, elles appartiennent au domaine tropical de la nuance soudanienne ou soudano-sahélienne. Plus que le relief constitué de la plaine du Diamaré (prolongement de la grande plaine du Tchad au Cameroun), de la cuvette de la Bénoué et des Monts Mandara, c'est le climat avec ses fortes contraintes thermiques qui influe sur les activités humaines et l'environnement.

### I- Relief et hydrographie.

Dans l'ensemble géographique formé par les plaines du Nord et les monts Mandara, les formes du relief individualisent la plaine du Tchad, la cuvette de la Bénoué et les monts Mandara. La plaine du Tchad s'incline en pentes douces des Monts Mandara aux rives du Logone en direction du lac Tchad au Nord-Ouest et la rive du Logone à l'Est où l'altitude moyenne est de 280m. La surface en pente douce de la plaine du Diamaré aux environs de Maroua est hérissée d'inselbergs, sortes de dômes de roches dures épargnées par l'érosion.

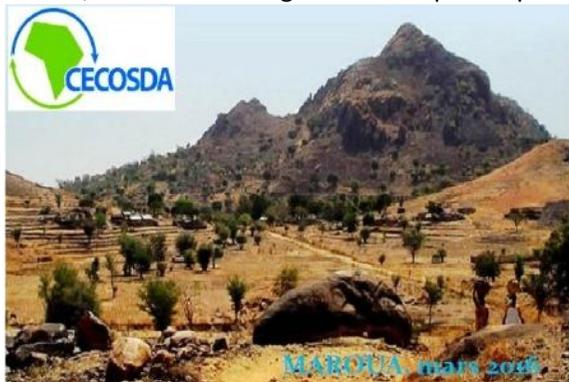
La cuvette de la Bénoué, séparée de la plaine du Tchad par le bombement de Kaélé, adossée au sud au plateau de l'Adamaoua, appuyée au nord sur les monts Mandara, forme une large gouttière d'une altitude moyenne de 200m. La cuvette est orienté d'est en ouest mais sur laquelle s'élèvent de petits massifs granitoïdes et volcaniques tels que les Monts de Rolli, les Monts Hosséré Vokrè(2049m), le Mont Tcholliré (1132m). Au sud-ouest, les Monts Atlantika surplombent la vallée du Faro de leurs 1885m d'altitude.

Les monts Mandara dominent au nord et à l'Est de la plaine du Tchad, au sud de la cuvette de la Bénoué. Les monts Mandara sont formés d'un ensemble de massifs et d'inselbergs dont l'altitude moyenne est de 900m. Relevés au nord-ouest où le mont Tourou culmine à 1442m, ils s'inclinent vers le sud et l'Est. Avec

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

leur relief compartimenté (necks et dykes de lave des Kapsiki et Rumsiki), les monts Mandara forment une région d'une sauvage beauté quasi féerique. Dans l'ensemble, les sols sont cuirassés sauf dans les Mandara et l'Atlantika où le sable forme l'élément principal de la plupart des sols.

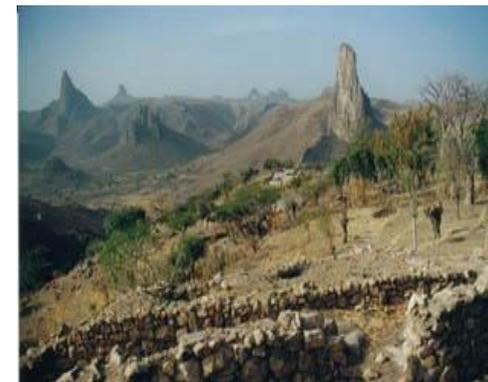
Les contrastes du climat tropical se reflètent dans l'hydrographie : les cours d'eau ont un régime irrégulier. Hormis les Mayos, les principaux fleuves sont la Bénoué, le Chari et le Logone tandis que les principaux lacs sont le lac Tchad et le lac de Maga.



Doc 1 : inselberg à Maroua



doc 2 : sol cuirassé



doc 3 : Paysage des Kapsiki

## II- Climat et végétation

Dans cette région géographique, on retrouve un climat sahélien avec des nuances subdésertiques sur les abords du lac Tchad. Par contre, un climat soudano-sahélien règne aux environs de Maroua (avec 5 mois de pluies de mai à octobre). Pendant cette saison, la végétation est verte et les animaux sauvages tels que le lion, l'éléphant et la panthère peuvent être aperçus dans les parcs. Sur les Monts Mandara où règne le climat soudano-sahélien de montagne, le relief et l'altitude accroissent la quantité et la fréquence des pluies (plus de 1000mm/an). Ainsi, une brousse épineuse s'installe progressivement du sud vers le nord dans l'ensemble de la région, à l'exception de la vallée inondable du Logone qui porte une végétation de prairies. Enfin, dans la cuvette de la Bénoué, le climat tropical soudanien classique, avec des saisons sèches et pluvieuses sensiblement de la même durée règne dans la région. Les pluies sont généralement accompagnées de violents orages en saison de pluie (de mai en octobre) qui font baisser les températures. Au sud de Garoua, une savane boisée aux forêts claires recouvre le sol, mais au nord, elle fait place à une steppe très riche en épineux rabougris et pauvre en espèces feuillues.

## III- Dégradation du milieu et solutions

La région des basses terres du nord et des monts Mandara connaît une évolution du phénomène de la sécheresse. En effet, la pression sur les arbres censés protéger les sols, pour des besoins d'approvisionnement en bois de chauffage, d'agriculture ou d'élevage, laisse finalement les sols sans aucune protection. Comme dans toutes les autres régions du Cameroun, le problème de la gestion des déchets et d'assainissement est également cité. Le moyen d'évacuation des déchets le plus pratiqué dans la région consiste à les brûler. Malgré les efforts des associations œuvrant dans la sensibilisation et la construction des toilettes, dans certaines localités, les cours d'eau demeurent les lieux privilégiés de dépôt des excréments. Selon certains spécialistes, la variation du calendrier agricole et les inondations de plus en plus récurrentes lors du retour des saisons de pluies sont la résultante de plusieurs problèmes. Il s'agit des problèmes de désertification, de menaces de la perte de biodiversité, de l'invasion des criquets, les feux de brousse, les surpâturages, l'érosion et enfin le braconnage. Pour essayer d'endiguer ces différents maux, le gouvernement camerounais avait lancé l'opération sahel-vert qui est vaste plan de reboisement de la zone grâce aux nouvelles espèces d'arbres mises sur pied par l'IRAD. De même, une sensibilisation des populations locales à travers effective de nos jours.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 6 : LA PLAINE CÔTIÈRE

**Exemple de situation :** disparition des ressources halieutiques

**Exemple d'action :** utilisation rationnelle des ressources halieutiques

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de promouvoir la protection des écosystèmes marins et lacustres

**objectifs :**

- **Savoir :** écosystème marin, milieu géographique, ressources halieutiques, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature

La plaine côtière correspond à une zone de basses terres limitées par l'océan atlantique, le plateau sud camerounais et les hauts plateaux de l'ouest. Sur le plan administratif, les basses terres côtières recouvrent les régions du littoral, du sud-ouest et du sud. Entièrement comprise dans le domaine équatorial, la plaine côtière se différencie surtout par la diversité de son relief.

### I- Relief et hydrographie

La diversité du relief permet de distinguer trois ensembles : les basses terres du nord du Mont Cameroun, le bassin de Douala, le bas plateau de la région de Kribi et l'arrière-pays du bassin de Douala. Au niveau du sud-ouest (région du Mont Cameroun et ses environs), le terrain s'élève du niveau de la mer à son point culminant haut de 4100m formant le plus grand sommet de l'Afrique Centrale appelé le Mont Cameroun. Sur cette montagne, s'appuient des cuvettes en forme d'hémicycle : le bassin du Ndian et la cuvette de Mamfé. La région balnéaire (la zone de Limbé et ses environs) s'étire jusqu'à la plaine côtière nigériane. Au niveau du bassin de Douala, c'est une région balnéaire qui s'épanouit surtout au nord du golfe de Guinée, que dessine la vallée de la Sanaga, dans le bassin du Wouri, puis se rétrécit progressivement vers la frontière avec la Guinée équatoriale. Le bassin de Douala est le plus vaste ensemble de la plaine côtière et de très faible altitude, elle est découpée de vastes estuaires (Wouri, Sanaga et le Nyong). Enfin, en ce qui concerne les basses terres de la région de Kribi, toute la région balnéaire limitrophe de l'océan Atlantique et la Guinée Equatoriale forme un bas plateau de 300 à 500m découpé par une érosion active. Les sols qu'elle revêt d'origine alluviale sont assez fertiles pour permettre le développement des cultures de plantation. Nombreux sont les cours d'eau de la plaine côtière qui appartiennent au bassin hydrographique de l'atlantique. Les principaux cours d'eau cette zone géographique du Cameroun sont : la Manyu, le Ndian, la Mémé, le Wouri, le Nyong, la Sanaga, le Ntem, la Lobé, la Kienké et la Lokoundjé.



## II- Climat et végétation

Située au voisinage du 2<sup>e</sup> degré de latitude Nord, la plaine côtière appartient au domaine équatorial chaud et humide, avec des saisons peu différenciées et des pluies de l'ordre de 1600mm à 2000mm. Toutefois, on distingue nuances climatiques : le climat équatorial camerounien et le climat équatorial guinéen. Le climat équatorial camerounien règne dans la plaine côtière à l'intérieur de la zone comprise entre l'estuaire du Rio Del Rey et celui de la Sanaga. Exposée au vent de la mousson, cette région est copieusement arrosée (exemple de la Debundsha sur les pentes du mont Cameroun reçoit en moyenne 10.000mm d'eau par an.) Le climat équatorial guinéen quant à lui caractérise la zone allant de l'estuaire de la Sanaga à l'embouchure du Ntem. Les pluies y sont relativement moins abondantes inférieures à 3000mm.

La forêt dense très endommagée change d'aspect au contact de la mer dans cette région. Elle est peuplée d'arbres adaptés au milieu salin tels les palétuviers et constitue ainsi les mangroves. Les sols qu'elle revêt, d'origine volcanique ou alluviale, sont assez fertiles pour permettre le développement des cultures de plantation.

## III- Dégradation du milieu et solutions

L'environnement marin de la région de Kribi, à l'endroit où l'oléoduc entre dans la mer, est particulièrement exposé au risque de perte d'habitats fauniques. C'est une région de diversité biologique, et les riches pêcheries artisanales fournissent des protéines à un grand nombre de personnes. Par ailleurs, nous pouvons aussi signaler la pollution de la mer par les touristes qui salissent les côtes de Kribi. Cette région abrite une partie de la réserve du Dja, classée patrimoine mondial de la biosphère, et elle est également exposée aux braconnages et à la déforestation. En ce qui concerne l'environnement dans la région du Sud-ouest du Cameroun, c'est une combinaison de la zone de Littoral et du Sud, parce que cette région est aussi une zone industrielle pétrolière, donc subit les mêmes menaces que les côtes du littoral et de Kribi à travers la pollution de l'eau et de l'air. Dans la zone littorale, les forêts et de la faune sont soumises à la forte demande urbaine. Le déboisement et l'approvisionnement des populations en bois de cuisine déterminent la déforestation autour des centres urbains. Ce phénomène est manifeste aux alentours de Douala où la mangrove est systématiquement attaquée par la population. Par ailleurs la zone littorale, par sa situation sur la côte et le fait qu'elle abrite le tissu industriel du Cameroun est sans cesse victime des pollutions de tous ordres. Les pollutions de l'air, de l'eau et du sol ont pour conséquences les pluies acides, la destruction de la biodiversité, le non préservation des zones humides et non humides qui sont le siège des écosystèmes de la zone. L'insalubrité criarde en milieu urbain, l'érosion et les inondations, dus à l'urbanisation anarchique et le surpeuplement des villes de cette région sont aussi nettement perceptibles.



Doc 1 : marine camerounaise chargée de la protection des zones maritimes

## Dossier 1 : LA MANGROVE

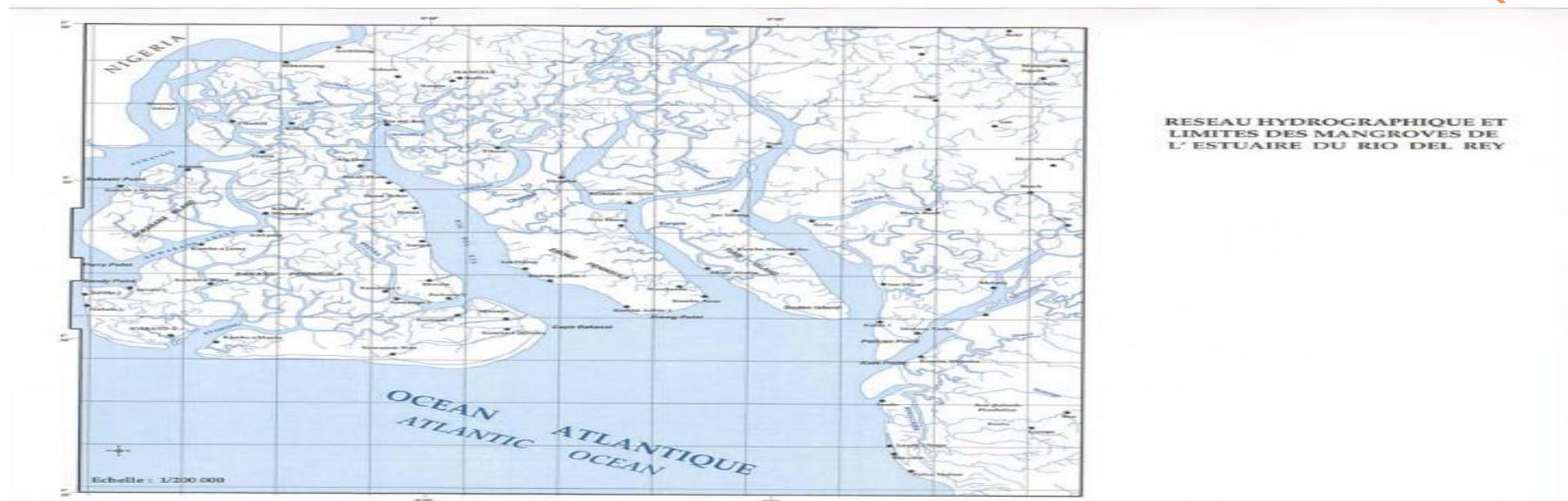
**Exemple de situation :** disparition des écosystèmes marins

**Exemple d'action :** protéger les écosystèmes marins et lacustres.

**N.B :** Bien vouloir préparer le dossier sur une fiche pédagogique



Doc :1 exemple de mangrove



Doc 2 : réseau hydrographique et limites des mangroves du Rio Del Rey

### Localisation et étendue de la mangrove au Cameroun

Au Cameroun, les mangroves se localisent dans le golfe de Guinée entre 2° 45' - 4° 50' N de latitude et 8° 30' - 9° 00' E de longitude. Elles représentent 30% des 500 km de cote qui part d'Akwa yafé à la frontière avec le Nigeria au Rio Ntem à la frontière avec la Guinée équatoriale. Elles couvrent une superficie totale de 400.000 hectares (250.000 ha avant la rétrocession par le Nigeria de la péninsule de Bakassi au Cameroun) c'est l'un des rares pays au monde avec une telle superficie de mangroves. Elles se répartissent suivant trois grands ensembles sur trois des dix régions administratives que comporte le pays ; on distingue la mangrove du Rio Del Rey qui se trouve dans la région du Sud-Ouest à l'embouchure des fleuves Akpa, Yafe, Ndiang et Meme ; elle a une superficie de 218.000 hectares c'est la deuxième plus grande mangrove en Afrique de l'Ouest de part son étendue et l'une des plus riches au monde de part sa biodiversité. **Source : Menaces sur la mangrove au Cameroun par Uilrich WAFFO Université de Yaoundé 1 - Maitrise 2009**

### Fonctions économique et écologique de la mangrove au Cameroun

Les populations riveraines des mangroves du Cameroun pour la plupart originaires d'Afrique de l'Ouest notamment du Nigeria, du Bénin, du Ghana et autres, sont les premiers témoins de la portée économique de ce milieu. En effet, la mangrove regorge d'énormes quantités de ressources halieutiques principalement les poissons et les crustacés qui sont une véritable manne pour les populations. Des villages de pêcheurs se sont érigés tout autour de cette zone à l'instar de Yoyo vers Limbé dans la mangrove du Rio Del Rey. Pour assurer la conservation des poissons pêchés, on les fume et pour ce faire, la mangrove est une fois de plus sollicitée pour le bois qu'il procure et qui est utilisé comme source d'énergie ou pour les services divers tels que la construction des pirogues (le palétuvier rouge étant adapté) et des pagaies. Les mangroves du Cameroun regorgent d'importantes ressources pétrolières et gazières principalement dans le bassin du Rio Del Rey. D'ailleurs, la production pétrolière camerounaise est réalisée à partir de 49 champs offshore et le bassin du Rio Del Rey fournit 90% de la production nationale de pétrole brut. Enfin d'autres importance et non les moindres sont : les mangroves sont des destinations de prédilection pour l'écotourisme, le sable qui s'y dépose est de très bonne qualité et est recherché pour des constructions diverses des carrières de sables y abondent surtout dans l'estuaire du Cameroun aux environs de Douala.

Au plan écologique, la mangrove est très active dans la stabilisation des sols les limons qui y abondent fertilisent le sol tandis que le sable filtre l'eau et la végétation régule le microclimat. C'est une zone de frayère pour la reproduction halieutique. Feuilles, brindilles et écorces des arbres constituent les fondements d'un important réseau trophique avec à sa base les détritivores. Les mangroves offrent une protection contre les vents et la houle limitant de ce fait l'érosion littorale. L'abondante végétation de la mangrove contribue par ailleurs à la lutte contre le réchauffement climatique à l'échelle mondiale en piégeant une partie du carbone.

**Source : Menaces sur la mangrove au Cameroun par Uilrich WAFFO Université de Yaoundé 1 - Maitrise 2009**

### MENACES QUI PESENT SUR LA MANGROVE AU CAMEROUN

L'exploitation des ressources de la mangrove est faite sans souci du lendemain. Associée à la dynamique naturelle des mangroves, elles contribuent à hauteur de près de 90% à la dégradation ceci en partie être expliqué par l'explosion démographique dans les villes voisines des mangroves comme les villes de Limbé et de Douala or les ressources des mangroves ne sont pas inépuisables. Le bois constitue la principale ressource des mangroves. En effet, dans les campements de pêche de la zone littorale du Cameroun, le bois de mangrove est coupé à un rythme quotidien incessant et en quantité astronomique pour construire des baraques en planche de palétuvier, des pirogues mais surtout pour en faire du combustible à fumer le poisson et servir comme principal combustible dans les villes avoisinantes. Le droit de coupe de bois est facilement accordé à tous. Il n'y a que quelques bouteilles de liqueur et quelques billets de banque à fournir au chef des campements en guise de compensation comme c'est le cas dans le campement Yoruba Makollè. Une compensation assez mince compte tenu des dommages infligés à la mangrove. On estime à environ 60 000 m<sup>3</sup> la quantité de bois qu'on sort par an dans les mangroves au Cameroun. Les pertes dans l'exploitation du bois de mangrove dues essentiellement à l'abandon des houppiers sur le terrain sont de l'ordre de 50% au Cameroun. Ces houppiers en pourrissant libèrent dans l'atmosphère une quantité importante de dioxyde de carbone qui une fois libérée s'attaque à la couche d'ozone. La contribution de la flore de mangrove ainsi que le sol toujours humide au piégeage du carbone est non négligeable surtout avec sa situation à proximité de la zone industrielle ainsi, sa disparition accentuera l'effet de serre et dans la même lancée le réchauffement climatique les zones littorales étant déjà réputées pour leur climat très chaud. La destruction de la mangrove aura de conséquences socioéconomiques dramatiques sur les populations riveraines mais également pour l'ensemble du pays. Les mangroves du Cameroun mettent dans le circuit commercial environ 60.000 tonnes de poissons fumés par an, environ 50.000 tonnes de bois utilisés comme principale source d'énergie dans plusieurs villes. Ces deux activités pour ne citer qu'elles font vivre plus de 2500 familles des pêcheurs exploitants à ceux chargés de fumer le poisson jusqu'aux multiples commerçants de gros et détails des différents marchés du pays. Ainsi une cessation de cette activité va induire des pertes sérieuses pour l'Etat en termes de taxes.

**Source : Menaces sur la mangrove au Cameroun par Uilrich WAFFO Université de Yaoundé 1 - Maitrise 2009**

## CLASSE DE 3<sup>ème</sup>

**MODULE II** : La population du Cameroun

**VOLUME HORAIRE** : 04h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE** : Ce module présente les différents groupes humains et la démographie du Cameroun.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES** : Ce module amène l'apprenant à appréhender les problèmes liés à la croissance démographique.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE** : Il permet à l'apprenant de prendre des décisions judicieuses en matière de population.

## **MODULE II : La population du Cameroun**

**Familles de situations :** L'exploitation et l'utilisation des ressources.

**Catégories d'action :** adoption des comportements écologiques

### Chapitre 2 : LA DIVERSITE HUMAINE DU CAMEROUN

#### Leçon 7 : COMPOSANTES DU PEUPEMENT DU CAMEROUN

**Exemple de situation :** Précarité des personnes du troisième âge.

**Exemple d'action :** Prendre en charge les personnes âgées.

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser la diversité humaine du Cameroun

**objectifs :**

- **Savoir :** peuplement, population, migration, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature

Toute présentation générale du Cameroun se complait à évoquer la diversité des populations et le grand nombre de ses groupes humains. La présence de l'Homme sur le sol camerounais remonte aux temps préhistoriques du paléolithique et du néolithique comme le prouvent les nombreuses découvertes archéologiques des sites de Yaoundé, Okola, Bidzar, Mokolo, etc. Le peuplement qui est le processus d'installation et d'occupation d'une région par les hommes s'est effectué au Cameroun de façon progressive grâce aux migrations.

#### **I- Peuplement et mise en place de la population au Cameroun**

##### **1- Au Nord Cameroun**

Le peuplement du Nord-Cameroun est constitué de trois grands groupes :

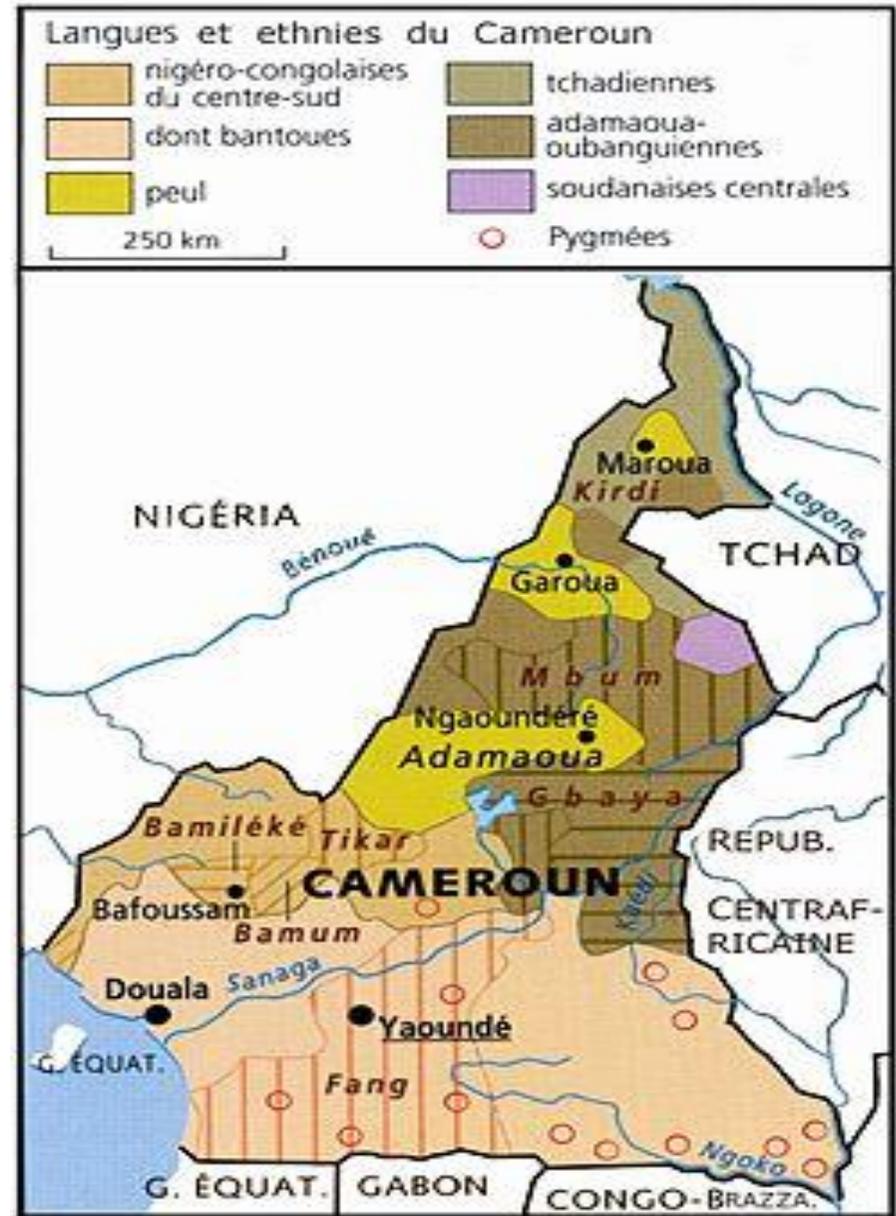
- Les Soudanais : ils sont constitués des paléo-soudanais (Mandara, Kapsiki, Guiziga, Mofou) installés dans les montagnes et les Néo-soudanais (Massa, Kotoko, Mousgoum, Baya) qu'on rencontre dans la vallée du Logone et au niveau de l'Adamaoua.
- Les arabes Choa (Sémites) : ce sont des éleveurs semi-nomades qui se sont installés autour du lac Tchad au 17<sup>ème</sup> siècle.
- Les Foulbés ou hamites : venus du bassin du Niger en deux vagues successives, ils auraient commencé à s'installer dans la région septentrionale au 18<sup>ème</sup> siècle. De nos jours, ils occupent la plaine de la Bénoué et du Diamaré.

##### **2- Au Sud.**

Le sud cameroun est peuplé :

- des pygmées qu'on retrouve à Kribi, Lolodorf, Moloundou, Yoko, etc.
- des bantous qui occupent toute la plaine côtière et le plateau sud-camerounais. La mise en place des bantous s'est effectuée en deux vagues successives :
  - ❖ la première vague ou vague du sud est venue du Congo (Douala, Bafia, Bakwéri, Bassa, Batanga, etc.)
  - ❖ la deuxième vague du peuplement Bantou est dite vague du nord. Il n'est pas facile de la dater. Elle serait constituée des Boulou et des Fang-béti.
- Les semi-bantous ou Bantoïdes qui occupent les hauts plateaux de l'ouest (Tikar, Bamiléké, Bamoun).

## II- Cartes du peuplement du Cameroun



Doc 1 : peuplement du Cameroun

doc 2 : carte linguistique et ethnique du Cameroun.

## Leçon 8 : POPULATIONS ET MIGRATIONS

**Exemple de situation :** de vastes espaces inexploités.

**Exemple d'action :** occuper et mettre en valeur les terres inoccupées

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin d'expliquer la structure et la répartition de la population camerounaise

**objectifs :**

- **Savoir :** population, démographie, RGPH, densité de population, émigration, immigration, migration, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, classer, comparer, etc.
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de l'autre, etc.

La croissance démographique du Cameroun très lente jusqu'en 1960, s'est brusquement accélérée. L'expansion démographique camerounaise est caractéristique d'un pays en pleine transition démographique où natalité et fécondité restent élevées tandis que la mortalité s'effondre. Le croît démographique doit beaucoup à l'encadrement médical et à l'acceptation par les populations des campagnes de vaccination et des pratiques hygiéniques. Cette croissance démographique a donné naissance à d'importants mouvements migratoires et à une inégale répartition de la population.

### I- Structure et répartition de la population camerounaise.

Selon les résultats du 3<sup>ème</sup> RGPH réalisé en 2005, et sous la base du RGPH réalisé en 1987, la population camerounaise est estimée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 à 21 657 488 personnes, dont 50,6% de femmes.

La population Camerounaise est essentiellement jeune. En effet, plus de la moitié de la population du Cameroun a moins de 20 ans, la population de moins de 15 ans représente 43% de l'ensemble, et la population de 65 ans ou plus s'élève à seulement 3,5%. De 2005 à 2010, la population du Cameroun s'est accrue à un rythme annuel moyen de 2,6%.

La structure par sexe montre un déficit d'hommes par rapport aux femmes avec en moyenne 97 hommes pour 100 femmes (49 % d'hommes contre 51 % de femmes). Mais on tend progressivement vers une parité homme/femme. La structure par âge montre 4,3 % de personnes <15 ans et 5 % >65 ans ; en 2010, la population urbaine était estimée à 52% contre 38 % en 1987.

La densité de la population augmente progressivement avec le temps, et est passée de 38 à 45 habitants au km<sup>2</sup> entre 2005 et 2014 ; mais on observe des contrastes sur l'ensemble du territoire à cause des facteurs historiques, naturels (changements climatiques), économiques. Les régions les plus peuplées sont celles du Centre, de l'Extrême-Nord et du Littoral. Cependant, il existe des disparités entre les régions. Alors que celles du Littoral et de l'Ouest sont élevées avec plus de 130 habitants au km<sup>2</sup>, les régions de l'Est et du Sud sont faiblement peuplées, avec moins de 20 habitants au km<sup>2</sup>

### II- Les migrations

Il y a un changement saisonnier, une occupation temporaire de résidence de la part des éleveurs accompagnés de leur bétail. Leurs groupes partent des hauts plateaux dépourvus de pâturages que la sécheresse a flétri ou détruits par les feux de brousse. Ils se dirigent vers les dépressions ou vallées, zones humides où ils pourront trouver de l'herbe pour leurs troupeaux. Ces migrations saisonnières semi-nomades sont pratiquées par les Foulbés habitant l'Adamaoua et les hauts plateaux de l'ouest.

In Nouvelle Géographie 3<sup>ème</sup>, EDICEF, P 96.

Le Cameroun connaît d'intenses mouvements migratoires, notamment à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national. Une migration est un déplacement des populations d'une région vers une autre.

Les migrations intérieures sont celles qui s'effectuent à l'intérieur du territoire national. Elles peuvent être soit temporaires, soit définitives. En ce qui concerne les migrations intérieures temporaires, elles ont plusieurs causes qui peuvent être soit la recherche des emplois rémunérateurs et stables, soit pour effectuer des études (cas des élèves et des étudiants) ou alors le cas de certaines populations fuyant l'insécurité (cas de certaines populations de l'extrême-nord Cameroun fuyant les atrocités commises par la secte terroriste Boko-Haram). En ce qui concerne les migrations intérieures définitives, il s'agit principalement de l'exode rural.

Les migrations extérieures ou internationales quant à elles concernent surtout les populations transfrontalières et dans un moindre degré l'immigration et l'émigration.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## T.P 1 : CONSTRUCTION ET COMMENTAIRES DE LA PYRAMIDE DES AGES DU CAMEROUN

**Exemple de situation :** Précarité des personnes du troisième âge.

**Exemple d'action :** Prendre en charge les personnes âgées.

**Justification :** Ce T.P permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de construire et commenter une pyramide des âges.

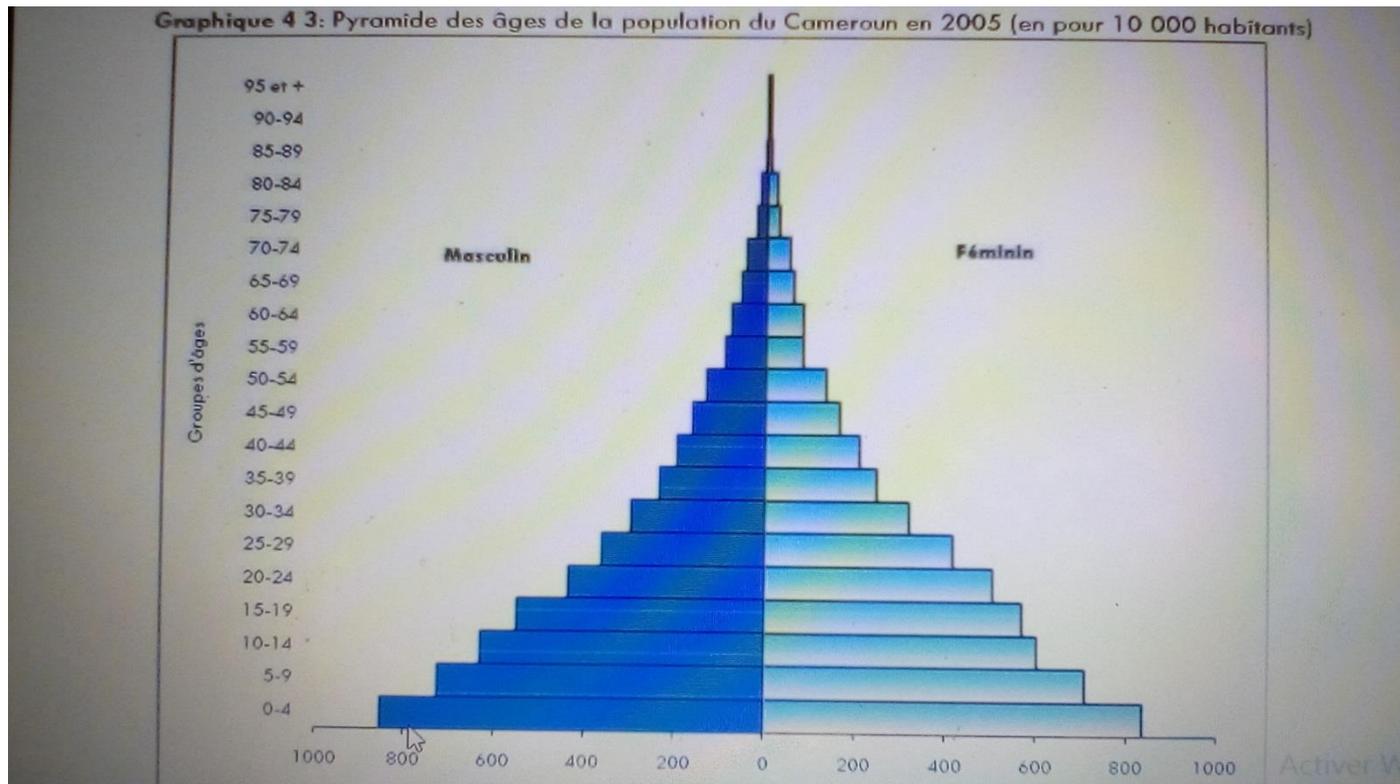
### I- Phase théorique

#### 1- définition

La pyramide des âges est un graphique qui reflète les principaux événements de l'histoire d'une population depuis un siècle environ. Elle informe sur la composition de la population par groupe d'âges et par sexe et renseigne sur son passé et son avenir.

#### 2- Comment construire la pyramide des âges

Sur du papier millimétré, tracer deux axes verticaux distants de 5mm. Portez sur chacun d'eux les limites inférieures de chaque groupe d'âges (un an = 1mm). Portez les années de naissance de 5 ans en 5 ans. A droite des axes verticaux, placez la population féminine, à gauche la population masculine. Tracez un axe horizontal à la base des deux axes verticaux déjà tracés. N.B : la graduation correspondant à 100 ans doit avoir la même longueur que la graduation correspondant à 10% de l'effectif. Vous pouvez maintenant construire la pyramide des effectifs des groupes d'âges selon le sexe. A cet effet, construisez les strates successives, en partant de la base du graphique.



Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986

## II- Analyse de la pyramide des âges

- **Présentation :**

- Date de la pyramide.....
- Recensement ou estimation.....
- Population du Cameroun en.....

- ❖ **Les trois étapes de l'analyse de la pyramide des âges**

- 1<sup>ère</sup> étape : le profil général et ses irrégularités.

Décrivez le profil général de la pyramide puis classez la pyramide dans une catégorie précise :

- Parasol : population en expansion
- As de pique : reprise de la natalité, rajeunissement de la population
- Toit de pagode : moins d'enfants de 0/5 ans que de 10/15 ans
- Ogive : peu de jeunes, adultes et vieux prépondérants donc population vieillie

**N.B :** dans le cas d'espèce, la pyramide du Cameroun est une pyramide en parasol.

Quels sont les groupes d'âges :

- Les plus nomnreux (élargissement des strates de la pyramide)
- Les moins nombreux (retrécissement des strates de la pyramide)
- 2<sup>ème</sup> étape : explication des irrégularités. En d'autres termes, quels faits observables sur la pyramide le document explique-t-il ?
- 3<sup>ème</sup> étape : le déséquilibre hommes/femmes. Quelles sont les raisons de ce déséquilibre.

### **Conclusion.**

Il s'agit de répondre aux questions suivantes :

- 1- Qu'est-ce qui indique l'extrême jeunesse de la population du Cameroun ?
- 2- Quelles en sont les conséquences sur le plan économique et social ?
- 3- Quels facteurs déterminent la fécondité des femmes au Cameroun ?
- 4- Quels problème doit résoudre le gouvernement du fait de l'explosion démographique ?

## **MODULE III : Les activités économiques du Cameroun**

**VOLUME HORAIRE** : 17 h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE** : Ce module présente les secteurs d'activités économiques du Cameroun.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES** : Ce module développe chez l'apprenant des activités qui mettent en valeur son environnement.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE** : Il permet à l'apprenant de prendre conscience de sa responsabilité dans l'exploitation des ressources naturelles.

**Familles de situations** : L'exploitation et l'utilisation des ressources.

**Catégories d'action** : La gestion durable des ressources naturelles

### Chapitre 3 : LES ACTIVITES AGROPASTORALES ET PISCICOLES

#### Leçon 9 : L'AGRICULTURE CAMEROUNAISE

**Exemple de situation** : insuffisance des produits vivriers sur nos marchés.

**Exemple d'action** : utiliser des outils et techniques modernes dans l'agriculture

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser la pratique agricole dans son environnement et de s'y adonner lui-même.

**objectifs** :

- **Savoir** : agriculture traditionnelle, agriculture moderne, calendrier agricole, jachère, assolement, etc.
- **Savoir-faire** : localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être** : sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature, sens de la prévision, etc.

Considéré comme l'Afrique en miniature, le Cameroun comporte une grande diversité de paysages, de zones géomorphologique et climatiques qui sont regroupées en entités régionales ou zones agro écologiques distinctes. Mieux que les autres pays de la sous-région CEMAC dont les populations, peu nombreuses, sont essentiellement concentrées dans deux ou trois villes, le Cameroun dispose d'une population très dynamique de plus de 20 million d'habitants répartie entre les zones rurales et urbaines et bénéficie des conditions naturelles très favorables à la production agricole. Tous ces atouts font du Cameroun aujourd'hui, le grenier de la sous-région de l'Afrique centrale. Dans le but de pérenniser la sécurité alimentaire longtemps assurée par la petite agriculture, le MINADER a

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

entrepris, au regard des réserves en terre encore énormes, la promotion de l'agriculture de seconde génération dont le but est de renforcer la production nationale à travers le développement des moyennes et grandes exploitations agricoles, instruments de la révolution agricole tant souhaitée dans notre pays.

### I- Les conditions naturelles de l'agriculture (bien vouloir aussi penser aux techniques culturales)

L'agriculture dans son acception large désigne l' « ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme. En plus donc de la culture des végétaux, sont également prises en compte les activités d'élevage, de pêche et de chasse. Plusieurs conditions naturelles sont indispensables pour la pratique de l'agriculture ; mais les plus significatives sont :

- La Terre : La Terre joue un rôle particulier dans l'activité agricole. Les techniques agricoles exigent d'être développées sur des grandes étendues de Terre, les superficies des exploitations agricoles se mesurent souvent en hectares. Les surfaces cultivables au Cameroun sont estimées selon le MINADER à plus de 7,2 millions d'ha de terres arables dont seulement 1,8 million sont jusqu'ici exploitées. Comparativement à l'activité industrielle, la Terre est un facteur de production important pour la pratique de l'activité agricole. Par ailleurs, l'abondance ou non des Terres peut justifier le système de production pratiqué. Ainsi, dans les zones où le facteur Terre est limitant, l'activité agricole sera plus intense en capital ou en travail. Contrairement aux zones dans lesquelles ce facteur est abondant où l'activité sera extensive.
- Le climat : Afrique en miniature, le Cameroun présente une grande variété de climats. Cette diversité climatique va du climat équatorial pluvieux près de l'océan Atlantique au climat tropical sahélien proche du Lac Tchad. La diversité du climat est un facteur explicatif important de la diversité des cultures agricoles au Cameroun.
- L'hydrographie : doté de nombreux fleuves et lacs, le Cameroun dispose d'abondantes ressources en eau qui permettent de pratiquer l'agriculture quel que soit la saison et l'endroit où on se trouve sur le territoire national. L'hydrographie et le climat influencent largement le calendrier agricole. De ce fait, l'irrigation est de plus en plus développée dans les zones septentrionales du pays où la faible pluviométrie (400mm/an) et les sécheresses constituent une contrainte majeure à la mise en valeur agricole. Ainsi, grâce à l'irrigation, la riziculture a pu se développer dans la plaine de Ndop et surtout dans le Nord, le long du Logone, qui alimente de vastes périmètres rizicoles.
- La population : le Cameroun dispose d'une population très dynamique de plus de 20 million d'habitants répartie entre les zones rurales et urbaines et qui s'adonne à la pratique de l'agriculture.

### II- Agriculture traditionnelle et agriculture moderne.



L'agriculture traditionnelle est une agriculture vivrière dont les produits sont destinés à l'autoconsommation et au petit commerce. Elle est pratiquée par les paysans sur des superficies petites et moyennes, elle utilise des techniques culturales encore rudimentaires (culture sur brûlis, jachère), un outillage archaïque (houe, daba, charrue, machette) ainsi que la force musculaire (main-d'œuvre familiale, force des animaux) mais donne un rendement faible ou modeste. Les principales cultures vivrières sont : banane plantain, tubercules, sorgho, fruits, etc.

L'agriculture moderne est celle des plantations capitalistes, souvent organisées en GIC. Pratiquée sur de vastes superficies, c'est une agriculture mécanisée (utilisant des tracteurs et des avions), Scientifique (sélection des semences, recherches agronomiques, engrais chimiques, produits phytosanitaires) et un personnel qualifié et salarié. Ici, le rendement est très élevé. L'agriculture moderne est à l'origine de la création des complexes agroindustriels tels : la CDC (Cameroon Development Corporation), la SOSUCAM, CAMSUCO, La PAMOL, SOCAPALM, SODECOTON, SEMRY, CHOCOCAM, HEVECAM, etc. Les produits de l'agriculture moderne sont destinés pour la plupart à l'exportation, en direction des pays développés.

### III- Problèmes et solutions

#### **Le Cameroun lance un projet de promotion de l'agriculture cofinancé à hauteur de 75 milliards de FCFA par la BAD**

Le gouvernement camerounais a officiellement lancé le 24 avril 2017 à Yaoundé, la capitale du pays, le Projet de développement des chaînes de valeurs agricoles (PD-CVA). Financé à 77% par la Banque africaine de développement et 21,5% par l'Etat du Cameroun, ce projet est d'un coût global de 75 milliards de francs CFA, a-t-on appris officiellement. Implémenté dans les régions du Centre, du Littoral, du Sud- Ouest et de l'Est, ce projet d'une durée de 5ans a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire dans les filières banane plantain, huile de palme et ananas ; au moyen d'appuis financiers et techniques aux organisations paysannes et autres jeunes intéressés par l'agrobusiness. Selon ses promoteurs, ce projet touchera directement 242 000 personnes, dont les revenus augmenteront en moyenne de 818 000 francs CFA par bénéficiaire et de 6 millions de francs CFA par an pour chacun des jeunes entrepreneurs engagés dans le projet. A terme, apprend-on, il est projeté une augmentation de 216 000 tonnes de régimes de noix de palme, 240 000 tonnes de banane plantain, 10 000 tonnes d'ananas et 17 500 tonnes d'huile de palme.

Investir au Cameroun, mercredi, 26 avril 2017

#### 1- Les problèmes

Ce riche potentiel agricole camerounais souffre de nombreux problèmes :

- La production agricole actuelle ne permet pas d'assurer l'autosuffisance alimentaire effective du pays d'où l'importation des denrées alimentaires (riz) ;
- la chute des cours des matières premières agricoles sur le marché international ;
- les contraintes climatiques (sécheresse, baisse de la pluviométrie) ;
- les actions néfastes des prédateurs (criquets, oiseaux migrateurs, chenilles) ;
- le vieillissement des plantations ;
- la faible utilisation des machines agricoles ;
- l'utilisation des outils et des techniques traditionnels ;
- la difficulté pour les paysans d'accéder aux financements et crédits ;
- la difficulté des petits producteurs d'accéder aux intrants agricoles ;
- la faible vulgarisation des résultats des recherches sortis des centres et instituts agronomiques (IRAD) ;
- le détournement des fonds alloués au développement de l'agriculture ;
- le mauvais état des routes et l'enclavement de certaines zones de production qui ne permet pas découler facilement les produits des zones rurales vers les centres urbains, etc.

## 2- Les solutions

En vue de relever le défi de cette sécurité alimentaire qui s'étend au-delà des frontières du pays, le MINADER s'est doté d'une stratégie de développement du secteur rural dont l'un des objectifs majeurs est l'accélération de l'accroissement des productions agricoles et alimentaires en vue de satisfaire en tous temps et en tous lieux, les besoins alimentaires tant en quantité qu'en qualité des populations. Ceci avec un objectif de doublement de la production dans une période de cinq ans

C'est pourquoi, à travers ses différents programmes et projets, le MINADER :

- Facilite grâce aux appuis divers et multiformes, l'acquisition des engrais et pesticides par les organisations professionnelles
- Finance entièrement la production et la distribution du matériel végétal de bonne qualité avec l'aide du MINRESI
- Encourage la mécanisation grâce entre autre à une politique d'acquisition des tracteurs à travers les pays amis
- Soutien de manière multiforme les filières à fort enjeu de sécurité alimentaire à l'instar des filière maïs, riz, sorgho, manioc, pomme de terre, patate douce, banane plantain, huile de palme;
- Finance la constitution des stocks de sécurité à travers l'Office céréalier dont les activités s'étendent désormais sur l'ensemble du territoire
- Encourage la mise en place des petites unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles.

Dans le but d'accompagner ces actions de production, le MINADER procède :

- ❖ Au renforcement des capacités techniques et de gestion des acteurs ruraux à travers la dynamisation de son système d'encadrement et d'appui conseil et le renforcement de son dispositif de formation;
- ❖ À la facilitation de l'accès au crédit grâce à l'appui au développement des établissements de microfinance et au projet d'appui au développement de la microfinance rurale;
- ❖ Au désenclavement des zones de production grâce à la densification du réseau des pistes de collecte;
- ❖ À l'animation du monde rural grâce à l'appui à l'organisation des comices départementaux et régionaux
- ❖ À la réhabilitation des coopératives afin de leur permettre de jouer le rôle qui est le leur
- ❖ À l'appui aux coopératives, aux groupes d'initiatives communes et aux sociétés de développement sous tutelle comme le MIDENO, l'UNVDA, la SEMRY, la SOWEDA.
- ❖ A la signature des conventions avec les opérateurs économiques à l'instar des groupes Afriland First Bank et Fadyl, le GIC KWATAL NDEMRI, la société GREEN LAND et le RADEM pour ne citer que ceux-là.

Au-delà de la sécurité alimentaire nationale et des pays voisins, l'agriculture camerounaise joue un rôle important de contribution à l'approvisionnement en devises grâce aux exportations, de contribution à la lutte contre le chômage grâce à la création d'emplois en milieu rural, et de contribution à la paix et à la stabilité sociales.

## Leçon 10 : L'ELEVAGE

**Exemple de situation** : faible production animale.

**Exemple d'action** : créer des élevages modernes

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser l'élevage dans son environnement et de s'y adonner lui-même.

**objectifs** :

- **Savoir** : élevage, ranch, transhumance, élevage traditionnel, élevage moderne, etc.
- **Savoir-faire** : localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être** : sens de l'observation, curiosité, l'écoute, endurance, esprit d'initiative, etc.

Pris au sens large, l'élevage est la production des animaux domestiques. Le secteur de l'élevage s'impose actuellement comme une valeur sûre et énorme de l'économie camerounaise. Il participe ainsi à près de 165 milliards de francs CFA à la formation du Produit Intérieur Brut et procure des revenus à peu près à 30 % de la population rurale (HAMADOU, 2001). Jadis, activité identitaire pour les éleveurs respectant les traditions, l'élevage connaît désormais l'intervention d'une nouvelle génération d'opérateurs en quête de revenus à savoir les fonctionnaires, les jeunes diplômés chômeurs et les «hommes d'affaires». Il représente pour les populations qui n'ont accès ni à des services financiers fiables ni à la capitalisation foncière, une façon de former une épargne sûre.

### I- Facteurs de développement, types et grandes zones d'élevage au Cameroun.



Photo 1

La répartition des zones d'élevage au Cameroun est influencée par la variabilité des facteurs tels que le climat, le relief, la végétation, le milieu humain et les contraintes sanitaires. Le pays est divisé en deux grands ensembles climatiques. Le domaine équatorial, localisé dans la partie sud du pays, offre une grande pluviométrie avec une végétation constituée de forêt dense. Ce domaine héberge les glossines (mouche tsé-tsé) qui forment un facteur limitant de l'élevage des ruminants. Le domaine tropical, localisé dans la partie septentrionale du pays, se définit par un climat chaud, de faibles précipitations, un couvert végétal constitué de savanes arborées et de steppes. C'est la zone par excellence d'élevage. Il en est de même des hauts plateaux de l'ouest où la fraîcheur du climat empêche la mouche tsé-tsé d'exercer ses ravages ainsi que l'abondance des pâturages qui favorise l'élevage d'importants troupeaux, notamment de bovins, mais aussi de chèvres, de moutons et de volailles.

L'élevage est dominé par les bovins, les ovins, les porcins et l'aviculture. Les autres types d'élevage comme l'apiculture, l'aquaculture et l'élevage non conventionnel prennent peu à peu d'ampleur au Cameroun avec de plus en plus de personnes qui s'intéressent à ces types d'élevage. Les principaux cheptels susmentionnés ont connu un accroissement numérique positif, exception faite des caprins pour lesquels une légère baisse a été observée. Selon le MINEPIA, plus de quatre-vingt pour cent (80%) du cheptel bovin

camerounais se trouvent dans les trois régions que sont le Nord, l'Extrême-Nord et l'Adamaoua. Les 20% restant sont répartis dans les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Est.

Enfin, bien que le Cameroun soit considéré comme un grand pays d'élevage par les effectifs du cheptel (plus de 6 millions de bovins et plus de 8 millions de petits ruminants estimés), on se rend aisément compte que plusieurs types d'élevage sont pratiqués dans notre pays ; il s'agit entre autre de l'élevage itinérant des bovins (transhumance) pratiqué par les bergers Bororo et peuls qui sont constamment à la recherche de nouveaux pâturages, de l'élevage du « ranching » pratiqué dans le département de la Menoua, dans le nord-ouest et de plus en plus dans la région de l'Adamaoua ainsi que de l'élevage sentimental pratiqué par les petits fermiers des régions du centre, sud et de l'Est qui associent l'agriculture à l'élevage (agropastoralisme). En définitive, on peut dire qu' en fonction de la densité animale dans chaque zone écologique et des disponibilités en fourrage, on distingue de façon schématique trois grands dispositifs de production bovine au Cameroun : l'agropastoralisme, le pastoralisme et le ranching.

## **II- Problèmes et solutions de l'élevage camerounais.**

Ces problèmes diffèrent en fonction de la zone géographique dans laquelle on se trouve. Ainsi, dans la zone équatoriale trois principaux problèmes sont recensés. Il s'agit notamment :

- Du milieu naturel qui est peu favorable : en effet, la forêt dense au sous-bois inextricable et aux hautes frondaisons ne favorise pas la pousse de l'herbe. De plus, la mouche tsé-tsé qui sévit dans cette zone inocule la maladie du sommeil, fatale aux bovins. On ne pratique donc dans le sud forestier qu'un petit élevage familial : chèvres, moutons, volailles et porcs.
- Des procédés ancestraux : le plus souvent les bêtes en liberté dans les villages, cherchent elles-mêmes leur nourriture.
- Un élevage peu productif : peu nombreuses, les bêtes ne sont prélevées qu'à l'occasion des fêtes et des cadeaux.

Dans le grand-nord Cameroun par contre, bien que cette zone géographique soit propice au développement de l'élevage, il n'en demeure pas moins que les éleveurs y rencontrent également de nombreuses difficultés. Il s'agit :

- Des conditions naturelles contraignantes : au cœur des zones soudaniennes et sahéliennes du Cameroun, l'élevage est entièrement sous la dépendance du climat. La recherche de l'eau et de l'herbe est tributaire du régime des pluies et du rythme des crues fluviales. De ce fait, les éleveurs sont dans l'obligation d'effectuer des déplacements saisonniers parfois lointains. Ces longs déplacements des troupeaux transhumants fatiguent les bêtes qui, maigres et chichement nourries, donnent peu de lait et de viande.
- Des méthodes d'élevage presque inchangées : dans les savanes du grand-nord Cameroun, rares sont les éleveurs qui pratiquent une sélection des bêtes. De plus, certains pasteurs foulbés ne gèrent pas leurs troupeaux en fonction de données économiques car fidèles à des traditions ancestrales, ils ne cherchent pas à vendre ni à consommer leur bétail.
- Les contraintes sanitaires aujourd'hui, les maladies animales demeurent un des facteurs limitant du développement de l'élevage dans le grand nord Cameroun car, elles entraînent de lourdes pertes directes et indirectes dans les cheptels nationaux. Ces maladies anéantissent quelquefois les efforts des éleveurs pour la multiplication du troupeau.
- Notons cependant que des contraintes telles que le manque d'équipements adéquats et performants, des dispensaires et cliniques vétérinaires publics, de médicaments continuent de plomber la production.

Dans l'optique de résoudre ces nombreux problèmes, le gouvernement camerounais a lancé un vaste programme de modernisation de l'exploitation du bétail. Ainsi, à travers toute l'étendue du territoire national, l'élevage extensif des bovins a été rénové par l'introduction de races animales sélectionnées, une meilleure alimentation et une meilleure protection sanitaire du bétail. La production industrielle a été boostée à travers la création de la SODEPA.

## Dossier 2 : LES CONFLITS AGRICULTEURS-ELEVEURS

**Exemple de situation** : destruction des plantations par les troupeaux

**Exemple d'action** : sensibiliser les éleveurs ainsi que les agriculteurs

**N.B** : Bien vouloir préparer le dossier sur une fiche pédagogique

## Leçon 11 : LA PÊCHE

**Exemple de situation** : faible implication des camerounais dans les activités de la pêche.

**Exemple d'action** : s'intéresser et se former aux métiers de la pêche

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser la gestion rationnelles des produits halieutiques dans son environnement

**objectifs** :

- **Savoir** : pêche, pêche traditionnelle, pêche moderne, ressources halieutiques, etc.
- **Savoir-faire** : localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser
- **Savoir-être** : sens de l'observation, curiosité, l'écoute, amour de la nature, sens de la prévision, etc.

Depuis le lac Tchad jusqu'à la côte et à travers les grands lacs de retenue de Maga, Lagdo, Mbakaou, Mapé..., la pêche mobilise de nombreux groupes professionnels. Beaucoup de camerounais tirent ainsi leur subsistance des produits de la pêche qui malheureusement connaît de nombreux problèmes dans notre pays.



### I- Conditions naturelles, types et grandes zones de pêche au Cameroun.

#### La pêche à Lom-Pangar

« Les gens sont venus plus vite que ce que les études avaient prévu, *soupire Alphonse*. La pêche catalyse désormais toute l'activité économique. Les cultivateurs sont venus, mais cultivent pour les pêcheurs. Il y a aussi des menuisiers, mais ils ne font que des pirogues. » *A l'époque, les habitants de la région vivaient de chasse, mais, dès 2012, quand les autorités ont déclaré la zone parc naturel, leur modèle a été bouleversé.* « Nous leur interdisions de chasser et ils ne comprenaient pas, *raconte Alphonse*. On leur répondait que bientôt la pêche leur permettrait de vivre décemment. Maintenant, ils dépendent tous de cette activité. »

Le Monde, 11 novembre 2016

Le potentiel naturel de pêche maritime inclue 360 km de côte avec un plateau continental couvrant 14 500 km<sup>2</sup>, pouvant produire par an 120 500 tonnes de poissons. La faune halieutique marine compte plus de 40 espèces de poissons exploitables. Le pays compte 39600 km<sup>2</sup> de plans d'eau continentale (intérieure) constitué de fleuves et rivières, de plaines inondables et marais (34 000 km<sup>2</sup>) de lacs naturels (1 800 km<sup>2</sup>) et de retenues artificielles (2 800 km<sup>2</sup>) avec une production potentielle d'environ 200 000 tonnes de poissons/an. 500 espèces de poissons y sont dénombrées. En ce qui concerne les types de pêche, il faut noter que les camerounais pratiquent :

- ❖ la pêche maritime dans les régions côtières de Kribi, Limbé, Douala, etc.
- ❖ la pêche continentale dans les lacs, fleuves et rivières ;
- ❖ l'aquaculture (pisciculture) ou élevage des poissons. Elle se fait à partir d'espèces qui, après leur reproduction en éclosure, sont élevées sous contrôle dans des espaces clos, étangs et bassins.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

Les grandes zones de pêche au Cameroun sont situées à Limbé, Bakassi depuis sa rétrocession au Cameroun, Douala, Limbé, sur les rives des fleuves comme le Logone ou de lacs comme le lac Tchad et certains barrages de retenue comme celui de Lom-Pangar.

## II- Les problèmes de la pêche au Cameroun

Parmi les « pêcheurs du Nord », peu sont de vrais pêcheurs. La plupart sont des intermédiaires venus se greffer sur cette activité en pleine expansion. « *Puisque pêcheurs et démarcheurs sont de la même région, ils commercent entre eux en priorité*, raconte Dodo Faroukou. *L'intermédiaire achète les poissons 10 000 francs CFA (15 euros) à la pirogue, puis les revend 15 000 à une connaissance qui fait de même. A la fin de la chaîne, le poisson que nous achetions 10 000 au marché coûte 20 000 !* » Tout ce petit commerce s'établit au débarcadère d'Oumi. Les pêcheurs déchargent des seaux de silures, de carpes et d'anguilles vivotant. Une épaisse fumée se dégage des claies où boucanent les poissons, tandis que les vendeurs crient sous leur appentis. Sous le gril, les silures de Moustapha ont pris une teinte charbon. Voilà trois mois que le jeune homme de 32 ans est arrivé à Oumi pour se lancer dans une nouvelle aventure. Après avoir parcouru toutes les villes du Cameroun, il a décidé de venir ici trouver du travail. Un reportage sur le barrage à la télévision l'en a convaincu. Avec un ami d'enfance, ils ont quitté le village de Yagoua, au nord, près de la frontière du Tchad, puis on mit toutes leurs économies, 350 000 francs CFA, dans la construction d'une maisonnette en bois tendre en périphérie d'Oumi. C'est le « quartier des débarqués », où les cabanes poussent comme des champignons.

Le Monde, 11 novembre 2016

« *Au départ, je voulais travailler sur le chantier du barrage avec les Chinois, souffle Moustapha. Mais je n'ai pas de formation, alors ils ne m'ont pas voulu.* » Il s'est donc rabattu sur le poisson. Mais n'ayant pas les moyens de s'acheter une pirogue, il est devenu « *homme tout-terrain* », crâne-t-il. Un intermédiaire. A quelques amis pêcheurs, il achète un seau de huit silures à 10 000 qu'il revendra à 13 000. Il gagne ainsi 10 000 par semaine, « *mieux que rien* ». Il ne sait pas encore que, d'ici à la fin de l'année, s'il ne rejoint pas une coopérative en payant une cotisation mensuelle de 2 000 francs CFA, il ne pourra plus exercer et devra abandonner son nouveau travail et sa bicoque. Il hausse les épaules : « *De toute façon, je manque de capital et la concurrence devient de plus en plus dure.* » Si ça ne marche pas, pas de regrets. « *Je retournerai dans mon village ou changerai de ville encore une fois.* » Mais il en est sûr, « *il y aura toujours un poisson à vendre* ».

Le Monde, 11 novembre 2016

L'activité de la pêche est confrontée à de nombreux problèmes au Cameroun. En effet, les captures tendent à diminuer à cause de la surexploitation des bancs ainsi que de l'exploitation pétrolière en mer. De plus, les chalutiers étrangers pêchent illégalement dans les eaux camerounaises. Hormis les Mousgoums qu'on rencontre dans le grand nord Cameroun, les colonies de pêcheurs sont dominées (à 80%) par des étrangers : Kanouris, Haoussas du Nigéria et d'autres encore venus de l'Afrique de l'Ouest comme les Ghanéens et les béninois. En outre, la flotte camerounaise est sous équipée et les pêcheurs mal formés. Enfin, la majorité du poisson pêché, conditionné sous la forme fumée ou, surtout, séchée, alimente l'énorme marché du Nigéria alors que paradoxalement le pays importe près de 150.000 tonnes de poissons.

Afin de résoudre ces différents problèmes, plusieurs mesures sont préconisées. Il s'agit :

- L'aménagement des infrastructures portuaires ;
- le renforcement de l'appui institutionnel aux pêcheurs par les facilités d'accès aux financements en vue de l'acquisition des outils de production ;
- l'encadrement technique des opérateurs
- une bonne connaissance des ressources, une stratégie de conservation de celles-ci et leur appropriation par des capacités nationales ou à tout le moins par des communautés de pêcheurs stabilisées et peu enclines à la migration perpétuelle.
- une sensibilisation des communautés de pêcheurs aux principes d'une exploitation responsable des ressources.
- l'organisation d'un système de surveillance côtière visant à s'assurer du respect de la réglementation en matière de pêche, depuis la fréquentation des lieux de capture jusqu'à l'usage des engins et techniques de pêche.

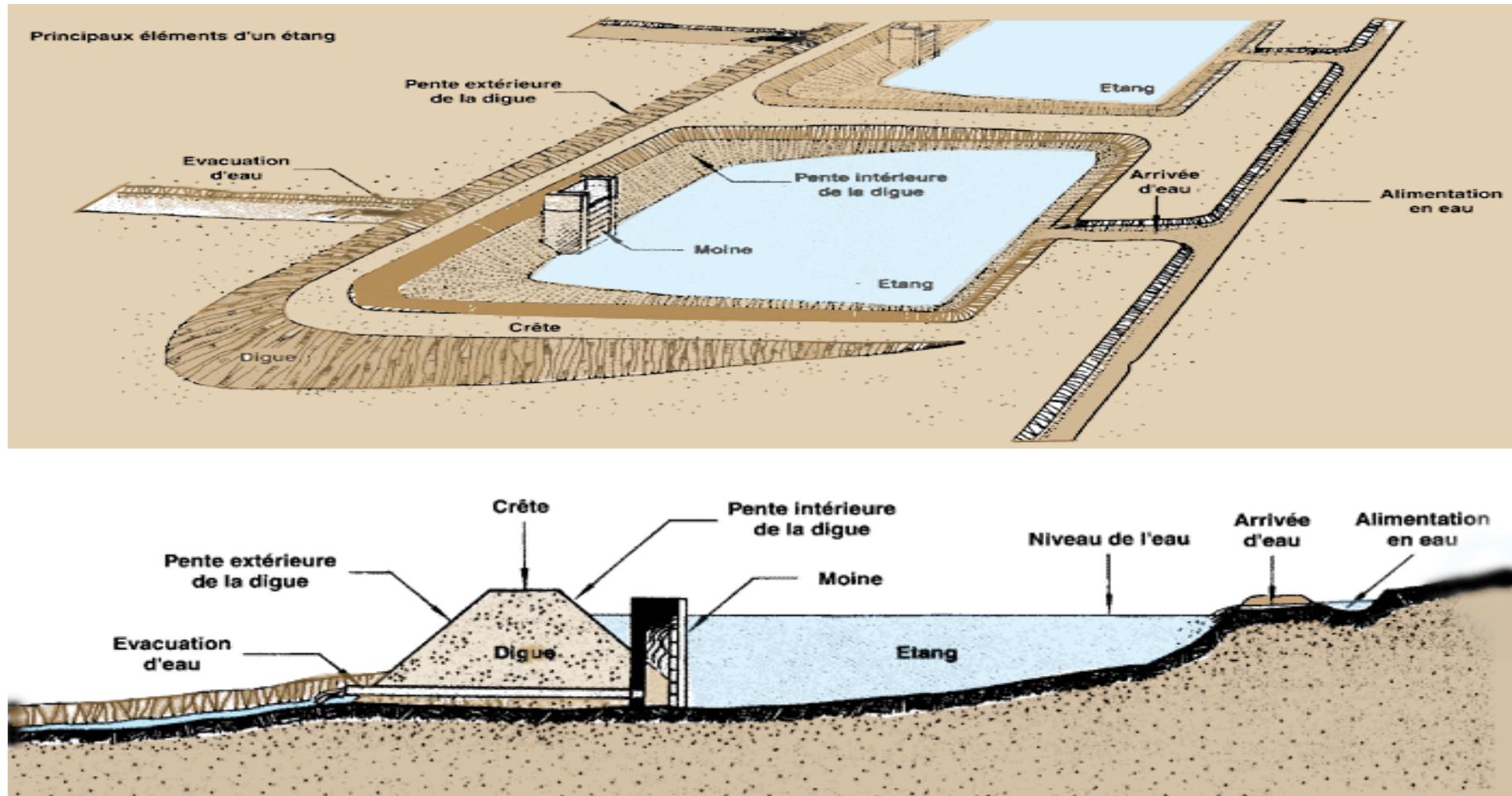
**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## T.P 2 : LA PISCICULTURE : L'AMENAGEMENT D'UN ETANG PISCICOLE

**Exemple de situation :** inflation des prix des ressources halieutiques

**Exemple d'action :** pratiquer l'aquaculture.

**Justification :** Ce T.P permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de pouvoir lui-même construire ou aider son entourage à construire un étang piscicole



## Leçon 12 : L'ARTISANAT ET L'INDUSTRIE CAMEROUNAIS

**Exemple de situation :** extraction de l'or.

**Exemple d'action :** se former aux techniques artisanales

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser les produits de l'artisanat et de l'industrie camerounais dans son environnement

**objectifs :**

- **Savoir :** artisanat, industrie, industrie agroalimentaire, industrie de base, pollution industrielle, dumping, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser, inventorier, etc.
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, esprit d'entrepreneuriat, sens de la prévision, persévérance, etc.

L'industrie peut être définie comme une usine destinée à la transformation des matières premières en produits manufacturés. Selon Pierre George, l'industrie est « la production de biens matériels autres que ceux de l'agriculture, par des entreprises autres que celles de l'artisanat ». Par la nature de sa production, l'industrie s'oppose donc aux autres secteurs de l'économie telle l'artisanat. L'artisanat, qui n'utilise pas les procédés de l'industrie, n'est ni mécanisé ni informatisé mais rend d'immenses services aux populations.

### I- Présentation de l'artisanat et de l'industrie camerounais

Dès l'entrée du parc d'exposition de Tsinga à Yaoundé, site du Salon international de l'artisanat du Cameroun (SIARC), c'est une multitude de stands qui s'étend à perte de vue et attire le regard du visiteur. A l'intérieur de ces stands d'exposition, il y a de la matière à voir et à vendre. Des objets qui confirment le doigté des artisans d'ici et d'ailleurs. Comme lors des éditions précédentes, le SIARC 2016, permet de mettre en valeur le génie des artisans camerounais et étrangers. (...) La région du Centre tire également son épingle du jeu avec la confection des vêtements, des sacs et des chapeaux ou encore de photos portrait avec des feuilles séchées de cacaoyer ou de baobab, et des fibres de bananiers. Le génie de ces artisans aguiche les visiteurs et les passionnés d'art. Plus loin, à quelques pas de ce stand, c'est l'histoire du Cameroun qui est revisitée dans son passé douloureux, il y a plus d'une cinquantaine d'années. Des menottes traditionnelles, jadis utilisées pour la traite négrière, ont été reproduites. Les huttes des pygmées sont présentes depuis la première édition dans le stand de la région de l'Est, mais, attirent toujours autant de monde, avec dégustation des mets traditionnels à l'appui.

*Valdèze Tafock, 237 online.com, avril 2016*

Les produits provenant de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont très nombreux. Une partie de ces produits est transformée sur place par les industries, Exemple : Le coton (CICAM, SODECOTON), cacao (Chococam), cette industrie se développe aussi grâce aux impôts et à l'épargne des populations. Les capitaux sont insuffisants, l'Etat est obligé d'emprunter de l'argent à l'extérieur d'où un endettement énorme

*MongoSukulu, 2016*

### 1- L'artisanat

Selon la loi du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun, «l'artisanat est l'ensemble des activités de production, d'extraction, de transformation, de réparation de tout genre d'entretien, de prestation de service essentiellement manuel». Produit abondamment en direction du tourisme, le gouvernement camerounais a mis en place un cadre institutionnel permettant d'élever l'artisanat au rang de fonction gouvernementale en créant le Ministère des Petites et

Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) en décembre 2004. La loi n° 2007/004 du 3 juillet 2007 est venue consolider cet acquis en réglementant ce sous-secteur d'activités. Toutefois les principales caractéristiques de l'artisanat camerounais sont :

- Un travail manuel qui utilise surtout l'énergie humaine ;
- L'utilisation d'une main d'œuvre familiale et peu nombreuse ;
- La liberté de travail (l'artisan travaille à son rythme) ;
- Une production peu abondante et surtout commandée, etc.

Actuellement, le Corps National des Artisans du Cameroun (CNAC) recense à ce jour, près de 40000 artisans dans les dix régions du Cameroun. Ils sont répartis dans une quarantaine d'organisations et pas loin de 300 groupes et associations ; une véritable fourmilière nationale qui, en fonction des régions et des traditions, dresse la carte du Cameroun de l'artisanat basé sur les différents types d'activités :

- Dans le grand Nord : la tannerie, le tissage et la poterie ;
- Dans le grand Sud : le bois et les sous-produits de la forêt ;
- Dans l'Ouest et le Nord-Ouest : le cuivre, le bronze, la sculpture sur bois, le tissage et la broderie ;
- Dans le Littoral et le Sud-Ouest : le bois et les sous-produits du bois, la vannerie, la décoration et l'art floral, le textile et l'habillement.



Doc 1 : Statuette bamoun



doc 2 : chaises en peaux et cornes de chèvres



doc 3 : exposition d'objets au SIARC 2016

## 2- L'industrie

Relativement diversifié, le secteur industriel camerounais est en phase de réhabilitation grâce aux mesures d'ajustement structurel et à la libéralisation de l'économie. Le développement de l'industrie camerounaise bénéficie de plusieurs atouts à savoir :

- Une main d'œuvre abondante et bon marché ;
- La présence des matières premières d'origine agricole (cacao, café, hévéa, etc.), d'origine pastorale (cheptel bovin nombreux), d'origine forestière (de nombreuses essences sont présentes sur le territoire camerounais), d'origine minière (sous-sol très riche en fer, bauxite, étain, calcaire, diamant, etc.) ;

La présence de nombreuses sources d'énergie (Le Cameroun possède le deuxième potentiel hydrographique du continent africain après celui de la République Démocratique du Congo. Ce potentiel élargit la gamme de possibilité de développement énergétique car à côté de la source hydraulique, d'autres sources telles que le pétrole et ses dérivés, le gaz naturel ou le soleil sont utilisés ou en voie d'exploitation)

- Un marché de consommateur relativement modeste mais qui demeure toutefois le premier en Afrique centrale, etc.

Comme l'artisanat, l'industrie camerounaise est très diversifiée. Ainsi, on peut citer :

- Le secteur agro-industriel et le bois. Les industries alimentaires ou agro-industrie sont en croissance constantes et très anciennes, exemple : Chocolaterie Confiserie du Cameroun (Chococam) ; Société sucrière du Cameroun (SOSUCAM) ; société de palm Camerounaise (SOCAPALM) ; Cameroun développement Coopération (CDC) ; Société Anonyme de brasserie du Cameroun (SABC). Grâce à son riche patrimoine forestier, le Cameroun est l'un des principaux exportateurs de bois tropicaux. L'exploitation forestière est importante dans des régions comme le centre, le Sud, l'Est, l'Ouest avec des sociétés telles que SOFIBER, SFID, SFIB, etc.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

- Les industries métallurgiques : elles sont en plein essor comme : Alucam, Socratral (Société camerounaise de transformation de l'aluminium), Alubassa.
- Les industries chimiques : Elles sont peu diversifiées et dominées par la société nationale de raffinage : Sonara pour le raffinage du pétrole ; Plasticam pour les matières plastiques ; le Complexe Chimique Camerounais (C.C.C) pour la savonnerie et la parfumerie; l'Union allumettièrre Equatoriale (UNALOR) ;
- Les industries textiles et du cuivre : On peut citer la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM), la Société de Développement du Coton (SODECOTON), l'industrie de chaussure est représenté par la société anonyme Camerounaise des chaussures BATA ;
- Les industries diverses qui sont constituées des industries extractives (parmi lesquelles on peut citer celle des eaux minérales notamment des sources Tangui (Mbanga) et Supermont à (Muyuka), etc.

Toutefois, malgré cette diversité, l'artisanat et l'industrie Camerounais restent faible et handicapé par de nombreux problèmes.

## **II- Problèmes et perspectives de l'artisanat et de l'industrie au Cameroun.**

### **1- L'artisanat**

Le Cameroun, bien qu'étant l'un des plus anciens foyers de l'art africain est demeuré des décennies durant, timide dans la mise sur orbite de ce secteur, confronté à de nombreuses difficultés, qui freinent son évolution, sa modernisation et sa promotion. Sont ainsi à revoir, l'organisation et la structuration du secteur, l'accès aux crédits pour acquérir les équipements nécessaires au développement des activités, l'accès à la formation (gestion, renforcement des capacités), la mise en place d'un dispositif de protection sociale et d'une fiscalité adaptée. Pour aider à relever ces défis, le gouvernement camerounais envisage à terme, la construction de douze grands complexes artisanaux qui comprendront chacun un espace formation, une exhibition des produits fabriqués et un atelier de fabrication. Ces complexes artisanaux seront répartis à raison d'un par région, deux villages spéciaux dont un à Fouban dans la région Ouest, spécialisé dans le travail du métal et l'autre dans la région Centre à Mbalmayo, spécialisé dans la céramique.

### **2- L'industrie**

L'industrie camerounaise est handicapée par de nombreux problèmes d'ordre interne et externe. En ce qui concerne les problèmes internes, on peut citer :

- L'insuffisance ou le caractère étroit du marché intérieur: ceci est dû à la faiblesse du pouvoir d'achat des Camerounais et au coût élevé des produits manufacturés.
- L'insuffisance des capitaux: qui résulte de la faiblesse de l'épargne intérieure.
- L'absence ou insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée en fait si la main d'œuvre est abondante au Cameroun celle-ci reste peut ou non qualifiée.
- La répartition inégale des industries sur le territoire en effet les industries restent concentrées pour leur majorité à Douala et à Yaoundé. Ce qui entraîne l'augmentation du coût des produits dans les localités éloignées, etc.
- Insuffisance des voies de communication
- Les lenteurs administratives
- La contrebande

Quant-aux problèmes externes, nous pouvons citer :

- L'héritage du colonialisme: Le Cameroun a connu 3 puissances coloniales (l'Allemagne, France, Grande Bretagne) qui ont pillé ses ressources naturelles à leurs seuls profits. Bien plus à la faveur du pacte colonial, ces pays se sont contentés de développer des industries extractives au détriment de transformations, d'où la dépendance du Cameroun vis à vis de l'extérieur pour ce qui concerne la transformation d'une grande partie de ses produits de base.
- La dépendance vis-à-vis de l'extérieur: Celle-ci se situe tant au niveau des cadres compétents, des capitaux que du commerce. Bref on parle d'une industrie extravertie (tournée vers l'extérieur)
- La concurrence des produits étrangers qui par leur prix ainsi que les subventions de leurs produits pays d'origine exerce une concurrence déloyale vis-à-vis des produits locaux.

## Leçon 13 : LES TRANSPORTS

**Exemple de situation :** enclavement

**Exemple d'action :** participer aux travaux communautaires d'aménagement

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de promouvoir la protection des infrastructures de communication dans sa localité

**objectifs :**

- **Savoir :** transport, voie terrestre, NTIC, transport fluvial, Camair-Co, Camrail, ADC, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser, inventorier, cartographier, etc.
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, esprit d'entrepreneuriat, sens de la prévision, persévérance, etc.

Parmi les secteurs influents de l'économie camerounaise figure en bonne place celui des transports. En effet, les infrastructures de transport notamment les routes, les aéroports, les ports et le chemin de fer constituent le socle où doivent se bâtir le développement et la compétitivité de l'économie. Elles permettent de réduire les coûts de production et de transaction, facilitent l'activité, accroissent le volume de production et impulsent le progrès social.

### I- Les transports terrestres.

Le Cameroun compte 2 modes de transports terrestres: la route et le rail.

#### 1- Le réseau routier

Le financement de l'entretien des routes est assuré par le fonds routier, créé en août 1998 et placé sous la tutelle du ministère des finances. Une part importante (environ 1/3) du budget d'investissement de l'État revient au réseau routier, qui devrait bénéficier en outre d'une enveloppe de 5,6 milliards d'euros que l'Union européenne a décidé, dans le cadre du dixième Fonds européen (2008-2013), d'affecter aux grands axes routiers africains. Le développement des échanges au sein du continent, l'intégration régionale, le désenclavement des territoires condamnés à l'autarcie, l'accès à de nouveaux marchés, notamment à l'exportation, sont autant d'objectifs communs au Cameroun et au reste de l'Afrique. L'effacement de la dette devrait permettre de concentrer des enveloppes budgétaires massives sur le réseau routier. Le programme sectoriel 2006-2015 définit un réseau prioritaire de 23 000 km et prévoit le bitumage de 200 km de routes par an.

Wikimedia Foundation, 02 Mai 2017



Doc 1



doc 2

Selon la Direction des Etudes, des Normes et de la Planification (DENP) du Ministère des Travaux Publics, le réseau routier camerounais est reparti ainsi qu'il suit:

- routes nationales 70.107 kms, dont 4061 kms bitumées et 3.045 kms non revêtues ;
- routes provinciales 5.695 kms, soit 846 kms bitumées et 4.849 kms non revêtues;
- routes Départementales 7.861 kms, soit 340 kms bitumées et 7521 kms non revêtues (en terre).

Ainsi, Abstraction faite des grands travaux en cours, et prenant en compte les catégories du réseau routier national, nous avons un total de 112.973 kms, dont 10.158 kms seulement recouverts de bitume et 102.815 kms en terre. Les routes camerounaises sont classées en plusieurs catégories à savoir : les Routes Nationales; Routes régionales; Routes Départementales; Routes Rurales; Voiries Urbaines. Bien que modeste, Le réseau routier du Cameroun contribue au désenclavement des pays limitrophes sans littoral, principalement le Tchad et la République Centrafricaine.

## 2- Le transport ferroviaire.



En ce qui concerne le sous-secteur ferroviaire, il y a lieu de remarquer que le pays dispose d'une ligne de chemin de fer vieille d'au moins 40 ans. Il est en 2009 long de 1245 km dont 1016 km de voies principales dont Douala-Yaoundé, Yaoundé-Ngaoundéré et Douala-Kumba. Depuis la privatisation de la REGIFERCAM devenu CAMRAIL en 1999, le trafic ferroviaire s'est considérablement amélioré. Le réseau ferroviaire camerounais est subdivisé en deux principales lignes :

- La ligne du centre : Douala-Yaoundé-Ngaoundéré désenclave le Nord du pays et certains pays voisins. Grâce au soutien financier des partenaires internationaux du Cameroun, cette ligne sera reliée à la République tchadienne.
- La ligne de l'Ouest : c'est l'ancienne ligne du Nord, reliant Douala à Nkongsamba avec une bretelle vers Kumba.

## II- Infrastructures portuaires, aéroportuaires et télécommunications.

### 1- Infrastructures portuaires et aéroportuaires.



Doc1 : vue partielle du PAD

doc2 : Quai de débarquement au PAD

doc3 : Camair-Co, l'étoile du Cameroun

Le transport aérien est important car notre pays est au centre de l'Afrique. Il est assuré par la Cameroon Airline Cooperation (CAMAIRCO). Cette compagnie dispose de trois aéroports internationaux (Douala, Yaoundé, Garoua) et les aéroports de classe B qui sont Gaoundéré, Maroua Salac, Bali et les aéroports de classe C (Koutaba, Kribi, Bafoussam, Dshang)... On trouve aussi des pistes d'atterrissage. Le Cameroun dispose d'une agence de sécurité aérienne ASECNA.

Une cinquantaine d'accords aériens ont été délivrés par la CCAA (*Cameroon Civil Aviation Authority*) à plusieurs compagnies qui font dans le transport des personnes et des marchandises.

La navigation fluviale est importante au Cameroun mais les cours d'eau ne sont navigables que par tronçons à cause des chutes et des rapides. Le principal port fluvial au Cameroun est à Garoua navigable qu'en saison de pluie. Les autres ports (Douala, Bonabéri, Kribi, Tiko, Limbé) sont maritimes. Douala grand port du Cameroun effectue la presque totalité du Commerce par voie maritime. Il a une annexe à Bonabéri. La navigation maritime permet l'ouverture du Cameroun au monde. Notre pays possède une compagnie de navigation maritime: Cameroon Shipping Line (Camship) créée en 1974.

## 2- Communication et télécommunications

Des efforts considérables ont été faits en matière de communication et de télécommunications. L'arrivée d'internet et du téléphone mobile a révolutionné le secteur des télécommunications au Cameroun. L'arrivée en 1999 d'Internet et du téléphone mobile a révolutionné le secteur des télécommunications. Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont complètement investi les mœurs, et développé de nouveaux secteurs d'activités : cybercafés, Call Box cartes de recharge et d'appel sur internet, etc.

## III- Problèmes et perspectives

Le mauvais état des routes nationales s'explique par des facteurs ci – après : surcharge, corruption, cadre institutionnel, gestion irrationnelle et approximative du réseau, et défaut d'entretien. Le transport aérien quant à lui est confronté à la concurrence des flottes aériennes des pays développés ainsi qu'au vieillissement des aéronefs. De plus, le manque de transparence des autorités en charge de l'aéronautique, le retard criard dans l'amélioration des infrastructures aéroportuaires ainsi que la qualité de service constituent les principaux maux de ce secteur de transport. Le transport ferroviaire est aussi confronté aux mêmes problèmes que le transport routier car le chemin de fer camerounais est peu développé et date pratiquement d'avant l'indépendance d'où les nombreux déraillements observés comme celui d'Edéa de 2017 qui a causé de nombreuses pertes en vie humaine.

Pour pallier à ces différents problèmes, le ministère des transports a entrepris la modernisation des différents moyens de transport grâce à l'appui financier de ses partenaires internationaux comme l'U.E, le Japon et la Chine mais surtout à travers tout un système de sanction à l'encontre des usagers qui ne respectent pas la réglementation en vigueur.

Loin d'être un mythe, l'entretien et la réhabilitation des infrastructures de transport du pays est un défi à relever. Les solutions proposées apporteront sans nul doute un coup de pouce à ce secteur assez mal en point et devenu un réel frein au développement du Cameroun.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 14 : LES ECHANGES

**Exemple de situation** : inondation de nos marchés par les produits manufacturés étrangers

**Exemple d'action** : consommer prioritairement camerounais

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser les produits camerounais dans son environnement

**objectifs** :

- **Savoir** : échanges, commerce intérieur, commerce extérieur, inflation, flux commerciaux, détérioration des termes de l'échange, etc.
- **Savoir-faire** : localiser, identifier, mettre en relation, comparer, sensibiliser, inventorier, cartographier, etc.
- **Savoir-être** : sens de l'observation, curiosité, l'écoute, esprit d'entrepreneuriat, sens de la prévision, persévérance, etc.

Avec un emplacement stratégique qui fait du pays une entrée naturelle dans la région enclavée de l'Afrique centrale (y compris le Tchad, la République centrafricaine et le nord du Congo), le Cameroun est sans aucun doute un pays avec une influence importante au sein de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. A ce titre, plusieurs flux commerciaux s'effectuent tant à l'intérieur qu'avec les autres pays d'Afrique et du monde. On entend par échanges, la transmission et la diffusion des biens et services à l'intérieur et à l'extérieur d'un pays.

### I- Commerce intérieur et commerce extérieur

Gonflé par la poussée démographique, le marché camerounais s'est accru selon les résultats du 3<sup>ème</sup> RGPH réalisé en 2005, et sous la base du RGPH réalisé en 1987, la population camerounaise est estimée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 à 21 657 488 personnes. Cette croissance et l'essor économique qui a été boostée par la politique des grands travaux lancée par le gouvernement ont vivement stimulé le commerce intérieur. Deux circuits commerciaux fonctionnent ainsi à l'intérieur du Cameroun : le commerce non organisé et le commerce organisé. Le premier regroupe les professions du petit commerce traditionnel dans les villages et villes. Il s'occupe essentiellement de la distribution des produits locaux où importés destinés à la consommation courante. Le second est un commerce moderne auquel participent les entreprises camerounaises et les filiales des firmes multinationales. Ce circuit de distribution modernisé englobe tous les stades des opérations commerciales qui se présentent comme suit :



A l'intérieur du territoire national, les échanges commerciaux s'effectuent à plusieurs stades :

- Au niveau des villages (marché périodique)
- Au niveau des villes moyennes : dans ces villes, on retrouve un marché permanent qui propose aux clients une grande variété de marchandises ;
- Dans les grandes villes et les métropoles : on retrouve des marchés modernes et des petits marchés de quartiers.

En ce qui concerne le commerce extérieur, il faut noter que le Cameroun est ouvert au commerce international. Il est membre du Commonwealth, de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) ainsi que de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). La part du commerce extérieur du Cameroun par rapport à son PIB est d'environ 50% (Banque Mondiale, 2015). Ce commerce extérieur du Cameroun se caractérise par ses nombreuses exportations et importations. Les produits bruts constituent l'essentiel des exportations. Hors pétrole, le cacao, le coton, l'aluminium, les grumes maintiennent leur niveau, tandis que le café est à la baisse. Bois sciés, caoutchouc et bananes sont, en revanche sur une tendance haussière. Dans le domaine des importations, les produits destinés aux équipements des entreprises et à la consommation des ménages sont prépondérants (automobiles, vêtements, produits pharmaceutiques, les équipements divers). Les principaux partenaires dans les exportations sont l'Espagne (16,7%), l'Italie (13,2%), la France (9,2%), le Royaume Uni (8,8%), la Corée du pays (7,8%), les Pays-Bas (6,5%) la Belgique (4,5%), les Etats-Unis. Les principaux partenaires à l'importation sont la France (24,5%), le Nigéria (11,3%), la Belgique (6,6%), la Chine (5,8%), les Etats-Unis (5,2%), la Thaïlande (4,6%), l'Allemagne (4,4%).

## II- Les problèmes des échanges extérieurs

Le Nigéria pèse lourdement sur l'économie camerounaise. Avec sa frontière passoire, il est souvent accusé de concurrence déloyale sur les tabacs et les produits brassicoles non alcoolisés. Il s'agit souvent de produits de réexportation dont son énorme marché a amorti les coûts, produits manufacturés d'Asie en particulier. Le Nigéria est aussi une voie de transit pour les tissus, chaussures, motos, voitures achetées sur le grand marché de l'occasion de Cotonou. Le Cameroun est aussi un grand demandeur d'essence (fédéral ou zoua-zoua) qui passe en contrebande la frontière, mais c'est aussi un grand importateur du brut de son voisin.

Atlas de l'Afrique et du Cameroun, Les Editions J.A, 2010, P112

Le commerce extérieur du Cameroun souffre principalement de la concurrence déloyale de Nigéria et des produits en provenance de l'Asie, plus précisément de la Chine ; selon certains experts, l'Accord de Cotonou du 23 juin 2000 encore connu sous le vocable d'Accord de Partenariat Economique (A.P.E) qui a été ratifié par le Cameroun en août 2016, serait aussi défavorable aux entreprises locales qui ne pourront pas survivre à la concurrence des produits importés de l'U.E qui sont en grande majorité subventionnés. De plus, on observe une dégradation des termes de l'échange. En effet, le rapport entre la valeur des importations et celle des exportations au cours d'une année prise comme référence, est défavorable au Cameroun. Les prix des produits bruts vendus par le Cameroun subissent une tendance générale à la baisse alors que ceux de produits fabriqués qu'il achète bénéficient d'une hausse constante. Pour l'heure, 80% des exportations du Cameroun sont constituées de produits primaires. Leur transformation s'avère nécessaire pour permettre à l'Etat d'obtenir une plus-value dans ses échanges.

## Leçon 15 : LE TOURISME AU CAMEROUN

**Exemple de situation :** méconnaissance et négligence des richesses touristiques

**Exemple d'action :** identifier et repertorier les sites, les éléments dignes d'intérêt touristique

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de valoriser les sites touristiques de sa localité et de contribuer ainsi au développement de l'économie locale.

**objectifs :**

- **Savoir :** tourisme, écotourisme, MINTOUR, etc.
- **Savoir-faire :** localiser, classifier, cartographier, inventorier, valoriser, etc.
- **Savoir-être :** sens de l'observation, curiosité, l'écoute, esprit d'entrepreneuriat, sens de la prévision, persévérance, etc.

Encore qualifié d'Afrique en miniature à cause de sa diversité naturelle, culturelle, linguistique et ethnique, le Cameroun est certainement l'un des pays africains les plus intéressants à visiter. Le tourisme, c'est le fait ou l'action de voyager par plaisir dans le but de découvrir. Le Cameroun présente de nombreux attraits touristiques.

### I- Les attraits touristiques et les principales zones d'attraction touristiques du Cameroun



Doc : diversité touristique du Cameroun

Le Cameroun attire les touristes étrangers et nationaux séduits par la diverse beauté de ses paysages naturels ainsi que la richesse et la variété de la vie animale. Les principaux facteurs favorables au développement du tourisme camerounais sont :

- Le relief pittoresque et varié
- La diversité de la végétation
- La diversité de la faune
- La multiplicité ethnique
- La diversité du folklore

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

- Des traditions diverses
- Des productions artisanales et artistiques multiples
- Des grandes villes du Cameroun attractives
- Le développement des voies de communication diverses
- Le développement des infrastructures d'accueil.
- La présence de nombreux sites touristiques et leur aménagement.

Les principales zones touristiques du Cameroun sont :

- ❖ La réserve de faune du Ndja : Créée en 1950, la réserve de faune du Dja est l'une des forêts humides d'Afrique les plus vastes et les mieux protégées, 90 % de sa superficie totale étant encore inviolée. Pratiquement encerclée par le fleuve Dja, qui en forme la limite naturelle, la réserve est surtout remarquable pour sa biodiversité et pour la très grande variété des primates qui y vivent. Elle abrite 107 espèces de mammifères ;
- ❖ Les paysages lunaires de Kapsiki : Situés dans l'extrême nord du Cameroun, les paysages lunaires de Kapsiki constituent un univers de savane abritant des dykes volcaniques dans une région isolée et totalement à l'abri de la civilisation. C'est un haut plateau où se dressent d'immenses pics de lave volcanique à plus de 1000 mètres d'altitude. Le plus célèbre pic est l'aiguille de Mchirgué culminant à 1224 mètres d'altitude.
- ❖ Le parc national de Waza : Réserve de biosphère classée par l'UNESCO, le parc de Waza est un incontournable du Cameroun. Les 170 000 hectares du parc abritent une faune très riche et très variée, c'est en effet la plus grande réserve animalière de tout le pays. On peut observer des éléphants, des girafes, des antilopes, des guépards, des lions, des damalisques, des cobs de Buffon, des hippopotames, des hyènes, des phacochères ;
- ❖ Le parc national de Korup : Créé en 1986, le parc national de Korup est situé dans la région du Sud-Ouest et couvre une superficie de 126 000 hectares. Le parc abrite une faune et une flore très riches et très diversifiées qui en font un des plus importants parcs d'Afrique. Il est également considéré comme une des plus vieilles forêts tropicales humides au monde ! C'est un véritable musée naturel,
- ❖ Le parc national de Boubandjida : créé en 1960, le parc national de Boubandjida est situé dans le département du Mayo Rey, à 150 kilomètres environ de Garoua, au Nord du Cameroun. D'une superficie de 220 000 hectares, le parc abrite une faune abondante et facilement observée. Parmi les animaux du parc, on compte des lions, des girafes, des antilopes (11 espèces), des hippotragues, des hippopotames, des élans de Derby, des buffles ;
- ❖ La chefferie de Bandjoun : La chefferie de Bandjoun est située dans la région de l'ouest du Cameroun. Elle constitue la plus imposante et la plus belle chefferie du pays.
- ❖ Les chutes de la Lobé : A 7 kilomètres environ de la station balnéaire du littoral, Kribi, au sud du Cameroun, les chutes de la Lobé offrent un spectacle unique au monde. En effet, ces chutes spectaculaires, formées par la jetée du fleuve Lobé directement dans la mer, atteignent parfois les 300 mètres en large, durant les périodes de pluie.

En dehors de ces merveilles naturelles, le touriste peut également visiter les campements pygmées à l'Est ou les campements des Bororos dans la plaine du Faro. De même, certaines fêtes traditionnelles offrent un spectacle unique aux touristes ; il s'agit par exemple de du Nguon chez les Bamoun qui exalte la personnalité du sultan, la fête du coq qui marque la fin d'année traditionnelle chez les Toupouris, les journées culturelles Kanuri, etc. toutefois, malgré cette diversité touristique, le tourisme souffrent de nombreux maux au Cameroun.

## II- Les problèmes et les perspectives du tourisme au Cameroun

Le Cameroun reste très en deçà des 500.000 entrées des touristes qui, selon les normes de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), le ferait figurer comme une destination touristique du continent. Plusieurs raisons justifient les problèmes du secteur touristique au Cameroun. On peut citer comme problèmes :

- L'administration camerounaise longtemps restée très tracassière dans ses contrôles et les lenteurs administratives dans le processus de délivrance de visas ;
- Les populations n'ayant pas toutes acquis une culture d'accueil des touristes ;
- L'insécurité récurrente dans le grand nord en particulier ;
- Les infrastructures hôtelières peu adaptées à des formes de tourisme toujours changeantes ;
- l'absence d'aménagement sur les sites susceptibles de recevoir des touristes ;
- le déficit de promotion de la destination ;
- le mauvais état des routes, etc.

Dans l'optique de résoudre ces différents problèmes et surtout de valoriser la destination Cameroun, les pouvoirs publics ont pris un certain nombre de mesures.

Il s'agit concrètement :

- ❖ du renforcement des centres d'information touristique auprès des principaux marchés émetteurs du nord et la rhétorique d'un tourisme durable ;
- ❖ le développement des infrastructures hôtelières et d'accueil ;
- ❖ la simplification des procédures d'obtention du visa d'entrée pour les touristes ;
- ❖ la lutte contre l'insécurité dans les régions concernées ;
- ❖ De nombreux organismes ad hoc de promotion du tourisme ont été créés, comme le comité national du tourisme, l'office de tourisme *du* Cameroun en Europe ou encore le compte d'affectation spéciale pour le développement et le soutien de l'activité touristique, etc.

Le Cameroun est à même de répondre aux types de tourisme les plus divers : tourisme de vision, chasse sportive, varappe, randonnées équestres, écotourisme et même tourisme culturel et humanitaire et pourquoi pas le tourisme gastronomique.

### T.P 3 : INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES DE LA LOCALITE DANS LAQUELLE SE TROUVE L'ETABLISSEMENT

**Exemple de situation :** méconnaissance des sites touristiques de la localité

**Exemple d'action :** repertorier les sites touristiques de la localité et les valoriser

Méthode : travail par petits groupes

- 1- Identification
- 2- Inventaire
- 3- Localisation
- 4- Description

**MODULE IV** : luttons contre la pauvreté

**VOLUME HORAIRE** : 13h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE** : Ce module présente le sous-développement et les stratégies pour le combattre.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES** : Ce module développe chez l'apprenant des aptitudes à lutter contre le sous-développement.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE** : il amène l'apprenant à prendre conscience de sa responsabilité dans la marche vers l'émergence.

Chapitre 6 : LE DIFFICILE CHEMIN VERS L'EMERGENCE

Leçon 16 : LE SOUS-DEVELOPPEMENT

**Exemple de situation** : la corruption et la mal-gouvernance.

**Exemple d'action** : sensibiliser contre ce fléau

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de participer à la lutte contre le sous-développement

**objectifs** :

- **Savoir** : sous-développement, développement, tiers-monde, émergence, NPI, PMA, PVD, etc
- **Savoir-faire** : définir, classier, hiérarchiser, etc.
- **Savoir-être** : prise de conscience, engagement, courage, solidarité, etc.

« Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens dans le monde vit dans des conditions voisines de la misère. Ils n'ont pas assez à manger. Ils sont victimes de maladies. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. »

Harris Truman, discours sur l'état de l'union, 20 janvier 1949

En anglais :

« *We must embark on a bold new program for making the benefits of our scientific advances and industrial progress available for the improvement and growth of underdeveloped areas. More than half the people of the world are living in conditions approaching misery. Their food is inadequate. They are victims of disease. Their economic life is primitive and stagnant. Their poverty is a handicap and a threat both to them and to more prosperous areas.* »

Le terme de sous-développement employé pour la première fois en 1949 par le Président des Etats-Unis, Harry Truman, revêt un caractère très économique. Le terme de Tiers Monde quant à lui qui apparaît d'abord sous la plume du démographe français Alfred Sauvy dans les années 1950 par analogie à la notion de Tiers Etat, se développe vraiment avec la Conférence de Bandoeng en 1955, conférence qui donne à ce terme un caractère très politique. De nos jours, par opposition à la notion de développement qui désigne l'état d'un pays qui présente un équilibre entre la croissance de la population et l'amélioration de la qualité de vie, le

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**



**Exemple de situation :** la malnutrition et la sous-alimentation

**Exemple d'action :** équilibrer son alimentation

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de participer à la lutte contre le sous-développement

**objectifs :**

- **Savoir :** détérioration des termes de l'échange, développement, tiers-monde, émergence, etc
- **Savoir-faire :** définir, classifier, hiérarchiser, etc.
- **Savoir-être :** prise de conscience, engagement, courage, solidarité, etc.

L'expression « tiers-monde » désigne, par opposition au monde développé, l'ensemble des pays en voie de développement que l'on appelle aussi les pays du sud. Si le sous-développement est reconnaissable par certains caractères généraux, il prend cependant des formes diverses en fonction du niveau de vie des populations

#### I- Les caractères des pays sous-développés.



- **Des critères démographiques :** les PVD sont pour la plupart en phase de transition démographique, c'est à dire qu'ils connaissent à la fois une forte natalité liée à la jeunesse de la population, malgré une forte mortalité infantile. Ce déséquilibre se traduit par un accroissement fort de la population, souvent mal maîtrisé par les autorités (exception de la Chine). Or, cet accroissement de la population dépasse largement les capacités des économies locales. Cela entraîne donc des niveaux de vie très bas pour la population (en Inde, 1/3 de la population vit en dessous du seuil de pauvreté absolue). L'ampleur du chômage, l'importance du sous-emploi, la généralisation du travail des enfants en découlent. La malnutrition et la sous-nutrition sont les

conséquences directes de cette pauvreté. Qui plus est, dans ces pays, souvent la moitié de la population a moins de 20 ans (au Brésil, plus de 40% de la population a moins de 15 ans). Cela pose des difficultés majeures en termes d'éducation. L'analphabétisme touche les populations de façon massive (au Bangladesh, le taux d'analphabétisme dépasse les 60%). Enfin, L'accroissement rapide de la population pèse beaucoup sur la santé des individus. Le nombre de médecins /habitant et les infrastructures sanitaires ne pouvant pas suivre le rythme d'évolution de la population, sont insuffisants. Le peu d'infrastructures qui existent sont mal réparties dans les territoires, car les meilleurs hôpitaux, les meilleurs médecins, infirmiers, équipements sont concentrés dans les capitales au détriment des autres villes et campagnes.

➤ **Critères sociaux :** Les PVD se caractérisent également par l'ampleur des inégalités sociales. Les riches y sont plus riches que dans les PD et les pauvres plus pauvres. Les genres de vie de ces deux catégories sont incomparables : d'un côté, une minorité privilégiée dotée de fortunes et de pouvoirs démesurés ; de l'autre, des masses misérables qui vivent encore dans des structures économiques traditionnelles. Ces déséquilibres sont particulièrement visibles dans les villes : les bidonvilles qui cernent de nombreuses villes du Tiers Monde témoignent de la pauvreté des populations qui, poussées par la misère hors des campagnes, espèrent trouver mieux à la ville. Ainsi, la moitié de la population du Caire vit dans ces formes d'habitats spontanés. De plus, L'accroissement rapide de la population va entraîner beaucoup de difficultés dans les domaines social et culturel. En effet, les écoles et les universités, ont dépassé leur capacité d'accueil. Les moyens didactiques, les infrastructures scolaires et universitaires et le nombre d'enseignants ne peuvent pas assurer une bonne qualité de l'enseignement qui ne cesse de se dégrader au fur et à mesure. Le taux d'analphabétisme ne cesse d'augmenter et le travail des enfants est devenu une réalité. Enfin, Dans les pays sous -développés, chaque année, beaucoup de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi. La création d'emploi est faible. Le chômage prend souvent la forme de sous emplois (vendeurs à la sauvette, cireurs de chaussure, paysans occupés pendant trois mois seulement sur les douze, etc.).

➤ **Critères économiques :** L'économie des PVD présente une structure duale, désarticulée, extravertie et dépendante.

L'économie des PVD, est duale, c'est-à-dire qu'il coexiste d'une manière juxtaposée deux secteurs :

- L'économie traditionnelle ou archaïque avec des moyens de production peu productifs. Elle est souvent dominée et renfermée sur elle-même. Son principal but est la satisfaction des besoins domestiques.
- L'économie moderne utilise des technologies étrangères et exporte une grande partie de ses produits. Les moyens utilisés très productifs appartiennent en général à des privés étrangers. De plus, La structure des secteurs d'activité est caractéristique : d'abord, un secteur primaire très développé qui domine l'économie et qui emploie un très grand nombre d'agriculteurs à très faible productivité (agriculture de subsistance). Le secteur secondaire est atrophié : exception faite des NPI, le manque d'établissements industriels et l'éventail très étroit des industries témoignent de la faiblesse du secteur secondaire. Le tertiaire regroupe le reste de la population, c'est à dire qu'il comprend même les personnes qui ne bénéficient d'aucune qualification et ne survivent que grâce à des activités journalières, c'est pourquoi on parle dans leur cas de tertiaire parasite.

Par ailleurs, dans les PVD, l'économie est désarticulée, c'est-à-dire que les deux secteurs de l'économie n'ont pas, ou ont peu de liens entre eux. En effet, le secteur traditionnel, qui est agricole et rural, a une production destinée à la nourriture et à l'exportation. Tandis que l'économie moderne, qui est urbaine, a des industries performantes et sophistiquées. Les industries ne transforment pas les produits agricoles et les profits industriels ne sont pas investis dans l'agriculture. Enfin, le secteur moderne entretient plus de relations avec l'extérieur où il s'approvisionne en biens de production et où les bénéficiaires sont rapatriés (extraversion) sans toutefois omettre la dépendance commerciale (La consommation des PVD est extravertie et leur spécialisation est sur les produits primaires.),

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

la dépendance technologique , et la dépendance financière (la faiblesse de l'épargne intérieure est une des raisons fondamentales de la dépendance financière des pays en voie de développement vis-à-vis des pays développés et des institutions financières internationales)



- **Caractères politiques :** Les institutions politiques des pays sous-développés sont abusivement calquées sur le modèle occidental d'où leur inadéquation. On note également une instabilité étatique chronique due aux multiples coups d'Etat. Enfin on note une subordination des pays sous-développés à leur ancienne métropole à travers des institutions comme la francophonie ou le Commonwealth.

## II- Les formes ou niveaux de sous-développement

De nos jours, le tiers-monde présente une certaine unité mais aussi de fortes inégalités régionales. Ainsi, on a :

- **Les Nouveaux Pays Industrialisés ou NPI :** Ce sont des pays à progrès rapide grâce à l'industrialisation et au commerce. Les PIB est très élevé, c'est le cas des "4 dragons" d'Asie du Sud-est (Coré du Sud, Singapour, Hong-Kong, Taïwan) du Mexique, Brésil, Inde, Argentine ;
- **Les pays producteurs de pétrole :** Leurs richesses proviennent exclusivement de la vente de l'or noir. Ces pays sont généralement peu peuplé et membre de OPEP (Organisation des Pays Exportateur du Pétrole), exemple: L'Arabie Saoudite, Koweït, Iran, Qatar, Vénézuélien, Emirat Arabe Unis.
- **Les pays en voie de développement ou PVD :** Ce sont des pays qui font de réels progrès économiques et possèdent quelques industries lourdes, beaucoup d'industries légères surtout agro-alimentaires. On les appelle encore pays à revenu intermédiaire (PRI). Exemple: Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, les Etats d'Afrique du Nord, le Chili...
- **Les pays les moins avancés ou PMA :** Ce sont des pays du tiers monde qui sont en proie à une extrême pauvreté. Ce sont les pays pauvres parmi les pauvres encore appelés "Quart monde". Ce sont:
  - Les pays du Sahel: Mali, Burkina-Faso, Tchad
  - Les pays de la corne de l'Afrique: Ethiopie, Somalie
  - Les pays d'Asie, des caraïbes et d'Amérique Latine: Afghanistan, Cambodge, Bangladesh, Yémen, Haïti, Pérou...

En définitive le sous-développement qui touche les pays du tiers-monde a des caractéristiques multiples et n'est pas l'apanage du seul continent Africain.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

### Dossier 3 : L'EDUCATION ET LA SANTE AU CAMEROUN

**Exemple de situation :** absence d'infrastructures sanitaires dans les établissements scolaires

**Exemple d'action :** créer des infirmeries dans les établissements scolaires

**N.B :** Bien vouloir préparer le dossier sur une fiche pédagogique

Le domaine de la santé et celui du développement humain au Cameroun restent peu développés. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il y aurait un médecin pour 10400 habitants au Cameroun alors que le ratio recommandé est d'un médecin pour 650 habitants. On remarque aussi une répartition inégale des services médicaux dans le pays, et ce sont les zones enclavées du Grand Nord et de l'Est du pays qui en pâtissent le plus. De nombreux efforts ont été fournis depuis plusieurs années pour diminuer la pauvreté et garantir un accès équitable aux soins médicaux. Le Gouvernement compte atteindre cet objectif à travers une synergie intersectorielle, nécessaire dans la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de la Santé (SSS) actualisée, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette dernière reflète clairement la volonté des autorités camerounaises, de garantir de manière pérenne, l'accès universel aux services et aux soins de santé de qualité, à travers l'amélioration de leur offre et du financement de leur demande. Pour atteindre ces objectifs spécifiques, cinq (05) axes stratégiques ont été retenus :

- 1) le renforcement du système de santé ;
- 2) la vulgarisation de la mise en œuvre du paquet minimum d'activités (PMA) et du paquet complémentaire d'activités (PCA) dans le district de santé ;
- 3) le développement d'un système d'orientation-recours opérationnel ;
- 4) le renforcement du partenariat dans le secteur ;
- 5) la stimulation de la demande.

Atlas National de Développement du Cameroun

L'éducation au Cameroun est coordonnée par trois départements ministériels : l'éducation de base, les enseignements secondaires et l'enseignement supérieur. Le pays compte plusieurs centaines d'établissements d'enseignement maternel et primaire. Dans les grands centres urbains, l'alphabétisation est presque universelle, alors que certaines régions du Cameroun, notamment la partie septentrionale, souffrent encore d'une sous-alphabétisation. Au niveau maternel, on assiste à une grande carence d'écoles maternelles. Dans ce contexte, un grand nombre de jeunes camerounais sont obligés d'attendre l'âge de 6 à 7 ans pour entamer leur formation directement à l'école primaire. En plus, le pays fait face à une pénurie d'enseignants très souvent mal formés ou démotivés par les conditions de travail très précaires.

Atlas National de Développement du Cameroun

#### Stratégie 2016-2020 du Cameroun, une Education et de la Formation accessible et de qualité

Pour la période 2016-2020, l'Etat Camerounais a adopté un document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation et s'est orienté sur trois axes stratégiques. Le premier objectif est d'améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire. A ce titre, les différentes enquêtes ont montré que la qualité des apprentissages qui était plutôt bonne il y a une quinzaine d'années, s'est progressivement détériorée : à peine un quart des élèves du primaire réussit aux tests de langue et de mathématiques. Le taux d'achèvement de 72% au primaire, traduit un niveau de rétention insuffisant alors que le Cameroun vise la scolarisation universelle. Ce taux est d'ailleurs estimé à 46 % dans l'Extrême Nord du pays. Il est en relation, entre autres, avec la qualité des apprentissages des enfants : si les acquisitions sont très faibles, la tentation de l'abandon est forte, de sorte que cette question appelle une réponse spécifique et vigoureuse, allant au-delà des mesures générales d'amélioration de la qualité et fédérant pour un temps les agendas de tous les acteurs de l'éducation primaire.

MédiaTerre, 1<sup>er</sup> mars 2017

## Dossier 4 : LES MIGRATIONS CLANDESTINES ET L'EXODE DES CERVEAUX

**Exemple de situation :** absence d'infrastructures sanitaires dans les établissements scolaires

**Exemple d'action :** créer des infirmeries dans les établissements scolaires

**N.B :** Bien vouloir préparer le dossier sur une fiche pédagogique

### L'émigration des cerveaux

Ces dernières années, une nouvelle vague d'immigration a été perçue en Afrique, notamment avec l'accroissement des besoins en informaticiens en Europe, aux USA et au Canada. Plusieurs entreprises africaines ont été touchées, voyant leurs services se vider. Plusieurs jeunes diplômés quittent l'Afrique pour assouvir leurs ambitions ailleurs. Je parle là de gens qualifiés, ce qu'on appelle les « cerveaux ». La fuite des cerveaux ou exode des cerveaux désigne de façon populaire les flux migratoires des scientifiques et des chercheurs s'installant à l'étranger pour trouver de meilleures conditions de vie, de travail ou de rémunérations. Certains cerveaux quittent leur pays car ils ne sont pas satisfaits, la raison principale en est la mentalité dans le travail. L'immobilisme, l'impossibilité de faire évoluer les choses, le manque de responsabilités, l'absence de délégation, la soumission aux chefs, les décisions absurdes motivées par des raisons externes au travail. De plus, il y a les migrants qui fuient la misère de la guerre ou les persécutions. En effet, dans certains pays, des personnes sont torturées et/ou retenues prisonnières car elles n'ont pas les mêmes idées ou opinions que les politiciens. On dit qu'elles migrent pour des raisons politiques. Elles sont le plus souvent des immigrants clandestins. Enfin, il y a les migrants qui partent pour trouver un meilleur travail et rapporter de l'argent à leur famille. Ils sont originaires de tous les continents, de tous les milieux. Ils ont parfois des diplômes et, dans la plupart des cas, sont des immigrants légaux.

Les conséquences de la fuite des cerveaux se situent à deux niveaux au niveau du pays d'émigration et au niveau du pays d'immigration :

Dans Le pays d'origine cela constitue une perte de compétences, d'idées novatrices, d'investissement dans l'éducation ; une perte de recettes fiscales et de services cruciaux (santé, éducation) qui auront un impact certain sur les générations à venir. Dans le pays d'accueil, l'immigration permet le rajeunissement de la population, l'augmentation de la consommation, le boom du marché de la sécurité

### IMMIGRATION CHOISIE



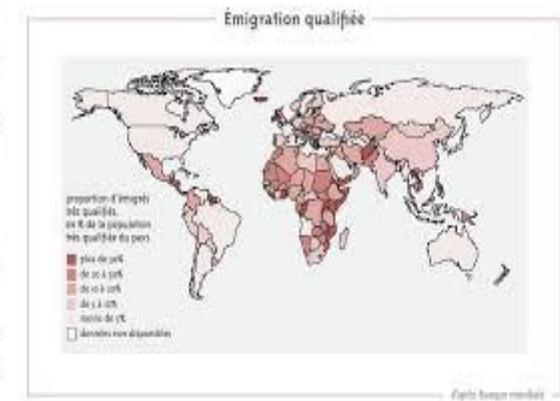
Doc1



doc2



doc3



doc4

## Leçon 18 : LES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LE SOUS-DEVELOPPEMENT

**Exemple de situation :** la corruption et la malgouvernance.

**Exemple d'action :** dénoncer les malversations et les pots-de-vin.

**Justification :** cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de participer à la lutte contre le sous-développement

**objectifs :**

- **Savoir :** ONG, aide au développement, communauté internationale, FMI, Institutions de Brettonwood, BAD, Club de Paris, Club de Londres, etc.
- **Savoir-faire :** définir, classifier, hiérarchiser, etc.
- **Savoir-être :** prise de conscience, engagement, courage, solidarité, etc.

Pour sortir du sous-développement, les PVD ont adopté des stratégies différentes qui se sont soldées par des résultats eux aussi hétérogènes. On peut effectuer plusieurs catégorisations de ces stratégies : la première différencie ces stratégies selon le secteur qui devait être le centre d'impulsion du développement ; la seconde les différencie selon les modèles de développement suivis. Le Cameroun pour sa part a adopté certaines voies qui lui sont propres.



### I- Les mesures internationales de lutte contre le sous-développement

De manière générale, les stratégies internationales dans la lutte contre le sous-développement sont multiples. Il s'agit notamment :

- **Le développement de l'agriculture de plantation :** L'agriculture de plantation ou d'exportation, héritage de la colonisation, a été développée par certains PVD qui pensaient pouvoir grâce aux flux financiers générés par les exportations de ces produits vers les pays développés se moderniser. Toutefois, contrairement aux attentes initiales des pays en voie de développement, elle ne permet pas l'équipement de ces pays en infrastructures industrielles ;
- **Les stratégies industrielles :** elles consistent à stimuler le développement des industries locales en important des machines-outils afin de limiter les importations des produits manufacturés en provenance des pays riches ; de plus, grâce à l'abondance d'une main d'œuvre moins chère, les gouvernements des pays sous-développés favorisent l'implantation sur leur territoire des firmes multinationales. Ce type de stratégie a été payant pour les quatre Dragons et pour le Brésil.

- **Les alliances régionales** : afin de promouvoir leur développement, certains pays ont décidé de mettre ensemble leurs ressources humaines et naturelles en créant des alliances régionales. Il s'agit par exemple du MERCOSUR (marché commun d'Amérique du sud), de la CEMAC en Afrique centrale, de la CEDEAO en Afrique de l'ouest, de l'ASEAN, etc.
- De la mise sur pied des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et l'initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTe) par les organisations internationales afin d'aider les PVD à réduire leur dette de plus en plus croissante.
- La publication des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) en l'an 2000 ont le mérite de recentrer sur la pauvreté les politiques de développement, c'est-à-dire d'obliger les gouvernements à mettre tous les moyens et la volonté nécessaire pour promouvoir le développement et éradiquer la pauvreté, etc.

## II- Les voies du développement : le cas du Cameroun.

Le développement exige la mobilisation de toutes les énergies et de tous les moyens. Il nécessite aussi et surtout la définition d'objectif précis et accessible, le choix des priorités et la recherche des méthodes appropriées pour atteindre ses objectifs. C'est ainsi que le Cameroun a adopté plusieurs stratégies de lutte contre le sous-développement. Les politiques Camerounaises de lutte contre le sous-développement ont évoluées avec le temps en fonction des contextes.

- **Le libéralisme communautaire** : initié par le Président Paul Biya en 1985, c'est une stratégie qui ajoute une dimension sociale au libéralisme ; c'est donc un libéralisme planifié c'est-à-dire une doctrine fondée sur la libre entreprise mais suivant une planification étatique indicative. Il se réalise sur la base de la solidarité nationale, de la justice sociale et du partage équitable des fruits de la croissance.
- **Le développement autocentré** : Il repose sur 3 principes fondamentaux qui sont : les Camerounais doivent être le moteur de leur propre développement, ensuite la mainmise de l'Etat sur les secteurs clés de l'économie, enfin les échanges internationaux basées sur les avantages réciproques.
- **La libéralisation de l'économie** : Elle résulte des effets pervers de la crise économique et des exigences du contexte économiques international orienté vers la mondialisation, celle-ci passe d'abord par la mise sur pied des programmes d'ajustement structurels(P.A.S), basé sur la restauration des grands équilibres macro-économiques(P.I.B, balance de paiement, Import-export dette), la libération des filières économiques basées sur le désengagement de l'Etat (privatisation) du secteur productif de l'économie afin de stimuler la compétence et la relance économique ainsi que l'atteinte des points de décision de 2004 et 2006 (c.f initiative PPTe) qui prévoient l'instauration de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et les détournements de deniers publics ;
- **La recherche constante de l'aide internationale** : Le Cameroun s'appuie également sur l'aide internationale pour promouvoir son développement économique. Cette aide prend différentes formes: aide financière (FMI, BIRD, BID, BAD, Club de Paris, Club de Londres); la coopération technique, des conventions entre producteurs et acheteurs (exemple: Lomé I, II, III, IV entre UE et ACP); la coopération régionale (CEMAC, CEEAC, CBLT...), etc.

Cependant, malgré les multiples politiques adoptées, les PVD restent largement dépendants de l'aide extérieur des pays développés, qu'elle soit directe (en nature ou en espèces), technique ou commerciale. Pourtant, il semble que le meilleur espoir de développement de ces pays réside dans une augmentation de leur poids politique pour pouvoir bénéficier de plus de poids dans le dialogue Nord-Sud et ainsi enrayer la détérioration des termes de l'échange dont ils ont été les victimes.

## Dossier 5 : LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU CAMEROUN

**Exemple de situation :** la corruption et la malgouvernance.

**Exemple d'action :** dénoncer les malversations et les pots-de-vin.

**N.B :** Bien vouloir préparer le dossier sur une fiche pédagogique

### Doc 1

De prime abord, il convient de préciser ce que nous entendons par *corruption*. Il existe en effet plusieurs définitions du mot corruption. Pour *Transparency International* la corruption est l'abus du pouvoir public ou privé pour satisfaire des intérêts particuliers. Il est question, à ce niveau, de corruption passive ou active entre un fonctionnaire et un particulier. Mais la corruption concerne aussi des transactions entre particuliers : « *Est corrompu, le comportement de personnes investies de tâches publiques ou privées qui manquent à leurs devoirs dans le but d'en retirer des avantages injustifiés de nature quelconque.* » La baisse des salaires des fonctionnaires de 1993, la suppression de nombreux avantages, combiné à la situation de paupérisation croissante dans laquelle ils se sont enracinés, ont largement contribué à l'expansion de la corruption au Cameroun. Il y a une coïncidence pour le moins étrange entre le haut niveau de corruption au Cameroun et le niveau relativement bas des salaires des agents du service public.

Le Grand Soir, 30 octobre 2010

### Doc 2

*La commission :* Il s'agit pour l'usager de rétribuer une intervention d'un fonctionnaire lui donnant accès à un bénéfice, à une exemption ou à une remise illicite quelconque : l'intervenant prend donc sa « part », en raison du « service » d'intermédiation qu'il a fourni et/ou du service illégal qu'il a rendu, aux dépens des recettes publiques, ou aux dépens de concurrents. Autrement dit, le fonctionnaire bénéficie d'une partie des gains illicites qu'il a fait obtenir à l'usager par son intervention.

*La gratification.* Un infirmier de l'hôpital central qui traite un patient avec « humanité ou efficacité » recevra ainsi sa « cola » en signe de remerciement.

*Le piston.* Le système administratif est devenu, de l'avis unanime, complètement perverti par la domination du favoritisme, des signes d'appartenance aux dépens des critères de compétences ou d'efficacité. Depuis les nominations et les affectations jusqu'à la délivrance des services aux usagers en passant par les stages et les formations, le « piston », le « copinage » et la « recommandation » se trouvent au cœur des pratiques, et ce, de façon routinière et généralisée.

*Le tribut ou « péage ».* Le tribut est extorqué sans qu'aucune intermédiation ou qu'aucun « service » ne soit véritablement fourni. L'exemple le plus à même d'illustrer cette pratique c'est le contrôle routier sur la route de Mokolo-Nkolbisson. En effet, on observe que les « chauffeurs clandos » payent une sorte de « péage » pour et la surcharge (personnes et marchandises) et le « droit » de circuler sans carte grise, assurance et/ou permis de conduire.

*La perruque.* C'est une pratique qui consiste à utiliser à des fins personnelles, le matériel appartenant à l'administration publique. A ce niveau, on fait référence à toutes ces voitures de fonction, téléphones de services qui ont un usage systématiquement privé.

Le Grand Soir, 30 octobre 2010

### doc 3

Sur le plan institutionnel, de nombreux moyens ont été déployés pour barrer la route à ce phénomène. On peut citer la mise sur pied de l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) en 2005, de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) en 2006, du Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE). De plus l'approche participative dans l'élaboration des Stratégies Nationales de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) a permis la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides (IRR), des plans d'action au niveau des administrations publiques et dans une certaine mesure au sein des Organisations de la Société Civile (OSC) affiliées à la Coalition Nationale de Lutte la Corruption (CNLCC).

Nkafu Policy Institute, Décembre 2016.



Doc 4



doc 5



Doc 6



doc 7



doc 8

**MODULE IV** : Les échanges dans le monde

**VOLUME HORAIRE** : 03h (Enseignement/ Apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE** : ce module présente l'organisation et le fonctionnement du commerce international.

**CONTRIBUTION A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES** : Ce module permet à l'apprenant de saisir les mécanismes de la mondialisation et d'en appréhender les effets délétères.

**CONTRIBUTION AU PROGRAMME ET AUX DOMAINES DE VIE** : il permet à l'apprenant de devenir un acteur économique averti.

Chapitre 6 : LA LIBERALISATION DES ECHANGES MONDIAUX

Leçon 19 : LA LIBERALISATION DES ECHANGES MONDIAUX

**Exemple de situation** : L'invasion des produits étrangers

**Exemple d'action** : Produire localement les biens et services essentiels

**Justification** : cette leçon permettra à l'apprenant de mobiliser les ressources afin de mieux s'intégrer dans le processus de la mondialisation

**objectifs** :

- **Savoir** : mondialisation, OMC, libre-échange, ACP, APE, flux, ALENA, CEMAC, ASEAN, CEDEAO, etc
- **Savoir-faire** : définir, classifier, hiérarchiser, etc.
- **Savoir-être** : prise de conscience, engagement, courage, solidarité, etc.

La mondialisation ou globalisation est un terme qui a été employé pour la première fois par le théoricien des mass-médias canadien Marshall Mac Luhan dans les années 90. C'est un processus qui unit les pays, les groupes de pays au reste du monde avec comme principes une économie libérale et une politique démocratique. Elle se traduit par une augmentation des flux surtout impulsés par les principales puissances économiques révélant les inégalités nord-sud.

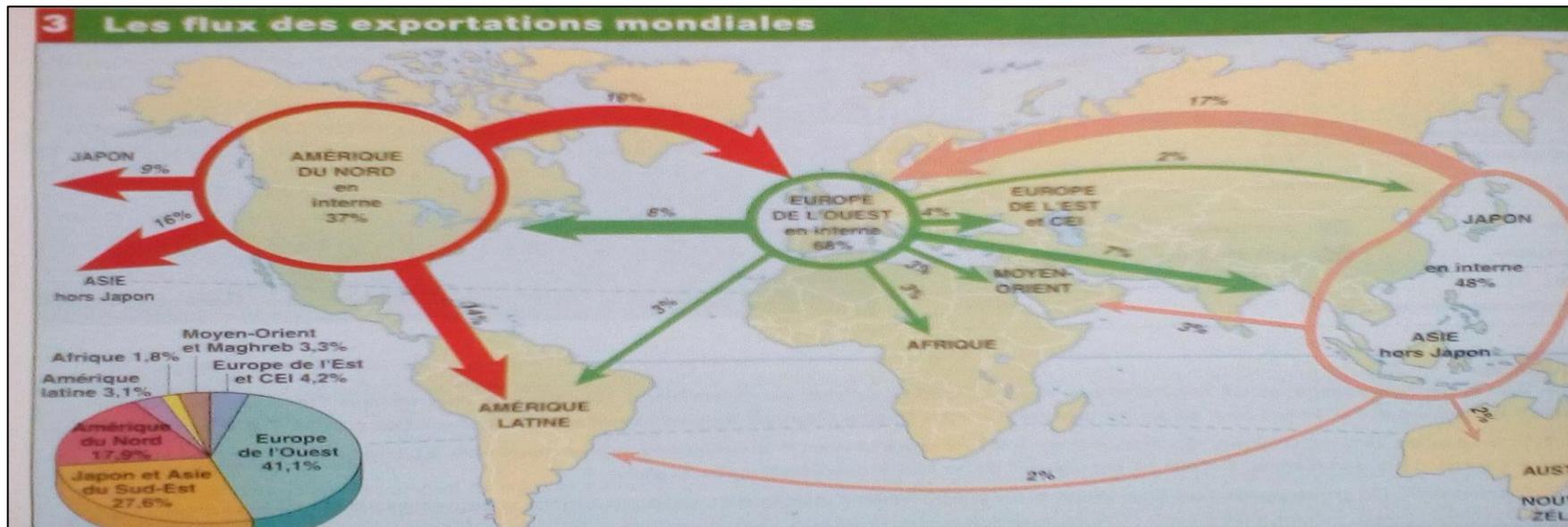
#### I- Aspects et organisation des échanges internationaux.

La mondialisation met en relation les hommes, les marchandises, les capitaux, les informations des différents Etats du monde. Elle est une réalité pour tous les habitants de la planète qui y participent pleinement ou en subissent les effets. Les acteurs de la mondialisation sont peu nombreux et très polarisés, ils sont interdépendants. La mondialisation va prendre toute son ampleur sous l'action des principaux acteurs que sont : les Etats, les organisations internationales, les institutions financières internationales, l'OMC, les organisations économiques régionales (U.E, ALENA, MERCOSUR, CEMAC, ASEAN, CEDEAO, etc.)

La mondialisation est un phénomène complexe d'uniformisation qui comporte des aspects économiques (la production et les échanges sont désormais réalisés à une échelle internationale grâce à l'emprise universelle du capitalisme), mais également des aspects sociaux et culturels (les modes de vie, les valeurs, la société de consommation et de loisirs se diffusent partout). La mondialisation comporte enfin des aspects politiques, elle se confond avec les progrès de la démocratie et des droits de l'homme. Les populations et les territoires sont mis en concurrence dans une double logique d'intégration-exclusion qui profite aux mieux dotés et marginalise près de la moitié de l'humanité. Ainsi, l'organisation actuelle des échanges mondiaux peut se résumer en quatre grands groupes ou pôles de développement :

- La triade, oligopole mondial ou centre d'impulsion de la mondialisation. Les trois pôles de la triade: Etats-Unis, Europe occidentale et Japon constituent le centre, le cœur de la mondialisation: ils rassemblent entre 15 et 20% des habitants de la planète mais réalisent entre 70 et 80 % du commerce mondial. Ils regroupent les pays les plus riches et les plus industrialisés de la planète :
- Les métropoles ou reflet de la mondialisation : Dans les pays de la Triade, les métropoles sont au cœur du processus de mondialisation: elles sont les lieux de pouvoirs et de décision: capitales politiques concentrant les marchés boursiers, les sièges sociaux des FTN...

- Les nouveaux espaces de la mondialisation : Ce sont certains espaces du sud où les FTN ont délocalisé leurs unités de production et ils sont souvent en position littorale, font partie des périphéries en voie d'intégration et constituent de nouveaux centres en devenir. Ils fournissent à la Triade des matières premières et s'endettent pour acheter des biens d'équipement (Asie du sud-est, côte orientale de la Chine, au Mexique dans la zone frontalière avec les États-Unis, Sud-est du Brésil)
- Les espaces en marge de la mondialisation : Aujourd'hui ceux qui restent à l'écart de la mondialisation sont bien plus nombreux que ceux qui en profitent et ils regroupent le tiers de la population mondiale et forment les espaces en marge ou peu intégrés dans le processus de mondialisation. Beaucoup sont en Afrique ; la plupart des pays situés dans cette zone appartiennent au groupe des PMA (pays les moins avancés), en clair les plus pauvres de la planète .Ils sont trop éloignés pour bénéficier des investissements des FTN et ont des retards de développement et sont souvent trop pauvres pour représenter un marché potentiel.



Doc 1 : les flux des exportations mondiales.

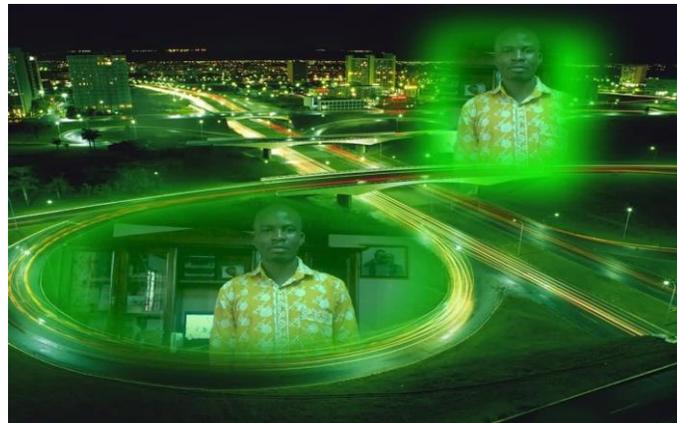
## II- Les effets de la libéralisation du commerce mondial sur l'Afrique

L'histoire économique récente montre que les pays qui se tournent vers l'extérieur pour assurer leur développement obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui essaient de vivre en autarcie. Cependant, cette ouverture aux échanges a eu pour effet de diminuer la contribution de l'Afrique au commerce mondial. On constate que même si le volume des exportations est supérieur à celui des importations, la valeur des importations est plus importante ; les prix des produits exportés étant inférieurs à celui des biens importés. La balance commerciale africaine connaît un déficit croissant. L'Afrique se révèle donc être une exception à cette règle puisque sa participation aux échanges mondiaux a eu pour principal effet la baisse de ses parts de marché.

Ainsi, en ce qui concerne l'agriculture, l'agriculture africaine est marquée par des siècles de mauvaises politiques et d'échecs sur le plan institutionnel. On assiste à une diminution de la part de l'Afrique intertropicale dans la production et l'exportation mondiale pour presque toutes les denrées. Les pays africains connaissent de plus en plus de difficultés face notamment aux pays développés soutient inconditionnels du libre-échange et de la déréglementation de l'OMC. Ceci malgré leurs nombreux efforts afin d'appliquer les recommandations de l'OMC quant au libre-échange et à l'ouverture des frontières.

De même, il n'y a pas de domaine où l'échec de l'Afrique ait été plus visible que celui de l'industrie. Alors que les pays du nord et quelques pays du sud sont engagés dans une compétition industrielle et commerciale sans merci, l'industrie africaine ne joue qu'un rôle très marginal sur les marchés mondiaux. Non seulement trouver dans un pays occidental un produit manufacturé africain est une gageure, mais trouver un produit manufacturé africain en Afrique est en train de le devenir, tant ce continent est désormais envahi par des produits d'autres régions, notamment made in Asia.

## Histoire troisième



***CLASSE DE 3e : LE MONDE DE LA DEUXIEME MOITIE DU XIX<sup>E</sup> SIECLE A NOS JOURS.***

**MODULE 1:** Les impérialismes.

**VOLUME HORAIRE:** 13 H (enseignement/ apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE :** Ce module présente le partage de l'Afrique entre les pays Européens et la réaction des Africains face à cette intrusion.

**CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES :** Ce module prépare l'apprenant à un attachement aux libertés fondamentales ; il concourt également à l'affirmation de sa personnalité camerounaise et africaine.

**CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AUX DOMAINES DE VIE :** Ce module contribue au développement d'une conscience africaine et au rejet de la domination étrangère.

**MODULE** : Les impérialismes.

**Famille de situation** : Violation des droits

**Catégorie d'action** : Lutte contre la domination étrangère

## CHAPITRE 1 : L'IMPERIALISME EN AFRIQUE

### Leçon 1 : LA CONQUETE ET LE PARTAGE DE L'AFRIQUE PAR LES EUROPEENS

**Exemple de situation** : agression physique, violence domestique

**Exemple d'action** : plainte auprès d'une institution compétente

**Justification/compétence** : Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour identifier les puissances ayant conquis l'Afrique et les différentes rivalités entre celles-ci.

**Savoir** : Impérialisme/rivalités coloniales, etc.

**Savoir-faire** : situer dans le temps et dans l'espace, analyser, localiser, etc.

**Savoir-être** : empathie, respect de la personne humaine, amour du prochain, etc.

#### INTRODUCTION

L'impérialisme peut se définir comme étant la doctrine visant la domination politique, économique et culturelle des Etats les plus avancés sur ceux les moins avancés. A l'apogée de sa puissance, l'Europe entre peu après 1870, dans une phase d'expansion coloniale entraînée par des facteurs démographiques, économiques, politiques et humanitaires. Les grandes puissances européennes se constituent de vastes empires coloniaux, entraînant un bouleversement sans précédent des habitudes et traditions des indigènes dominés.

#### I- CONQUETES ET AMBITIONS EUROPEENNES AVANT 1884

**Activités d'apprentissages 1** : Faire lire les docs à un ou deux élèves et demander l'attention des autres puis procéder par quelques questions

**Doc 1** : La colonisation de l'Afrique débute vers 1830 et va être un mouvement très rapide. Les Européens se trouvaient auparavant dans un ensemble de comptoirs dispersés sur la côte africaine depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. En 1830, l'Algérie est colonisée par la France. Mais ce n'est que dans les années 1880 que les expéditions se multiplient (les Français s'emparent de la Tunisie en 1881, de l'île de Madagascar en 1883; les Britanniques occupent l'Egypte en 1882).

**Doc 2** : La recherche du prestige et de la grandeur amène certaines puissances coloniales à conquérir des territoires de plus en plus vastes. A cet effet, l'Angleterre veut relier Le Caire en Egypte au Cap en Afrique du Sud, la France quand t-à elle veut relier Dakar à Djibouti, l'Allemagne et la France veulent tous 2 le Maroc.

#### Questions :

- 1- D'après le doc 1 quelles sont les principales puissances européennes qui vont conquérir l'Afrique au 17<sup>e</sup> siècle ?
- 2- Citer deux territoires conquis par la France, l'Angleterre et l'Allemagne
- 3- D'après le doc 2, quelles sont les ambitions des puissances européennes en Afrique avant 1884 ?

#### RESUMES

##### 1- Conquêtes européennes en Afrique

En profitant de leurs positions sur les côtes africaines à partir des comptoirs esclavagistes, les européens vont conquérir l'Afrique par des traités signés avec les chefs locaux, ensuite par des guerres coloniales contre les populations locales.

- En Afrique de l'Ouest : l'Angleterre conquiert le Nigéria, la Gold-Coast, la Gambie, la France quant à elle va conquérir notamment le Mali, la Dahomey, la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

- En Afrique du Nord ; l'Algérie, la Tunisie deviennent françaises, la Lybie italienne et l'Égypte britannique
- En Afrique méridionale ; l'Angleterre va conquérir la majeure partie (l'Afrique du Sud, la Zambie, la Rhodésie du Sud et du Nord, etc.), l'Allemagne la Namibie.
- En Afrique de l'Est : l'Allemagne conquiert le Rwanda, la France Djibouti et l'Italie la Somalie.
- En Afrique centrale : l'Allemagne conquiert le Kamerun, la Belgique le Congo, le Portugal l'Angola, la France le Gabon, l'Oubangui-Chari, le Tchad

## 2- Les ambitions européennes en Afrique avant 1884

Les ambitions européennes en Afrique avant 1884 sont notamment la recherche du prestige et de la grandeur ceci en conquérant plus de territoires et surtout les plus riches. Ainsi, l'Angleterre veut relier Le Caire en Égypte au Cap en Afrique du Sud, tandis que la France veut relier Dakar au Sénégal à Djibouti en Afrique de l'Est, et Léopold II et le belge veut mettre la main sur tout le Congo.

## II- LES RIVALITÉS

**Activité apprentissage 2 :** faire lire les docs par un ou 2 élèves et procéder aux questions ou alors regrouper les élèves par petits groupes leurs remettre des copies des docs ainsi que des consignes de travail puis procéder 15 minutes plus tard à la restitution.

### Document 3



**Document 4 :** La crise de Fachoda en 1898.

La ville de Fachoda, située à la jonction des deux lignes en projet, devient vite l'enjeu majeur des deux armées. Les Français atteignent les premiers le site de Fachoda. Marchand a fait route à marche forcée vers le Soudan afin de devancer les Britanniques dans leur progression vers le haut Nil. Lorsque le général anglais Kitchener et ses 20 000 hommes rejoignent à leur tour la ville occupée par Marchand, c'est le début d'un grave incident diplomatique:

- L'Angleterre adresse un ultimatum à la France, la sommant de se retirer.
- Paris refuse, et campe sur ses positions pendant 8 mois.
- Fachoda sera, au final, un échec cuisant et humiliant pour la France, qui finira par céder à la pression diplomatique et militaire des Anglais le 3 novembre, ordonnant le retrait des troupes. Celui-ci sera effectif le 11 décembre.

Questions :

- 1- De quoi est-il question dans le document 3 ?
- 2- Quelles sont les principales puissances qui s'y rivalisent ?
- 3- En observant le document 4, pour quelle raison Fachoda est-il convoité par ces puissances ?

## RESUME

Nous pouvons relever plusieurs rivalités européennes en Afrique :

- La crise de Fachoda : qui survient de la volonté de la France et de la Grande-Bretagne à relier leurs empires coloniaux. Les deux puissances se rivalisent à Fachoda au Soudan en 1898. Mais la France est obligée d'abandonner le Soudan
- Les crises marocaines : il s'agit de deux crises qui opposent la France et l'Allemagne au sujet du Maroc. En 1905 l'Allemagne bombarde des intérêts français à Tanger, on parle donc du « coup de Tanger » le problème sera réglé en 1906 à la conférence d'Algésiras. Mais en 1911 la France est de nouveau attaquée par l'Allemagne à Agadir. C'est le « coup d'Agadir ». Elle est obligée de signer un traité par lequel elle donne des territoires de l'Afrique équatorial à l'Allemagne, ce qui lui permet d'occuper le Maroc.
- La rivalité franco-belge dans le bassin du Congo, etc.

### **III- LE CONGRES DE BERLIN ET SES CONSEQUENCES**

#### **Doc 5 :**

Volant régler, dans un esprit de bonne entente mutuelle, les conditions les plus favorables au développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions de l'Afrique, et assurer à tous les peuples les avantages de la libre navigation sur les deux principaux fleuves africains qui se déversent dans l'océan Atlantique; désireux, d'autre part, de prévenir les malentendus et les contestations que pourraient soulever à l'avenir les prises de possession nouvelles sur les côtes de l'Afrique, et préoccupés en même temps des moyens d'accroître le bien-être moral et matériel des populations indigènes, ont résolu, sur l'invitation qui leur a été adressée par le gouvernement impérial d'Allemagne, d'accord avec le Gouvernement de la République Française, de réunir à cette fin une Conférence à Berlin (...)

#### *Article 6.*

Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout la traite des noirs ; elles protégeront et favoriseront, sans distinction de nationalités ni de cultes, toutes les institutions et entreprises religieuses, scientifiques ou charitables. Créées et organisées à ces fins ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation.

**Extrait in Acte Général de la Conférence de Berlin**

#### **Question**

- 1- De quoi est-il question dans le texte ?
- 2- Où, quand et par qui fut convoquée cette réunion ?
- 3- Relevez deux buts de ladite réunion dans le document
- 4- Relevez une clause de cette réunion

#### **RESUME**

La conférence de Berlin a été convoquée par le chancelier allemand Otto Von Bismarck. Ce Congrès se déroule Novembre 1884 à février 1885 à Berlin et avait pour buts principaux d'apaiser les rivalités et les affrontements entre les puissances colonisatrices et trouver un règlement international pour le partage de l'Afrique.

A l'issue de la longue négociation, les quatorze congressistes (aucun pays africains n'est convié) prirent les résolutions suivantes :

1-**Les clauses territoriales:** Elles concernent le Bassin du Congo. Il est reconnu: Les droits historiques de la France sur le bassin occidental du Congo. La France reçoit ainsi 645000 km<sup>2</sup> sur la rive gauche du Congo; Le bassin oriental du Congo (rive droite) revient au Roi des belges Léopold II. Les deux Congo ont accès à la mer; L'enclave de Cabinda revient au Portugal

2-**Les clauses économiques:** Elles concernent la navigation et le commerce sur les grands fleuves africains (Congo, Niger, Nil). Il y est instauré un système de libre échange et par conséquent aucune taxe ne doit être prélevée sur les marchandises qui y sont en transit; Il y est également instauré un système de libre navigation en temps de paix comme en temps de guerre.

3-**Les clauses humanitaires:** Il est recommandé aux grandes puissances de supprimer l'esclavage et les coutumes jugées barbares, d'ouvrir à la civilisation le continent africain à travers l'instruction et l'évangélisation.

4-**Les clauses juridiques:** Elles concernent les modalités de conquête des territoires en Afrique. A cet effet : Toute puissance établie sur la côte doit repousser le plus loin possible ses frontières jusqu'à rencontrer une autre puissance : c'est la politique de l'Hinterland prônée par Bismarck ; Toute puissance qui conquiert un territoire doit le notifier aux autres puissances pour que la conquête soit valable ou effective. Seule la conquête effective de la côte justifie le droit de conquérir l'intérieur.

***Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986***

## Leçon 2 : LES RESISTANCES EN AFRIQUE

**Exemple de situation :** tracasserie policière

**Exemple d'action :** Dénoncer la violation des lois

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour identifier les différentes rivalités entre les puissances européennes en Afrique et les objectifs et conséquences du 2<sup>e</sup> Congrès de Berlin

**Savoir :** Rivalités, crises, etc.

**Savoir-faire :** localiser, comparer, commenter, construire un résumé, etc.

**Savoir-être :** Esprit d'équipe, tolérance, sens de la responsabilité, etc.

### INTRODUCTION

Les résistances sont la réponse face à l'invasion, l'occupation, l'exploitation et l'aliénation par les puissances étrangères. L'ampleur et les formes de ces résistances ont été variables d'une zone à l'autre, en fonction des structures politiques en place et des caractéristiques des populations.

#### I- LES ORIGINES

Plusieurs causes peuvent motiver les résistances des peuples africains face à la conquête coloniale, on peut citer :

- Le refus de se convertir à une religion étrangère (christianisme) ;
- La volonté de préserver les civilisations locales
- La volonté de préserver leur autonomie et leur indépendance

#### II- Exemples de résistants africains

##### 1- SAMORY TOURE

Roi du Wassoulou, il se convertit à l'islam et prit le titre d'Almamy, pour mettre son pouvoir religieux aux services de la résistance contre l'impérialisme français. Son empire est compris entre le fleuve Niger, le Fouta Djallon, la Sierra Léone et la Côte d'Ivoire, avec comme capital, Bissandougou. Homme intelligent disposant d'une armée solide et bien organisée Samory a été l'un des plus grands résistants africains. Grâce à la technique de la « terre brûlée », il s'oppose farouchement au français et porte de sérieux coups à leurs entreprises coloniales. Attaqué par le colonel Archinard en 1891, il résiste jusqu'en 1894, date à laquelle il déplace son royaume au nord de la Côte d'Ivoire. En détruisant la ville de Kong en 1895, il souleva contre lui l'hostilité des peuples de la côte des fleuves Bandama et Comoé. Le 28 septembre 1898, il est surpris et capturé dans son camp de Guélérou par le colonel Gouraud. Déporté aux Gabons, il y meurt en 1900.

##### 2- LAT DIOR NGONE LATYR DIOP (1842 – 1886)

Né vers 1842 à Keur Amadou Yalla, Lat Dior devient Damel du Cayor en 1862, après sa victoire sur le Damel Madiodio imposé par les Français. En effet, pour réaliser la liaison Dakar – Saint-Louis, Faidherbe signe avec les Damel Birima Ngoné, Macodou et Madiodio, des traités. Lat. Dior qui s'oppose à tous ses traités signés par ses prédécesseurs, devient dès lors une menace sérieuse pour les Français. Le premier affrontement a lieu à Ngolgol le 30 novembre 1863 contre les troupes de Pinet-Laprade, il leur inflige leur première grande défaite au Sénégal. Le 17 janvier 1864 LAT DIOR, battu à Loro par les Français, est contraint à l'exil dans le Rip auprès de Maba Diakhou Ba qui lui impose la conversion à l'islam. Les deux hommes battent les troupes françaises à Pathé Badiane, près du ravin de Paoskoto, le 28 décembre 1865.

Après la mort de Maba, pendant la bataille de Somb, en juillet 1867, contre le Bour Sine, LAT DIOR retourne au Cayor. En 1871, après quelques moments de turbulence, Pinet-Laprade finit par le reconnaître comme Damel (moyennant la signature d'un traité de protectorat). Mais la décision française en 1879, de

construire le chemin de fer Dakar – Saint-Louis, va entraîner une nouvelle rébellion de Lat Dior. Il est alors destitué 1882, et remplacé par Samba Yaya Fall, puis par son neveu, Samba Laobé Fall. Lat Dior s'exile de nouveau au Djolof, auprès d'Alboury Ndiaye. Les Français obligent Alboury à l'expulser du Djolof. Trop fier de lui, Lat Dior revient au Cayor et décide de libérer sa patrie au prix de sa vie. Il tombe le 26 octobre 1886, à la bataille de Dékhélé, au cours de laquelle le capitaine Valois a été aidé par l'un de ces anciens fidèle, Demba War Sall.

### **3- BEHANZIN**

Il accède au trône du Dahomey en 1869, succédant à son père, Glélé. Cette période coïncide avec l'invasion coloniale française à laquelle il s'oppose farouchement.

En effet, son royaume entravait l'expansion Française au Niger. Son armée valeureuse très disciplinée, et comprenant un corps de femmes-soldat (les amazones), a vaillamment résisté de 1890 à 1894, à l'expédition français.

En 1892, sous des prétextes futiles le colonel Dodds, à la tête de 3000 hommes envahit le Dahomey. Béhanzin fut vaincu par la trahison de ses compatriotes, mais résista pendant deux ans. Il est capturé en 1894 et déporté à la Martinique puis en Algérie où il meurt en 1906.

### **III. LE BILAN DES RESISTANCES**

L'impact des résistances dépendait de leurs ampleurs et leurs intensités malgré le courage des africains, la résistance face à la conquête coloniale n'a été qu'un feu de paille. Dans l'ensemble, le bilan a été négatif et à plusieurs égards ;

- Les lourdes pertes humaines dues aux massacres pendant les guerres de conquête ;
- L'échec de toutes les résistances armées face à la supériorité militaire ou à cause du manque de solidarité entre les résistants africains. Par exemple Ahmadou Tall refuse de s'allier à Samory ; au Sénégal l'hospitalité a été partout refusée à Lat Dior dans ses démêlés avec les Français.
- Les trahisons et les mésententes des africains, etc.

Ce manque de solidarité, renforcé par la tactique du « diviser pour régner », appliquée par le colonisateur a facilité l'entreprise coloniale. En plus, les déchirements dus à des séparations douloureuses de familles de tribus, d'ethnies, ont déstructuré les sociétés africaines.

Toutefois, les résistances culturelles présentent un bilan plus positif. Par exemple les confréries ont contribué à consolider l'islam dans certaines régions de l'Afrique : aujourd'hui plus de 90% des Sénégalais sont restés musulmans ; en Casamance, les traditions ont été conservées par la plus part des sociétés animistes.

Enfin, malgré leurs échecs, certaines figures de la résistance restent inoubliables et sont à présent objet de référence constante dans la mémoire collective comme témoignent les chants épiques dédiés aux héros africains comme Samory, Lat Dior, EL hadji Omar, Alboury Ndiaye.

### Leçon 3 : L'ETHIOPIE ET LE LIBERIA : LA SURVIE DE DEUX ETATS AFRICAINS

**Exemple de situation** : agressions physiques

**Exemple d'action** : Dénoncer les violations de droits

**Justification/compétence** : Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour identifier les différents éléments qui ont permis à ces deux Etats de conserver leur indépendance durant la période coloniale

**Savoir** : Résistances, Ras, négus, dynastie, traite transatlantique, etc.

**Savoir-faire** : localiser, comparer, commenter, construire un résumé, etc.

**Savoir-être** : Esprit d'équipe, tolérance, sens de la responsabilité, etc.

Le Libéria et l'Ethiopie sont pratiquement les seuls Etats du continent africain qui n'ont pas été colonisés par les puissances européennes. Bien que n'étant pas situé la même zone géographique, ces Etats présentaient chacune une organisation particulière.

#### I- L'Ethiopie

##### a- Situation intérieure avant la colonisation européenne

###### Doc 1

Si les sources écrites de la période pré axoumite sont quasi inexistantes, les Grecs anciens font de nombreuses références aux Éthiopiens vivant au Sud de l'Égypte antique. Dans sa traduction littérale, le terme issu du grec ancien *Aithiopia* signifie « le pays des visages brûlés ». Les informations détaillées sur les relations entretenues entre l'Égypte et l'Éthiopie sont claires, et il existe de nombreuses théories au sujet de la localisation et la nature des relations qu'entretenaient ces deux peuples. Les Égyptiens appelaient l'Ethiopie le Pays de Pount *Ta Néterou*, signifiant la « Terre du Dieu » qu'ils considéraient comme la Terre de leurs origines.

###### Doc 2

L'empereur Théodore II (1855-1868) restaura l'ancien empire d'Éthiopie, qui était divisé depuis plus d'un siècle. Pendant les premières années de son règne, il refit l'unité de l'empire en réduisant durement à l'obéissance les puissants et belliqueux feudataires (ras) des provinces. Le système politique de l'Éthiopie comprenait essentiellement trois niveaux hiérarchisés: les districts ou « seigneuries»; les provinces de l'empire; trois axes (politique, économique et religieux). Les seigneurs, les gouverneurs et l'empereur exerçaient leur pouvoir respectivement au niveau des districts, des provinces et de l'empire. Ils étaient unis par tout un réseau de relations hiérarchiques, et tout le système reposait sur eux puisque chacun était « à la fois chef de l'administration, chef militaire et juge ».

**Histoire Générale de l'Afrique, tome VII : l'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935**

Questions :

- 1- Comment les grecs et les Egyptiens désignaient-ils l'Ethiopie ?
- 2- Quel est l'empereur qui restaure l'unité de l'Ethiopie ? comment s'y prend-il ?
- 3- Comment était organisée l'Ethiopie sur le plan politique ?

L'Ethiopie est née des cendres du puissant royaume d'Axoum. L'histoire de cet Etat qui était situé sur la corne de l'Afrique nous est connue grâce aux sources écrites et orales des égyptiens et des grecs. Etat chrétien, l'Ethiopie a été unifiée grâce au négus (roi des rois) Théodoros II. L'Etat était divisé en districts ou seigneuries et en provinces placés respectivement sous l'autorité des seigneurs et des gouverneurs (ou Ras) qui devaient tous obéissance à l'empereur (Négus). Après la mort de Théodoros II en 1868, son successeur Yohannès IV continua à défendre le royaume contre les invasions arabes et européennes grâce aux armes à feu qu'il s'était procurées.

##### b- La résistance victorieuse de Ménélik II

###### Doc 3

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

Le 2 mai 1889, Ménélik signa le traité de Wuchalé (Ucciali en italien). Mais bientôt l'article XVII qui était l'article le plus important du traité prêta à contestation. En effet, le traité avait été signé en deux versions, une en italien, l'autre en amrahique, la langue utilisée en Ethiopie. Selon la version amrahique, l'Ethiopie pouvait recourir aux autorités italiennes si elle voulait entrer en relation avec d'autres pays. Dans la version italienne, le recours à l'Italie était obligatoire. L'Italie, s'appuyant sur la version italienne prétendit établir un protectorat en Ethiopie. Les puissances européennes reconnurent les prétentions italiennes. Ménélik refusa de céder et après plusieurs années de tergiversation au cours desquelles il acheta un grand nombre d'armes principalement à la France et à la Russie, il dénonça le traité d'Ucciali le 12 février 1893. Il informa les pays européens de son geste et dit à propos des prétentions italiennes que *"l'Ethiopie n'a besoin de personne. Elle tend les mains vers Dieu"*. En disant cela, Ménélik avait tout de même en sa possession 82 000 fusils et 28 canons. Ménélik mourut en 1913. Au cours de son règne, il avait également mené des guerres de conquête pour accroître l'empire, et tenté de mener l'Ethiopie sur le chemin de la modernisation (abolition de l'esclavage, enseignement obligatoire, projet d'établissement d'un code de droit moderne...).

*Histoire générale de l'Afrique (Unesco/Editions Présence Africaine)*

#### **Doc 4 : La bataille d'Adoua**

Il attaqua les Ethiopiens à Adoua le 1<sup>er</sup> mars 1896. C'était un jour de fête pour l'Eglise éthiopienne et Baratieri pensa que beaucoup de guerriers seraient pris à Aksoum par les rites religieux. En fait, il rencontra une armée nationale de 70 000 hommes, armés jusqu'aux dents et frémissante de patriotisme. Baratieri s'embrouilla au dernier moment entre ses cartes (qui étaient fausses), et les indications de ses guides. Quand il prit enfin position, il fut aussitôt environné par une marée humaine. Le général italien étant tué, son aile gauche formée de Somali déferla en direction du centre, semant la panique. 8 000 italiens et 4 000 auxiliaires furent tués. C'était un désastre pour les Italiens. Adoua retentit en Europe comme un coup de tonnerre et plaça définitivement l'Ethiopie sur la carte internationale. En effet, les Italiens signèrent un traité humiliant qui annulait Ucciali et reconnaissait la souveraineté de l'Ethiopie. Les délégations étrangères pullulèrent aussitôt à Addis-Abeba (la fleur nouvelle).

Questions :

- 1- Qui est Ménélik ? quelles types de relations entretient-il avec l'Italie ?
- 2- Pour quelle raison Ménélik entre-t-il en guerre contre l'Italie ?
- 3- Relevez trois causes de la défaite italienne
- 4- Quelle fut l'importance de la bataille d'Adoua dans l'histoire de l'Ethiopie ?

## **II- Le Libéria**

L'histoire du Liberia en tant que pays commence en 1822, année où il a été fondé par une société américaine de colonisation, l'*American Colonization Society*, pour y installer des esclaves noirs libérés désireux de fuir l'esclavage et le racisme des Blancs, ainsi que des esclaves africains que la marine américaine avait arrachés aux négriers qui leur faisaient passer l'Atlantique. Les émigrants baptisent « Libéria » leur nouveau pays. C'est le premier État indépendant d'Afrique noire (à l'exception de l'Éthiopie). Son drapeau est calqué sur celui des États-Unis, avec une seule étoile. La capitale est baptisée *Monrovia* en l'honneur du président américain James Monroe qui avait facilité leur retour en Afrique. En 1847, la colonie devenue Commonwealth du Liberia en 1838, devient une république indépendante. La Déclaration d'indépendance du Liberia est rédigé par Hilary Teague, un membre de l'*American Colonization Society* venu des États-Unis et est ratifié le 16 juillet 1847. Comme aux États-Unis d'Amérique, le Parlement se composait d'une chambre des représentants et d'un sénat. Le pouvoir exécutif appartenait à un président et à un vice-président élus par le peuple tous les deux ans et aux membres du cabinet que le président nommait avec l'accord du sénat.

**A la veille de la première guerre mondiale, toute l'Afrique est presque colonisée par les européens sauf deux Etats : l'Ethiopie et le Libéria. Le premier a conservé son indépendance grâce à sa victoire sur l'armée italienne lors de la bataille d'Adoua de 1896, le second a bénéficié du soutien des USA qui avaient contribué à sa création.**

## Leçon 4 : EXPLOITATION DES COLONIES EN AFRIQUE

**Exemple de situation** : travail des enfants

**Exemple d'action** : Sensibiliser au respect des lois/ Dénoncer la violation des lois,

**Justification/compétence** : Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour identifier les différents systèmes d'administration, les formes d'exploitation économique et les bouleversements des structures sociales et culturelles

**Savoir** : système colonial, administration directe, administration indirecte, pacte colonial, etc.

**Savoir-faire** : localiser, comparer, commenter, construire un résumé, etc.

**Savoir-être** : Esprit d'équipe, solidarité, etc.

### INTRODUCTION

Après la conquête, les Européens ont été confrontés au problème de l'organisation des colonies. Ils ont mis en place des systèmes d'organisation pour gérer et exploiter à leur guise les territoires occupés : on parle de systèmes coloniaux. On entend par système colonial le mode d'organisation, d'administration et de gestion de la colonie mis en place par la métropole. Plusieurs systèmes coloniaux ont existé mais les plus significatifs ont été le système colonial français et le système colonial britannique.

### I- LES SYSTEMES D'ADMINISTRATION

#### DOC1 :

La thèse de l'administration directe se subdivisait en deux variantes : l'assimilation et l'association. L'assimilation visait l'intégration de l'Empire à la métropole et supposait comme moyen la réduction des écarts (économiques, culturels et politiques) entre les entités. On admet donc une longue étape intermédiaire durant laquelle le colonisé doit s'efforcer de rattraper son retard millénaire, à condition d'ailleurs qu'il accepte se laisser guider par son maître, de surcroît seul juge de ses progrès. L'assimilation implique ainsi le paternalisme et prétend fonder en raison la colonisation dite civilisatrice. La thèse de l'association s'oppose dans sa visée ultime et dans sa philosophie implicite à celle de l'assimilation. Elle pose au départ la reconnaissance de l'originalité des peuples et la possibilité de coexistence d'entités raciales, ethniques et culturelles différentes. Cette affirmation sous-tend au plan théorique, la thèse de l'administration indirecte « indirect rule » pouvant aller jusqu'au développement séparé pratiqué en Union Sud-africaine.

**Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun, tome 1**

#### QUESTION :

- 1- Quelles sont les systèmes d'administration européenne qui apparaissent dans le document?
- 2- Donnez les caractéristiques de chaque système
- 3- Quels sont les pays européens qui ont appliqué ces systèmes ?
- 4- Donnez un exemple de colonie où chacun de ces systèmes a été appliqué.

#### RESUME :

Plusieurs systèmes coloniaux furent appliqués en Afrique par les européens. Nous pouvons relever :

- L'Administration indirecte ou « Indirect Rule » par la Grande-Bretagne : ce système consistait à associer les indigènes dans la gestion des colonies. Ce système fut appliqué dans les colonies anglaises du Canada, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Australie.
- La France, le Portugal et l'Espagne appliquèrent dans leurs colonies du Gabon, d'Angola ou de Guinée Equatoriale l'Administration Directe. L'administration directe était divisée en deux variantes : l'Assimilation et l'Association.
- Le Paternalisme par la Belgique. Ce système fut appliqué au Congo-belge.

## II- LES FORMES D'EXPLOITATION ECONOMIQUE

### **DOC 2 :**

Bien que les métropoles donnent les moyens matériels et techniques de se développer et de s'industrialiser aux colonies, ces métropoles imposaient également leurs valeurs et leurs produits. Les cultures d'exportation et l'exploitation des matières premières minières sont développées au détriment des cultures vivrières dont vivent les paysans des pays colonisés. Les colonies deviennent de gigantesques réservoirs de matières premières pour les métropoles. Dans le Congo belge qui s'étend sur 2 millions et demi de km<sup>2</sup> (89 fois la surface de la Belgique), des capitaux importants sont investis dans les mines de cuivre, d'étain et les plantations de caoutchouc. Dès 1911, la Gold Coast (actuel Ghana) est devenue le premier producteur mondial de cacao. L'Indonésie hollandaise fournit 35 % de la production mondiale de caoutchouc et son pétrole a donné naissance à la Royal Dutch Shell.

Texte inédit

### **QUESTIONS :**

- 1- D'Après le document, quelles sont les principales formes d'exploitations économiques des colonies ?
- 2- Relevez dans le document deux colonies africaines et les matières premières produites par celles-ci
- 3- Le document parle de cultures vivrières ; qu'est-ce qu'une culture vivrière.

### **RESUME :**

Les principales formes d'exploitation économiques des colonies sont : le développement de l'agriculture de plantation (cultures de rente) au détriment de l'agriculture vivrière et l'exploitation des matières premières. Les infrastructures de transport qui sont construites le sont pour l'extraction et le transport des matières premières. Les principales matières exploitées étaient notamment : le blé pour l'Algérie, le cuivre et le caoutchouc pour le Congo belge, le cacao et le café pour la Côte-d'Ivoire et le Ghana, les arachides pour le Sénégal, etc. De plus, les produits métropolitains sont admis sans droits de douane dans les colonies qui doivent en revanche imposer des tarifs protecteurs aux marchandises étrangères. En plus de cette exploitation commerciale, il faut y ajouter, dans le domaine des finances, les impôts payés par les indigènes à l'administration coloniale, sans parler des taxes d'entrée et de sortie des marchandises au niveau des ports. Enfin, on note l'instauration du pacte colonial c'est-à-dire que les importations et les exportations se faisaient exclusivement avec la métropole.

## III- LES BOULEVERSEMENTS DES STRUCTURES SOCIALES ET CULTURELLES

### **1- les bouleversements des structures sociales et politiques**

Les bouleversements des structures sociales dans les colonies africaines sont nombreux, nous pouvons citer :

- l'explosion démographique due à la lutte contre les épidémies et la mortalité infantile ;
- Urbanisation rapide qui apporte une nouvelle structure sociale ainsi que de nombreux maux sociaux (banditisme, prostitution, chômage, promiscuité...)
- La balkanisation a entraîné le regroupement des ethnies jadis opposées sur le même territoire ça qui a conduit plus tard à des génocides comme ceux du Rwanda et du Burundi

### **2- les bouleversements des structures culturelles**

Quelles que soient les politiques adoptées, l'association ou l'assimilation, la colonisation a bouleversé la culture des peuples dominés car :

- Elle a brisé les cadres traditionnels qui assuraient leurs solidarités et transformé leurs habitudes et leurs modes de pensée ;
- Les missions religieuses ont ébranlé les croyances traditionnelles et le culte des ancêtres ;
- l'enseignement a créé une classe d'« évolués » déchirés entre l'influence occidentale et l'attachement à la tradition.

### **CONCLUSION :**

C'est en vue de l'organisation administrative et de l'exploitation économique des colonies, que les nations européennes ont inventé des systèmes coloniaux selon les régions qu'elles occupaient. Si les formes étaient différentes, l'objectif des systèmes coloniaux étaient identiques.

**MODULE 2:** Crises et guerres au XXe siècle.

**VOLUME HORAIRE:** 09 H (enseignement/ apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE :** Ce module présente les crises et les guerres qui ont secoué le monde dans la première moitié du XXe siècle

**CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES :** Ce module permet à l'apprenant d'intégrer les valeurs de paix et de responsabilité dans l'exercice de sa citoyenneté.

**CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AUX DOMAINES DE VIE :** Ce module contribue au développement chez l'apprenant, d'un attachement à la paix en tant que citoyen du monde.

**MODULE** : Crises et guerres au XXe siècle.

**Famille de situation** : Les conflits

**Catégorie d'action** : Prévention et règlement des conflits

## CHAPITRE 1 : LES GUERRES MONDIALES

### Leçon 5 : LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

**Exemple de situation** : Conflits frontaliers, conflits ethniques, conflits religieux, litige foncier

**Exemple d'action** : négocier, se défendre

**Justification/compétence** : Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour identifier les origines de la première guerre mondiale, ses grands moments et les conséquences qui en découlent et prévenir ainsi tout conflit dans son environnement

**Savoir** : Guerre mondiale, triple alliance, triple entente, alliance

**Savoir-faire** : localiser, comparer, commenter, construire un résumé, etc.

**Savoir-être** : Respect mutuel, maîtrise de soi, sens du dialogue, sens de la retenue

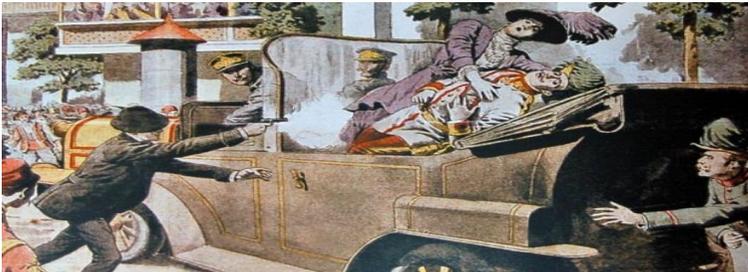
Au début du XXe siècle, l'Europe qui est à son apogée domine encore le monde, mais elle est secouée de contradictions du fait des rivalités et des tensions qui opposent les grandes puissances européennes et qui multiplient les risques de guerre. Déclenchée le 04 août 1914 par l'Autriche-Hongrie et son protecteur l'Allemagne, cette guerre qui se voulait courte et rapide durera finalement 04 ans et aura de nombreuses conséquences.

#### I- Les origines de la première guerre mondiale.

**Doc 1** : Le début du conflit:

Au début du XXème siècle, les Etats européens sont rivaux ce qui, en 1914, déclencha une guerre qui s'étendit rapidement à toute l'Europe. En effet, depuis longtemps, les nations d'Europe ont constitué deux camps : l'Entente autour de la France et Les Puissances centrales autour de l'Allemagne. Chaque nation a des raisons de vouloir la guerre: elles sont politiques, économiques et coloniales. La France veut reprendre l'Alsace et la Lorraine perdues en 1871. Les soldats pensent qu'elle durera un mois ou deux. L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914. L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne le 5 août 1914.

**Doc 2** : Le 28 juin 1914, à Sarajevo en Bosnie, l'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand et sa femme Sophie sont abattus à coups de revolver par un étudiant



Questions :

- 1- Quelles sont les causes de la guerre ?
- 2- Quels sont les deux camps qui s'affrontent selon le document 1 ? citez 2 pays ayant appartenu à chaque camp.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

3- Quelle est la principale cause de cette guerre ?

**La PGM trouve son origine à travers des causes lointaines mais aussi immédiate. S'agissant des causes lointaines, elles peuvent être regroupées en trois grands groupes : les rivalités entre les puissances européennes, la formation des systèmes d'alliances et les causes économiques et la course aux armements.**

- Les rivalités entre les puissances européennes : elles s'expriment à trois niveaux :
- ✓ sur le plan des nationalités on observe plusieurs revendications telles que :
  - minorités séparatistes et indépendantistes de l'Empire austro-hongrois;
  - panslavisme de la Russie orthodoxe protectrice de la Serbie et qui cherche à prendre le contrôle des Détroits tenus par les Turcs musulmans;
  - pangermanisme de l'Empire allemand qui aspire à achever la réunion des terres allemandes.
- ✓ Sur le plan colonial, on a :
  - La rivalité franco-anglaise au Soudan (crise de Fachoda en 1898)
  - rivalité anglo-allemande en Afrique australe et orientale;
  - rivalité franco-allemande au Maroc (crise de Tanger en 1905 et d'Agadir en 1911);
  - rivalité franco-italienne en Tunisie.
- ✓ sur le plan géostratégique autour des zones d'influence
  - rivalité anglo-allemande sur les mers;
  - rivalité austro-russe dans les Balkans.
- La formation de deux systèmes d'alliances : il s'agit de la Triple Alliance ou Triplice et de la Triple Entente.
- La Triple Alliance ou Triplice composée de l'empire allemand, l'empire austro-hongrois et l'Italie, en 1882.
- ✓ La Triple Entente : elle est initiée par la France qui se rapproche de la Russie grâce au traité de 1893, ensuite de l'Angleterre les traités de 1904 (traité de l'Entente cordiale) et de 1907 qui rapproche la Russie de l'Angleterre.
- Les causes économiques et la course aux armements : Sur le plan naval, l'Allemagne a commencé à se doter d'une puissante flotte de guerre, défi auquel les Britanniques ont répliqué en prenant l'engagement que pour un navire de guerre allemand construit, le Royaume-Uni riposterait en construisant deux (two power standard). De même, comme rivalité économique, on observe une expansion industrielle de l'Allemagne qui parvient à chasser l'Angleterre de la région des Balkans où une importante crise sévissait déjà.

En ce qui concerne la cause immédiate de la PGM, il s'agit de l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie François Ferdinand et de son épouse le 28 juin 1914 à Sarajevo par un étudiant serbe du nom de Prinzip.

## II- Les étapes ou déroulement de la guerre.

### Doc 1 :

Notre tranchée a une longueur de 100mètres. Elle est profonde d'un mètre et la terre a été jetée devant, si bien que l'on peut passer debout sans être vu. Elle est très étroite et par endroit, on a creusé plus largement pour pouvoir se croiser quand on se rencontre. Dans le fond, on creuse de petites caves où un homme peut se coucher pour se protéger des obus.

D'après Adolphe Wegel, 1915

### Doc 2 :

Voilà près d'un mois que je ne me suis ni déshabillé, ni déchaussé; je me suis lavé deux fois: dans une fontaine et dans un ruisseau près d'un cheval mort; je n'ai jamais approché un matelas; j'ai passé toutes mes nuits sur la terre. On dort un quart d'heure, de temps en temps. On dort debout, à genoux, assis, accroupis et même couché. On dort sur les chemins, dans les taillis, dans les tranchées, dans les arbres, dans la boue. On dort même sous la fusillade. Le silence seul réveille.

Lettre d'André Fribourg au journal L'Opinion, 1915.

### Doc 3 : La fin de la guerre

L'armistice est signé. Les canons et les cloches l'ont annoncé hier matin à toute la France. Le carnage finit par l'éclatante victoire de nos armes et par la défaite de ceux qui l'avaient prémédité, organisé, voulu. Les morts sont vengés par la victoire, les crimes seront châtiés durement! Quant à l'Allemagne vaincue, les rapports que le monde civilisé entretiendra désormais avec elle dépendront de la façon dont elle saura accepter la défaite et le châtement, régler ses comptes, expiés.

D'après A. Capus, Le Figaro, 12 novembre 1918

Questions :

- 1- Quelle est la nature de chacun des documents? A qui sont-ils destinés?
- 2- Relève toutes les difficultés évoquées par ces deux soldats
- 3- Le document 3 parle de l'armistice. Qu'entend-on par armistice ?
- 4- Comment a-t-on annoncé la signature de l'armistice

La guerre de 1914-1918 n'a pas été comme beaucoup l'avaient cru en août 1914 une guerre limitée, courte, classique, **mais une guerre généralisée, longue, nouvelle, totale**, qui a nécessité la mobilisation de toutes les énergies dans les deux camps, et qui est restée pour ceux qui l'ont faite, la Grande Guerre. On s'est battu avec acharnement sur terre, sur mer, mais aussi et pour la première fois dans les airs. La PGM s'est déroulée en trois principales phases :

- Première phase: La guerre de mouvement (1914-1915). Elle se caractérise par une offensive victorieuse de l'Allemagne et de ses alliés. A la fin de 1915, le front se stabilise en France. C'est la fin de l'illusion d'une guerre courte et facile.
- Deuxième phase: L'enlisement du conflit (1915-1916-1917). Durant cette phase, on va passer successivement de la guerre de position (1915) à la guerre de tranchée ou d'usure (1915) pour finalement aboutir à la période d'incertitude qui se caractérise principalement avec l'entrée en guerre des USA aux côtés de la Triple Entente en 1917.
- Troisième phase: La bataille finale (1917-1918). Pour mettre fin au ravitaillement de la Triple Entente par les USA, l'Allemagne lança une guerre sous-marine contre les navires américains. Par conséquent, le 06 avril 1917, les USA entrèrent dans la guerre aux côtés des Alliés. Le 03 novembre 1917, l'Autriche-Hongrie signa l'armistice (convention entre belligérants suspendant les hostilités). Affaiblie par la défaite de son allié, l'Allemagne se résigna et à son tour signa l'armistice de Rethondes le 11 novembre 1918 à 11h00.

### III- Les conséquences de la première guerre mondiale.

Ces conséquences sont nombreuses.

#### a- Sur le plan sociodémographique.

Au total, la 1ère guerre mondiale a fait environ 9 millions de morts. Le nombre des blessés (invalides, aveugles, gazés, amputés, handicapés) marqués à tout jamais dans leur chair s'élève au total à environ 6 millions et demi. Les pertes humaines de la 1ère guerre mondiale ont entraîné un déséquilibre entre les sexes au profit du sexe féminin et un vieillissement de la population et en particulier de la population active

#### b- Sur le plan économique.

La 1ère guerre mondiale a mis fin à l'hégémonie exercée avant 1914 par l'Europe dans tous les domaines politique, diplomatique, militaire, financier, économique, commercial, culturel. De manière générale, l'activité économique européenne est en baisse car de nombreuses usines ont été détruites. De plus, le franc français, le Mark et la livre sterling perdent de leur valeur. Toutefois, on note aussi l'enrichissement de certains Etats tels que les USA, le Canada, la Nouvelle Zélande, l'Australie.

#### c- Sur le plan politique et territorial

La 1ère guerre mondiale a entraîné la chute de quatre Empires (russe, austro-hongrois, allemand et ottoman). On note également une modification de la carte politique de l'Europe avec la naissance de nouveaux Etats tels que l'Autriche, la Hongrie, l'Estonie, la Lituanie, etc. de plus, les anciennes colonies allemandes sont redistribuées aux puissances victorieuses qui les administrent sous la supervision de la SDN. Enfin une série de traité est signée. Il s'agit notamment du traité de Versailles (06 juin 1919) qui crée la SDN, le traité de Saint Germain (septembre 1919), le traité de Neuilly (novembre 1919) et le traité de Serve.

## Leçon 6 : LA CRISE ECONOMIQUE DE 1929

**Exemple de situation :** cherté des produits de première nécessité, pénurie de produits de première nécessité, rupture de paiement des salaires

**Exemple d'action :** prévenir, bonne gouvernance, anticipé, épargné.

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour identifier les causes de la grande dépression et d'apprendre à faire des économies.

**Savoir :** crise économique, bourse de valeur, titres, action, etc.

**Savoir-faire :** comparer, commenter, construire un résumé, etc.

**Savoir-être :** extraire une information d'un document, interpréter, argumenter, etc.

En 1929 la situation économique mondiale est presque satisfaisante. L'Europe est reconstruite, même les vaincus de 1918 ont presque retrouvé l'équilibre. C'est alors qu'une crise de grande ampleur frappe le monde entier le Jeudi 24 Octobre 1929 à Wall Street. La crise économique se définit comme une période de ralentissement de l'activité économique.

### I- ECLATEMENT ET PROPAGATION

**Doc 1 :** l'effondrement de Wall-Street

*« Le lundi 21 octobre 1929, les liquidations se précipitent. Plus de six millions de titres sont traités ; les cours baissent encore. Après bourse, cependant, divers grands banquiers font des déclarations rassurantes, proclament la baisse injustifiée. Le 22 octobre, ces déclarations agissent ; la panique paraît enrayée ; on enregistre une reprise des cours. Mais le 23, on fléchit de nouveau. Plus de six millions de titres sont vendus. Le 24 est le « jeudi noir ». Près de treize millions de titres sont jetés sur le marché. L'intervention des banques est impuissante à enrayer les ventes. L'appareil qui à New-York, transmet immédiatement le cours à toutes les banques –le « ticker »- est en retard de quatre heures. »*

L. Pommery, Aperçu d'histoire économique contemporaine, 1890-1945, Lib. Médicis, 1946, p.163.

Questions :

- 1- de quoi est-il question dans le document ?
- 2- dans quel pays du monde se produit cet événement ?
- 3- pour quelle raison le jeudi 24 octobre est-il qualifié de « jeudi noir » ?

Elle éclate le Jeudi 24 Octobre 1929 à la bourse de Wall Street à New York: c'est le "Jeudi noir" et chez les Anglais "Black Thursday". Les causes sont :

- Revenus agricoles et industriels menacés par la surproduction.
- Mévente des produits.
- Difficultés de la bourse de New York qui n'arrive plus à placer ses actions.
- Difficultés des banques causées par des nombreux retraits des fonds.

Pour faire face à la crise, les USA rapatrièrent leurs capitaux (argent) placés à l'étranger. En effet, les Etats-Unis étaient des gros acheteurs dans le monde. Ils avaient aussi de l'argent dans les banques européennes et qu'ils pouvaient prêter. Cette décision américaine permit à la crise de s'étendre sur le reste du monde sauf l'U.R.S.S qui n'avait pas développé de commerce avec l'Europe occidentale ni accueillit les capitaux Américains. Les colonies furent également touchées.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## II- LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET POLITIQUES DE LA GRANDE DEPRESSION

Doc 2 :

*« J'ai connu l'Amérique de la prospérité. J'ai connu cette confiance, cette certitude, cet orgueil. J'ai connu ce peuple qui croyait, de bonne foi, monter tout entier vers une atmosphère paradisiaque... j'ai connu le temps où le gouverneur Smith pouvait dire : « les américains ne portent jamais de parapluie, leur but étant de vivre sous un soleil éternel ». On ne se posait aucun problème. Riches et pauvres jouaient...*

*Les ruines sont encore visibles. Il y a en ce moment aux USA plus de quatorze millions de chômeurs, et, beaucoup de ceux-ci ayant une famille, vingt à trente millions d'hommes et de femmes vivent de secours privés et publics... le spectacle d'une grande nation donc un quart est réduit à l'impuissance soulève des émotions. Dès qu'il met le pied dans ce pays, l'étranger comprend soudain qu'à aucun moment l'Europe n'a imaginé la douloureuse intensité de la détresse des USA. S'ils n'avaient pu rapatrier leurs capitaux disséminés à travers le monde, alors Dieu seul sait ce qui serait arrivé. ».*

A. Maurois, Chantiers américains, Gallimard, 1933

Questions :

- 1- Donnez un titre à ce document
- 2- Comment la crise se manifeste-t-elle aux USA ? Relevez dans le document des indices qui le prouvent
- 3- Quelle solution les américains trouvent-ils pour mettre fin à la crise dans leur pays ?
- 4- Pensez-vous que cette solution était la meilleure ? pourquoi ?

S'agissant des conséquences économiques et sociales de la crise économique de 1929, on peut citer :

- ❖ L'arrêt de la consommation ;
- ❖ L'augmentation du chômage ;
- ❖ La chute drastique des prix des produits agricoles ;
- ❖ L'arrêt du libre-échange au profit du protectionnisme ;
- ❖ La fin de l' « étalon-or » ;
- ❖ Le développement de la misère ;
- ❖ La pratique du dumping par les différentes puissances
- ❖ Le repliement des économies nationales sur elles-mêmes, etc.

En ce qui concerne les conséquences politiques, on peut citer notamment :

- ❖ La prolifération des doctrines communistes et fascistes
- ❖ La naissance des dictatures partout en Europe (Allemagne, Espagne, Portugal, Grèce)
- ❖ Des manifestations parfois violentes mettent en danger les institutions de certaines grandes démocraties.
- ❖ Les réparations de la guerre cessent d'être payées par l'Allemagne conformément aux résolutions de la Conférence de Lausanne de 1932, etc.

Pour mettre fin à la crise économique de 1929, plusieurs mesures furent prises par les Etats. Il s'agit notamment de l'adoption du protectionnisme, la dévaluation monétaire, l'octroi des subventions aux agriculteurs, la mise en place du New-deal par le président américain Franklin D. Roosevelt, etc.

## Leçon 7 : LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

**Exemple de situation :** Conflits frontaliers

**Exemple d'action :** négocier, se défendre

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour identifier les origines de la deuxième guerre mondiale, ses grands moments et les conséquences qui en découlent et prévenir ainsi tout conflit dans son environnement

**Savoir :** guerre mondiale, génocide, crime contre l'humanité, guerre totale

**Savoir-faire :**

**Savoir-être :** Respect mutuel/maitrise de soi/sens du dialogue/sens de la retenue

En 1919, avec la création de la SDN, on croyait avoir fini avec la « Der des Ders » ; on a cru que l'humanité n'allait plus se permettre une telle catastrophe. Cependant le règlement de ce conflit a fait beaucoup de mécontentements qui seront à l'origine de la 2e guerre mondiale. Elle éclate en Septembre 1939. Au début de la guerre l'Allemagne remporte une série de victoire. Mais avec l'entrée en guerre des Etats Unis et de l'URSS, les alliés prennent le dessus.

### I- LES ORIGINES

#### Doc1

Un extrait du Traité de Versailles, 1919

« Article 42. Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications sur la rive gauche du Rhin et sur la rive droite sur 50 km.

Article 43. Sont également interdits dans cette zone, l'entretien ou le rassemblement des forces armées.

Article 160. L'armée allemande ne pourra dépasser 100.000 hommes.

Article 198. Les forces militaires ne devront comprendre aucune aviation. »

#### Doc2

Un extrait de Mein Kampf

« ... seul un espace vital suffisant sur cette terre assure à un peuple la liberté de l'existence (...). Ce n'est pas dans une orientation tantôt à l'ouest ou à l'Est que se trouve l'avenir de notre politique extérieure, mais bien dans une politique de l'Est, dans le sens de l'acquisition de la terre nécessaire à notre peuple allemand. Nous portons nos regards vers les pays de l'Est et nous inaugurons la politique territoriale de l'avenir. »

A. Hitler, Mein Kampf, 1926

#### Doc 3

##### L'échec de la SDN



32. Le retrait japonais de la SDN : la vision de Hergé et de son héros Tintin

## Questions

- 1- Donnez la nature de ces documents
- 2- Qu'est-ce qui est interdit à l'Allemagne ? Qui est Hitler ? est-il d'accord avec les résolutions du document 1 ? Pourquoi ?
- 3- Pour quelle raison le Japon se retire-t-il de la SDN ?

Elles sont nombreuses, on a ainsi :

- la crise économique de 1929 qui a pour conséquence la montée des fascismes (dictatures),
- la volonté des dictateurs d'imposer leur domination en Europe et dans le monde ;
- La course aux armements ;
- Le non-respect des clauses du traité de Versailles par l'Allemagne ;
- l'affaiblissement et la division des démocraties et de la SDN devenues incapables de maintenir la paix dans le monde ;
- les jeux d'alliance,
- les victoires successives de l'Allemagne qui entraîne une contagion annexionniste.

## II- LES GRANDS MOMENTS

### Doc 4

*« Je n'ai rien à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur. Nous avons devant nous de longs, de très longs mois de lutte et de souffrance. Vous me demandez quelle est notre politique ? Je vous réponds : faire la guerre, sur mer, sur terre et dans les airs, avec toute la puissance et toute la force que Dieu peut nous donner ; faire la guerre contre une tyrannie monstrueuse, qui n'a jamais eu d'égale (...). Voilà notre politique. Vous me demandez quel est notre but ? Je vous réponds en deux mots : la victoire, la victoire à tout prix, la victoire malgré toutes les terreurs (...). »*

Discours radiodiffusé de Churchill le 13 mai 1940.

### Doc 5

*Seules des raisons de guerre auraient pu faire accepter les conditions des États-Unis; or celles-ci impliquaient l'arrêt du conflit en Chine. Tōjō choisit la conquête de territoires étrangers capables d'offrir au Japon les matières premières qui lui faisaient défaut. L'état-major nippon adopta le plan de guerre éclair de la marine. Celle-ci détruisit Pearl Harbor le 7 décembre 1941. En même temps, l'armée déclenchait ses opérations dans les mers du Sud. Hong Kong était pris le 25 décembre, Manille le 2 janvier 1942, Singapour le 15 février; Java était occupée le 9 mars*

Paul AKAMATSU, «JAPON (Le territoire et les hommes) -Histoire »

## Questions :

- 1- A quoi Churchill compare-t-il l'Allemagne Nazi ?
- 2- Quelle est la politique de Churchill ? quel est son but ?
- 3- Pour quelle raison le Japon entre-t-il en guerre ?
- 4- Quelle sera la réaction des USA après l'attaque de Pearl Harbor ?

La deuxième guerre mondiale s'est déroulée en 3 phases:

### 1- Première phase 1939 - 1941: la guerre éclair et victoire de l'axe

C'est le moment des grands succès fascistes. L'armée Allemande envahit toute l'Europe en quelques mois. La France de Pétain capitule le 14 juin 1940 après juste 4 semaines de combat : la France est désormais occupée. L'URSS entre dans la guerre après avoir été attaquée par l'Allemagne. Le Japon mène une

expansion en Asie du Sud Est et coule un bateau Américain à Pearl Harbour dans le pacifique, ce qui marque l'entrée en guerre des USA. Le conflit devient mondial.

2- **Deuxième phase (Janvier 1942 - Septembre 1943) : l'équilibre des forces**

La machine de guerre de l'Allemagne commence à s'essouffler. Les alliés profitent de la situation pour accroître leurs matériaux de guerre et résistent face aux frappes américaines, russes et anglaises.

3- **Troisième phase (Octobre 1943 - Août 1945) : la défaite de l'axe.**

Les alliés passent à l'offensive et l'axe recule l'Italie après l'Allemagne. Deux débarquements sont organisés pour libérer la France (débarquement de la Normandie 06 juin 1944 et celui de la Provence août 1945). Les alliés multiplient les victoires. Mussolini est exécuté en Italie le 28 février 1945, quant au führer il se suicide. Les USA pour mettre fin à la guerre lancent deux bombes atomiques sur deux villes japonaises : Hiroshima et Nagasaki le 6 et 8 août 1945. Le Japon signe la capitulation le 2 Septembre 1945.

### III- LES CARACTERES NOUVEAUX DE LA GUERRE ET SON BILAN

C'est une guerre mondiale, c'est une guerre scientifique et technique car de nouvelles armes sont utilisées. Exemple: Des chars, les blindés, les bombes atomiques, les avions etc... Elle est aussi une guerre idéologique parce que la démocratie lutte contre la dictature

Les conséquences sont multiples :

- Des pertes en vie humaines considérables: 55.000.000 donc 45.000.000 pour les Européens et 10.000.000 dans les camps de concentration ;
- Les pertes matérielles importantes avec les bombardements des régions industrielles Exemple: la Ruhr en Allemagne, le Bassin de Londres ;
- Le déclin de l'influence Européenne dans le monde d'où l'aspiration des peuples colonisés à l'indépendance ;
- La montée en puissance des Etats Unis et de l'U.R.S.S ;
- Les progrès techniques importants ;
- L'organisation du procès de Nuremberg à 1945 en Allemagne ;
- Effondrement des dictatures ;
- La création de l'ONU à la conférence de San Francisco en Juin 1945 ;
- la division de l'Allemagne en zone d'influence.

## Leçon 8 : LE GENOCIDE DES JUIFS

**Exemple de situation** : conflits ethniques, conflits religieux.

**Exemple d'action** : prévenir, se défendre, réparer, éduquer, sensibiliser

**Justification/compétence** : Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources afin de prévenir les conflits dans son environnement.

**Savoir** : Shoa, génocide,

**Savoir-faire** : rassembler, concerter, réunir, sensibiliser

**Savoir-être** : Respect mutuel, maîtrise de soi, sens du dialogue, sens de la retenue

**La Shoah, ou entreprise d'extermination des juifs d'Europe (1941-1945), est l'aboutissement de l'idéologie raciste et antisémite développée par Hitler, Führer de l'Allemagne.**

**Elle se déroule en pleine guerre mondiale, tandis que l'Allemagne hitlérienne et ses alliés combattent le monde entier.**

### I- Les origines du génocide des juifs

Doc 1:

Appréhendant une nouvelle défaite après celle de 1918, le *Führer* éprouve le besoin d'engager totalement le peuple allemand à ses côtés. Alors prend forme le projet d'extermination totale des juifs d'Europe... Le 30 janvier 1939, tandis que se fait jour l'imminence d'un conflit généralisé, le *Führer* évoque pour la première fois en public, devant le *Reichstag* (Parlement allemand), le projet d'exterminer les Juifs et non plus seulement de les chasser dans l'hypothèse où ils menaceraient son projet politique. Ce sera la « *Solution finale de la question juive* ».

**Doc 2** : 1935 : les lois sur la protection du sang allemand, dites lois de Nuremberg.

1. Les mariages entre juifs et sujets allemands ou assimilés sont interdits. Les mariages qui seront célébrés en contravention de cette loi seront déclarés nuls.
2. les relations sexuelles entre juifs et sujets de sang allemand ou assimilés, en dehors du mariage sont interdites.
3. les juifs n'ont pas le droit d'employer au service de leur ménage des femmes de sang allemand ou assimilés de moins de 45 ans.
4. il est interdit aux juifs de hisser les couleurs nationales du Reich.

**Doc 3** : 1938 : mesures économiques contre les juifs.

« 25 juillet. Les installations de médecins juifs doivent cesser le 30 septembre 1938.

12 novembre. Une contribution de 1 milliard de Reichsmarks est imposée à l'ensemble des juifs au profit de l'Etat allemand.

18 novembre. Il est interdit aux juifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1939 de s'occuper du commerce de détail, d'expédition et d'affaires de transport ou d'exercer le métier d'artisan indépendant.

**Doc 4** : extrait du statut des juifs.

« Article 1 : est regardé comme juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive(...)

Article 2 : l'accès et l'exercice des fonctions énumérées ci-après sont interdits aux juifs : chef de l'Etat, membre du gouvernement, fonctionnaires de tout grade attachés aux service de police, membre des corps enseignants, officiers et sous-officiers des armées. (...)

Questions :

- 1- Qui est le Führer ? pourquoi veut-il exterminer les juifs ? qui sont les juifs ?
- 2- Quel est le but des lois de Nuremberg ?
- 3- Quels sont les deux types de mesures prises en 1938-1939 ?

Officiellement, le génocide des juifs d'Europe qui s'est déroulé de 1935 à 1945 tire ses origines des Lois antisémites de Nuremberg. Leur objectif était de pousser les juifs à l'exil, autrement dit, d'obtenir une Allemagne vidée de la race juive afin de préserver « la race Aryenne ». Ces lois dites « lois de Nuremberg » interdisaient :

- ❖ Les mariages entre juifs et sujets allemands
- ❖ les relations sexuelles entre juifs et sujets de sang allemand ou assimilés

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

- ❖ l'exercice de certaines professions par les juifs qui étaient considérés comme faisant partie de la race inférieure
- ❖ la mise à la retraite de tous les fonctionnaires non aryens
- ❖ le port d'une étoile jaune par les juifs afin de faciliter leur identification
- ❖ L'expropriation prend la forme de très fortes incitations sur les Juifs à vendre les entreprises qu'ils possèdent (aryanisation)
- ❖ La concentration des Juifs du Reich dans des immeubles réservés, etc.

## II- Le processus d'extermination des juifs

Doc 5 :

Au cours de la solution finale de la question juive en Europe, sont à prendre en considération environ 11 millions de juifs. Les juifs devront partir dès maintenant, être amenés dans l'est pour y être employés comme main d'œuvre. Les juifs en état de travailler seront formés en groupes importants de travailleurs du même sexe et envoyés dans ces secteurs où ils seront affectés à la construction des routes. Il va s'en dire qu'une grande partie d'entre eux s'éliminera tout simplement par son état de déficience physique. Pour finir, il faudra appliquer un traitement approprié à ceux qui resteront.

Rapport secret rédigé par Heydrich, chef du service de sécurité des SS, pour la Conférence de Wannsee du 20 janvier 1942.

Doc 6 : un témoignage sur les chambres à gaz.

« A Auschwitz, deux médecins SS examinaient les arrivages de transport des prisonniers. Les prisonniers devaient passer devant l'un de ces médecins qui, à l'aide d'un signe, faisait connaître sa décision. Ceux qui étaient jugés apte au travail étaient envoyés dans le camp ; les autres dirigés sur les lieux d'extermination. Les enfants en bas âge étaient exterminés sans exception, puisque du fait de leur âge, ils étaient incapable de travailler (...).

J'avais reçu l'ordre de mettre au point les procédés d'extermination à Auschwitz (...). Je décidai d'employer le zyklon B, un acide prussique cristallisé que nous introduisons dans la chambre à gaz par une petite fente. Il fallait de trois à quinze minutes pour tuer les gens se trouvant la chambre à gaz (...).

Doc 7 :

	Nombre de morts	Population juive en 1939	% de la population juive exterminée
Allemagne	Plus de 120 000	240 000	50 %
Autriche	Plus de 50 000	60 000	83 %
Belgique	24 000	90 000	27 %
Danemark	60	6 500	0,9 %
France	75 000	270 000	28 %
Italie	9 000	50 000	18 %
Pologne	Jusqu'à 3 millions	3 350 000	89,5 %
<b>Total Europe</b>	<b>5 100 000</b>	<b>9 142 000</b>	<b>Entre 56 et 64 %</b>



Questions :

- 1- Qui les SS exterminent-ils dès l'arrivée dans le camp ?
- 2- Comment procèdent-ils à l'extermination ?
- 3- Quels sont les pays concernés ? lequel a été le plus touché ?
- 4- Comment les allemands appellent-ils le processus d'extermination des juifs ?
- 5- Avaient-ils raison de le faire ? pourquoi ?

L'entrée en vigueur des lois de Nuremberg a conduit à l'extermination des juifs d'Europe. Ainsi, entre 1935 et 1945, près de six millions de juifs perdirent la vie dans les nombreux camps de concentration disséminés à travers toute l'Europe. Pour atteindre les objectifs de la fameuse réunion de Wannsee du 20 janvier 1942, les allemands mettent en place une puissante organisation logistique au centre de laquelle figurent des camps de travail forcé et des camps d'extermination avec chambres à gaz et fours crématoires dont Auschwitz est le cruel symbole.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 9: LE REGLEMENT DU CONFLIT

**Exemple de situation :** conflits ethniques, conflits religieux

**Exemple d'action :** prévenir et sensibiliser

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources afin de sensibiliser son entourage sur les conséquences de la guerre et l'importance de la paix.

**Savoir :** ONU, paix, conférence de paix, etc.

**Savoir-faire :** rassembler, concerter, réunir, sensibiliser

**Savoir-être :** Respect mutuel, maîtrise de soi, sens du dialogue, sens de la retenue

La guerre achevée, les vainqueurs s'activent à signer des accords pour une paix durable. Pour construire ce monde pacifique tant souhaité par tous les belligérants, plusieurs conférences de paix furent convoquées. L'aboutissement de celles-ci fut la création d'une organisation supranationale : l'ONU.

### I- LES CONFERENCES DE PAIX

Doc 1 :

" Nous sommes résolu à créer avec nos alliés aussitôt que possible une organisation internationale générale en vue de maintenir la paix et la sécurité. Nous croyons qu'une telle organisation est essentielle pour empêcher de nouvelles agressions et éliminer les causes politiques, économiques et sociales des guerres au moyen d'une collaboration étroite et permanente des peuples pacifiques ".

Communiqué final de la conférence de Yalta, Février 1945

Doc 2 :

Il n'est pas dans l'intention des Alliés de détruire ou de réduire en esclavage le peuple allemand. L'intention des Alliés est de donner au peuple allemand l'occasion de se préparer à refaire éventuellement sa vie sur une base démocratique et pacifique. Si les efforts du peuple allemand sont fermement dirigés dans ce sens, il lui sera possible, le moment venu, de prendre sa place parmi les peuples libres et pacifiques du monde.

Déclaration commune, 02 août 1945.

Questions :

- 1- Donnez la nature des différents documents
- 2- Quel est le but de ces deux réunions ?
- 3- Pour quelle(s) raison(s) les Alliés décident-ils d'associer l'Allemagne dans leur projet de reconstruction d'un monde pacifique ?

#### 1- la conférence de Yalta (04 février 1945)

Elle regroupe les USA (Roosevelt), l'Angleterre (Churchill), la Russie (Staline). Au cours de cette conférence, les trois grands discutent du sort futur de l'Europe, prennent des décisions destinées à être appliquées après la capitulation de l'Allemagne et décident de la création de l'ONU

#### 2- La Conférence de Postdam : juillet 1945

Les Usa et l'URSS s'entendent, ils convient donc de préciser les décisions :

- L'Allemagne doit verser les réparations de guerre
- Son économie doit être contrôlée et le pays démilitarisé (démontage des armements)
- L'Allemagne est divisée en 4 zones d'influence : américaine, française, britannique, et soviétique

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

### **3- Les traités de paix de Paris : 10 février 1947**

Ces traités sont signés entre les alliés et les anciens collaborateurs de l'Allemagne (l'Italie, la Finlande, la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie). Par ces traités l'Italie renonce à ses colonies.

Face au partage de l'Allemagne et au recouvrement des anciens territoires et frontières, Wilson Churchill dans son discours de Fulton qualifie de « **rideau de fer** » cette situation qui marque la fin de la grande alliance (l'Europe est partagée en 2 : l'Est communiste et l'Ouest capitaliste).

### **4- Le procès de Nuremberg (20 octobre 1945)**

Le but principal de ce projet était de juger les plus grands criminels de guerre nazis.

## **II- LA NAISSANCE DE L'ONU ET SON ROLE**

### **1- La naissance de l'ONU**

La naissance de l'ONU ne fut pas brutale. Déjà pendant la guerre, les alliés se sont déjà préoccupés de jeter les bases pour un avenir meilleurs. Ainsi en août 1941, Wilson Churchill et F. D. Roosevelt signent la charte de l'Atlantique qui établit les fondements d'un nouvel ordre international. Tout le monde désire la mise sur pied d'une organisation solide capable d'éviter les conflits futurs. C'est alors que le 1<sup>er</sup> janvier 1942, 25 pays adoptent la « **Déclaration des Nations Unies** » contre l'axe.

La volonté de créer une organisation internationale est décidée en novembre 1943 à la conférence de Téhéran, et les experts se retrouvent à Dumbarton Oaks en 1944 pour tracer les grandes lignes de l'organisation. Ces grandes lignes seront bien définies à Yalta en 1945. Enfin, l'ONU est définitivement mise sur pied par la Charte de Nations signée à San Francisco par 50 Etats, le 26 juin 1945.

### **2- Le rôle de l'ONU**

L'ONU a pour tâche principale : le maintien de la paix, mais aussi de défendre les droits de l'Homme, et d'aider au développement économique et social. Ses organes principaux sont : l'Assemblée Générale, le Conseil de sécurité, le secrétariat général, le conseil économique et social, le Conseil de tutelle et la Cour internationale de Justice. Afin de jouer pleinement son rôle, d'autres institutions furent créées. On peut distinguer :

- Le FNUAP : Fond des Nations Unies pour la Population
- Le HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- OMS : Organisation Mondiale de la santé, etc.

**MODULE 3:** Décolonisation et naissance du Tiers Monde.

**VOLUME HORAIRE:** 05 H (enseignement/ apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE :** Ce module présente les facteurs et le processus de décolonisation de l'Afrique noire.

**CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES :** Ce module développe chez l'apprenant une culture de la liberté et le rejet de toute forme d'oppression étrangère.

**CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AUX DOMAINES DE VIE :** Ce module contribue à la connaissance d'une période importante de notre histoire et au développement chez l'apprenant d'une personnalité africaine.

### MODULE 3: Décolonisation et naissance du Tiers Monde

Famille de situation : Les conflits

Catégorie d'action : Prévention et règlement des conflits

## CHAPITRE 3 : LA DECOLONISATION

### Leçon 10: LES FACTEURS DE LA DECOLONISATION

**Exemple de situation :** conflits ethniques.

**Exemple d'action :** prévenir, éduquer, sensibiliser.

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources afin d'identifier les méfaits de la colonisation et les origines de la décolonisation

**Savoir :** La décolonisation, indépendance, etc.

**Savoir-faire :** identifier, argumenter, expliquer, décrire, etc.

**Savoir-être :** sens de l'observation, fierté, attention

La décolonisation est le mouvement d'émancipation politique des territoires colonisés. C'est aussi le mouvement de conquête par les peuples colonisés de leur **indépendance nationale, leur reconnaissance internationale et ainsi que leur identité. Elle a démarré au 18<sup>e</sup> siècle avec l'indépendance des Etats-Unis et théoriquement achevée pour l'Afrique dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ce mouvement a connu une certaine accélération grâce à plusieurs facteurs externes et internes.**

#### I- LES FACTEURS EXTERNES

##### Doc 1 :

« La Conférence est d'accord :

- 1- Pour déclarer que le colonialisme est un mal auquel il doit être mis fin rapidement.
- 2- Pour déclarer que la question des peuples soumis à l'assujettissement à l'étranger, à sa domination et à son exploitation, constitue une négation des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et empêche de favoriser la paix et la coopération mondiale. (...)
- 3- Pour demander aux puissances intéressées d'accorder la liberté et l'indépendance à ces peuples.

Extrait in communiqué final de la conférence de Bandung, avril 1955

##### Questions

- 1- De quoi est-il question dans le document ?
- 2- Pour quelle (s) raison (s) la colonisation est-elle condamnée dans le document ?
- 3- Quelle autre institution internationale était contre la colonisation ?
- 4- Que réclament les peuples colonisés ?

#### 1- la Charte de l'Atlantique (août 1941)

La seconde guerre mondiale est une guerre pour les libertés et un combat contre les totalitarismes. La Charte de l'Atlantique (août 1941), annonciatrice de l'ONU et exprimée par Churchill et Roosevelt, pose comme principe fondamental "**le droit de chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre**". Les valeurs défendues par les puissances coloniales sont ainsi en contradiction flagrante avec la colonisation.

#### 2- Le rôle de l'ONU

Dès sa création le 26 juin 1945, l'ONU est fondamentalement opposée au colonialisme par son principe d'égalité des peuples et des libertés. Elle plaide en faveur des territoires colonisés et a créé un conseil de tutelle défenseur des territoires soumis (les soldats exemple : Cameroun).

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

### **3- La position des supers-puissances**

Les deux Grands, hostiles à la colonisation encouragent la rébellion :

- l'URSS dénonce toute forme d'oppression et d'exploitation ;
- les États-Unis, au nom de leur propre passé, se font les champions du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

### **4- La deuxième guerre mondiale**

Les puissances coloniales sont affaiblies par la Seconde Guerre mondiale :

- le mythe de la supériorité de la race blanche s'est effondré (à cause des divisions entre Européens, et de la victoire des Japonais en 1941) ;
- elles sont obligées de faire des concessions aux peuples colonisés, qui ont participé aux campagnes contre les puissances de l'Axe.

### **5- La conférence de Bandoeng**

A Bandoeng capitale de l'île de Java en Indonésie en Avril 1955, une conférence de 29 pays Asiatiques et Africains a été convoquée notamment par l'Inde, la Birmanie, la Ceylan, l'Indonésie et le Pakistan. On y proclama l'égalité raciale, la volonté d'indépendance économique et politique.

### **6- Les contestations métropolitaines.**

Dans les métropoles, l'anticolonialisme progresse du fait des communistes et de certains intellectuels ; des économistes s'inquiètent du poids démographique, sanitaire, financier des colonies, dont certaines coûtent davantage à la métropole qu'elles ne lui rapportent

## **II- LES FACTEURS INTERNES**

Ce sont ceux qui à l'intérieur des colonies vont susciter la prise de conscience des colonisées pour les indépendances.

### **1- LA colonisation**

La première cause de la décolonisation est le colonialisme lui-même qui, par ses déséquilibres, a généré des oppositions grandissantes.

Le colonialisme a été un phénomène brutal qui a fortement secoué et déstabilisé les peuples colonisés. Le colonialisme fut un système injuste qui fonctionnait le plus souvent uniquement au profit de la métropole, surtout à ses débuts. Quelques exemples :

- l'accaparement des pouvoirs par les européens au détriment des chefferies africaines traditionnelles,
- l'accaparement des meilleures terres par les colons dans les colonies de peuplement comme l'Algérie (France) ou le Kenya (Grande Bretagne),
- le système de l'indigénat.
- l'introduction d'impôts, phénomène nouveau et qui condamnait les populations à travailler parfois uniquement pour le payer.

Ainsi la colonisation a engendrée le nationalisme. En plus l'instruction apportée aux indigènes a aboutie à la formation des hommes qui ont ensuite contribué à détruire leur empire en donnant corps aux sentiments nationalistes

### **2- L'école et les églises**

A l'école, dans les églises, les peuples colonisés ont appris les idées de liberté et d'égalité entre les peuples. En 1944 les églises protestantes déclarent "l'église n'aurait jamais dû être identifiée à l'occident car elle n'est pas occidentales et sa mission est universelle". L'église chrétienne qui jusque-là justifie la colonisation évangélicatrice prêche désormais l'émancipation et l'indépendance.

### **3- Les mouvements nationalistes**

Ce sont des actions de revendications pour la liberté totale des territoires mené à l'intérieur des colonies par des élites formés pour aider le colonisateur à encadrer les masses. Mais cette élites refusera l'oppression et prendra les armes pour combattre en essayant de gagner les masses à leur cause. Ex : UPC

### **4- Le rôle de l'élite locale**

L'influence de penseurs nationaux (Gandhi, Senghor) affirmant la grandeur et la dignité des cultures autochtones, la découverte par les élites intellectuelles des colonies des valeurs occidentales (liberté, égalité, fraternité) dont elles sont exclues, agitent les populations.

Les principaux facteurs de la décolonisation peuvent être classés en deux groupes: Les facteurs internes: La colonisation elle-même, les mouvements nationalistes, le rôle des églises, le rôle de l'instruction et les facteurs externes: la deuxième guerre mondiale, les précédents historiques, le rôle de l'URSS et des Etats Unis, le rôle de l'ONU, la conférence de Bandoeng

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 11 : LA DECOLONISATION DE L'AFRIQUE NOIRE

**Exemple de situation :** conflits frontaliers.

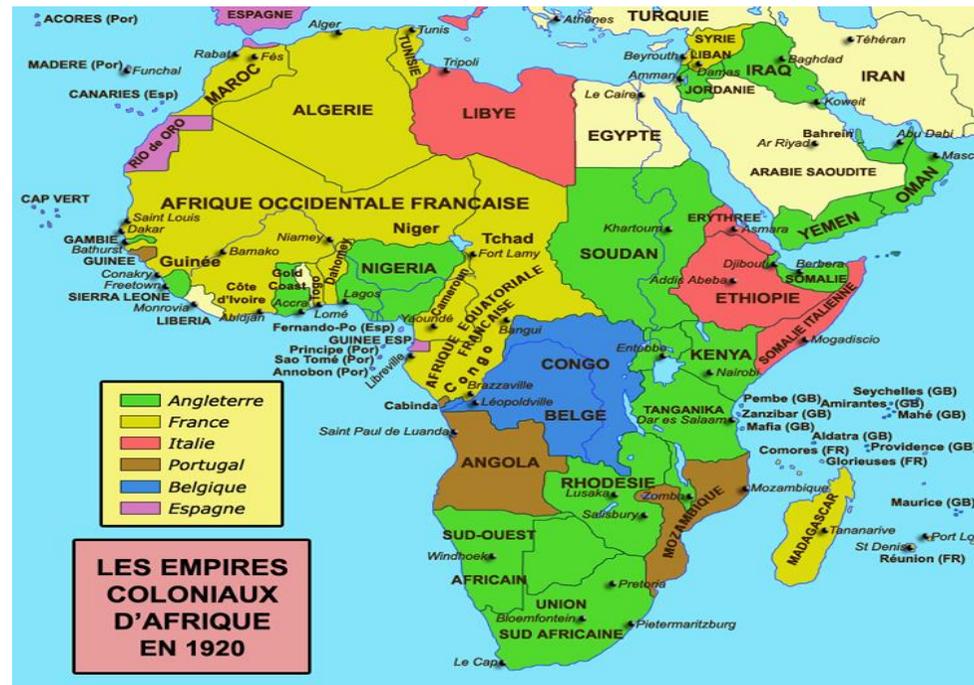
**Exemple d'action :** prévenir, éduquer, sensibiliser.

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources afin d'identifier les étapes de la décolonisation de l'Afrique noire francophone, anglophone et lusophone.

**Savoir :** La décolonisation, indépendance, Afrique noire francophone, Afrique noire anglophone, Afrique noire lusophone, self-government, etc.

**Savoir-faire :** identifier, argumenter, expliquer, décrire, etc.

**Savoir-être :** sens de l'observation, fierté, attention



Alors que s'achève la décolonisation en Asie à la fin des années 1940, le mouvement se déplace en Afrique, tout spécialement en Afrique noire francophone, anglophone et lusophone. Cependant, bien que les différentes colonies du continent africain réclament leur indépendance, le processus d'émancipation variera d'une région à une autre.

### I- Les principales étapes de la décolonisation en Afrique noire francophone.

Doc 1 :

« Les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire ; la constitution éventuelle, même lointaine, de self-government dans les colonies est à écarter. »

Extrait in Conférence de Brazzaville, 1944

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

Doc 2 :

« Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel et collectifs des droits et libertés (...)

Extrait in Constitution française de 1946.

Questions

- 1- Le document 1 parle de la Conférence de Brazzaville, où, quand et par qui fut convoquée cette conférence ?
- 2- Que pense la France de l'indépendance des colonies ?
- 3- Le document 1 parle de self-government. Qu'est-ce que le self-government ?
- 4- Montrez à partir du document 2 que la position de la France a évolué.

### I- La décolonisation de l'Afrique noire francophone (les grandes étapes)

L'empire colonial français en Afrique était très vaste. Il comprenait l'A.O.F (08 colonies), l'A.E.F (04 colonies) plus Madagascar et les Etats sous tutelle. Dans tout cet ensemble, l'évolution vers l'émancipation s'est effectuée en plusieurs étapes :

- L'Union française : elle est créée en 1946 suite à la naissance de la 4<sup>ème</sup> République française. L'Union française regroupait la France, les Départements et les Territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM) ainsi que les territoires associés (territoires sous tutelle). La constitution de la 4<sup>ème</sup> République propose aux africains plusieurs solutions tels que la citoyenneté française, la liberté de presse et de réunion ainsi que la suppression du code de l'indigénat. Mais malgré ces « avantages », les mouvements nationalistes vont intensifier leur lutte pour l'indépendance.
- L'étape de la loi Cadre ou loi Gaston Defferre : cette loi établit un régime d'autonomie interne dans les colonies. Autrement dit, la politique intérieure passe aux Africains mais il reste un gouverneur français pour gérer les relations extérieures d'où les nombreuses contestations observées.
- La Communauté française : en 1958, de Gaulle donne le choix aux colonies françaises d'Afrique noire entre l'indépendance et l'appartenance à une Communauté Française créée par la 5<sup>ème</sup> République. Tous les pays de l'Afrique française choisissent le ralliement à la Communauté, sauf la Guinée de Sékou Touré qui opte pour l'indépendance immédiate ;
- En 1960, la Communauté prend fin et c'est l'accession à l'indépendance des différentes colonies françaises d'Afrique noire.

### II- La décolonisation de l'Afrique noire anglophone : le cas du Nigéria

**Doc1** : Naissance et objectifs du N.C.N.C

« Le 26 août naquit le NCNC (Conseil National du Nigéria et du Cameroun) ; il reçut pour mission principale de mettre tout en œuvre pour accélérer l'évolution du pays. Les buts du N.C.N.C étaient les suivants :

- Promouvoir les principes démocratiques et faire triompher les intérêts du peuple du Nigéria et du Cameroun sous mandat britannique ;
- Prendre les mesures adéquates pour favoriser l'éducation politique du peuple du Nigéria et l'amener ainsi à se gouverner lui-même, etc.

**Extrait in Textes politiques de Nnamdi Azikiwé, Paris, Présence africaine**

**Doc2** : aujourd'hui (16 novembre 1958) est un jour de gloire. Je me réjouis personnellement beaucoup parce que, maintenant commence la fin de notre servitude politique. Le gouvernement de Sa majesté a annoncé que le 1<sup>er</sup> octobre 1960 serait le jour de notre indépendance nationale et c'est là pour nous un message d'espoir. La lutte pour notre liberté a été longue et pénible. (...) l'horizon est clair à présent. L'aube de la liberté n'est plus un rêve. Le jour est venu...

**Nigéria, Nnamdi Azikiwé, op.cit.**

Questions :

- 1- Quelle l'objectif principal du N.C.N.C ?
- 2- Citez un autre objectif de cette structure.
- 3- Pour quelle raison l'auteur du document 2 considère-t-il le 16 novembre comme un jour de gloire ?
- 4- L'auteur du doc2 parle du gouvernement de Sa majesté ; de quel pays s'agit-il ? pour quelle raison déclare-t-il que « l'horizon est clair à présent. L'aube de la liberté n'est plus un rêve. Le jour est venu... » ?

Le Nigéria est l'une des plus anciennes colonies anglaise d'Afrique. Les mouvements nationalistes sont menés ici par une élite intellectuelle occidentalisée constituée de NNAMDI AZIKIWE, OBAFEMI AWOLowo et de Cheick AMINU KANU qui vont se regrouper au sein du « Nigerian Youth Movement » ; mais cette

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

union ne va pas durer car en 1949, OBAFEMI AWOLowo va fonder l' « Action Group » tandis que NNAMDI AZIKIWE fondera le N.C.N.C. toutefois, la marche vers l'indépendance du Nigéria s'est faite grâce aux actes juridiques dont les plus notables sont :

- La constitution Richards de 1945 qui étend le Conseil législatif à l'ensemble du Nigéria et crée aussi des assemblées régionales dans chaque région ;
- La constitution Macpherson de 1951 : cette constitution établit :
  - le suffrage universel à plusieurs degrés
  - le maintien de trois régions, chacune ayant une Assemblée élue au suffrage universel indirect et un conseil exécutif à majorité africaine
  - une chambre des représentants élue par chacune des Assemblées régionales
  - un gouvernement central siégeant à Lagos
- la constitution Lyttleton de 1954 met l'accent sur la structure fédérale du futur Etat Nigérien. Le Nigéria devient ainsi une fédération de trois Etats.
- En 1957, l'Est et l'Ouest reçoivent leur autonomie interne. Le Nord ne l'accepte que 1959.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 1960, l'indépendance du Nigéria est proclamée.

### III- La décolonisation de l'Afrique lusophone : le cas de l'Angola.

L'Angola était la plus vaste mais aussi la plus riche des colonies portugaises. L'indépendance de cette colonie sera une indépendance violente à cause des deux guerres de libération qui s'y sont déroulées.

- La 1<sup>ère</sup> guerre de libération (février 1961-octobre 1974) oppose trois mouvements nationalistes soutenus chacun par des puissances étrangères. Il s'agit notamment :
  - du **M.P.L.A** (Mouvement Populaire de Libération de l'Angola) d'Agostino Neto soutenu par l'URSS ;
  - de l'Union des Peuples du Nord de l'Angola (U.P.N.A) qui deviendra le Front National de Libération de l'Angola (**F.L.N.A**) en 1962 et soutenu par les USA
  - de l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (**U.N.I.T.A**) de Jonas Savimbi.

Le 16 janvier 1975, un accord pour l'indépendance de l'Angola est signé entre ces trois mouvements et le gouvernement portugais. Malheureusement, une dispute va éclater entre ces mouvements mettant ainsi fin au processus d'indépendance, d'où la seconde guerre de libération de l'Angola.

- La seconde guerre de libération et la victoire du M.P.L.A (mars 1975- février 1976). Cette guerre oppose le F.L.N.A associé au M.P.L.A contre l'U.N.I.T.A. en février 1976, la guerre va s'achever par la victoire du M.P.L.A après que les USA aient décidé en décembre 1975 de retirer leur appui au F.L.N.A-U.N.I.T.A.

La décolonisation a donc été un processus long et complexe, imparfait et inachevé à la fin des années 1960. Ses modalités et ses résultats peuvent être expliqués par une grille d'analyse mettant en jeu de multiples facteurs.

**MODULE 4:** Du Kamerun à la République du Cameroun (1884-1990).

**VOLUME HORAIRE:** 15 H (enseignement/ apprentissage)

**PRESENTATION DU MODULE :** Ce module présente cent ans de l'histoire de notre pays de 1884 à 1990.

**CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES :** Ce module développe chez l'apprenant le sentiment d'appartenance à la nation camerounaise.

**CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AUX DOMAINES DE VIE :** Ce module permet aux apprenants de prendre conscience de leur passé historique commun et les prépare à une intégration nationale harmonieuse.

**MODULE 4:** Du Kamerun à la République du Cameroun (1884-1990).

**Famille de situation :** L'intégration nationale

**Catégorie d'action :** La promotion de l'intégration nationale

## CHAPITRE 4 : DE LA CREATION DU KAMERUN AU MANDAT

### Leçon 12 : LE CAMEROUN ALLEMAND

**Exemple de situation :** tribalisme

**Exemple d'action :** Dénoncer toutes les formes de discrimination

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour

**Savoir :** impérialisme, colonisation, expropriation

**Savoir-faire :** rassembler, concerter, réunir, sensibiliser.

**Savoir-être :** responsabilité, fierté, amour de la patrie, le sens de l'engagement, l'esprit d'équipe

**C'est au 15<sup>ème</sup> siècle que les européens arrivaient pour la première fois au CAMEROUN. Ce territoire qui tire son nom du fleuve Wouri (Rio dos Camaroes), fera l'objet de plusieurs rivalités entre les puissances européennes avant d'être annexé par l'Allemagne d'Otto Von Bismarck.**

#### I- RIVALITES EUROPEENNES ET ANNEXION DU CAMEROUN PAR L'ALLEMAGNE

##### Doc 1

Les européens établirent des missions et des comptoirs au Cameroun. Les marchands et les missionnaires étaient surtout britanniques, français et allemands. Sur tout le continent Africain, les européens commençaient à coloniser et à prendre les régions où ils faisaient du commerce et où ils installaient des missions. Parfois, ils aidaient ou protégeaient plus particulièrement un roi et son peuple. Les chefs locaux, douala et bimbria, installés sur la côte, se battaient entre eux ; ils ont par conséquent demandé aux puissances européennes de défendre leur territoire. Certains se sont adressés aux britanniques qui ont rejeté cette idée parce qu'ils n'étaient plus intéressés par l'expansion coloniale. Cependant, les commerçants britanniques de la côte avaient besoin de la protection de la Grande Bretagne contre les commerçants français qui s'installaient et qui allaient constituer un grand danger pour leurs activités.

**Géographie Moderne de la République du Cameroun deuxième édition, Aaron S. Neba, Editions NEBA, CAMDEN, 1987.**

##### Doc 2

Conscient des activités des français et des allemands sur la côte, le gouvernement britannique envoya son Consul à Calabar, Hewett, en 1884 pour signer des traités d'annexion avec les chefs locaux. Hewett différa son voyage et n'arriva au Cameroun que le 19 juillet 1884 alors que le Consul allemand, Nachtigal, était déjà sur place et avait hissé le drapeau allemand sur le territoire le 14 juillet 1884. Cela signifiait que le gouvernement allemand ratifiait l'accord signé le 12 juillet 1884 entre les chefs locaux et les hommes d'affaires allemands. Hewett fut surnommé le « Too Late Consul »

**Géographie Moderne de la République du Cameroun deuxième édition, Aaron S. Neba, Editions NEBA, CAMDEN, 1987.**

Questions :

- 1- Quelles sont les puissances européennes présentes sur le territoire camerounais ?
- 2- Pour quelles raisons les chefs camerounais sollicitent-ils la protection des puissances européennes ?
- 3- Comment a-t-on appelé l'accord conclu le 12 juillet 1884 entre les chefs camerounais et les commerçants allemands ?
- 4- Selon vous, pourquoi qualifie-t-on Hewett « Too Late Consul » ?

Au 19<sup>ème</sup> siècle, plusieurs rivalités existent entre les puissances européennes qui voulaient toutes coloniser le Cameroun afin de faire le commerce avec les chefs locaux d'une part et d'autre part d'exploiter les différentes richesses de notre pays. Il s'agissait notamment de l'Angleterre, la France et l'Allemagne. Dernière puissance à arriver sur le sol camerounais, c'est pourtant l'Allemagne qui va s'emparer du Cameroun en signant le traité germano-douala du 12 juillet 1884 ; ce traité sera officiellement reconnu par les autres puissances européennes le 14 juillet 1884 lorsque le Consul Gustav Nachtigal hissa le drapeau allemand sur le plateau Joss à douala. Le Consul britannique Hewett qui avait été envoyé par son gouvernement pour prendre possession du Cameroun sera quant à lui qualifié de « Too Late Consul » ce qui signifie le « consul arrivé en retard ». Toutefois, les autres chefs locaux allaient résister à l'occupation du territoire par l'Allemagne.

#### II- LA RESISTANCE A LA PENETRATION ET A LA COLONISATION

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## A- LA RESISTANCE A LA PENETRATION

Après l'implantation de leur drapeau sur le plateau Joss, les allemands entament la conquête de l'intérieur du pays et rencontrent de nombreuses résistances.

### 1- Dans la partie méridionale

La conquête de la partie méridionale du Cameroun a été assez longue mais plus ou moins facile. Ceci s'explique par la balkanisation de ces régions où les peuples combattaient à pied sans stratégie et avec des armes de fortune.

#### a- L'occupation de l'Ouest et du Nord-Ouest

En 1888, Zintgraff remonta le Moungo jusqu'à Mendeme puis il continua jusqu'au pays Banyang. Ceux-ci résistèrent. Mais, il continua vers le pays Bali où il arriva en janvier 1889. Après s'être assuré de la collaboration du Fon de Bali, il alla vers le Nord dans l'Adamaoua. A son retour les Banyang lui résistèrent encore une fois.

L'expédition conduite par Von Stetten passe par le pays Bamiléké, contourne par le pays Tikar et atteint Foumban en 1902. Les chefs Bamiléké résistent pendant près de 7 ans (1890- 1897) à l'exemple du chef Fontem de la région de Bangwa Asonganyi qui est fait prisonnier et exilé à Garoua après plusieurs années de résistance (1899-1903). On note la résistance des Nso à laquelle les Bamoum dans le but de récupérer le crâne du roi Nsangou apportent leur aide aux Allemands.

#### b- L'occupation de la côte

Pour préserver leur influence auprès du peuple et maintenir le contrôle de la gestion des affaires, certains chefs douala tels que Lock Priso, Kuma Mbappe, Elamé ou Douala Manga Bell s'opposèrent aux allemands qui voulaient monopoliser le commerce et s'emparer de leurs terres. Accusé d'avoir incité le peuple à la révolte et d'avoir tenté d'entrer en contact avec les puissances européennes ennemies (Angleterre), Douala Manga Bell est exécuté le 08 août 1914 en même temps que le chef Ngosso DIN.

Toujours sur la côte, les allemands vont faire face à la révolte des Bakwéri. En 1891, les Allemands attaquèrent les Bakwéri à Buéa. Les Bakwéri, commandés par le roi Kwa Likenye, résistèrent. Les Allemands furent battus et durent se rabattre sur la côte. L'officier Allemand Gravenreuth qui conduisait l'expédition fut tué. En 1894, Von Stetten et Hans Dominik attaquèrent par surprise les Bakwéri qui furent vaincus.

### 2- Résistances dans le centre, le Sud et l'Est.

#### a- Dans le centre : le cas de la révolte des Ewondo

En 1895, suite à une bastonnade publique infligée au chef Esono Ela, les Mvog Betsi se révoltent, mais une expédition punitive allemande ramène la paix. De même, en 1907, les Mvog Ada se révoltent contre Charles Atangana (du clan Mvog Atemengue) ; mais cette révolte prend fin en Mai 1907.

#### b- Résistances dans le Sud et à l'Est

Au sud, le nationaliste Martin Paul Samba accusé d'avoir comploté avec l'ennemi (français et anglais) pour inciter le peuple à la violence contre les allemands sera exécuté à Ebolowa le 08 août 1914. Pour les mêmes raisons, le chef Madolla de grand Batanga est déporté à Buéa puis exécuté par les allemands.

A l'Est, les allemands vont vite briser la résistance des Gbaya et des Kaka mené par le chef Nguemendouga.

### 3- Les résistances dans la partie septentrionale.

La conquête du nord Cameroun est la plus rapide (10 ans) mais aussi la plus difficile. Aidés par les conditions naturelles assez difficiles (climat et relief), les foyers islamisés aguerris par des siècles de conquêtes résistent farouchement aux allemands. Les troupes allemandes du major Hans Dominik vont s'emparer de Tibati (1902) puis des lamidots de Bouba-Djida, de Ngaiundéré, de Maroua et de Mora où ils construisent une importante garnison militaire.

La pacification du pays achevée, il sera désormais question pour les allemands d'établir leur ordre.

### III- L'ordre allemand au Cameroun

L'ordre allemand se traduit d'une part par la mise en place de l'administration allemande, et d'autre part par la mise en valeur du pays.

En ce qui concerne l'administration, le Cameroun allemand était dirigé par un gouverneur qui était assisté des préfets et des chefs de districts. Pendant la période allemande, le Cameroun a connu 06 gouverneurs : Julius Von Soden (1885-1891), Eugen Von Zimmerer (1891-1895), Jesko Von Puttkamer (1895-1907), Teodor Seitz (1907-1910), Otto Gleim (1910-1912) et Karl Ebermaier (1912-1915). De même, après avoir tracé les frontières du Cameroun, la première carte officielle de notre pays sera réalisée en 1913 par Max Moisel. En ce qui concerne la mise en œuvre du territoire, de nombreuses plantations sont créées ainsi que l'introduction de certaines cultures de rentes tels que le cacao, le café, le thé, etc. de même, de nombreuses routes sont créées ainsi que la construction du chemin de fer. Par ailleurs, sur le plan éducatif, de nombreuses écoles sont créées à Yaoundé, Douala, Dschang, Kribi, Edéa, Victoria, etc. enfin, plusieurs centres médicaux sont créés à Doumé, Ayos, Douala, Victoria, etc.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Leçon 13 : LA PREMIERE GURRE MONDIALE AU CAMEROUN

**Exemple de situation :** les discriminations à l'encontre des peuples autochtones et des minorités

**Exemple d'action :** Dénoncer toutes les formes de discrimination

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources pour connaître les raisons de l'implication du Cameroun dans cette guerre et ainsi dénoncer toute tentative de partition du territoire national.

**Savoir :** guerre

**Savoir-faire :** rassembler, argumenter, réunir, sensibiliser.

**Savoir-être :** responsabilité, fierté, amour de la patrie, le sens de l'engagement, l'esprit d'équipe

Huit jours après le déclenchement de la première guerre mondiale en Europe, les Alliés attaquent les allemands au Cameroun. Cette guerre qui s'achève le 20 février 1916 dans notre pays par la victoire des Alliés s'est manifestée par de violents combats entraînant ainsi de nombreux dégâts.

### I- Origines et déroulement de la guerre au Cameroun.

#### 1- Les causes de la première guerre mondiale au Cameroun.

Les raisons de la participation du Cameroun à la PGM sont :

- Le désir des français de récupérer les territoires de l'A.E.F cédés aux allemands en 1911 suite à la deuxième crise marocaine ;
  - Le désir des anglais de reconquérir le Cameroun après l'échec de 1184 ;
  - L'appartenance du Cameroun à l'Allemagne qui est considérée comme le principal responsable de la guerre ;
  - La volonté des belges de se venger des allemands pour les avoir attaqués injustement, etc.
- 2- Les opérations militaires

#### a- Les forces en présence.

En ce qui concerne l'Allemagne, les allemands ont mobilisé environ 4.000 soldats camerounais encadrés par 250 officiers et dirigés par le général Zimmerman. Ces forces allemandes étaient réparties sur la côte, au Sud, à l'Est et au nord.

Les Alliés quant à eux avec plus de 12.000 hommes ont encerclé le Cameroun ; ces forces Alliées étaient organisées en trois colonnes :

- ❖ Sur la côte, on a les troupes anglaises venues du Nigéria, de la Goal Coast (Ghana) et de la Sierra Leone commandées par le colonel Mayer ;
- ❖ Au sud, il y avait les troupes du congo-belge et de la R.C.A commandées par le général Aymérich.
- ❖ Au nord se sont les troupes venues du Tchad et du Nigéria qui mènent les opérations.

#### b- Le déroulement de la guerre au Cameroun

La première guerre mondiale se déroule au Cameroun sur 04 fronts :

- Sur le front de l'Est, c'est ici que la guerre commence. Moloundou tombe le 22 décembre 1914, Yokadouma le 30 janvier 1915, Lomié, Batouri et Bertoua le 22 juillet 1915. Vaincus, les troupes allemandes migrent vers la côte ;
- Sur le plan maritime, Douala s'est rendue après 01 jour de combats (27 septembre 1914), Victoria et Buea ont été occupées les 13 et 14 octobre 1914 tandis que la ville d'Edéa tombait le 30 janvier 1915.
- Sur le front sud, après une rude bataille, les allemands évacuent Yaoundé le 1<sup>er</sup> janvier 1916 ;
- Sur le front du nord enfin, les Alliés ont envahi Kousséri le 20 septembre 1914, Maroua en décembre 1914 et Garoua le 10 juin 1915. Mais ce n'est qu'en 1916 que la jonction avec l'Est sera assurée par la prise de Ngaoundéré, Tibati, Banyo et Yoko. Enfin, dans leur forteresse de Mora, les allemands ont résisté jusqu'au 20 février 1916.

### II- Les conséquences

Elles sont multiples.

- Sur le plan socio démographique, environ 6000 soldats et 10000 civils camerounais moururent. De même, de nombreux camerounais pro-allemands furent emprisonnés tandis qu'on dénombrait une hausse des veuves et des orphelins.
- Sur le plan économique, on note la destruction des infrastructures routières et des habitats, des plantations ainsi que l'interruption de la mise en valeur du Cameroun ;
- Sur le plan politique, c'est la fin du protectorat allemand et le début du condominium franco-britannique au Cameroun avec la partition de notre pays en deux : le Cameroun français et le Cameroun britannique. De même, la superficie du Cameroun dans son ensemble est réduite de 750.000 km<sup>2</sup> à 475.000 km<sup>2</sup> ; enfin, dès 1919, le Cameroun devient un territoire sous mandat de la SDN, etc.

### Scission du Cameroun du Sud



## Leçon 14 : LE CAMEROUN SOUS MANDAT DE 1922 à 1945

**Exemple de situation** : les discriminations à l'encontre des peuples autochtones et des minorités

**Exemple d'action** : Dénoncer toutes les formes de discrimination

**Justification/compétence** : Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources afin de parler de l'évolution du pays après la première guerre mondiale.

**Savoir** : SDN, Traité de Versailles, mandat, colonie

**Savoir-faire** : rassembler, argumenter, réunir, sensibiliser.

**Savoir-être** : responsabilité, fierté, amour de la patrie, le sens de l'engagement, l'esprit d'équipe

Après la chute de Mora qui consacre la fin de la guerre au Cameroun, Anglais et Français procèdent le 04 mars 1916 au partage du territoire arraché aux Allemands. Jusqu'en 1918, le Cameroun est considéré comme un condominium franco-britannique. La fin de la Grande Guerre va enfin donner au Cameroun divisé sa nouvelle configuration juridique qui est celle d'un territoire sous mandat de la SDN.

### I- Les origines du mandat

**Doc 1** : dès 1917, c'est-à-dire en pleine guerre, le ministre britannique des affaires étrangères, Balfour, émet une idée qui fera son chemin. Il déclare en effet : « si les Etats-Unis nous aident, mon désir est que les colonies allemandes..., soient placées sous un régime international »

Louis Paul NGONGO, *Histoire des institutions et faits sociaux du Cameroun*, tome I, P88

**Doc2** : par l'intermédiaire de son secrétaire au colonial office, Lord Milner, la Grande-Bretagne suggère de diviser les pays à placer sous le régime du mandat en trois catégories : le groupe « A » comprendrait les pays du Moyen-Orient, soustraits à l'empire ottoman, qui ne tarderaient pas à gérer leurs propres affaires : Syrie, Liban, Palestine, Irak, Transjordanie. Le groupe « B » rassemblerait la plupart des colonies allemandes d'Afrique. Le mandataire en serait le responsable administratif, mais le pays aurait sa législation propre. Le commerce y serait libre pour toutes les puissances alliées. Le groupe « C » comprendrait les autres colonies donc le degré de développement est voisin de zéro. Elles font tout simplement partie intégrante du territoire de la puissance mandataire. Il suffirait au pays mandataire de respecter l'obligation de combattre le commerce des esclaves, le trafic des armes et de ne pas élever de fortifications dans le pays. Tel est le cas du sud-ouest africain (Namibie).

Louis Paul NGONGO, *Histoire des institutions et faits sociaux du Cameroun*, tome I, P89

Question :

- 1- De quoi est-il question dans les documents ?
- 2- Quel est le vœu du ministre Balfour ?
- 3- Qui est Lord Milner ? que propose-t-il ?
- 4- Dans quelle catégorie sera classé le Cameroun ? pourquoi ?
- 5- Quelles sont les particularités des territoires appartenant au même groupe que le Cameroun ?
- 6- Citez deux autres pays ayant appartenus au même groupe que le Cameroun.

En 1919, à l'issue de la conférence de paix de Versailles, les vainqueurs de la guerre créèrent la Société Des Nations (S.D.N). Sa mission était de garantir la paix mondiale et d'administrer les anciennes colonies allemandes et de l'empire turc ottoman. Ancienne colonie allemande classée dans la catégorie « B », le Cameroun fut confié à la France et à l'Angleterre.

### II- Administration française et particularités du Cameroun sous mandat britannique.

*Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986*



### 1- L'administration française

En général, Celle-ci pratiqua une politique d'assimilation c'est-à-dire avoir un mode de pensée et un comportement Français et oublier la culture traditionnelle. Là où cette politique échoua on essaya la politique d'association. Celle-ci visait à se servir d'une partie de la culture, des lois et des coutumes camerounaises pour gouverner le pays. C'est l'Arrêté du 16 avril 1935 qui organise l'administration française au Cameroun tel que suit :

- Le gouverneur de colonie encore appelé Commissaire puis Haut-commissaire qui était assisté du chef de Région et des chefs de subdivisions
- Le conseil de notable qui avait pour rôle de promouvoir les politiques françaises, d'agir comme intermédiaires entre les autorités françaises et les populations locales et de conseiller les autorités françaises sur toutes questions concernant les indigènes dans les domaines tels que l'impôt, la construction des routes et des rails, les questions de droit.
- Les chefferies indigènes (chef supérieur, chef de groupement, chef de canton et chef de village).

En ce qui concerne les unités administratives, Le Cameroun fut découpé en 9 unités administratives par décret de mai 1916: Kribi-Lolodorf-Campo avec pour capitale Kribi; Edéa-Eséka avec pour capitale Edéa; Douala-Yabassi (Douala); Barie-Foumban-Nkongsamba (Foumban); Yaoundé; Mora-Garoua (Garoua); Doumé-Lomié-Yokadouma(Doumé); Ebolowa-territoire d'Akoafim (Ebolowa). Dans le nord-Cameroun, les autorités françaises maintinrent les lamidats et en 1936, on comptait 29 lamidat et un sultanat

### 2- Les particularités du Cameroun sous mandat britannique.

Dans sa zone d'influence, la Grande Bretagne appliqua l'« indirect rule ». Le Cameroun anglophone fut rattaché à la colonie anglaise du Nigeria. L'administration quant à elle se présentait comme suit :

- Un Governor qui était assisté d'« executive council » et d'un « legislative council » ;
- Les chefferies indigènes.

Cette partie du territoire était divisée en 03 régions : la région du nord avec pour capitale Dikwa, la région de l'Adamaoua rattachée à celle de Yola au Nigeria et la région du sud avec pour chef-lieu Buea. Toutefois, que ce soit dans la partie francophone ou dans la partie anglophone, les camerounais vont essayer de résister.

### III- Les résistances aux administrations anglaise et française.

Bien avant la fin de la conférence de Versailles, les Camerounais ont exprimé le désir de ne plus vivre une nouvelle annexion de leur territoire par une autre puissance étrangère. Ainsi, ils vont résister à travers plusieurs pétitions adressées à la commission de mandats de la SDN. De même, un courant germanophile va se développer. Enfin, les populations camerounaises s'insurgent contre l'idée fausement avancée selon laquelle ce système ou toute autre forme de colonisation est la voie royale pour aboutir à l'indépendance des territoires confiés à des puissances mandataires.

Pour ramener les Camerounais à leur cause, français et anglais entreprennent de se concilier les personnes influentes de la société. De même, pour éviter tout ralliement possible des populations camerounaises germanophiles, la France tolère la création de l'Union Camerounaise en 1937. Enfin, Tout en tolérant cette association, les colons vont piloter en 1938 la création de la Jeunesse Camerounaise Française (JEUCAFRA) dirigée par Paul Soppo Priso.

**Exemple de situation** : menace à l'encontre des peuples autochtones

**Exemple d'action** : défendre les droits des peuples autochtones

**Méthode** : travail en petits groupes

**N.B** : bien vouloir préparer le dossier sur la fiche pédagogique.

**Doc 1 : décret du 08 août 1924 : pouvoirs disciplinaires.**

Le décret du 22 mai 1924 étend au Cameroun les lois et décrets en vigueur en A.E.F. mais la puissance mandataire s'aperçoit que le niveau social des camerounais est plus élevé que celui de l'AEF. Aussi en vient-elle à élaborer un texte spécial pour le Cameroun : c'est le décret du 08 août 1924 déterminant l'exercice des pouvoirs disciplinaires. Ce texte contient trois éléments essentiels : le détenteur de ces pouvoirs, le sujet et les peines qui sanctionnent ces infractions. Qui exerce

- les pouvoirs disciplinaires ? Tous les administrateurs des colonies, du gouverneur au chef de subdivision ;
- quant aux victimes de ces peines disciplinaires, il s'agit de tous les indigènes non citoyens français, sauf : les anciens combattants, les agents de l'Etat à salaire fixe, les membres des assemblées consultatives (conseils de notables), les assesseurs des tribunaux indigènes, les décorés de la Légion d'honneur et porteurs de médailles militaires.

Les peines prévues ne résultent pas des infractions prévues aux termes du décret du 13 avril 1921 organisant la justice au Cameroun. C'est pourquoi un arrêté du gouverneur en date du 04 octobre 1924, détermine les infractions réprimées par voie disciplinaire. On en énumère trente-trois dont voici les principales :

- acte de désordre (sans précision)
- propos séditieux, actes irrespectueux à l'égard d'un représentant de l'administration
- asile donné à des malfaiteurs, complicité d'évasion
- port illégal d'insignes officiels, civils ou militaires
- vagabondage : départ d'une circonscription administrative sans avis préalable des autorités
- mauvaise volonté à payer les impôts, entrave à la perception de l'impôt, au recensement de la population ou de la matière imposable,
- refus d'effectuer des plantations vivrières ; mauvais état d'entretien sans raison valable de ces plantations, etc.

Louis Paul NGONGO, Histoire des institutions et faits sociaux du Cameroun, tome I, P147

**Doc 2 : qu'est-ce que l'indigénat ?**

L'indigénat constitue l'un des indices les plus visibles de la confiscation du pouvoir par les autorités coloniales. Il s'agit en effet du refus de tout statut personnel aux indigènes, jugés incapables de pouvoir gérer leurs propres affaires. L'indigénat vise, définit et qualifie des infractions que ne prévoient pas les lois ordinaires. Ce n'est pas le juge, mais l'administrateur qui connaît et juge de ces infractions alors que les peines sont prononcées par le gouverneur, chef suprême du territoire. Le gouverneur jouit d'une telle liberté de manœuvre qu'il peut prendre des mesures telles que l'internement des individus, le séquestre de leurs biens et l'amende collective. Il trouve ainsi dans l'indigénat un terrain privilégié où se manifeste et se déploie toute sa puissance.

Louis Paul NGONGO, Histoire des institutions et faits sociaux du Cameroun, tome I, P145

**Doc 3 : une absence de droits politiques.**

De par son pouvoir réglementaire, le gouverneur est à même de refuser aux indigènes des colonies les libertés publiques reconnues aux citoyens français. Ainsi, il faudra attendre les années 30 pour le voir autoriser les syndicats. C'est en effet en 1937 qu'une loi française permet aux indigènes titulaires du certificat d'études primaires de se regrouper en syndicat, alors qu'une circulaire de Sydney Webb accorde déjà en 1930 la liberté syndicale aux africains anglophones. Quant aux libertés de réunion et d'information, elles n'ont qu'une existence théorique consignée dans des textes dont l'application dépend du pouvoir discrétionnaire du gouverneur. La participation de certains indigènes à l'administration locale n'a qu'un objectif : intégrer des catégories de notables au système colonial pour mieux l'affermir. Tout indigène coupable des infractions prévues par l'arrêté du 04 octobre 1924 est passible d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas quinze jours ou d'une amende de 100 frs.

Louis Paul NGONGO, Histoire des institutions et faits sociaux du Cameroun, tome I, P146

**Doc 4 : la fin de l'indigénat**

Pour avoir une idée de l'application de l'indigénat, qu'il suffise de rappeler que pour la seule année 1935, on a recensé 38.000 cas. Le mauvais état des prisons entraîne 5 à 10% de décès parmi les détenus. A partir de 1939, les gouverneurs demandent la révision du texte de 1924 à cause des progrès sociaux réalisés par les indigènes du Cameroun. Mais il faut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir deux décrets du général de Gaulle mettre fin au régime des peines disciplinaires : ce sont les décrets du 22 décembre 1945 et du 20 février 1946. Les infractions retenues dans ce régime deviennent des contraventions de police punies comme telles.

Louis Paul NGONGO, Histoire des institutions et faits sociaux du Cameroun, tome I, P149

## Chapitre 5 : LA NAISSANCE DE L'ETAT DU CAMEROUN

### Leçon 15 : L'évolution politique du Cameroun sous tutelle française 1945-1960.

**Justification/compétence :** Cette leçon permet à l'élève de mobiliser les connaissances et les ressources afin de Cette leçon va permettre à l'apprenant de mobiliser les ressources pour promouvoir l'intégration nationale.

Exemple de situation	Exemple d'action	Séquences didactiques	Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être	Ressources didactiques	Situation d'enseignement/apprentissage	Evaluation formative	Durée	
La cohabitation ethnique	Dénoncer toutes les formes de discrimination	Introduction	Sous tutelle	Définir	Sens de la mémoire	Pré requis	Brainstorming en vue de définir territoire sous tutelle	Qu'est-ce qu'un territoire sous tutelle ?	15mn	
		<p><b>Résumé :</b> Après la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale, le Cameroun devient un territoire sous tutelle de l'ONU en 1946. Un territoire sous-tutelle est un territoire confié à l'administration d'une grande puissance, sous le contrôle de l'ONU, afin d'assurer son développement et de le faire évoluer vers l'autonomie interne ou l'indépendance. Cette situation va permettre à notre pays de connaître une vie politique plus active.</p>								
		I-La naissance du nationalisme	Nationalisme Partis politiques	Décrire Argumenter	Fierté Amour de la patrie	Texte	Lecture et analyse du texte.	pour quelle raison la classe politique se scinde-t-elle en 2 ?	35mn	
		<p><b>Résumé :</b> les revendications nationalistes et le combat pour l'indépendance s'intensifient pendant la période de tutelle. Ainsi, la Jeunesse camerounaise Française (JEUCAFRA) se transforme en 1945 en Union camerounaise française (UNICAFRA), puis devient en 1947 le Rassemblement Camerounais (RACAM). <b>N.B :</b> le terme « français » a disparu du sigle. Viendront ensuite les partis politiques qui revendiquent aussi l'indépendance comme l'U.P.C de Um Nyobe en 1948, le Bloc Démocratique Camerounais (BDC) du Dr Louis Paul Aujoulat, l'Union Sociale Camerounaise (USC) de Charles Okala en 1953, l'Evolution sociale camerounaise (Esocam) de Pierre Dimala en 1949, les Démocrates camerounais (DC) d'André Marie Mbida, l'Union camerounaise (UC) d'Ahmadou Ahidjo... toutefois, la classe politique camerounaise se scinde en 02 courants : le premier constitué de nationalistes modérés, est soutenu par la France et le 2<sup>nd</sup>, formé de nationalistes radicaux est incarné par l'UPC.</p>								
		II- La lutte pour l'indépendance et la réaction française	Indépendance	Idem	Sens de l'engagement responsabilité	texte	Lecture et analyse des documents. Débat, brainstorming	Que vous rappelle la date du 1 <sup>er</sup> janvier 1960 ?	45mn	
		<p><b>Résumé :</b> La lutte pour l'indépendance fut menée par des nationalistes de 1<sup>ères</sup> heures tels que Félix moumié, Ruben Um Nyobe, Abel Kingue, Ossende Afane, Ernest ouandié... l'UPC réclamait à la France une indépendance immédiate ainsi que l'unification des deux Cameroun. Hors mis les nombreuses pétitions adressées à l'ONU par ces leaders, l'UPC organise aussi des grèves et multiplie des incidents qui aboutissent aux émeutes de Mai 1955. Elle est alors dissoute par l'administration française le 13 juillet de la même année et son leader Um Nyobe se replie dans la Sanaga maritime où il entretient le « maquis » tandis que Félix Moumié, Ernest Ouandié et Abel Kingue sont obligés de se réfugier en Guinée Conakry.</p> <p>Bien avant, la loi-cadre de 1956 accorde plus de liberté politique au Cameroun et établit l'Assemblée Législative du Cameroun (ALCAM) en 1957. André Marie Mbida est alors investi comme 1<sup>er</sup> Premier ministre avec pour Vice-premier ministre Ahmadou Ahidjo. En 1958, Mbida est renversé par son cabinet et remplacé par Ahidjo plus favorable aux français. Après plusieurs négociations le Cameroun français obtient son autonomie interne le 1<sup>er</sup> Janvier 1959. Le 1<sup>er</sup> Janvier 1960, le Cameroun sous tutelle française (Cameroun oriental) accède à l'indépendant.</p>								
Conclusion	Indépendance	Construire un résumé	Sens de l'écoute		Brainstorming en vue de construire un résumé		15mn			
<p><b>Résumé :</b> Très tôt, sous la houlette de ces dignes fils, les camerounais réclament leur autonomie. Les sacrifices et la détermination des nationalistes aboutissent à l'indépendance d'une partie du territoire national.</p>										

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

## Dossier : RUBEN UM NYOBE

**Exemple de situation** : menace à l'encontre des peuples autochtones

**Exemple d'action** : défendre les droits des peuples autochtones

- **Méthode** : travail en petits groupes

**N.B** : bien vouloir préparer le dossier sur la fiche pédagogique.



### **Doc 1 : Enfance et formation de Ruben Um Nyobè**

Ruben Um Nyobè est né aux alentours de l'année 1913 à Song Mpèk, un village situé près de Boumnyébel, au cœur du pays bassa, dans le département de la Sanaga Maritime au Cameroun. Il est issu d'une famille modeste. Son père, Nyobè Nsounga, et sa mère, Ngo Um Nonos, sont cultivateurs. Ruben Um Nyobè grandit dans son village où il subit d'abord l'influence de l'éducation traditionnelle (son père est aussi grand prêtre des sociétés initiatiques Basaa), puis de l'éducation chrétienne, puisqu'il fait de bonnes études primaires (pendant une dizaine d'années) chez les missionnaires protestants, avant d'être reçu en 1931 au concours de l'école normale de Foulassi, près de Sangmelima dans le sud du Cameroun. Mais il en est renvoyé en 1932 pour indiscipline en raison d'un conflit avec les enseignants de la mission presbytérienne américaine. Il se présente néanmoins en candidat libre à l'examen de "moniteur indigène", est admis, et commence une carrière d'enseignant. En 1935, il commence à travailler comme employé au sein de l'administration des finances à Douala, mais continue parallèlement ses études et obtient en 1939 le baccalauréat première partie.

### **Doc 2 : Syndicalisme**

Um s'est initié au syndicalisme sous l'égide de deux fonctionnaires français appartenant à la CGT (Confédération Générale du Travail), MM Donnat et Soulier, en compagnie de Charles Assalé (futur premier ministre du Cameroun oriental) et Jacques Ngom, futur secrétaire de la CGT camerounaise. Dans un premier temps au sein de la JEUCAFRA (Jeunesse Camerounaise Française, créée en 1939, puis au sein du RACAM (Rassemblement Camerounais) en 1947, un mouvement qui a pour but de "travailler à la constitution future de l'Etat camerounais". Il vient à la politique via le syndicalisme. Dans son enfance, il a été témoin de crimes coloniaux qui l'ont marqué tels que la mobilisation et de la réquisition des populations, les travaux forcés auxquels étaient soumis les adultes, bref des aspects sombres de la présence coloniale au Cameroun. Ce sont autant de facteurs qui contribuent également à accentuer son désir d'entrer en politique. Um écrira plus tard : "la colonisation, c'est l'esclavage ; c'est l'asservissement des peuples par un groupe d'individus dont le rôle consiste à exploiter les richesses et les hommes des peuples asservis".

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

### Doc 3 : politique et naissance de l'UPC, parti d'Um Nyobè.

Le 10 avril 1948 à Douala est créée l'UPC (Union des Populations du Cameroun), dirigée quelques temps par Leonard Bouli, avant que Um Nyobè n'en soit élu secrétaire général. Les symboles de l'UPC seront un drapeau rouge sur lequel est dessiné un crabe noir. Le rouge fait référence aux patriotes qui ont versé leur sang pour une cause juste, le crabe fait référence à la réunion exigée par l'UPC du "Kamerun" (écrit avec un K), divisé par la colonisation. Le Noir symbolise la couleur de l'Afrique Noire, continent où vit la population du Cameroun. Dès le début, l'UPC inscrit dans ses objectifs la constitution de la nation camerounaise et la levée de la tutelle exercée par la France sur le Cameroun (le Cameroun est alors un territoire sous mandat dont la tutelle a été confiée à la France par les Nations-Unies). Parallèlement, Um a aussi entamé des démarches auprès de l'ONU où des pétitions en provenance du Cameroun ont été déposées. Une mission des Nations-Unies s'est rendue au Cameroun pour observer la situation sur place. Um se rend lui à plusieurs reprises à New-York où il témoignera en 1952, 1953 et 1954 devant la quatrième commission des Nations-Unies. Il réclame dans ses revendications à l'ONU la réunification et l'indépendance du Cameroun.

### Doc 4 : Entrée au maquis

La tension monte d'un cran lorsque le 22 mai, des gendarmes signifient à des partisans de l'UPC que leurs réunions sont interdites, et les molestent. Le même jour, 22 mai 1955, l'UPC réplique et annonce qu'elle refuse désormais de reconnaître l'administration française et réclame la création d'un comité exécutif provisoire. Le 23 et le 24, des incidents éclatent à Douala où une foule armée de gourdin et machettes prend d'assaut la prison, la police tire faisant 4 morts et 20 blessés. Dans d'autres villes du pays, à Nkongsamba, à Yaoundé, des émeutes éclatent également avec parfois des morts à la clé. Fin mai, le décompte est de 20 morts, 114 blessés chez les émeutiers, 4 morts (2 français) et 13 blessés dans le reste de la population. Le 13 juillet 55, l'UPC et ses branches sont officiellement interdits.

### Doc 5 : Assassinat

Ruben Um Nyobè fut abattu par l'armée française le 13 septembre 1958 dans la forêt où il se cachait, après que les troupes coloniales françaises l'eurent localisé, grâce à des indiscrétions de quelques « ralliés ». Après de longs mois de traque contre ses partisans, tous tués ou capturés les uns après les autres, son campement fut localisé début septembre 1958 par le capitaine Agostini, officier des renseignements et par Georges Conan, inspecteur de la sûreté<sup>27</sup>. Um Nyobè fut abattu de plusieurs balles, tombant sur le bord d'un tronc d'arbre qu'il s'efforçait d'enjamber ; c'était près de son village natal, Boumnyebel, dans le département du Nyong-et-Kéllé. Après l'avoir tué, les militaires traînèrent son cadavre dans la boue, jusqu'au village Liyong. Cela le défigura, sa peau, sa tête et son visage étant profondément déchirés.

### Doc 6



### Doc 7 : réhabilitation

La loi n° 91/022 du 16 décembre 1991 le réhabilitera, celui-ci ayant "œuvré pour la naissance du sentiment national, l'indépendance ou la construction du pays, le rayonnement de son histoire ou de sa culture". Aux termes de l'article 2 de la loi précitée, "la réhabilitation (...) a pour effet de dissiper tout préjugé négatif qui entourait toute référence à ces personnes, notamment en ce qui concerne leurs noms, biographies, effigies, portraits, la dénomination des rues, monuments ou édifices publics". Depuis le 22 juin 2007, un monument à sa mémoire a été érigé au carrefour Abbé Nicolas Ntamack à Eséka.

**Rédigé par Joseph Désiré AVOMBA, diplômé de l'E.N.S, diplômé en Droit Public, Animateur Pédagogique d'Histoire-Géographie. tél : 694106962/679698986**

<b>Leçon N°16</b> : L'évolution politique du Cameroun sous tutelle anglaise 1945 - 1961	2h
<b>Notions</b> : tutelle	
<b>Pré requis</b> : Citer 02 partis politiques du Cameroun français ainsi que leur leader	

**Justification** : Cette leçon va permettre à l'apprenant de mobiliser les ressources pour promouvoir l'intégration nationale au Cameroun.

Exemple de situation	Exemple d'action	Séquences didactiques	Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être	Ressources didactiques	Situation d'enseignement	Evaluation formative	Durée	
L'équilibre régional	Découvrir les autres tribus et leurs cultures  Apprendre et parler les autres langues nationales	Introduction	Cameroun anglais	Localiser	Curiosité	Carte du Cameroun	Brainstorming en vue d'identifier le Cameroun anglais	Quelle était la capitale du Cameroun anglais?	15mn	
		<b>Résumé</b> : Bien que moins marquée par la violence, la lutte pour l'indépendance de cette partie de notre territoire fut en partie l'œuvre des partis politiques et de certains leaders.								
		I-La naissance du nationalisme	Partis politiques	Identifier argumenter	Amour de la patrie	Carte du Cameroun Texte Photos	Brainstorming Analyse et exploitation des docs. discussion	Citer 02 partis politiques du Cameroun anglais	35mn	
		<b>Résumé</b> : les premières velléités d'indépendance au Cameroun britannique sont liées aux premiers mouvements qui eurent lieu au Nigéria en vue de l'indépendance. Tout commence par le Cameroon Youth League (CYL) à crée à Lagos en mars 1940 sur l'initiative de Peter Kale et d'Emmanuel Endeley. Son objectif principal était de demander le retour des anciennes terres allemandes cédées à la Cameroon Development Corporation (C.D.C). Mais c'est en 1944 qu'un véritable parti politique naît à Lagos, le National Council of Nigeria and Cameroon (N.C.N.C) regroupant en son sein à la fois les nationalistes nigériens et camerounais. Toutefois, après seulement 4 années de militantisme au sein du NCNC, certains camerounais s'en détachent. C'est le cas par exemple du dr Endeley qui crée en 1949 le « Cameroon National Federation » (C.N.F) auquel adhèrent Salomon T. Muna. La même année, John Ngu Foncha crée à Kumba le Kameron United National congress (KUNC). En 1953, ce dernier fusionne avec le CNF pour donner naissance au Kameron National Congress (KNC) qui réclamait une autonomie du Cameroun au sein de la fédération du Nigéria.								
		II-La lutte pour l'indépendance et la réunification	Indépendance Plébiscite	Idem	Idem	Texte	Idem	Que vous rappelle la date du 1 <sup>er</sup> octobre 1961 ?	45mn	
		<b>Résumé</b> : le tournant de l'avenir de cette partie du territoire est amorcé en 1954 grâce au statut de territoire partiellement autonome qui lui est reconnu. En 1955, John Foncha et T.Muna se séparent d'Endeley (qui était favorable au rattachement du Cameroun au Nigéria) et fondent le Kameron National Democratic Party (KNDP) qui avait pour programme la séparation totale avec le Nigéria et la réunification avec le Cameroun français. Lors des élections u 24 décembre 1957, Foncha l'emporta sur endeley et devint premier ministre de la région du Cameroun méridional au sein de la fédération du Nigéria. Suite aux divergences d'idées entre l'intégration au Nigéria et l'unification avec le Cameroun français, l'ONU décida d'organiser un plébiscite qui se solda par le rattachement du Nothern Cameroon à la province du Nigéria le 1 <sup>er</sup> juin 1961 tandis que le Cameroun méridional devint indépendant le 1 <sup>er</sup> octobre 1961, date de son rattachement à la République du cameroun.								
Conclusion	réunification	Construire un résumé	Sens de l'écoute		Idem			15mn		
<b>Résumé</b> : L'indépendance du Cameroun anglais s'est faite dans la négociation et dans le libre choix des populations.										

